

**Colloque écocitoyenneté : des idées aux actes
favorables à l'environnement**

Recueil des interventions

SOMMAIRE

JEUDI 18 NOVEMBRE 2004

9h30 Ouverture officielle

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région Provence -Alpes-Côte d'Azur
déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable 6

Grégoire CALLEJA - Délégué régional de l'ADEME Provence -Alpes-Côte d'Azur 10

M. CHERNORKIAN - Président de l'Université de Provence 12

L'environnement dans les journaux télévisés français

Suzanne DE CHEVEIGNÉ - CNRS - Laboratoire Communication et Politique 14

Deux options théoriques

10h50/11h20

De la promotion des comportements écologiques au développement de l'écocitoyen : la perspective de la théorie de l'autodétermination

Luc G. PELLETIER - Université d'Ottawa - Ecole de Psychologie 17

Questions-Réponses

11h30/12h00

Psychologie de l'engagement et écocitoyenneté : deux expériences pilotes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Robert-Vincent JOULÉ : Université de Provence 24

12h/12h30

Engagement et écocitoyenneté

Fabien GIRANDOLA : Université de Franche-Comté - Laboratoire de Psychologie 33

12h30/13h00

La théorie de l'engagement au service de l'environnement

Maya DUFOURCQ-BRANA : Université de Bretagne Sud - IUT de Vannes 48

Questions-Réponses sur la théorie de l'engagement 52

Impliquer le grand public

14h30/15h00

Des démarches coopératives pour un engagement dans l'action.

Prospective dans le cadre de l'enseignement scolaire

Cécile FORTIN-DEBARD : Muséum national d'Histoire naturelle 62

Questions-Réponses 81

15h/15h30

Tentatives de sensibilisation pour un passage à l'acte

Maximilien ROUER - Be Citizen 84

Questions-Réponses 87

15h30/16h00

Eco-gestes pour la Méditerranée : vivre et respecter la mer au quotidien

Christelle MASCLEF - CPIE Côte Provençale Atelier Bleu 92

Questions-Réponses 102

16h30/17h00

L'image urbaine joue-t-elle un rôle dans les comportements pro-environnementaux ?

Alexandra SCHLEYER – LINDENMANN - Université de la Méditerranée – DESMID 104

Questions-Réponses 116

17h00/17h30

Eau et cultures : les pratiques de la diversité culturelle

Bernadette de VANSSAY - Université de Paris Ville 120

Questions-Réponses 123

17h30 Echanges

Discutant - Patrick RATEAU - Université Paul VALÉRY (Montpellier III) 125

VENDREDI 19 NOVEMBRE

Engager les professionnels

9h00/9h30

Passer à l'acte du développement durable : l'importance de professionnels formés à la gestion participative des controverses environnementales

Nicole HUYBENS - Université du Québec - Département Sciences Fondamentales 139

9h30/10h00

De l'étudiant "candide" à l'ingénieur "responsable" : comment susciter l'engagement écocitoyen ?

Natacha GONDRAN - Ecole des Mines de Saint-Etienne 157

10h00/10h30

Conceptions environnementales et pratiques professionnelles des agriculteurs dans le cadre du développement durable

Karine WEISS - Laboratoire de Psychologie Environnementale 164

10h40/11h10

L'écocitoyenneté, c'est dans ma nature !

Marie-Isabelle FERNANDEZ - EDF - Délégation Régionale Méditerranée 185

Questions-Réponses sur "Engager les professionnels" 188

Elaborer des politiques publiques

11h10/11h40

Quand confort et économie d'énergie entrent en concurrence : le difficile passage à l'action en matière d'éclairage

Marie-Christine ZELEM - Université de Toulouse-le-Mirail 191

Questions-Réponses 194

11h40/12h10

Le tri à la source des ordures ménagères : pratique de rejet et organisation des habitants trieurs au sein des logements

Jean-Michel DELEUIL : INSA Lyon 195

Questions-Réponses 212

12h10/12h40

Stratégies de communication au service du tri sélectif des déchets d'une communauté d'agglomération : Pôle Azur Provence

Hélène MASSON-MARET - Université de Provence - Laboratoire de Psychologie sociale 217
Questions-Réponses 221

14h/14h30

La promotion des comportements citoyens à travers la mise en œuvre d'agendas 21 locaux

Laurence MONNET : Rhônalpénergie -Environnement 226
Questions-Réponses 230

14h30/15h

Les agences locales de maîtrise de l'énergie : un outil de proximité pour agir sur un territoire - le cas de l'agglomération grenobloise

Martine ECHEVIN : ALE Agglomération de Grenoble 231
Questions-Réponses 234

15h/15h30

"Economies d'énergie : faisons vite, ça chauffe". La campagne de mobilisation de l'ADEME.

Patrice JOLY : Directeur de la communication, ADEME 236
Questions-Réponses 240

Discussion générale

L'avenir de cette rencontre

Discutant - Pascal MARCHAND : Université de Toulouse III 241
Discussion générale 250

Conclusion

Annick DELHAYE - Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable 258

Jeudi 18 Novembre 2004

9h30 Ouverture officielle

Annick DELHAYE

Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée à l'écologie, à l'environnement et au développement durable

Je suis très heureuse de vous accueillir ici dans cet Hôtel de Région au nom du Conseil régional et de son président Michel VAUZELLE qui aurait dû ouvrir ce colloque consacré à l'écocitoyenneté mais qui a été retenu par d'autres obligations.

Il m'a chargée de vous transmettre un message de soutien très fort à l'initiative de ce colloque, de confiance dans l'acte citoyen et d'espoir d'une avancée significative grâce à l'ingénierie sociale incarnée par cette manifestation.

Je voudrais en commençant remercier l'ADEME, et l'Université de Provence avec qui nous avons travaillé pour organiser cet échange sur l'écocitoyenneté, des idées aux actes favorables à l'environnement.

C'est une grande première qui répond pour la Région à sa volonté clairement exprimée d'impliquer le plus possible les citoyens dans la résolution des grandes questions correspondant aux grands enjeux pour l'avenir parmi lesquels figure l'environnement, bien sûr

Tous les élus, pour faire des choix, décider, gouverner se trouvent confrontés à un constat contradictoire. D'une part, les citoyens sont bien informés des enjeux environnementaux, ils tiennent un discours responsable et conscient de l'impact de leur mode de vie sur l'environnement : cela apparaît clairement dans les sondages et enquêtes d'opinion.

Mais d'autre part, chacun continue de vaquer à ses occupations quotidiennes sans changer d'un iota son comportement, ou très peu. Comment résoudre cette contradiction ?

Les enjeux environnementaux sont tels aujourd'hui qu'il n'est pas possible de tout attendre du progrès technique. La lutte contre l'augmentation de l'effet de serre et le changement climatique est l'affaire de tous.

Le protocole de Kyoto qui va pouvoir être formellement appliqué, du fait de l'adhésion récente de la Russie, est considéré par les scientifiques comme un premier pas seulement.

Des engagements ont été pris avec beaucoup de résistance mais à un niveau bien éloigné de ce qui serait nécessaire pour réellement juguler les conséquences climatiques dues aux émissions de gaz à effet de serre. Globalement à l'échelle mondiale les engagements pris ne permettent pas de revenir au niveau d'émission de 1990, alors qu'une réduction de 60% de niveau ne ferait que stabiliser leur concentration.

Le cap de réduction qui a été fixé en France est une division par 4 de nos émissions de gaz d'ici 2050.

Bien sûr, qu'il est indispensable pour le long terme d'encourager la pénétration d'équipements à haute performance énergétique, et soutenir la recherche-développement dans l'industrie pour la mise au point de technologies et produits "propres. Mais c'est dès maintenant qu'il faut agir, et la "performance globale" n'est pas pour tout de suite.

C'est dès aujourd'hui dans nos réflexes, dans nos choix que se fera le passage à la sobriété et à la fin des gaspillages. La sobriété ne veut pas forcément dire "se serrer la ceinture" ni retourner au Moyen Age si vous m'autorisez l'expression, mais économiser, ne pas gaspiller.

J'en veux pour preuve ces quelques exemples où la Région s'efforce par des actions, dans lesquelles elle s'est engagée volontairement, de provoquer le changement des comportements de nos concitoyens.

- Tout d'abord, je citerai le Plan Eco Energie

Ce programme de Maîtrise de la Demande d'Electricité et de Développement des Energies renouvelables sur l'est de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif de desserrer la contrainte en alimentation électrique sur cette partie de la région et d'éviter

la construction d'infrastructures de transport d'électricité lourdes et à fort impact sur le paysage.

Tout le monde est concerné et mis à contribution. L'enjeu est de taille : il s'agit de montrer que l'on peut stabiliser voire inverser la tendance toujours croissante de la consommation d'électricité.

Collectivités, administrations, entreprises, lycées, logements sociaux, copropriétés, grand public, professionnels de l'énergie, tous sont sollicités pour économiser l'électricité.

Cela peut être effectivement l'installation d'un système industriel plus performant et nécessitant un investissement important, mais cela peut être simplement accomplir un ou plusieurs gestes non contraignants, comme d'éteindre l'électricité en quittant une pièce ou éviter de prendre son véhicule pour faire moins d'un kilomètre.

Information, sensibilisation, formation, accompagnement des acteurs et du public font partie de ce programme unique et innovant. De son succès dépendra sa généralisation. La Région s'y est engagée afin de pouvoir l'étendre à l'ensemble du territoire, car l'enjeu dépasse la problématique particulière liée à la situation géographique.

Autre exemple que je voudrais citer car il est significatif de l'intérêt et de l'efficacité d'un changement de comportement. Il s'agit de l'action "Marchons vers l'école" menée par la Région avec le soutien de l'ADEME depuis maintenant trois ans.

Cette action vise à organiser le cheminement à pied ou à vélo des enfants vers leur école primaire, en toute sécurité, par des pédibus et vélobus. Ces itinéraires suivent un trajet défini à l'avance sur le modèle d'un trajet d'autobus et comportent des arrêts où les enfants peuvent rejoindre la caravane d'enfants encadrés par des adultes.

Si l'initiative de cette action vient des collectivités, sa pérennisation se fait par les parents d'élèves. Ce sont des citoyens motivés qui s'emparent du projet et le mettent en application.

Cette opération est un grand succès, avec plus de cinquante communes de la région et 25 000 enfants qui ont participé à la semaine internationale en octobre dernier. Tous s'accordent à souligner la grande convivialité, la joie de cheminer ensemble qui se dégage de ces pédibus et vélobus.

[Petite parenthèse : l'adjoint aux affaires scolaires de Mouans-Sartoux, commune de la région, a reçu le Trophée du Vélo à Tours le 29 octobre des mains du Ministre de l'Ecologie pour les vélobus de Mouans-sartoux qui permettent aux enfants d'une des trois écoles de la ville d'aller à l'école en vélo chaque jeudi.]

Au-delà de l'aspect consolidation du lien social et du sentiment d'appartenance à une communauté, cette action illustre surtout la prise en mains par les citoyens de leur mode de vie, leur responsabilisation face aux enjeux environnementaux et à l'avenir.

Aujourd'hui le gouvernement des hommes impose d'inventer de nouvelles formes de participation des citoyens, s'appuyant sur une pratique plus poussée de la démocratie, une conception plus solidaire du Monde avec une vraie volonté de partage équitable.

Mais ces modifications de comportement sont difficiles à obtenir et nous sommes obligés de nous contenter de résultats très modestes en termes de statistique. C'est pourquoi nous nous tournons depuis un moment déjà vers les chercheurs en sciences sociales qui connaissent bien les mécanismes des comportements humains qu'ils auscultent attentivement.

C'est bien l'objectif de ce colloque qui se veut un lieu d'échanges entre chercheurs et praticiens.

On sait maintenant que la césure entre recherche fondamentale et recherche appliquée n'est pas aussi nette qu'on voudrait le dire. La science, et particulièrement, la science dite humaine ne se développe pas en dehors du contexte dans lequel elle est produite ; la culture, la mode, les pratiques, les contraintes économiques et sociales l'influencent forcément.

De mon point de vue, il est essentiel de prendre en compte les enjeux de notre temps dans les choix de recherche. C'est pourquoi les allers-retours entre théorie et pratique doivent être constants.

Ces échanges sont aussi interdisciplinaires. Il est vrai que c'est aux frontières des disciplines traditionnelles que se développent les nouvelles recherches.

Je forme le vœu que les sciences humaines trouvent toute leur place dans le processus interdisciplinaire autour des questions de l'environnement et de l'énergie.

Je vais laisser la parole aux spécialistes et vous rappelle à tous que ce colloque est un point de départ d'une collaboration que nous souhaitons continue et constructive sur ce thème. La Région souhaite devenir un pôle d'excellence dans ce domaine.

Grégoire CALLEJA

Délégué régional de l'ADEME Provence-Alpes-Côte d'Azur

Outre toutes les opérations qu'a fort bien décrites Madame Annick DELHAYE, sur lesquelles nous travaillons en coopération, le plan éco-énergie avec son fameux livret "éco-conseil", l'opération "marchons vers l'école", il y a d'autres opérations régionales que l'on a menées vers les enfants par exemple : "force énergétique pour les enfants", l'opérations avec la commune du Beausset, qui sera développée par le professeur Joule tout à l'heure. Au niveau de l'ADEME, on est la délégation qui a peut-être le plus investi sur cette mise en pratique de théories développées par les sciences sociales pour engager les citoyens dans des actes écoresponsables, principalement sur l'énergie.

Il faut savoir aussi que l'on a, bien évidemment, fait des choses importantes en matière de tri des déchets, là-aussi vous aurez des exemples cet après-midi d'un certain nombre de collectivités qui vous expliqueront comment réussir une collecte sélective, en engageant les citoyens.

On peut aussi faire un petit zoom arrière : l'ADEME de par les sujets qu'elle traite ; de même que les agences qui l'ont précédée depuis les premiers chocs pétroliers ; est très attentive à cette problématique qui consiste à essayer de faire passer dans les actes quotidiens des acteurs privés, des décideurs, des entreprises ou des collectivités, pour atteindre des objectifs de politique publique.

Bien sûr, c'est quelque chose sur lequel il est plus facile de travailler au niveau national, avec de la communication pure et dure, on vous expliquera pour cela les résultats des récentes campagnes que l'on a faites.

Je ne vais pas détailler la campagne "faisons vite, ça chauffe" parce que le directeur de la communication de l'ADEME, Patrice JOLY, interviendra demain après midi et vous expliquera cela en détail. Je voudrais revenir sur une opération qui date un peu maintenant, mais qui était particulièrement exemplaire.

C'était la campagne que l'on a mené en 2001, qui visait à expliquer aux gens, avec Fabrice Lucchini, je ne sais pas si vous vous souvenez de ces spots télévisuels, qui

visaient, dans un laps de temps extrêmement court, (de mémoire les spots devaient durer 40 secondes), à essayer d'associer un geste simple, que pouvait faire quelqu'un chez lui en matière d'énergie, et le changement climatique.

C'est quelque chose qui était une gageure, et les sondages ont prouvé que les gens qui avaient vu ces spots comprenaient, se souvenaient qu'il y avait un lien entre l'énergie et l'environnement général, le climat pour un certain nombre d'autres personnes, et surtout avaient retenu les gestes simples qu'on leur demandait.

Au-delà de ça, comme l'a souligné Madame DELHAYE, toute campagne de communication, aussi bien conçue soit-elle, a ses limites. C'est vrai que tout ce qui touche à la gouvernance, tout ce qui touche à l'engagement des citoyens, à leur participation, nous a intéressé, j'expliquais en quoi tout à l'heure, et c'est bien le sujet sur lequel on travaille.

Je voudrais rajouter par exemple, et pour pas ne trop allonger mon propos, la fameuse théorie de l'engagement, qui va faire l'objet d'une des interventions. Il s'agit d'un sujet qui nous tient à cœur à la délégation. Avec la Région depuis quelques années nous avons essayé de l'appliquer à la fois lors de l'opération "force énergétique" pour les enfants, et lors de l'action avec la ville du Beausset ; opération exemplaire, au cours de laquelle des associations servaient de relais, des engagements individuels et collectifs étaient pris, etc., tout cela vous sera développé.

On l'a même récemment présenté aux conseillers des espaces INFO ENERGIE, qui sont des lieux de proximité dans lesquels les particuliers peuvent trouver des conseils en matière d'économie d'énergie. Donner un conseil, brut de décoffrage, parce qu'on vient avec une question, c'est quelque chose. Arriver à faire faire des choses aux gens en leur demandant de commencer de petits gestes, en leur démontrant que ça a un impact sur l'environnement, et que ce n'est pas que l'aspect économique, même si, c'est vrai, dans les campagnes que l'on a développées on parle de l'aspect économique, parce que quand on fait des sondages auprès du grand public, auprès des entreprises, l'aspect écologique entre guillemets, est encore peu présent par rapport à l'aspect économique. Voilà pourquoi on souhaite travailler sur ces approches-là.

Durant ces deux jours de travaux, que j'espère fructueux, on va voir se croiser à la fois des théoriciens, un certain nombre de sociologues, un certain nombre de théories qui permettent d'améliorer le passage à l'acte d'un certain nombre de personnes, et puis on

verra des exemples de gens qui ont essayé de passer à la pratique, et je pense qu'à la fin de ces deux jours, on pourra faire un bilan, je l'espère tout à fait positif.

Je suis heureux d'avoir pu préparer ce colloque avec la Région et les universitaires, j'espère que vous y trouverez les renseignements, les informations que vous êtes venus y chercher et je vous souhaite donc des travaux très fructueux.

M. CHENORKIAN

Vice-président du conseil scientifique de l'Université de Provence

Au nom du président TORDO et en mon nom propre, c'est avec un très grand plaisir que je me trouve à siéger aujourd'hui parmi vous pour l'ouverture de ces travaux.

Très heureux d'abord parce qu'une fois de plus, et Madame la présidente, je me permet de le souligner, ça montre l'excellence de la collaboration que nous entretenons avec la Région, que toutes les universités d'Aix-Marseille entretiennent avec la Région, qui se concrétise aujourd'hui une fois de plus par une manifestation scientifique et dans le contexte politique, social et économique qui est aujourd'hui le nôtre, nous identifier ainsi comme le partenaire privilégié me paraît quelque chose de tout à fait important et c'est pour moi un premier sujet de satisfaction et une raison de me réjouir.

En tant que vice-président du conseil scientifique de l'Université de Provence, parmi les champs de recherche couverts, la psychologie en est un qui l'est particulièrement sous divers aspects. Depuis les neurosciences jusqu'à la psychologie clinique, mais aussi, et c'est ce qui vous réunit aujourd'hui, la psychologie sociale. Et c'est là un des pans de cette recherche que nous, en Provence au travers du conseil scientifique et du conseil d'administration, avons toujours souhaité soutenir et ce n'est plus que jamais d'actualité.

Tout particulièrement dans cette année qui a vu les mouvements que vous savez tous, avec "sauvons la recherche" et sa traduction récente avec les assises de Grenoble. Je crois qu'on livre là deux illustrations. La première est que la valorisation qui est effectivement un des termes essentiels de toutes activités de recherche comprend aussi le volet social. Et que la valorisation n'est pas seulement économique mais elle est également sociale, éventuellement culturelle bien sûr, et que l'on a là, aujourd'hui, dans les travaux que vous allez développer, un des exemples particulièrement important de cette valorisation sociale, qui est largement aussi important que les autres. Donc c'est le premier aspect.

L'autre était souligné, c'est précisément qu'on a une interaction complète entre la démarche de recherche, telle que nous la développons tous, et sa mise en œuvre et les rapports avec les acteurs avec lesquels cette mise en œuvre se fait.

Je crois qu'aujourd'hui, on aura certainement un très bel exemple, puisque c'est vrai les enjeux sont très importants, Madame la Présidente l'a rappelé, les connaissances progressent de plus en plus, sur tous les niveaux, physique, chimie... mais qu'il faut encore faire adhérer les populations au projet. Aussi bien construit soit-il, sans cette adhésion, il ne sert pas à grand chose. Et les réflexions que vous allez développer vont permettre certainement d'avancer sur cette voie, et c'est là un enjeu qui me paraît tout aussi essentiel. Vous allez donc illustrer le rôle fondamental des SHS, sciences humaines et sociales, dans notre vie quotidienne, dans notre vie citoyenne, et je ne peux effectivement que m'en réjouir à tous les niveaux, mais je suis aussi moi-même quelqu'un des SHS.

Sans vous faire perdre plus de temps, je voudrais vous exprimer toute ma satisfaction et ma joie de me retrouver ici et vous souhaiter bien sûr les meilleurs des travaux, mais je ne saurais en douter. Je vous remercie.

L'environnement dans les journaux télévisés français

Suzanne DE CHEVEIGNE :

CNRS – Laboratoire Communication et Politique

RESUME D'INTERVENTION

L'Environnement - tout comme la Nature – est une notion qui s'élabore socialement et culturellement. Elle puise ses sources dans l'écologie, science des grands équilibres naturels, mais concerne aussi de la gestion quotidienne de notre cadre physique, s'appuyant toujours sur un dualisme Nature / Culture propre aux sociétés occidentales. Or, au sein de ces sociétés, les discours médiatiques participent aux processus d'échange qui permettent de telles élaborations de sens. La circulation d'information, le débat d'idées, la confrontation de points de vue dans les médias sont l'occasion d'un travail collectif autour des problèmes publics. Pour comprendre ces processus, nous avons, en 1994, examiné la manière dont, en France, un genre médiatique paradigmatique, le journal télévisé, abordait ce thème¹. Aujourd'hui, dix ans après, nous renouvelons l'enquête.

Pour cerner le discours des journaux télévisés français sur l'environnement, nous avons constitué un corpus avec les éditions de début de soirée de TF1 (20 H), France 2 (20 H), France 3 (l'édition nationale à 19H30 heures) et Arte (le "8 1/2" d'alors, à 20H30), enregistrées durant un mois entre le 7 novembre et le 7 décembre 1994. Après avoir sélectionné tous les items qui abordaient le cadre physique de l'Homme - catastrophes naturelles, pollutions, politique environnementale, etc. – nous en avons réalisé une transcription intégrale, illustrée de copies d'écran, procédant d'abord à une analyse quantitative (des types de sujets, des interviews, des origines des nouvelles, etc.), dont quelques résultats sont présentés, puis à un travail qualitatif comparatif sur les stratégies discursives des différentes chaînes.

Les premiers comptages permettaient déjà de constater des différences entre chaînes : pendant la période étudiée, TF1 - et France 3, au prorata d'un journal plus court - avaient accordé deux fois plus de place à l'environnement que France 2.

¹ Recherche publiée dans S. de Cheveigné, *L'environnement dans les journaux télévisés : Médiateurs et visions du monde*, Paris, CNRS Editions, 2000.

L'environnement apparaissait ainsi comme un thème de proximité qui trouve sa place sur une chaîne populaire, comme sur une chaîne régionale. Une catégorisation des thèmes permettait ensuite de distinguer deux profils bien différents : celui de TF1 et France 2 d'un côté, où les événements naturels (phénomènes météorologiques, sujets animaliers, etc.) prédominaient nettement, celui de France 3 et Arte de l'autre, où davantage de place était accordée aux problèmes généraux de politique environnementale. Les quatre chaînes avaient donné approximativement la même place à l'actualité concernant la pollution.

Pour examiner ensuite les stratégies discursives adoptées par les différentes chaînes, nous avons retenu et analysé en détail cinq nouvelles. Deux grandes distinctions étaient alors apparues dans les discours. La première concernait la mise en scène de l'activité de médiation, ou, en termes linguistiques, la construction de l'énonciateur. Cette figure discursive esquissée dans le texte, tant oral que visuel, pouvait prendre deux formes canoniques : celle d'un médiateur fort, très présent, ou bien celle d'un médiateur que nous avons appelé "effacé".

Le médiateur fort se situe comme un écran entre le téléspectateur et le monde : l'information passe par son intermédiaire. C'était la figure adoptée par TF1, qui mettait en scène son activité de médiation et en soulignait la difficulté. De plus, le médiateur fort informe, explique et interprète les événements en son nom propre (plutôt que par citation indirecte d'un protagoniste de l'événement). Il peut juger et accuser, parfois violemment, toujours en son nom propre. A l'opposé, le médiateur effacé se construit comme s'il donnait au destinataire une vue directe sur le monde, comme s'il le laissait faire sa propre opinion. Il met moins en scène son travail de médiation, s'effaçant davantage devant l'événement. Le médiateur effacé cite davantage les sources des informations qu'il transmet, au lieu de parler en son nom propre. Ses dénonciations sont bien moins violentes, plus souvent attribuées aux acteurs de l'événement. Enfin, et c'est très caractéristique du médiateur effacé, il marque une certaine distance à ce qu'il rapporte, par une touche d'humour par exemple. Le présentateur Bruno Mazure qui officiait à France 2 en 1994, avec de fréquentes plaisanteries et un ton "décalé", en était l'incarnation.

L'autre différence fondamentale dans les stratégies d'énonciation que l'on pouvait observer entre ces deux chaînes principales portait sur la "vision du monde" qui s'y déployait, vision de cohésion sociale ou vision de rupture des liens. Dans toutes les nouvelles analysées, France 2 avait dépeint un corps social réagissant tant bien que mal, face aux aléas de la vie, là où TF1 décrivait surtout le sort d'individus isolés et

impuissants. Comment interpréter ces différences observées entre les discours des deux journaux ? France 2, chaîne de service public, s'adresse, en principe, à un collectif de citoyens. Elle dépeint des services publics, mais aussi de simples citoyens, en train de mettre en œuvre des ressources d'entraide et de secours. Or, ce sont ces mêmes ressources s'appuyant sur un même sens civique qui sont le soubassement de toute action individuelle ou collective en faveur de l'environnement. TF1, chaîne commerciale qui s'adresse à un collectif défini comme un ensemble indifférencié de consommateurs de télévision, a moins mis en scène de telles actions collectives. Il est cependant important de souligner qu'il ne faudrait pas voir là un simple phénomène d'influence médiatique : chaque chaîne est aussi le reflet des attentes et des points de vue de ses spectateurs. Mais cette étude met en évidence la nécessité d'une analyse fine des discours médiatiques – préalable à toute réflexion sur leur rôle social dans la gestion de l'environnement.

Cette enquête, réalisée en 1994 avec le soutien du Ministère de l'Environnement d'alors, est actuellement reprise et sera suivie d'une enquête sur la réception des journaux télévisé, grâce à un financement de l'ADEME (Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie), en 2004 et 2005. Nous pourrions mesurer ainsi à la fois l'évolution du thème – le développement durable et le changement climatique occupent sans doute une place importante aujourd'hui alors que ni l'un ni l'autre n'ont été mentionnés dans le corpus de 1994 – mais aussi celle des journaux télévisé – la multiplication de l'offre de chaînes ou la part croissante laissée au divertissement dans les grilles ont pu modifier les discours d'information. Surtout, nous pourrions étudier leur réception, afin de mieux comprendre les liens entre discours sociaux et pratiques individuelles ou sociale, en d'autres termes afin de cerner mieux encore la place des médias dans l'élaboration collective de notre Environnement.

10h50/11h20

De la promotion des comportements écologiques au développement de l'écocitoyen : la perspective de la théorie de l'autodétermination

Luc G. PELLETIER :

Université D'Ottawa – Ecole de Psychologie

RESUME D'INTERVENTION

La sensibilité des citoyens aux problèmes environnementaux s'est accrue de façon considérable au cours des dernières années suite à une grande diffusion de l'information sur l'état actuel de l'environnement et les dangers qui nous guettent si la situation n'est pas rectifiée. Jusqu'à maintenant les organismes gouvernementaux, les groupes écologiques et les scientifiques ont proposé de relever ce défi en visant à la fois l'élimination de comportements dommageables pour l'environnement et en faisant la promotion de comportements écologiques durables. La plupart des stratégies proposées pour atteindre ces objectifs ont favorisé l'utilisation de facteurs externes contraignants (généralement introduits sous formes de nouvelles lois ou la modification de lois existantes) et ont fait ressortir les risques pour la santé associés à une détérioration des conditions de l'environnement.

Au cours des 15 dernières années j'ai développé un programme de recherche qui avait pour but d'examiner l'impact que pouvait avoir ces stratégies sur un continuum de motivation des citoyens pour les comportements écologiques. Ces travaux basés sur la théorie de l'autodétermination (TAD ; Deci & Ryan, 1985, 2000, 2002) incluent le développement d'un instrument de mesure des différentes formes de motivation proposées par la TAD, soit la motivation intrinsèque, la motivation extrinsèque (ME) par régulation intégrée, la ME par régulation identifiée, la ME par régulation introjectée, la ME par régulation externe et l'amotivation. Selon la TAD, les différents types de motivation définis ci-dessus peuvent être placés sur un continuum en fonction de leur degré d'autodétermination. La MI représente le plus haut niveau d'autodétermination parce qu'elle sous-tend les comportements initiés librement. L'amotivation représente la forme de motivation la moins autodéterminée parce qu'elle implique une absence de contrôle personnel. Les différents types de ME, soit la régularisation externe, introjectée,

identifiée et intégrée, représentent des types de motivation progressivement plus autodéterminés et se situent entre ces deux pôles opposés. Parce qu'un plus haut niveau d'autodétermination est associé à un meilleur fonctionnement sur le plan psychologique, il est postulé que plus un individu est motivé de façon autodéterminée, plus il devrait manifester et maintenir des comportements écologiques. Il est aussi postulé qu'un plus haut niveau de motivation autodéterminée devrait mener à une intégration des comportements écologiques dans un style de vie et au choix de comportements écologiques même si ces comportements sont difficiles ou encore s'ils entrent en conflit avec d'autres comportements (non écologiques) qui offrent des avantages sur le plan financier. Nos travaux supportent ces hypothèses (Pelletier, 2002). Entre autre, il nous a été possible d'observer que

1. le maintien et l'efficacité des comportements écologiques dépendent du niveau de motivation autodéterminée et de l'intégration des comportements au sein de la personne;
2. les individus autodéterminés ont tendance à manifester plusieurs comportements écologiques différents tandis que les individus non autodéterminés ont tendance à se limiter qu'aux comportements qui font l'objet de motifs incitatifs ;
3. le niveau de motivation autodéterminée est un facteur important qui favorise la manifestation des comportements écologiques difficiles et des comportements qui demandent plus d'efforts ;
4. les individus motivés de façon autodéterminée optaient pour des comportements écologiques lorsqu'ils faisaient face à des dilemmes impliquant un choix entre un comportement écologique et un comportement non écologique qui offrait des avantages sur le plan financier ;
5. la facilitation des comportements écologiques ne favorise pas l'intériorisation de la régulation des comportements écologiques au sein de la personne, mais plutôt une motivation extrinsèque non-autodéterminée qui est elle associée à lorsque les facteurs qui facilitent le comportement ne sont pas présents.

Nous avons aussi examiné les conditions qui favorisent le développement d'une motivation autodéterminée par opposition à une motivation non-autodéterminée vis-à-vis des comportements écologiques. Nos travaux mènent aux conclusions suivantes :

1. les stratégies qui visent l'utilisation de moyens contraignants pour inciter les gens à adopter des comportements écologiques, sont associées à un faible maintien des comportements écologiques lorsque les formes de contrôle ne sont pas maintenues. Les stratégies contraignantes ont aussi pour effet de favoriser une motivation non-autodéterminée et elles ne favorisaient pas une intégration des comportements écologiques au sein de la personne ;
2. l'efficacité des stratégies qui font ressortir les risques pour la santé associés à une détérioration des conditions de l'environnement dépend des individus qui communiquent l'information et de la façon que l'information est communiquée. Les scientifiques, les membres d'organisations écologiques et les gens que nous côtoyons quotidiennement (par opposition aux politiciens ou les représentants d'entreprises) représentent les principales sources d'influence positive sur la motivation autodéterminée. Lorsque ces individus supportent notre autonomie et qu'ils facilitent le développement d'un sentiment de compétence pour les comportements écologiques, ils favorisent le développement d'une motivation autodéterminée ;
3. les politiques gouvernementales favorisent des formes de motivation extrinsèque non autodéterminée (i.e.; une régulation externe ou introjectée) parce qu'elles mettent l'accent sur des motifs économiques pour inciter les gens à agir ou parce qu'elles font ressortir des motifs qui sont incohérents et conflictuels (p. ex, l'importance de l'économie et de l'emploi versus le bien-être de l'environnement ; l'importance de maintenir une croissance de la population pour favoriser l'économie versus la disponibilité des ressources dans un contexte de surpopulation).

En conclusion, je discuterai de la diffusion accrue de l'information sur la détérioration des conditions de l'environnement, d'une part et les objectifs poursuivis par les politiques gouvernementales, d'autre part, comme sources importantes d'influence sur la motivation des citoyens. Lorsqu'elles sont analysées individuellement, elles peuvent favoriser une motivation allant du simple conformisme aux pressions externes ou une motivation intégrée au style de vie des citoyens. Lorsqu'elles sont analysées de façon simultanée, elles peuvent représenter une source d'influence plus complexe sur la motivation des individus. Dans ce cas, les deux sources d'influence peuvent créer des conflits au sein de la personne, entre les individus ou encore entre les groupes d'individus, car elles ne présentent pas nécessairement des raisons cohérentes pour inciter les citoyens à adopter des comportements écologiques. La nature et l'importance

de ces conflits pourraient bien représenter des facteurs plus importants encore du niveau d'intégration des comportements écologiques au sein du style de vie des citoyens.

Questions à M. Luc G. PELLETIER

Suzanne de CHEVEIGNÉ : Puis-je vous poser une question de sociologue ?

On se pose toujours la question de la part du collectif et de la part de l'individuel. Est-ce que vous voyez quelque chose qui dépendrait de ce que l'on pourrait appeler une "classe sociale" de l'individu ou du niveau d'éducation, dans vos résultats ? Au fond, y a-t-il des facteurs sociaux qui peuvent positionner des individus différemment par rapport à vos critères ?

Je crois que oui. Chez nous, les jeunes qui sont beaucoup moins éduqués ont tendance, effectivement, à beaucoup moins être axés sur le plan écologique. Pourquoi ? Parce qu'ils comprennent moins bien l'importance de cette situation, et plusieurs des comportements, surtout les comportements qui sont plus difficiles, qui demandent une bonne forme de motivation et une bonne compréhension de la situation. Effectivement, ça peut avoir un rôle à jouer. Mais, si je peux me permettre d'ajouter un peu d'information, est-ce que le fait de rendre les comportements plus faciles pour ces jeunes va changer quelque chose ? Pas nécessairement. Le fait de rendre les comportements plus faciles va faire en sorte que l'individu va se limiter à ces comportements. Éventuellement, ça peut être acceptable malgré tout. C'est mieux que rien. Mais si le vrai changement, surtout pour ces gens-là et de les inciter à adopter d'autres comportements, éventuellement, il faut prendre les moyens d'éduquer ces gens-là.

Patricia STAREK – Adjointe au maire à l'environnement à Forcalquier : Apprendre les gestes fondamentaux dès l'enfance, on a remarqué qu'effectivement, ça a porté ses fruits et que les enfants avaient des réactions très justes, et une assimilation de la motivation très rapidement, mais seulement quand ils sortent dehors, ils ont un exemple qui est totalement contradictoire avec ce qu'on leur a enseigné. Donc je trouve que c'est difficile aujourd'hui d'enseigner quelque chose, que ça soit à l'école ou dans des centres de loisirs, et d'avoir une société qui montre complètement l'inverse de ce que l'on vient de leur enseigner. Les enfants et les jeunes ne sont pas dupes, et ont un peu de mal, je trouve que la motivation est encore 10 fois plus à cultiver parce qu'il y a ce double discours, cette double pensée qui se distille dans les esprits de ce fait. Comment peut-on pallier à ça ? Vous parlez de cohérence, mais là, la cohérence n'y est pas entre l'enseignement et ce qui se fait.

Vous avez raison. Ça représente pour nous, le type de comportement le plus difficile, c'est à dire les zones de conflits entre "ce que je crois que je devrais faire "et "ce que les gens autour de moi font". Et seulement les gens qui sont honnêtement les plus motivés peuvent changer ou tenter de résister à cette influence. La conclusion de notre recherche avec de jeunes enfants, nous a amené à croire que, effectivement, ils représentaient la source la plus importante ou la source future la plus importante pour changer la situation. Non seulement, ils apprennent des choses nouvelles, mais c'est constamment les futurs chefs d'entreprise, ce sont les futurs dirigeants, ce sont des individus qui vont avoir une influence sur d'autres personnes qui vont être leurs enfants à eux. Et je crois que, bien que d'apparence, au début, ces gens là ne soient pas très actifs ou très sensibilisés ou qu'ils sont moins bien équipés pour faire face à des conflits comme ceux qu'ils vont rencontrer à l'extérieur de l'école, je crois malgré tout qu'ils sont supérieurs à nous. Ils vont avoir été éduqués très jeunes. Vous avez des conditions d'environnement où ils disent ce qu'ils peuvent faire. Ils vont avoir appris très jeunes aussi qu'il y a une multitude de comportement qu'ils peuvent manifester. Nous, nous apprenons ces comportements seulement à l'âge adulte. Il y a plus de chance que ces jeunes étendent ces comportements à leur style de vie et qu'ils fassent une expérience à très long terme. Fin de lecture le 3 janvier

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable : Toujours à propos des enfants. Avez-vous fait une étude sur le comportement des enfants : l'éducation qui a été donnée à l'école et perdue après au niveau du collège ou du lycée, et finalement, on s'aperçoit que les enfants qui ont eu une éducation à l'environnement, à l'économie de geste par exemple, ça ne perdure pas. Est ce que vous avez un peu des statistiques à nous donner ou en tout cas, une réponse ?

Malheureusement, non. Nous avons uniquement des informations qui concernent des jeunes du niveau secondaire chez nous, qui correspond, je crois, je ne suis pas très familiarisé avec le système français, mais des jeunes d'environ une douzaine d'années, 12 à 15 ans. C'est une mesure qui date d'il y a deux ans, et ça voudrait dire, devoir suivre ces jeunes encore quelques années pour vérifier effectivement ce comportement. Quelque chose que nous n'avons pas fait encore.

Cécile REGNIER – Responsable du service éducation à l'environnement de la Ville de Marseille : Ça fait pas mal d'année que le public scolaire, les enfants, sont les premiers concernés, qu'il y a eu beaucoup de choses faites vers eux et qui continuent à se faire. Et de plus en plus, on se dit mais bon les enfants, il faut peut être pas faire que ça, il faut

élargir les publics, il faut s'adresser aux adultes, parce qu'avec les enfants on parie sur l'avenir, on développe des comportements pour demain mais on a quand même un problème urgent et un problème d'aujourd'hui. Comment on fait pour faire changer les choses aujourd'hui ? Alors, on a tendance actuellement, en disant, on va un petit peu ralentir les enfants, développer d'autres publics, notamment les adultes, or ce que vous avez évoqué c'est que, parce qu'on se pose la question sur quelle est vraiment l'efficacité de ce que font et disent les enfants par rapport aux adultes. On leur dit des choses, mais dans leur vie quotidienne avec leurs parents, c'est peut être pas évident. Là vous avez tendance à montrer qu'en premier lieu, c'est les enfants qui ont la plus grande influence sur le comportement global écocitoyen, l'amélioration de ce comportement global. Alors qu'est ce que vous en pensez ? Est-ce qu'on continue à vraiment faire un maximum sur les enfants et puis les adultes tant pis ? Comment vous essayez au Québec de travailler sur les deux tableaux ?

Effectivement, c'est important de travailler sur les deux tableaux. Si j'avais à investir quelques dollars sur l'une des deux stratégies, j'investirais d'avantage sur les enfants. Je crois qu'ils ont plus de chance d'influencer les adultes, que la plupart des médias, des journaux ou, peu importe les sources de communication. Les enfants ont plus de chance d'influencer les adultes que n'importe quelle autre chose. Je crois que les enfants aussi incitent les adultes à penser différemment vis-à-vis de l'environnement. Pour d'autres raisons. Nous déployons des recherches sur lesquelles nous travaillons actuellement, pour essayer de comprendre quel est l'impact de la surpopulation sur les choix des individus vis-à-vis de l'idée d'avoir des enfants et est-ce que ça change quelque chose par rapport à l'implication par rapport à l'environnement. De façon simple, est ce que le fait d'avoir des enfants change quelque chose vis-à-vis de votre implication vis-à-vis de l'environnement ? Oui, ça change quelque chose. Les parents qui décident d'avoir des enfants aujourd'hui ont tendance à se poser beaucoup plus de questions par rapport au type de monde que ces jeunes vont hériter dans quelques années. Déjà, dès le départ, la décision d'avoir des enfants change souvent les choses chez les individus. Si on est capable d'inciter maintenant les enfants à ramener un peu plus d'information à la maison, les parents vont écouter d'avantage et vont changer aussi leur comportement. Ce qui est intéressant, c'est qu'on a tendance à sous estimer l'impact que les enfants peuvent avoir sur les parents, parce que notre modèle de pensée est très axé sur l'influence que les parents ont sur les enfants. Les adultes n'indiqueront pas toujours qu'ils ont appris quelque chose de leurs enfants. Mais l'évidence scientifique va dans une direction complètement différente. Elle indique clairement que les parents peuvent apprendre des choses provenant de leurs enfants.

Un homme anonyme : Est-ce que le volet éducation à l'environnement est intégré dans le milieu scolaire au Québec ou est-ce que c'est une chose qui n'existe pas ?

C'est intégré au niveau scolaire. Il y a certaines écoles au Québec ou commissions scolaires, ou conseils scolaires, qui ont intégré la notion d'environnement au curriculum scolaire. Ce que ça signifie c'est que, par exemple, dans un cours de mathématiques, les exercices qui sont utilisés en classe, plutôt que de parler d'événement, si 2 trains partent de 2 régions différentes à quelle heure vont-ils se rencontrer ? On parle à ce moment-là, de situations qui sont décalées. Lorsqu'on a des exercices de français à effectuer ou des textes à créer, les thèmes qui sont utilisés sont des thèmes qui touchent l'environnement. Je crois que dans quelques minutes, on va avoir un collègue qui va parler d'engagement, sur une façon de créer l'engagement chez l'individu. Juste le fait de lui demander d'écrire quelque chose sur l'environnement, ça incite qu'il doit réfléchir, doit générer des idées et ça incite l'individu à devenir beaucoup plus engagé à ce moment là vis-à-vis de l'environnement. Il y a aussi des programmes de recyclage à l'école même où les jeunes sont éduqués sur la façon de recycler, et qu'est ce que l'on fait avec les programmes de recyclage comme tels ou les produits qui sont recueillis. Il y a une multitude d'activités qui sont intégrées à l'école, ça change beaucoup de chose parce que les jeunes ne vont pas juste comprendre ce que c'est prendre soin de l'environnement, ils apprennent aussi à l'école comment le faire. Ce qui fait en sorte que les jeunes retournent à la maison et ils ont des comportements très clairs en fait lorsque vient le temps par exemple de recycler à la maison ou d'éduquer leurs parents à ce sujet là.

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable : Si j'ai bien compris, chez vous au Canada l'éducation sur l'environnement est intégrée au programme ?

Pas partout, mais dans plusieurs écoles oui.

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable : Alors que chez nous c'est la première année où au lycée c'est intégré au programme. Je ne sais pas si ça l'est pour les primaires. Jusqu'à présent ce sont les associations extérieures qui font souvent l'éducation à l'environnement au sein des écoles. Voilà qui peut expliquer la différence de l'impact entre ce qui se passe au Canada et en France.

11h30/12h00

Psychologie de l'engagement et écocitoyenneté : deux expériences pilotes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Robert-Vincent JOULE

Directeur du laboratoire de psychologie sociale – Université de Provence

Aller voter, respecter le code de la route, donner son sang, maîtriser l'énergie, mais aussi, secourir une personne en danger dans le métro, appartiennent à la catégorie des comportements "citoyens" les plus valorisés. On entend dire, tous les jours ou presque, que leurs promotions passent par un changement des mentalités et qu'il faut donc, avant tout, mieux informer, mieux convaincre, bref faire oeuvre de pédagogie. Soit. Il est vrai qu'une certaine conception de l'homme nous amène à considérer qu'il suffit de modifier les idées d'autrui pour le voir adopter de lui-même les comportements citoyens attendus. Aussi, table-t-on volontiers, à la radio, à la télévision, mais aussi à l'école, en famille ou ailleurs sur les vertus de l'information et de la persuasion pour inciter enfants ou adultes, à adopter les idées requises par le fonctionnement social. Il ne fait guère de doute que, si on y parvient, on parviendra du même coup à obtenir les comportements citoyens recherchés. La plupart des grandes campagnes de communication relèvent d'ailleurs de ce présupposé, les leçons de morale ou d'instruction civique aussi.

Malheureusement, il ne suffit pas d'avoir les « bonnes idées » pour avoir les « bons comportements ». Il ressort d'une très sérieuse étude longitudinale réalisée il y a quelques années aux Etats-Unis que la probabilité d'être fumeur à 17 ans n'est pas plus faible chez des élèves ayant pourtant suivi pas moins de 65 séances de « sensibilisation » entre 8 ans et 17 ans (condition expérimentale) - et donc parfaitement informés des méfaits du tabac - que chez des élèves n'ayant pas suivi ces séances (condition contrôle). Et cette étude n'est qu'une des très nombreuses recherches qui illustrent le décalage qu'il peut y avoir entre nos idées - en l'occurrence nos « bonnes idées » - et nos actes. Evidemment, cela ne signifie pas que qu'informer ne sert à rien ou qu'argumenter ne sert à rien. L'information et l'argumentation servent incontestablement au fil du temps à modifier les savoirs, les idées, les attitudes et même, certainement, à provoquer de réelles prises de conscience. L'information et l'argumentation sont donc nécessaires, nécessaires oui, mais pas suffisantes. Un exemple des plus parlants : on peut être parfaitement convaincu de la nécessité de donner son sang et ne jamais le faire. Nous avons pourtant les « bonnes idées » dans notre tête. Qui

le nierait ? Nous savons que ce don ne représente aucun risque pour notre propre santé. Nous savons surtout qu'il peut sauver des vies. Nous connaissons même, certainement, des personnes, parmi nos amis ou nos proches qui, un jour ou l'autre, ont eu besoin de sang. Rien ne garantit d'ailleurs que nous n'ayons pas nous-même, demain, besoin d'une transfusion sanguine. Alors ? Si nous ne franchissons pas le pas, malgré les nombreuses occasions qui se présentent pourtant régulièrement à nous ce n'est donc pas parce que nos idées nous dictent de ne pas le faire. Bien au contraire. D'ailleurs, nous sentons bien qu'il suffirait de « peu de chose » pour que nous retroussions notre manche en pénétrant dans le véhicule de collecte stationné au coin de la rue, avec en prime, notre don effectué, le sentiment confortable d'avoir accompli une bonne action.

Depuis soixante ans au moins les chercheurs (les psychologues sociaux notamment), ont fait de ce « peu de chose » un passionnant objet d'étude, si bien qu'on dispose aujourd'hui de tout un savoir scientifique sur lequel qui veut favoriser le passage à l'acte citoyen peut s'appuyer. Nous avons proposés de regrouper les très nombreux travaux portant sur un tel objet d'étude dans un grand paradigme de base : la **soumission librement consentie** (cf. JOULE et BEAUVOIS, 1998, 2002). Ce paradigme peut être défini, d'un point de vue pratique, comme l'étude des procédures, ou des techniques, susceptibles d'amener autrui à « franchir le pas » et, partant, à modifier librement ses habitudes.

C'est Kurt LEWIN –sans doute le plus grand psychologue depuis Freud- qui, dans les années 40, allait ouvrir la voie aux travaux sur la soumission librement consentie.

Changer ses habitudes alimentaires

A cette époque, les Etats-Unis sont en guerre et, comme on s'en doute, les denrées courantes se font de plus en plus rares et sont de plus en plus chères. Il faut donc, pour prévenir les risques de malnutrition modifier ses habitudes alimentaires. Il convient notamment de remplacer les pièces nobles de boucherie par les bas morceaux. Or, les ménages américains répugnent à le faire, malgré les campagnes d'information et de sensibilisation auxquelles ils sont alors soumis (messages radiodiffusés, affiches, etc.). C'est donc dans le contexte de la seconde guerre mondiale que Lewin fut amené, à la demande des responsables de la santé publique de son pays, à s'intéresser à la question du changement des pratiques de consommation et, de façon plus générale, à la question du changement comportemental. Comment s'y prendre pour amener les citoyens américains à adapter leurs comportements de consommation à l'économie de guerre ?

La première stratégie testée par Kurt Lewin – il est vrai, une stratégie basée sur l'information et l'argumentation – s'avéra totalement inefficace. Malgré tous ses efforts (démonstration éloquente, arguments pertinents, distribution de recettes ronéotypées, etc.) le conférencier ne pu guère amener que 3% des ménagères l'ayant attentivement écouté à servir chez elles des bas morceaux. Et pourtant, les mesures post-expérimentales effectuées par Lewin montrent, sans la moindre ambiguïté que les ménagères quittèrent la salle de conférence en étant parfaitement convaincues de la valeur diététique et nutritionnelle des abats, en étant parfaitement convaincues qu'il leur fallait désormais en acheter. Rentrées chez elle, les ménagères se comportèrent néanmoins exactement comme si elles n'avaient pas suivi la conférence et donc comme si rien ne s'était passé dans leur tête. Lewin ne resta pas sur cet échec. Une nouvelle stratégie fut mise à l'épreuve. La principale différence tient à peu de chose, ce peu de chose dont nous parlions plus haut : cette fois l'intervenant avait pour consigne d'inciter les ménagères, au terme de la réunion, à prendre publiquement la décision de cuisiner des abats dans les prochains jours. Ainsi, furent-elles invitées à lever la main pour témoigner de leur décision. Ce simple geste (lever la main), fut déterminant puisque 32 % d'entre elles servirent effectivement des bas morceaux. Dix fois plus qu'avec la stratégie précédente !

Comme quoi, si les changements d'idées ne débouchent pas directement sur des changements de comportements, il peut suffire de presque rien, en l'occurrence d'un petit geste (lever la main), pour conduire à des changements comportementaux aussi difficiles à obtenir que ceux qui concernent le registre des habitudes alimentaires familiales.

Lewin expliquera cette différence en avançant que le lien entre idée et comportement n'est pas direct. Il est par conséquent nécessaire de faire intervenir un maillon intermédiaire et ce maillon intermédiaire n'est autre, pour Lewin, que l'acte même de décision. Ayant décidé, nous sommes, en quelque sorte liés à notre décision. C'est ce lien que traduit la notion d'effet de gel chère à Lewin. La décision de se comporter de telle ou telle manière étant prise, elle va en quelque sorte geler l'univers des options possibles et conduire le décideur à rester sur sa décision. C'est la raison pour laquelle les décisions que l'on prend, ou que l'on parvient à nous faire prendre, nous engagent.

Il va sans dire que certaines décisions sont plus difficiles que d'autres à obtenir et doivent donc, de ce fait, faire l'objet d'une préparation. Les techniques qui permettent de préparer les décisions susceptibles de conduire les gens à réaliser librement les

comportements que l'on attend d'eux sont nombreuses. Nous en avons recensé une douzaine dans notre Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens (JOULE et BEAUVOIS, 2002). Nous n'évoquerons toutefois ici que l'une d'entre-elles² : le pied-dans-la-porte. Le principe de cette technique est simple. Il consiste à préparer la décision concernant le comportement recherché par la réalisation préalable d'un comportement beaucoup moins difficile à obtenir (acte préparatoire), bref à obtenir un peu avant de demander davantage.

La technique du pied-dans-la-porte

Dans une des toutes premières recherches visant à éprouver l'efficacité de la technique du pied-dans-la-porte, les chercheurs avaient pour objectif d'inciter des personnes à accepter l'implantation dans leur jardin d'un grand panneau incitant les automobilistes à la prudence (comportement attendu). Cet acte citoyen n'est pas des plus faciles à obtenir. D'ailleurs, en formulant directement cette demande (situation contrôle), ils obtinrent un taux d'acceptation de 17% seulement. En recourant à la technique du pied-dans-la-porte, ils obtinrent un taux d'acceptation de 76 %. Le gain est donc appréciable. Au lieu de formuler d'emblée la requête relative à la pose du panneau, les chercheurs commencèrent par une requête infiniment moins coûteuse : mettre sur le bord de sa fenêtre une petite pancarte de 4 x 5 cm sur le thème de la prudence au volant (acte préparatoire).

A nouveau, si dans une situation les personnes sont plus nombreuses à accepter de réaliser l'acte citoyen recherché que dans une autre ce n'est pas parce que leurs idées sont différentes. Une fois encore, ce qui distingue celles qui acceptent massivement de celles qui refusent tout aussi massivement tient à peu de chose : avoir ou n'avoir pas été amenées par les circonstances à mettre sur sa fenêtre une petite pancarte.

Tout se passe comme si la réalisation d'un petit acte en faveur d'une cause (ici, la sécurité routière) en appelait d'autres, prédisposant ainsi les personnes ayant fait librement un premier pas dans une direction à poursuivre plus avant dans la même direction.

Dans la recherche de pied-dans-la-porte qui vient d'être évoquée, le comportement que l'on attend, fait l'objet d'une demande explicite : « Est-ce que vous accepteriez que

² D'autres seront évoquées par la suite : voir les contributions de Fabien Girandola et de Maya Dufourcq-Brana notamment

l'on mette un panneau dans votre jardin ? » Ce n'est pas le cas dans d'autres recherches, dans lesquelles on se contente de créer les conditions susceptibles d'inciter la personne dont on souhaite obtenir le concours à faire spontanément ce qu'on attend d'elle. C'est ce cas notamment dans une recherche que nous avons réalisée à Aix-en-Provence juste avant le passage du franc à l'euro. Dans une ruelle, plutôt déserte, un passant perd un billet de 50 francs. 20 % seulement des témoins lui signifient sa perte, les autres le laissant s'éloigner avant de ramasser l'argent. Il suffit pourtant d'un acte préparatoire bien choisi pour augmenter la probabilité de voir les témoins se conduire honnêtement. Cette probabilité est de 40% (le double donc) lorsque cet acte préparatoire consiste à rendre préalablement un petit service (donner un renseignement) à un autre passant. Elle est de 70% (plus du triple) lorsque le service demandé est sensiblement plus coûteux (faire une trentaine de mètres afin d'aider quelqu'un à retrouver son chemin). Ici encore, si certains aixois se montrent plus honnêtes que d'autres, ce n'est pas parce que leurs idées ou leurs valeurs sont différentes, mais bien parce qu'ils ont été conduits dans un premier temps à réaliser un certain acte préparatoire, ici : rendre un service plutôt banal. Tout se passe comme si ce premier service permettait à celui qui l'a rendu d'établir un lien entre ce qu'il a fait (en l'occurrence, donner un renseignement ou faire quelques pas pour aider une personne à retrouver son chemin) et ce qu'il est (quelqu'un de serviable et, de façon plus générale, quelqu'un de bien). Et quelqu'un de bien n'alerte-t-il pas un passant qui perd sous ses yeux de l'argent ?

Promouvoir l'écocitoyenneté

Nous évoquerons pour terminer deux recherches-actions visant à promouvoir de nouveaux comportements en matière de maîtrise de l'énergie et de protection de l'environnement. Contrairement aux recherches précédentes qui se déroulaient durant un temps très bref, elles se sont déroulées sur plusieurs mois. Elles relèvent néanmoins du même paradigme : la soumission librement consentie.

A l'échelle d'une école

La première recherche-action a été conduite dans 11 écoles primaires de l'Académie des Alpes-Maritimes. Elle a été mise en oeuvre par le Service Environnement et Energie de la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur, en collaboration avec le Laboratoire de Psychologie Sociale de l'Université de Provence, dans le cadre du projet européen

ALTENER3. Le but était de promouvoir des comportements éco-citoyens chez les élèves de 9-10 ans et chez leurs parents. Elle s'est déroulée durant l'année scolaire 2002-2003. Elle a concerné 700 familles et impliqué 28 enseignants.

Au fil des semaines, les élèves étaient amenés à réaliser plusieurs actes préparatoires. Nous en rappellerons quatre. Il s'agissait d'abord (premier acte préparatoire) d'effectuer une observation à l'école afin de noter « ce qui est bien » et « ce qui l'est moins » en matière d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. Il s'agissait ensuite (deuxième acte préparatoire) d'effectuer une observation à la maison, chaque élève devant noter les habitudes familiales qui pourraient être changées sans que cela soit gênant pour personne⁴. Il s'agissait encore (troisième acte préparatoire) de remplir, avec l'aide de ses parents, afin évidemment de les impliquer aussi, un long questionnaire sur le thème des économies d'énergie à la maison⁵. Il s'agissait enfin (quatrième acte préparatoire) de mettre un magnet en faveur de la protection de l'environnement sur le réfrigérateur familial.

A la fin de l'année scolaire chaque enfant d'abord, chaque famille ensuite étaient invités à s'engager par écrit à modifier une de ses habitudes (éventuellement deux), par exemple pour les enfants : prendre une douche plutôt qu'un bain ; par exemple pour les parents : ne plus prendre la voiture pour les très courts trajets ou éteindre la veille du téléviseur. Ces engagements se concrétisaient par la signature de deux bulletins d'engagement : celui de l'élève que l'enfant signait seul et celui de la famille que l'élève et ses parents devaient signer conjointement. L'année scolaire se terminait aussi par

³ Avec le soutien de l'ADEME, d'EDF et l'appui du Rectorat de Nice et de l'Inspection académique des Alpes Maritimes. Qu'on me permette ici de souligner le rôle déterminant joué par Dominique Flahaut, Brigitte Fournel et Folco Laverdière (Service Environnement et Energie, Région PACA) dans la conception et la réalisation de cette action et de remercier Monsieur Dominique Boucherie, Inspecteur d'Académie, pour sa disponibilité et pour sa confiance.

⁴ Comme on s'en doute, il y avait ensuite une mise en commun (en classe) des observations effectuées par les enfants à l'école et à la maison. Cette mise en commun était notamment l'occasion de travailler sur « la maîtrise du langage et de la langue française ».

⁵ Les questionnaires étaient dépouillés en classe. Le dépouillement était l'occasion de travailler sur l' « organisation et la représentation des données numériques ».

une grande exposition. Cet événement était l'occasion de présenter aux familles les productions (affiches, films, photographies, CD-Rom...) réalisées par les élèves durant l'année scolaire en faveur de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Lors de l'exposition un diplôme, notamment signé par le Président de la Région, l'Inspecteur de l'Académie et l'enseignant était remis aux familles.

Le bilan de cette opération pilote est très encourageant : dans des proportions très élevées (jusqu'à 100% dans certaines classes), élèves et parents d'élèves se sont engagés, par écrit, à réaliser des actes précis susceptibles de se traduire par une baisse de la consommation énergétique. Par ailleurs, la dynamique enclenchée par la démarche a débouché sur des actions comme : le remplacement d'ampoules à incandescence par des ampoules basse consommation dans certaines écoles, la mise en place de tri sélectif pour les papiers de classe dans d'autres écoles. Enfin, les élèves de plusieurs classes ont pris l'initiative d'adresser au maire des courriers pour lui demander, par exemple, de faire installer des minuteries pour l'éclairage des couloirs ou d'améliorer la sécurité des accès piétons à l'école ; autant d'actions qui ont permis aux élèves de faire l'expérience de la citoyenneté et, par delà, de s'approprier les valeurs citoyennes recherchées.

A l'échelle d'une ville

La seconde recherche-action visait à promouvoir l'éco-citoyenneté à l'échelle d'une ville. Elle a été mise en œuvre à la demande du Service Environnement et Energie de la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur⁶. Elle a été réalisée en 2002, dans une ville de moyenne importance des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'un partenariat entre le Laboratoire de Psychologie Sociale de l'Université de Provence et le CERFISE. Sur la base du volontariat un collectif de personnes « relais » a été constitué. Il s'agissait d'élus, de responsables d'institutions locales, d'enseignants, d'animateurs d'associations et de commerçants de la ville concernée. Chaque personne relais avait la responsabilité d'enclencher une action précise en faveur de la protection de l'environnement en impliquant le plus de monde possible, dans le cadre qui était le sien (écoles, centre aéré, maison des Jeunes et de la Culture, clubs sportifs association de locataires et de propriétaires, etc.). Toutes ces actions, qui sont autant d'actes préparatoires, étaient rendues visibles lors d'une journée de créations événementielles, afin que chacun sache et voit ce que les autres avaient fait concrètement. Cette journée, programmée un

⁶ Avec le soutien de l'ADEME, d'EDF, de GDF et des associations Que choisir et CLCV. Qu'on me permette encore de souligner le rôle déterminant joué par Dominique Flahaut (Service Environnement et Energie, Région PACA, Jean-Michel Graillat (ADEME) et Michel Teule (CERFISE) dans la conception de cette seconde expérience-pilote.

dimanche, était l'occasion de diverses manifestations (expositions, débats avec les élus, etc.). Elle était aussi et surtout l'occasion d'obtenir des engagements concrets de la part des habitants qui étaient invités à signer, en famille, un bulletin d'engagement. Parents et enfants choisissaient le ou les engagement(s) qu'ils souhaitaient prendre dans une liste d'une dizaine d'engagements possibles. Tout bulletin d'engagement signé était symbolisé par un soleil qui était immédiatement accroché sur un grand filet tendu sur la place de la mairie. Un simple coup d'œil sur le filet, permettait ainsi à chacun suivre la progression du nombre d'engagements pris tout au long de la journée. Plus de 500 engagements furent ainsi signés durant cette seule journée ! De quoi être optimiste, quand on sait que l'effet d'un engagement, à faire tel ou tel acte précis ayant fait l'objet d'une signature, perdure dans le temps (pour une revue de question on se reportera à : Girandola et Roussiau, 2003).

Pour une collaboration plus étroites pouvoirs publics, chercheurs et professionnels

Prises dans leur ensemble les recherches qui viennent d'être évoquées montrent que les bonnes idées ne sont pas suffisantes pour voir les gens modifier peu ou prou leurs habitudes. Elles montrent aussi qu'il suffit parfois de peu de chose – en l'occurrence d'un ou de quelques actes préparatoires bien choisi(s) - pour les voir « franchir le pas ». C'est la raison pour laquelle nous pensons que les campagnes de communication pourraient gagner en efficacité en négligeant moins les actes préparatoires à obtenir des récepteurs. C'est la raison pour laquelle, également, nous militons depuis plusieurs années déjà en faveur de ce que nous avons appelé la **communication engageante**. Pour nous, en effet, en matière de communication de masse, comme en matière de communication de proximité, la question à se poser, lorsqu'on souhaite aider les gens à **passer des idées aux actes**, ne doit pas se limiter, comme c'est traditionnellement le cas, à « qui dit quoi, à qui, dans quel canal ? » Elle doit plutôt être : « qui dit quoi, à qui, dans quel canal, en lui faisant faire quoi ? » ou, si l'on préfère « en l'invitant à réaliser quel acte préparatoire ? »

De façon plus générale, nous pensons que les actions visant à promouvoir l'écocitoyenneté et, de façon plus générale la citoyenneté – c'est dire l'enjeu- pourraient gagner en efficacité si on voulait bien les inscrire dans un cadre théorique correspondant à l'état actuel du savoir. Une collaboration plus étroite entre les pouvoirs publics, les chercheurs et les professionnels nous semble aujourd'hui nécessaire. Il y a tout à gagner et rien à perdre.

Courte bibliographie

- Girandola, F. & Roussiau, N. (2003). L'engagement comme source de modification à long terme. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 57, 83-101.
- Joule, R.V. & Beauvois, J.L. (2002). Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Joule, R.V. & Beauvois J.L. (1998). La soumission librement consentie. Paris : Presses Universitaires de France.

12h/12h30

Engagement et écocitoyenneté

Fabien GIRANDOLA

Université de Franche-Comté Laboratoire de Psychologie

En matière d'éco-citoyenneté, les chercheurs s'efforcent depuis quelques années de promouvoir des messages susceptibles de déboucher sur des changements d'attitude et de comportement. Toutefois, les résultats obtenus ne satisfont pas toujours les concepteurs de campagnes de sensibilisation. Pour obtenir un changement, on peut tabler sur l'autorité. Elle est incontestablement efficace pour peser sur les comportements, il suffit le plus souvent d'ordonner pour être obéi. Mais l'autorité a ses limites, les comportements obtenus autoritairement ne débouchant pratiquement jamais sur les changements de mentalités. Il est donc hasardeux de tabler sur l'autorité voir même la persuasion lorsque l'on recherche des effets à longs termes ou lorsque l'on souhaite peser efficacement à la fois sur les comportements et sur les idées des gens surtout en matière d'environnement.

C'est la raison pour laquelle nous préférons, pour notre part, tabler sur les stratégies d' "engagement ". Plutôt que de contraindre ou de convaincre, il s'agit d'obtenir des actes *a priori* anodins ayant pour conséquence d'engager, celles ou ceux qui les auront commis, à penser et à se comporter par la suite différemment. C'est la découverte de l'*effet de gel* dans les années quarante qui allait ouvrir la voie aux travaux sur l'engagement. C'est une stratégie d'influence qui ne reposant ni sur les ressorts de la persuasion ni sur les ressorts de l'autorité mais sur l'obtention d'actes librement décidés, d'actes décisionnels notamment.

Les recherches ont montré que lien entre motivation et comportement, et a fortiori entre attitude et comportement, n'est pas direct. Il est donc nécessaire de faire intervenir un maillon intermédiaire et ce maillon intermédiaire n'est autre que l'acte même de décision. La décision de se comporter de telle ou telle manière étant prise, elle va en quelque sorte geler les options possibles et conduire le décideur à rester sur sa décision. C'est donc cette adhésion à la décision prise que traduit la notion d'effet de gel.

La théorie de l'engagement

L'obtention d'une décision ou d'un comportement passe par la réalisation d'un ou de plusieurs comportements préalables plus faciles à obtenir. Lorsqu'ils sont obtenus, ces comportements débouchent sur de nouvelles idées et attitudes sans qu'il ait été nécessaire de recourir à l'argumentation persuasive. Pour Joule et Beauvois (1998), ce sont les caractéristiques objectives de la situation qui engagent ou pas l'individu dans ses actes et qui favorisent ou pas l'établissement d'un lien entre l'individu et ses actes. La définition de l'engagement prend en compte l'effet de la situation sur l'engagement : *«l'engagement correspond, dans une situation donnée, aux conditions dans lesquelles la réalisation d'un acte ne peut être imputable qu'à celui qui l'a réalisé».*

Les caractéristiques d'une situation modifient le comportement et l'engagement d'un individu. Plusieurs facteurs favorisant l'engagement sont identifiés :

- Le contexte de liberté : un acte réalisé dans un contexte de liberté est plus engageant qu'un acte réalisé sous la contrainte
- Le caractère public : un acte réalisé publiquement est plus engageant qu'un acte dont l'anonymat est garanti
- Le caractère explicite : un acte manifeste est plus engageant qu'un acte ambigu
- L'irrévocabilité de l'acte : un acte sur lequel on ne peut revenir est plus engageant que lorsque l'on peut changer d'avis
- La répétition : un acte que l'on répète est plus engageant qu'un acte qu'on ne réalise qu'une fois
- Les conséquences de l'acte : un acte est d'autant plus engageant qu'il est lourd de conséquences
- Le coût de l'acte : un acte est d'autant plus engageant qu'il est coûteux (en argent, en temps, en énergie...)

Les raisons internes de l'acte : un acte est plus engageant quand il peut être imputé à des raisons internes c'est-à-dire une attribution de valeurs personnelles ou une attribution de traits de personnalité. Un acte n'est pas engageant lorsqu'il est

imputé à des raisons externes c'est-à-dire des promesses de récompenses ou des menaces de punition.

En somme, on peut produire de l'engagement en amenant quelqu'un à réaliser, dans un contexte de liberté, un acte visible et de quelque importance, en se gardant de lui fournir des justifications d'ordre externe pour qu'elles ne puissent pas être "traitées" comme des facteurs causaux de la conduite. De plus, on peut favoriser l'établissement d'un lien entre la personne et les actes socialement utiles dont nous avons pu être le témoin, ou l'instigateur, en utilisant des phrases comme : cela ne m'étonne pas de toi" ou "c'est un plaisir de fréquenter des gens aussi serviables que toi" ou "j'ai l'impression que c'est dans ta nature de respecter l'environnement". " On se cantonne ici à sanctionner positivement le producteur, enfant ou adulte, le but étant de favoriser la *naturalisation* du trait le plus en rapport avec la production du comportement désirable. A ce stade, ce qui compte, c'est l'*internalisation* et l'*intériorisation* des valeurs et des utilités sociales, par exemple, en matière de protection de l'environnement.

Le paradigme de la soumission librement consentie étudie précisément les effets de l'engagement. L'expression "soumission librement consentie" traduit le paradoxe dans lequel se situent les sujets : ils ont à se soumettre, c'est-à-dire à réaliser pour autrui un comportement qu'ils n'auraient pas réalisé spontanément, et à se soumettre dans un contexte de liberté. Travailler en situation de soumission librement consentie revient alors à s'intéresser à deux types d'effets :

1- Les effets comportementaux c'est-à-dire les nouveaux comportements que l'individu peut émettre après avoir réalisé ceux qu'on lui a demandés ;

2- Les effets cognitifs : les nouvelles croyances, attitudes que ces comportements sont susceptibles de produire.

Selon Katzev et Wang (1994), deux chercheurs sur l'engagement comportemental, l'engagement est une technique efficace pour obtenir des changements comportementaux sur le long terme. Pour ces auteurs, l'engagement produit les effets les plus forts :

1) lorsque le comportement est clairement spécifié, facile à réaliser, non problématique ;

2) lorsqu'il est à la fois verbal et écrit ;

3) lorsque sa réalisation intervient dans un contexte de liberté.

Selon eux, une technique efficace d'engagement sur le long terme est la signature publique. C'est surtout cette forme d'engagement qui amène, en l'état actuel des recherches, les modifications comportementales les plus importantes. En effet, la signature est un acte public, irrévocable, important et parfois très coûteux pour l'individu. Bref, la signature engage. Le caractère public est un mode d'opérationnalisation de l'engagement très souvent utilisé. D'une manière générale, la dimension publique d'une décision influence les réactions des sujets, notamment lors de la remise en cause de cette décision.

L'engagement public présente la particularité d'instaurer, le plus souvent, d'importantes rationalisations prenant la forme d'un changement d'attitude ou une résistance au changement.

Nous allons présenter maintenant huit expérimentations parmi les plus célèbres sur les modifications comportementales à long terme. Dans toutes ces expérimentations, les individus sont engagés.

Expérience 1

La première expérimentation compare deux conditions d'engagement entre elles à une condition sans engagement. Pardini et Katzev comparaient une condition d'engagement verbal à recycler des journaux pendant deux semaines à une condition d'engagement avec signature. Les résultats obtenus montrent que les sujets engagés, soit verbalement, soit par écrit recyclent significativement plus que ceux du groupe contrôle ayant assisté à une séance d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement. Une fois l'expérimentation achevée, c'est-à-dire deux semaines après son début, les individus n'étaient plus tenus de recycler. Les résultats montrent néanmoins que ceux engagés par signature respectent davantage leur engagement que ceux engagés verbalement ou ceux ayant suivi une séance d'information et de sensibilisation. Cette expérimentation montre la supériorité de l'engagement sur les techniques traditionnelles d'information, de sensibilisation ou de persuasion.

Expérience 2

Dans la seconde expérimentation, Wang et Katzev (1990) ont engagé différemment. Ces auteurs ont conduit les sujets à s'engager au nom de leur groupe

d'appartenance. Une première expérience, d'une durée de 11 semaines, se déroulait dans une maison de retraite à Portland aux Etats-Unis.

- La phase 1 consistait à observer : lors de cette première phase, on mesurait chez les retraités, 3 semaines durant, leur fréquence de recyclage du papier (journaux, magazines, etc.).

- La Phase 2 d'engagement consistait à engager les retraités dans le comportement de recyclage. Pour ce faire, les expérimentateurs réunissaient les retraités pour une courte discussion en groupe. Ils étaient ensuite invités à signer chacun, mais au nom du groupe, un formulaire d'engagement au recyclage pour une durée de 4 semaines.

- Lors de la troisième phase, ils recevaient une lettre les informant de la fin de l'opération de recyclage. On leur laissait la possibilité de poursuivre le recyclage encore pendant 4 semaines.

Tableau 1. Recyclage moyen (en kgs) de papier pour chaque retraité

Première Phase	Deuxième Phase	Troisième Phase
Observation (4 semaines)	Engagement pour 4 semaines	Suivi (après les 4 semaines d'engagement)
3,3 kilogs	4,88 kilogs	4,79 kilogs

On constate que :

- Le recyclage des papiers passe de 3,3 kgs en moyenne par retraités pendant la phase d'observation à 4,88 kgs pendant la phase d'engagement soit une augmentation significative de 47%.

- Les retraités poursuivent le recyclage après l'annonce de la fin de leur engagement : 4,79 kgs de papier en moyenne par retraités sont relevés pendant les 4 dernières semaines.

Cette expérience montre que des sujets engagés dans leur comportement de recyclage pérennise ce comportement même si on leur fait part, explicitement, que la phase d'engagement est terminée.

Expérience 3

Werner et ses collaborateurs (1995) ont réalisé une étude sur le recyclage d'une durée de 4 mois en comparant plusieurs stratégies d'engagement mêlées à la sensibilisation par la persuasion. Cette expérimentation a pour originalité de mesurer, à la fois, le comportement des individus envers le recyclage et leur attitude envers le recyclage. Une condition contrôle et 3 conditions expérimentales étaient utilisées.

1 - Dans la condition contrôle (n = 126), les habitants recevaient un dépliant contenant de l'information sur le recyclage.

2- Dans la condition «*information et appel téléphonique*» (n = 78), les habitants recevaient un dépliant et étaient relancés par téléphone.

3- Dans la condition "*information, appel téléphonique et interaction face à face*" (n = 52), les habitants recevaient le dépliant, un appel téléphonique et s'entretenait chez eux avec un employé de l'usine de recyclage sur l'utilité de ce programme.

4- Dans la condition "*information, appel téléphonique, interaction de face à face et signature publique*" (n = 53), les habitants signaient librement, en plus, une liste consignant les noms des personnes intéressés par le programme de recyclage.

Tableau 2. Pourcentage d'individus ayant recyclé au moins une fois

Condition contrôle	Condition 1	Condition 2	Condition 3
Brochure seule	Brochure + appel	Brochure + appel + face-à-face	Brochure + appel + face-à-face + signature
31 %	39%	40%	55%

Conformément aux attentes, les résultats obtenus montrent que les sujets ayant signé (condition 3) sont significativement plus nombreux à avoir recyclé au moins une fois (55%) que ceux ayant reçu seulement le dépliant (31%, condition contrôle) ou un appel téléphonique (39%, condition 1). Enfin, Werner et ses collaborateurs (1995) avaient pris soin de faire passer un questionnaire d'attitude avant et après le programme

de recyclage. Les résultats obtenus montrent que les attitudes des habitants, mesurées après la fin du programme, sont plus favorables envers le recyclage qu'avant le programme. On le voit, seule la signature produit un effet sur les comportements et les attitudes des individus. Tout porte donc à croire que la signature, comme acte engageant, est un puissant facteur d'engagement.

Expérience 4

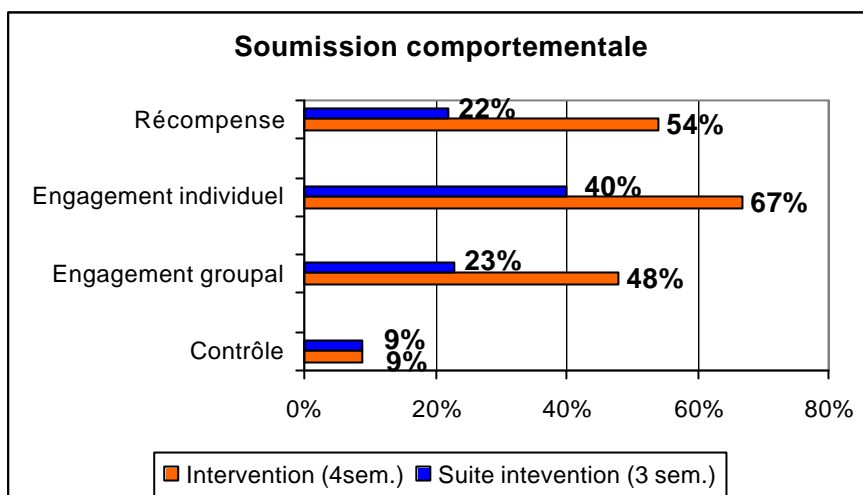
Cette quatrième expérience illustrera, cette fois, les effets d'un engagement en groupe comparativement aux effets d'un engagement individuel. Wang et Katzev (1990) ont réalisé une recherche sur le recyclage du papier chez des étudiants, dans un internat.

L'expérience se déroulait sur 9 semaines (4 semaines d'interventions, 2 semaines de vacances, 3 semaines d'observations). Le papier recyclé était relevé et pesé par les expérimentateurs chaque semaine.

- Dans la condition contrôle, on contactait individuellement les étudiants en leur donnant un dépliant détaillé sur le programme de recyclage ;
- Dans la condition engagement collectif, l'expérimentateur parlait aux étudiants du projet de recyclage. Chaque étudiant signait un formulaire d'engagement libellé au nom du groupe, pour recycler et pour une durée de 4 semaines ;
- Dans la condition engagement individuel, chaque étudiant était informé du projet. On demandait à chacun de signer un formulaire d'engagement individuel.
- Dans la condition récompense, les étudiants étaient contactés individuellement. Une brochure les informait sur la marche à suivre pour recevoir des coupons leur permettant d'obtenir des réductions dans sept magasins de la ville la plus proche en échange du recyclage des papiers.

Wang et Katzev (1990) s'attendaient à observer les meilleurs résultats dans les conditions d'engagement (par signature) comparativement aux conditions contrôle et récompense. A la fin de la quatrième semaine, tous les étudiants étaient informés par lettre de la dernière levée de papier. Les étudiants partaient ensuite en vacances deux semaines. A leur retour, ils recevaient une lettre les informant que le recyclage se poursuivait pendant 3 semaines même si leur engagement ou la distribution de coupons était achevée.

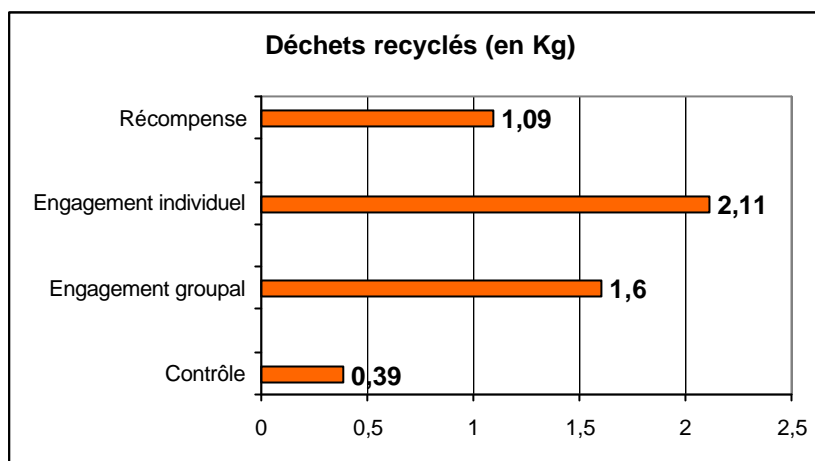
Tableau 3. Pourcentage d'individus ayant recyclé



Durant la première phase d'observation, ici en orange sur le graphique, ce sont les étudiants placés dans la condition engagement individuel qui recyclent le plus, suivis de ceux placés dans la condition récompense, eux-mêmes suivis de ceux placés dans la condition engagement collectif, puis ceux de la condition contrôle (9%). Les trois conditions expérimentales diffèrent significativement du contrôle. Durant la seconde phase d'observation de trois semaines consécutives aux vacances, ici en bleue sur le graphique, les sujets expérimentaux continuent à recycler entre 2 et 4 fois plus que les sujets contrôle.

Ceux engagés individuellement recyclent le plus. En effet, la condition engagement individuel (40% de participation au recyclage) diffère significativement de la condition contrôle (9% de participation au recyclage).

Tableau 4. Déchets recyclés moyen pour chaque condition expérimentale



Sur la variable dépendante mesurant le poids de papier recyclé, le groupe engagement individuel est le plus efficace (2,11 kg par semaine en moyenne) suivi par l'engagement collectif (1,6 kg), le groupe récompense (1,04 kg) et le groupe contrôle (0,39 kg). Seul le groupe engagement individuel diffère ici significativement du groupe contrôle ($p < .002$).

Expérience 5

Dans la même veine, Cobern et ses collaborateurs (1995) ont, eux aussi, testé les effets de l'engagement sur les comportements de recyclage. Deux niveaux d'engagement étaient utilisés :

1- Dans la condition "contrôle" ($n = 40$), aucun contact n'était établi (groupe contrôle) avec les expérimentateurs.

2- Dans une première condition expérimentale ($n = 40$), les sujets étaient engagés dans le comportement de recyclage en signant une carte de participation au programme de recyclage pour une durée de 4 semaines.

3- Dans une deuxième condition expérimentale, les sujets signaient la carte de participation à recycler pour une période de quatre semaines et devaient parler de cette action de recyclage à leurs voisins. On leur remettait un formulaire où ils devaient noter le nom et l'adresse des voisins à qui ils en avaient parlé.

Au total, l'étude a été réalisée sur 120 foyers répartis dans trois quartiers d'une même ville, aux caractéristiques socio-démographiques identiques.

Tableau 5. Taux de participation (en %) pour chaque condition

Contrôle	Engagement (signature de la carte)	Engagement / diffusion persuasion (signature de la carte + rencontre avec les voisins)
9 %	24%	48%

Les résultats montrent que les sujets dans la condition engagement / diffusion-persuasion augmentent significativement plus leur comportement de recyclage pendant 4 semaines que ceux placés dans la condition engagement seul et contrôle. Deux fois plus d'individus participent dans la condition engagement / diffusion que dans la condition engagement. De plus, dans la condition engagement / diffusion-persuasion, les individus poursuivent le recyclage, après avoir reçu notification que leur période d'engagement était achevée. Cet effet s'observe encore un an après. Notons que ces résultats peuvent s'inscrire dans le cadre d'une communication engageante. En effet, les sujets recyclent le plus lorsqu'ils doivent, après engagement, en parler aux voisins. C'est-à-dire lorsque le comportement de diffusion ou de persuasion est précédé d'un acte engageant (ici, signer la carte de participation au programme) ou d'un soubassement comportemental engageant.

Par ailleurs, certaines expériences sont allées jusqu'à tester l'effet combiné et séparé des techniques d'engagement et d'attribution de récompenses. Pris globalement, les résultats montrent que les procédures utilisant l'engagement comme source de modification à long terme débouchent sur une moindre consommation d'énergie que les techniques basées sur l'octroi de récompenses. Rien ne sert de récompenser, mieux vaut engager.

Expérience 6

Toujours sur la consommation d'énergie, Pallak, Cook et Sullivan (1980) sont à l'origine de travaux étudiant la réduction, sur le long terme, de la consommation de gaz et d'électricité. Ces auteurs formulaient l'hypothèse d'une plus grande efficacité de l'engagement pour changer les comportements à court et long terme, par signature publique avec parution des noms de ceux ayant publié dans un journal.

- Dans le groupe contrôle, les sujets (n = 24) étaient soumis uniquement à une campagne d'information sur l'intérêt des économies d'énergie.
- Dans une situation d'engagement faible, les sujets (n = 19) signaient un formulaire dans lequel il était stipulé qu'ils s'engageaient à faire des économies d'énergie et que les expérimentateurs pourraient aller relever, à date fixe, leur compteur. L'anonymat concernant leur participation à la recherche était assuré.
- Dans une condition d'engagement public fort (n = 22), la même procédure est utilisée mais les expérimentateurs signalaient aux sujets leur intention de publier les résultats de l'étude ainsi que le nom des personnes y ayant pris part.

Un mois après, les compteurs étaient relevés. Les résultats obtenus montrent l'efficacité d'un fort engagement. Le groupe fortement engagé a une consommation de 10,65% inférieure à celle du groupe faiblement engagé soit 36,83 m³ de gaz économisés. Peu de temps après, chaque famille recevait une lettre leur signifiant l'impossibilité de publier leurs noms dans la presse. Il s'agissait de vérifier l'impact de la suppression de la promesse de publication sur la consommation de gaz. Les résultats obtenus montrent finalement que l'économie de gaz persiste tout l'hiver parce que les individus sont engagés dans leur comportement. Les individus fortement engagés réalisent une économie moyenne de 15,5 % comparativement à ceux faiblement engagés. Ces résultats ont été reproduits dans les mêmes proportions sur l'économie d'électricité en été (réduire l'utilisation des climatiseurs)

Expérience 7

Cette septième expérience est l'occasion de présenter le paradigme du pied-dans-la-mémoire. Le pied-dans-la-mémoire requiert d'abord l'obtention d'un acte préparatoire engageant pro normatif. Il nécessite ensuite que les individus se souviennent de situation dans lesquelles ils ont réalisé des actes contre-normatifs c'est-à-dire allant dans le sens inverse de la norme précédemment défendue. Le pied dans la mémoire comprend deux étapes :

- Etape 1 : le sujet tient un discours normatif sur une conduite particulière (par exemple : il n'est pas bien de gaspiller l'eau). Il s'agit le plus souvent d'un comportement qui n'est pas toujours réalisé par les sujets mais qui est normativement utile et désirable.

- Etape 2 : on rend saillantes les transgressions passées en leur demandant de se souvenir les fois où, par le passé, ils n'ont pas agi conformément au comportement qu'ils viennent de défendre publiquement. L'étape 2 revient donc à tenir un discours contre-normatif.

Par exemple, Aronson et ses collaborateurs (1992) ont réalisé une expérimentation sur l'économie d'eau en Californie. Le temps moyen sous la douche est de 5 minutes en condition contrôle. Il passe à 3,5 minutes en condition de pied-dans-la-mémoire. Ceux qui ont seulement tenu le discours normatif ou seulement rappelé les transgressions environ 4 minutes.

L'expérience de Kantola et ses collaborateurs (1984) se déroulait chez les possesseurs d'une climatisation dont on savait qu'ils consommaient plus que la moyenne.

- Lors d'une première phase : les sujets devaient remplir un questionnaire, soi disant pour une enquête, sur leur habitude de consommation. On leur demandait s'il était de leur devoir d'économiser l'électricité. Afin de contrôler leur consommation effective, les sujets devaient aussi permettre l'accès à leur compteur d'électricité. Ont été sélectionnés, pour participer à cette première phase, les sujets ayant répondu affirmativement à cette question, en fait 97% des interrogés, et ayant autorisé l'accès à leur compteur.
- Lors de la deuxième phase, on procède à la vérification de la consommation effective d'électricité pendant deux semaines, parmi les individus ayant accepté de participer à l'étude. On sélectionne ensuite ceux consommant plus d'électricité que la moyenne : ces derniers recevaient tous une lettre de remerciements pour leur participation à l'enquête et une carte à renvoyer s'ils désiraient recevoir plus d'information.

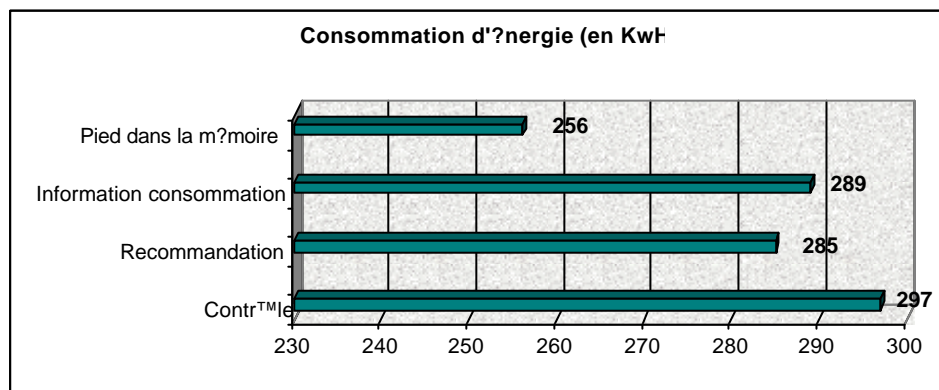
Le contenu de la lettre de remerciements différait ensuite selon les conditions :

- Dans une première condition (contrôle), les sujets recevaient seulement la lettre de remerciements et la carte à renvoyer.
- Dans une deuxième condition ("recommandation"), ils recevaient la lettre de remerciements, la carte, et des recommandations pour économiser l'énergie.

- Dans la troisième condition ("information"), ils recevaient les mêmes choses que précédemment mais étaient aussi informés de leur forte consommation.
- La quatrième condition ("pied dans la mémoire") est une condition de pied dans la mémoire. Rappelons que cette technique nécessite que les sujets se souviennent ou soient conscients de situation dans lesquelles ils ont réalisé des actes contre-normatifs. Donc, les individus recevaient les mêmes choses que précédemment mais étaient, en plus, explicitement informés de la "contradiction" entre leur opinion selon laquelle il était de leur devoir d'économiser de l'énergie et leur consommation effective plus forte que la moyenne.

Les compteurs étaient ensuite régulièrement relevés pendant les six semaines restantes. Les résultats obtenus montrent que les sujets placés dans la condition pied dans la mémoire (c'est-à-dire rappel de la contradiction entre leur déclaration effective et leur consommation réelle) économisent significativement plus d'électricité que tous les autres groupes. Cette différence est encore significative deux semaines plus tard.

Tableau 6. Consommation d'énergie pour chaque condition



Ainsi, les individus à qui on donne l'opportunité de prendre conscience *a posteriori* d'une contradiction entre leur attitude favorable envers l'économie d'énergie et leur comportement effectif consistant à gaspiller, éprouveraient une tension, de la dissonance. La réduction de cette dissonance s'effectuerait, ici, par l'intermédiaire de la voie comportementale c'est-à-dire par une réduction de la consommation d'électricité.

Expérience 8

Une huitième et dernière expérience, réalisée par Joule et commanditée par l'ADEME (ex-AFME), avait pour objectif de réduire la consommation d'électricité d'un établissement hospitalier de la région marseillaise. L'utilisation de techniques

d'engagement comme le pied-dans-la-porte, l'amorçage et l'engrenage (Joule et Beauvois, 2002) a permis d'économiser plus de 20 % d'électricité dans cet établissement. Economie constatée par les agents d'EDF après relevé des compteurs d'électricité.

Conclusion générale

Les résultats obtenus dans ces expérimentations font de l'engagement une théorie incontournable dans le domaine de la psychologie sociale appliquée. On a vu que des individus engagés, le plus souvent par une simple signature, sont disposés à recycler, économiser l'énergie, bref à réaliser des comportements ecocitoyens. La théorie de l'engagement montre aussi qu'il ne suffit pas de peser sur les idées pour peser sur les comportements, qu'elle est donc différente du sens commun et des théories du primat des idées sur les actes. On a vu qu'il existe une supériorité des comportements préalables sur les tentatives de persuasion ou la diffusion d'information. Les résultats montrent aussi l'importance des conditions d'engagement, et l'utilité très relative de l'argumentation.

Les expérimentations présentées dans cette communication sont à visée pratiques. Les résultats obtenus sont encourageants. Mais, cette présentation ne se veut pas exhaustive. Elle reflète seulement les principales orientations susceptibles d'être explorées par les chercheurs ambitionnant de rendre compte des effets de l'engagement à long terme.

D'autres expérimentations sur les effets de l'engagement nécessitent d'être conduites. Par exemple, le nouveau champ de la communication engageante se prête bien à de nouvelles recherches. On fait l'hypothèse qu'un message à visée persuasive produira plus d'effet si il est précédé d'un acte engageant. Il s'agit donc ici d'une articulation entre les travaux sur l'engagement, d'une part, et les travaux sur la communication en général et sur la persuasion en particulier, d'autre part. Cette articulation nous semble prometteuse avec, à la clé, une efficacité nouvelle en matière de communication de masse et d'influence sociale.

Bibliographie

- Girandola, F. (2003). Psychologie de la persuasion et de l'engagement. PUFC
- Girandola, F., & Roussiau, N. (2003). L'engagement comme source de modifications à long terme, Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 57, 83-101.

- Joule, R.-V., & Beauvois, J.-L. (1998). La soumission librement consentie. PUF.
- Joule, R.-V., & Beauvois, J.-L. (2002). Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens. PUG.
- Roussiau, N., & Girandola, F. (2002). Utilisation des technologies comportementales dans les économies d'énergie et dans la protection de l'environnement. In C. Bonardi., F. Girandola., N. Roussiau., & N. Soubiale (Eds.), Psychologie sociale appliquée : environnement, santé, qualité de vie (pp. 39-58). Editions In-Press.

12h30/13h

La théorie de l'engagement au service de l'environnement

Maya DUFOURCQ-BRANA :

Université de Bretagne Sud – IUT de Vannes

Cette étude présente une nouvelle application de la théorie de l'engagement au domaine de l'environnement, et plus précisément au tri des déchets ménagers. Nous avons utilisé la technique du Pied-dans-la-Porte (Freedman et Fraser, 1966), qui consiste à demander peu pour obtenir beaucoup. La réalisation d'un petit acte préparatoire augmente la probabilité de réaliser un nouvel acte, un acte cible plus coûteux (en temps, en énergie...). L'acte préparatoire ne doit pas être en contradiction avec les idées, les opinions du sujet. L'acte cible doit être de même « identification » que le premier acte, c'est-à-dire que si l'acte cible se rapporte à la protection de l'environnement, l'acte préparatoire doit également se rapporter à la protection de l'environnement.

L'effet du Pied-dans-la-Porte peut s'expliquer par la théorie de l'engagement (Kiesler, 1971 ; Joulé et Beauvois, 1998). L'engagement correspond au lien qui unit l'individu à son acte, ce lien pouvant avoir plusieurs degrés. L'engagement dépend des conditions de réalisation de l'acte : le contexte de liberté, le caractère public de l'acte, son importance, son irrévocabilité, ainsi que le nombre d'actes réalisés. Ce sont ces conditions situationnelles qui vont créer le lien d'engagement entre l'individu et son acte. Dans cette étude, nous nous sommes particulièrement intéressés au contexte de liberté, ou sentiment de liberté du sujet.

De nombreux travaux montrent que le contexte de libre choix est une condition essentielle, même nécessaire à l'engagement. En effet, lorsqu'un acte est réalisé en condition d'obligation, aucun lien d'engagement ne se crée entre l'individu et son acte. Il n'en découle donc aucune conséquence comportementale. Par contre, le contexte de libre choix permet à l'individu de s'attribuer l'acte réalisé, ce qui crée de l'engagement. Il en résulte la probable réalisation d'un nouvel acte plus coûteux (effet du Pied-dans-la-Porte). D'autre part, de récents travaux ont mis en évidence l'impact de l'évocation sémantique de la liberté. Pascual et Guéguen (2002) ont montré que la simple déclaration de liberté favorise la réalisation d'un acte cible. Cet acte consistait à donner

un peu de monnaie à un inconnu pour prendre le bus. Ils ont nommé cette technique le « Vous êtes libre de... », et n'ont pour l'instant aucune explication solide à son efficacité.

D'après Kiesler (1971), le degré d'engagement augmente avec le degré de liberté perçu par le sujet. Mais cela n'a jamais été montré expérimentalement. Nous faisons l'hypothèse qu'une déclaration de liberté, en augmentant le sentiment de liberté du sujet, augmenterait son engagement dans un acte préparatoire, et par conséquent augmenterait la probabilité de réaliser un acte cible plus coûteux, par rapport au simple Pied-dans-la-Porte. Autrement dit, l'ajout du « Vous êtes libre de... » à la requête préparatoire d'un Pied-dans-la-Porte devrait augmenter l'efficacité de ce dernier.

Expérimentation :

Le but de notre expérience était d'inciter les gens à trier leurs déchets ménagers. L'expérience se déroulait à Bordeaux, en centre-ville, où le tri du verre, du plastique et du papier/carton se fait par apport volontaire aux points-tri. Quatre groupes de 50 sujets chacun ont été constitués autour de quatre points-tri :

- un *groupe contrôle* : groupe de référence (sans aucune technique)
- un *groupe « Vous êtes libre de... »* : avec déclaration de liberté lors de la requête cible (pas de requête préparatoire pour ce groupe)
- un *groupe Pied-dans-la-Porte* : avec requête préparatoire
- un *groupe Pied-dans-la-Porte + « Vous êtes libre de... »* : avec déclaration de liberté lors de la requête préparatoire (groupe découlant de notre hypothèse)

L'expérimentatrice faisait du porte à porte, et se présentait comme étudiante. Elle proposait soit la requête préparatoire soit la requête cible selon les groupes.

L'acte préparatoire consistait à remplir un court questionnaire (seulement 10 questions) concernant les attitudes vis-à-vis du tri ainsi que les difficultés à trier. Pratiquement tous les sujets ont répondu à ce questionnaire, le plus souvent en restant sur le pas de la porte.

L'acte cible consistait à noter sur une feuille, pendant un mois, la quantité de déchets que les gens triaient, ainsi que la fréquence à laquelle ils se déplaçaient aux points-tri (« feuille de tri »). L'expérimentatrice leur donnait préalablement un guide

pratique du tri fourni par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Si les sujets acceptaient, l'expérimentatrice leur demandait de signer deux documents :

- une liste des personnes participant à l'étude (que l'expérimentatrice gardait)
- un « pacte » stipulant que le sujet s'engageait à préserver son environnement en triant régulièrement ses déchets (que les sujets gardaient) Un mois plus tard, l'expérimentatrice se rendait à nouveau chez les sujets pour récupérer les feuilles de tri.

Nous avons effectué deux mesures :

- 1^{re} mesure = taux d'acceptation verbale de la requête cible
- 2^e mesure = taux de réalisation de l'acte cible (après un mois)

Nous avons introduit une autre variable : le délai entre la requête préparatoire et la requête cible. Pour la moitié des sujets, ce délai était inférieur à 19 jours (entre 12 et 19 jours), pour l'autre moitié des sujets, ce délai était supérieur à 19 jours (entre 20 et une cinquantaine de jours). Evidemment, cette variable ne concernait ni le groupe contrôle ni le groupe « Vous êtes libre de... », où seulement la requête cible était proposée.

Résultats :

• Taux d'acceptation verbale de la requête cible :

<i>Conditions</i>	<i>Taux d'acceptation verbale</i>
Contrôle	42 %
Pied-dans-la-Porte	63 %
« Vous êtes libre de... »	68 %
Pied-dans-la-Porte + « Vous êtes libre de... »	80,9 %

Chacune des techniques a été efficace pour inciter les gens à accepter de trier leurs déchets et à tenir une feuille de tri pendant un mois (les différences avec le groupe contrôle sont significatives). Mais, contrairement à notre hypothèse, il semblerait que la déclaration de liberté ajoutée au Pied-dans-la-Porte n'ait pas augmenté l'engagement des sujets par rapport au simple Pied-dans-la-Porte (la différence est néanmoins très proche de la significativité).

• **Taux de réalisation de l'acte cible :**

<i>Conditions</i>	<i>Taux de réalisation de l'acte</i>
Contrôle	6,1 %
Pied-dans-la-Porte	25 %
« Vous êtes libre de... »	31,3 %
Pied-dans-la-Porte + « Vous êtes libre de... »	47,7 %

Chacune des techniques a été efficace pour augmenter nettement le nombre de personnes ayant effectivement trié leurs déchets et tenu une feuille de tri pendant un mois (différences significatives). On peut relever que l'addition du « Vous êtes libre de... » au Pied-dans-la-Porte a multiplié par 8 le taux de réalisation de l'acte. De plus, conformément à notre hypothèse, la déclaration de liberté insérée dans la requête préparatoire a augmenté l'engagement des sujets, par rapport au simple Pied-dans-la-Porte, ce qui a eu pour conséquence un plus grand taux de réalisation de l'acte cible (pratiquement le double).

• **En fonction du délai séparant la requête préparatoire de la requête cible :**

Il s'avère que, pour l'acceptation verbale comme pour la réalisation de l'acte :

- lorsque le délai entre les requêtes est faible (< 19 jours), les taux sont élevés (autour de 80% d'acceptation verbale, et de 50% de réalisation de l'acte), pour le simple Pied-dans-la-Porte ainsi que pour le Pied-dans-la-Porte + « Vous êtes libre de... ».
- lorsque le délai entre les requêtes est élevé (> 19 jours), le simple Pied-dans-la-Porte perd toute son efficacité (mêmes taux que ceux du groupe contrôle), alors que le Pied-dans-la-Porte + « Vous êtes libre de... » garde toute son efficacité (mêmes taux que lorsque le délai est faible).

Ces résultats montrent que la déclaration de liberté lors de la requête préparatoire est nécessaire pour préserver l'efficacité du Pied-dans-la-Porte lorsqu'un délai important sépare les deux requêtes.

Conclusion :

Cette expérimentation montre l'intérêt et la facilité d'application de la théorie de l'engagement pour changer les comportements des citoyens en faveur de l'environnement. La combinaison de deux techniques a permis d'inciter 8 fois plus de personnes à trier leurs déchets pendant un mois, et donc à prendre de nouvelles habitudes de tri. Faire agir en commençant par des actions minimales, mais librement décidées, pourrait être une solution pour faire adopter de nouvelles habitudes écocitoyennes.

- Questions sur la "théorie de l'engagement" : à Robert-Vincent JOULE / Fabien GIRANDOLA / Maya DUFOURO-BRANA:

Catherine BOURGEOIS – Directrice du Centre d'études et de développement des énergies renouvelables du Haut-Vaucluse et de la Drôme provençale : Ce que vous avait dit est terrifiant, si on s'en tient aux résultats il n'y a pas de débats, on constate que la persuasion est quelque chose qui marche. Par contre, la valeur sociale sur laquelle elle repose et la société que vous nous proposez est terrifiante. C'est une société évangéliste. À l'heure actuelle, il y a plein de gens dans le monde et plein de gouvernants qui marchent sur ce genre de modèle. Et on en voit malheureusement les résultats. La société que vous nous proposez est une autorité qui détient la vérité sur le bien et le mal. Face à cette autorité, l'individu reste un individu tout seul, même si les citoyens n'empêchent pas sa solitude, et sa seule liberté c'est sa liberté de croire ou de ne pas croire. Je dirais aussi que c'est pour ce qui est des valeurs qui m'animent au sein d'une association et dans ma vie, c'est limite malhonnête de dire à quelqu'un à qui vous demandez de l'argent dans une circonstance particulière à l'arrêt d'un bus. Bien sûr vous êtes libre de donner ou de ne pas donner, parce que vous lui posez sa liberté face à une pression. Dans ce cas là, il y a assez peu de liberté. Je préfère vous donner des résultats, et tous ces résultats sont bons, et ils montrent que la persuasion et la "soumission volontaire" ça fonctionnent. Par contre, je dénierais la fiabilité de ces comportements là face à des comportements qu'on analyserait dans d'autres circonstances où on proposerait à un deuxième groupe, de faire de la co-expérimentation, de la co-discussion, et à ce moment là on analyserait, non pas la soumission et l'exécution de comportements mais c'est aussi la capacité d'initiative de ce groupe là, et sa capacité à repenser la société, et à dire demain je vais me comporter individuellement mais surtout en groupe autrement parce que j'ai compris un certain nombre de choses, et j'agis avec mes co-citoyens pour un monde différent, et c'est ça que je recherche dans mon travail associatif.

Robert-Vincent JOULE : Vous me permettrez de faire une réponse un peu longue, parce qu'on ne peut pas en matière d'éthique, ne prononcer que quelques mots. Vous savez Madame, le savoir ce n'est rien d'autre qu'une erreur que l'on rectifie. Rien de plus, rien de moins. Et que l'on rectifie petitement, de découvertes en découvertes, petit à petit. C'est une moindre ignorance. De cette moindre ignorance, on peut faire le pire. Mais de cette moindre ignorance, on peut également faire le meilleur. Alors est-ce que parce qu'on peut faire le pire avec le savoir, on doit s'interdire de faire le meilleur ? Première chose. Prenons $e=mc^2$, célèbre formule, est-ce qu'on pourrait la mettre au panier, vous savez, on détruit un peu de masse, et comme c'est multiplié par le carré de la vitesse de la lumière, ça produit une énergie considérable. Est-ce qu'on pourrait raisonnablement mettre cette formule au panier, parce que dans les années 40, Robert Oppenheimer s'en est servi pour faire la bombe atomique ? Bien sûr que non parce qu'avec la même formule, on peut faire de l'énergie utile. Énergie dont on se sert tous les jours. Alors, il faut faire très attention, et c'est là, dès que l'on passe à l'action qu'intervient l'éthique. Est ce qu'on doit s'interdire de recourir à l'état du savoir lorsqu'on peut réduire la probabilité que les gens se tuent sur une autoroute. Moi je dis non. Je dis qu'il y a des causes au service desquelles, il serait une faute éthique de mettre le savoir disponible, je dis qu'il en est d'autres, où ne pas le mettre serait la même faute éthique. Et je voudrais prendre un exemple.

Vous savez j'ai un petit garçon qui a 9 ans. Cela va me permettre de dire quelque chose que je n'ai pas eu le temps de dire tout à l'heure et qui relève de deux principes : naturalisation, c'est dans ma nature, ou de dénaturalisation, ce n'est pas dans ma nature. Je vais quelquefois le chercher à la sortie de l'école. Et j'entends des mamans, plusieurs fois par an, dire quelque chose comme ceci, parlant à une de ses amies, mais dans des conditions telles que son fils ou sa fille va l'entendre : "Si tu savais comme il est feignant". Qu'est ce qu'elle fait ? Sinon naturaliser le trait qui débouche sur le comportement que l'on dénonce. Et vous savez ce que disait Jean Yann, qui était quand même un assez bon observateur de la société ? "c'est formidable d'être traité de feignant, parce qu'après on a même plus besoin de faire des efforts". Que montrent ces travaux ? Je m'en explique maintenant. Que lorsque ce que la personne fait correspond à certaines valeurs sociales, on va l'aider à tisser un lien entre ce qu'elle est et ses valeurs. Mais les valeurs dans notre culture, madame, ne sont pas les même que dans d'autres cultures. Dans notre culture, quelqu'un qui mangerait le défunt, le mort se retrouvait dans un hôpital psychiatrique instantanément. Dans d'autres cultures, vous savez comme moi, les cultures cannibales notamment, si les gens ne le faisaient pas, ils seraient mis également au banc de la société. Alors revenons sur ces deux principes qui me semblent fondamentaux pour bien comprendre l'enjeu du débat. Imaginons que la production soit

bonne, sortons du champ de la citoyenneté, prenons le champ de la pédagogie. C'est une copie, une copie de math, elle est bonne. Ce que nous donne à penser le savoir disponible, c'est qu'il faudrait dire, en tant qu'instituteur, "Ecoute Théo je viens de corriger ta copie, elle est très bonne, je t'ai mis 17". Mais faire plus, pour permettre à l'enfant de tisser un lien entre lui et sa production scolaire. Qui est une bonne production scolaire. "Dis moi Théo, tu aurais pas la bosse de math toi ? Hein, c'est ton truc ? ça c'est bien toi». Maintenant, si c'est pas bien ? Et bien évidemment, il faut faire l'inverse. Cette fois, il faudrait dire : "Théo écoute, ta copie, je t'ai mis 4, c'est pas bien, ta copie n'est pas bonne. Attention Théo, je ne dis pas que tu es mauvais en math. Je dis que ta copie n'est pas bonne" et passer un contrat : "qu'est ce que tu me proposes Théo pour que la prochaine fois ta copie soit bonne ?". Vous voyez, le savoir, bien sûr on peut tabler sur ces processus pour optimiser l'endoctrinement sectaire, mais on peut également tabler sur ces processus pour réduire la probabilité que nos enfants, demain, soient endoctrinés dans des sectes. Alors toute la question est de savoir au service de quoi nous mettons le savoir disponible ? Bien entendu, encore une fois, il y a des causes au service desquelles il ne faut pas le mettre. Il est des causes au service desquelles se serait une faute, je dis bien éthique, que de ne pas le mettre. Parce que pour revenir à l'éducation de mon fils, je lui interdis de couper la moustache du chat. Et je crois que c'est bien. Et je l'amène à considérer, et c'est cette société moi que je veux, qu'il n'est pas dans sa nature de couper la moustache du chat. Qu'il est dans sa nature de dire bonjour à la dame, plutôt que de lui cracher dessus. Mais je sais qu'en même temps, si j'interdis à mon fils, non pas "tu ne coupes pas la moustache du chat" mais en utilisant des processus de naturalisation pour qu'il considère qu'il n'est pas dans sa nature de couper la moustache du chat. Je sais en même temps que dans ma culture, à quelques pas de chez moi, mon vétérinaire coupe non pas la moustache mais les oreilles des chiens et la queue des chiens. Voilà simplement ce que je voulais vous répondre. Pardonnez moi d'avoir été un petit peu long mais je suis très sensible à votre intervention, parce que ça montre que il n'y a pas d'actions sans éthique. Et je pense que votre intervention, je l'apprécie énormément, parce que vous nous mettez en garde sur effectivement cette dimension. Il n'y a pas d'action sans éthique. Si on est là, c'est précisément parce que l'on a une éthique.

Jean-Paul THOREZ – Agence régionale pour l'environnement de Haute-Normandie : je voulais revenir sur l'étude au long cours sur la prévention du tabagisme aux Etats-Unis. Il n'a pas donné d'explication sur l'échec de l'opération. Alors est-ce que trop d'informations ne tue pas l'information ? Est ce qu'il n'y a pas anesthésie ? Est ce qu'il n'y a pas saturation ? Est ce que l'on ne baigne pas dans la prévention et est ce que ça n'annule pas tout effort ?

Marie-Christine ZELEM : Dans les opérations qui ont été exposées, on nous dit que les personnes sont amenées à signer, donc à rendre public leur comportement. Ce qui revient à mettre à jour quelques choix d'ordre privé, ordinairement cachés qui réfèrent en fait au domestique, ce qui se passe dans la maison. Ce sont des choses quand même assez particulières. Donc la situation de liberté dans laquelle les personnes agissent, est, semble-t-il totalement relative, puisqu'à posteriori, et c'est en fait cette continuité là qui est inquiétante. L'individu est soumis à l'effet du contrôle social, le regard de l'autre ce contrôle social signifie largement que l'individu agit sous la contrainte même si elle est symbolique. Ce qui déontologiquement renvoi quand même à un paradoxe. Du coup, je me demande, si le vécu des personnes qui se sont engagées publiquement a été analysé par vous sur ces situations que je décrirais comme étant libres sous contraintes ? Parce que contrairement à ce que vous dites ça pose vraiment un vrai problème d'éthique.

Jean-Luc DEBARD – Ecopolénergie - GRAINE PACA : Pourquoi soumission dans "soumission librement consentit" ? Pourquoi pas "engagement librement consentit" ? Parce que s'il y a soumission, ça pose problème. Alors est-ce que c'est uniquement un effet de titre ou c'est inclus dans la définition ? Je l'ai pas vu inclus mais ça renvoi à se poser d'autres questions , à savoir par exemple, dire "vous êtes libre de ...", en fait c'est une expression de reconnaissance à l'autre du droit de refuser. C'est déjà en fait, lui laisser le choix, c'est à dire lui faire prendre conscience que s'il refuse et bien on ne lui en tiendra pas rigueur. Après la question c'est la réalité de ce qui se passe. Il y a l'avant, pendant et l'après. Quelles mesures de la liberté réelle dans le sentiment de liberté ? Quand on dit le pied dans la porte, pour moi mettre le pied dans la porte quand je vais chez quelqu'un ce n'est pas obligatoirement la liberté. J'ai peut être mal compris, mais je verrais plus faire le pied en avant pour s'engager. Et donc l'expression d'une chose ou d'un état, il y a une différence entre l'expression d'une chose ou d'un état, ou d'un libre choix que l'on laisse et la réalité de cette expression.

Guy PARRAT – Ecopolénergie : Un constat par rapport aux deux premières interventions, on se rend compte vraiment que les enfants ont un rôle très important par rapport à la sensibilisation vis-à-vis des adultes. Tout le monde doit en avoir conscience. Et ensuite, j'aimerais bien savoir quel est le milieu social qui a été soumis à ces expériences. Apparemment, c'est un milieu qui est assez privilégié, parce que, quel aurait été l'impact de ces expérimentations dans un milieu, par exemple les quartiers nord a Marseille ?

Maurice WELLHOFF – Le Loubatas à Peyrolles : Je pense que l'humour et la déculpabilisation sont deux éléments, je parle par expérience, pour arriver à sensibiliser

les gens aux économies d'eau, d'énergie, au changement de comportement. Et c'est ce qu'on essaye de pratiquer dans notre centre (cf le Loubatas à Peyrolles) où on essaye d'être en recherche concrète sur comment faire évoluer ces comportements par des outils divers, qui sont à la fois des outils de connaissance, mais là aussi les outils de connaissance que l'on crée, puisqu'il y a une exposition interactive, c'est sous forme de questions-réponses où on met des gens en situations de se poser des questions, d'être curieux. Je ne suis pas aussi catégorique que les autres intervenants précédents. Moi ça ne me choque pas tellement, cette théorie de l'engagement. Mais c'est sûr qu'il faut prendre des précautions, et prendre un peu de distance. Il faut tendre vers une certaine efficacité, parce que si on veut effectivement que les comportements changent, et puis on cite bien qu'il y a des enjeux importants, l'efficacité s'est quand même un enjeu ; parce que si on fait des actions qui n'ont pas d'efficacité. Mais en même temps, je pense que si on prend un certain nombre de garanties dites éthique, on peut tendre quand même vers cette efficacité. Donc, une des suggestions que je fais, c'est d'y mettre pas de la culpabilisation, mais du questionnement, de la curiosité et de l'humour. Chez nous, dans le cadre de l'engagement, nous proposons à ceux qui le souhaitent de laisser un message durable à destination de ceux qui viennent dans notre centre d'hébergement pour d'autres séjours. Le message est signé, daté avec le nom de la personne, y compris son groupe si elle fait partie d'un collègue d'un lycée etc.. En transmettant un message ou un questionnement pour faire comprendre comment fonctionne par exemple une ampoule à économie d'énergie ou quelque chose qui permet d'économiser l'eau. Et nous l'avons fait sans avoir lu les bouquins que vous suggérez.

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable : Pour M. Joule, par rapport à l'expérimentation au Beausset qui a eu lieu en l'an 2000, est ce que vous avez des statistiques qui concernent les économies d'énergie qui auraient été réalisées dans les familles qui ont été appliquées, donc qui ont signé leur engagement et est-ce que cette expérience de la théorie de l'engagement a permis plus de convivialité au sein de la commune du Beausset ?

Suzanne de CHEVEIGNÉ : Il aurait peut-être été intéressant d'avoir de multiples approches théoriques, autant de psychologie que de sociologie, peut être aussi qu'il y a un effet de masse des trois interventions... Je voudrais poser une question plus d'ordre méthodologique. Pour la question de la signature, comment faites-vous techniquement ? Est ce que vous retenez les gens qui acceptent de signer et alors est-ce qu'on n'est pas dans ce cas là en train de sélectionner les gens qui ont une attitude pro-environnementale, ou est ce qu'on oblige les groupes à signer ? Donc est-ce que la

signature est la cause de l'engagement ou simplement la cause d'un engagement préalable ? Ma seconde question concerne le cas du Beausset, la signature intervient, mais au milieu d'un processus justement de débat social, comme le souhaitait la première intervenante, et je serais tout à fait d'accord avec elle pour dire que peut être qu'au fond, ce processus de débat est au moins aussi important que le processus de signature. Et j'aurais aimé avoir les statistiques EDF aussi. Mais au fond, sur toute la collectivité. Pas simplement ceux qui ont signé. Parce que ce serait intéressant de l'avoir sur toute la collectivité, toutes les écoles dans le premier cas.

Jean-Michel DELEUIL : Je voudrais revenir sur le thème d'écocitoyen. Dans lequel j'entends fortement citoyen, qui n'est pas un individu mais un individu dans une certaine société. Cette société existe entre autre par ses réalisations techniques avec deux options : soit on adapte les techniques aux usagers, soit on adapte les usagers aux techniques. J'ai peur que ce soit le cas à Bordeaux, où je devine que les services techniques ont opté pour un choix discutable du tri en apport volontaire systématique, et que l'objectif est de plier les usagers à des logiques techniques. Est-ce une politique citoyenne ? On se plaint beaucoup des citoyens et je voudrais dire, non pas aux chercheurs dont je comprends tout à fait la position, mais aux élus et aux techniciens, que la citoyenneté c'est eux qui la fabriquent. Et que si elle est malade, il ne faut pas s'en prendre aux individus de base que sont les petits écocitoyens.

Réponses de Robert-Vincent JOULE :

Il n'y a pas de société sans valeur.

Sur le tabagisme, pourquoi les collègues américains ont pris 4000 personnes, je vous l'ai dit, l'outil statistique est plus sensible lorsqu'il y a des effectifs. Mais vous me dites pourquoi ça n'a pas marché alors qu'il y avait 65 interventions. Et précisément, s'ils ont en fait 65 c'est parce qu'il y a des tas et des tas d'études qui montrent que lorsque l'on en fait moins, ça ne marche pas.

Là par exemple, je viens d'avoir un contact avec le professeur Robert Moe Mark, qui a fondé la société française de tabacologie, qui a fait une action de prévention du tabagisme, 3000 personnes encore, cette fois pas 65 fois. Aucun effet. Alors est-ce que simplement, on continue à dire : c'est formidable parce que l'information, la persuasion renvoie une image de l'homme qui nous plaît. Est-ce que l'on continue à tabler sur ce modèle théorique et sur cette option théorique, ou est-ce qu'on en prend acte et qu'on se dit : l'information c'est nécessaire, l'argumentation c'est nécessaire, mais ce n'est pas

suffisant. Moi je crois que lorsqu'il en va de cause, comme par exemple, la lutte contre le sida, moi j'ai déjà tranché. Lorsqu'il en va de causes, comme par exemple les accidents de la route, moi j'ai également tranché. Lorsqu'il en va de causes comme la planète que l'on va laisser demain à nos enfants, moi j'ai également tranché.

Il est plus facile de modifier le comportement lorsqu'évidemment les normes sociales sont des normes qui sont collectivement partagées. C'est Lewin le premier qui a montré qu'il était beaucoup plus facile de modifier le comportement des gens en groupe, que de modifier le comportement des gens seuls. Notamment en matière d'accident de travail, je me suis rendu compte, il y a quelques années en travaillant sur ces questions là, que ne pas utiliser certaines protections, par exemple, c'était pour des hommes être des mauviettes. On ne peut pas mettre en place une stratégie qui va faire en sorte que quelqu'un va utiliser les protections, si c'est pour être stigmatisé par son groupe d'appartenance. C'est comment on fait au niveau d'un groupe d'opérateurs donnés pour créer en quelque sorte une dynamique collective d'où va émerger de nouvelles normes et qui vont faire que le "bon professionnel", celui qui par exemple utilise ses protections auditives par exemple.

Pourquoi avez-vous choisis le titre de "soumission librement consentie" et non pas d'engagement librement consenti ?

C'est un concept. Comme tout concept, il a une histoire : les premiers travaux, la soumission à l'autorité, la soumission sans pressions,... . Ces travaux s'inscrivent sur un continuum sur la soumission. Pourquoi soumission ? Parce que les gens en arrivent à faire des actes qu'ils n'auraient pas réalisés spontanément, qu'ils n'auraient pas réalisé sur une base persuasive. Mais c'est une soumission d'un type très particulier qui est complètement au bout, et peut être que le terme de soumission, on est tellement au bout du processus qu'il ne correspond plus du tout. Mais il faut accepter l'historicité en quelque sorte de la production des concepts.

Est ce que la question sociale a été vue à travers vos recherches ?

Est ce que toutes ces recherches qui ont été présentées concernaient l'ensemble des milieux sociaux ?

Oui, je le pense. Par exemple dans l'expérience sur le Beausset, on ne demandait pas quel était le statut, le métier, la profession. On disait : "voilà l'ambition, est-ce que vous êtes d'accord pour prendre l'engagement ? Bien évidemment, vous êtes libre de, vous choisissez....". Bien sûr. Par exemple dans les écoles également, les écoles de la

république, on n'a pas sélectionné des classes sur des critères sociaux. Et par ailleurs, on n'a aucune raison de penser que dans les milieux les plus défavorisés, les gens n'ont pas besoin de la même reconnaissance d'un enseignant qui lui dit "écoute, je t'ai mis 4 mais ta copie est mauvaise, mais j'ai pas dit que tu étais mauvais en math, je pense même le contraire, alors qu'est ce que tu me proposes la prochaine fois pour qu'elle soit bonne?". Il n'y a aucune raison théorique de penser que ces procédures d'appropriation, d'intériorisation des normes et des valeurs citoyennes, ne va pas fonctionner avec des gens qui sont en difficulté. Certainement faudra-t-il trouver des mots différents.

Fabien GIRANDOLA : je me permets de confirmer dans les expériences américaines, également, toutes les couches, toutes les classes sociales sont représentées. Et donc on obtient les mêmes effets au niveau expérimental. Il n'y a pas de raisons d'observer des effets différents selon qu'on appartient à une classe sociale plutôt qu'à une autre.

Dominique FLAHAUT – Service environnement et énergie de la Région PACA - Membre du comité scientifique du colloque : ce qu'on peut dire, quand même, c'est que sur le programme "force énergétique par les enfants", les retours des engagements des familles ont été à 100% dans les quartiers aisés et moins importants dans les quartiers moins aisés. Mais ce n'est pas forcément lié à l'enfant et à son rapport aux valeurs, mais ça peut être dans le lien "parent-enfant" que l'échange n'a pas pu se faire.

Robert-Vincent JOULE : ce n'est pas parce que ça a moins bien marché que l'on ne pourrait pas, en affinant la procédure, avoir de très beaux effets également. Parce qu'ils ont également besoin de ces valeurs, dans lesquelles ils peuvent se reconnaître. Mais peut-être faudrait-il encore, bien évidemment s'y prendre autrement et trouver de meilleurs mots.

Dominique FLAHAUT – Service environnement et énergie de la Région PACA - Membre du comité scientifique du colloque : D'ailleurs le taux de retour n'est jamais descendu en dessous de 50%. Concernant la question sur le Beausset, au moins sur la partie technique, c'est vrai que dans l'évaluation des consommations d'énergie au niveau d'une commune, on n'a pas trouvé les moyens techniques pour pouvoir le faire. C'est à dire que l'on est sur des consommations qui sont très dispersées, et donc on ne peut pas voir un effet local à cette échelle là. On pourrait le voir sur une maison, et encore, il faut comprendre que la consommation d'énergie est très liée à des petites choses. Donc il suffit que pendant une année vous ayez été seul et que l'année suivante, vous avez reçu chez vous des familles pendant un moment pour que votre consommation d'énergie

augmente. Mais ça n'empêche pas que vous ayez fait des efforts par vous même. Donc pour pouvoir évaluer ça de façon fine, il faudrait pouvoir analyser de façon très proche les comportements. Ça peut se faire éventuellement sur une famille. C'est difficile de le faire, après on est sur des coûts démentiels, sur un quartier. A moins d'avoir des effets énormes, qui feraient qu'on verrait la consommation divisé de 50%. Mais sur nos actions expérimentales, on n'est jamais là-dessus, on est sur quelques personnes, quelque fois 500 personnes, mais sur une commune qui en compte 8000, on ne pourra pas du tout extraire les effets liés à ces personnes dispersées.

Là dessus, se greffaient d'autres questions théoriques : est ce qu'on a bien évalué les bonnes variables ? Est ce qu'on n'a pas fait d'erreurs ? est ce qu'on a effectivement évalué l'engagement et non le débat, qui faisait partie du processus du Beausset ?

Robert-Vincent JOULE : on ne peut pas faire l'affront à nos collègues américains, à nos collègues européens et à nos collègues français, de ne pas savoir faire un plan expérimental et manipuler les variables. Sinon ça ne veut plus rien dire. Si vous avez une auto sélection, évidemment, vous récupérez en bout de course ce que vous avez semé. Pas du tout. Il n'y a absolument pas d'auto sélection. Les gens sont répartis de façon aléatoire dans les différentes conditions. Et à partir du moment où vous en avez 20, qu'ils acceptent ou pas l'acte préparatoire, ils sont pris en compte dans les traitements statistiques. Bien sûr, il n'y a pas de faute méthodologique, sinon ça ne voudrait absolument plus rien dire, et ça ne serait pas publié dans les grandes revues. Tout le boulot est de pouvoir imputer une variable.

M DUFOURCO-BRANA : pour le tri des déchets à Bordeaux, je suis tout à fait d'accord. C'est à la Mairie de faire quelque chose. Mais pour l'instant, Bordeaux est très en retard au niveau du tri des déchets, donc c'est une façon de motiver, d'engager les gens. Pour l'instant il n'y a que ça.

Robert-Vincent JOULE : Concernant le statut du savoir : ignorer ou connaître. Vous savez qu'on fait tous des "pieds dans la portes" ou des "vous êtes libre de..." dans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Est-ce un garant de moralité ? Et sur le statut du savoir, j'insiste, le savoir n'est pas fait pour plaire. Toute l'histoire des sciences est l'histoire de nos désillusions. Pensez à Galilée, il y a quelques siècles, qui a dû revenir sur ses positions, la révolution Copernicienne, parce que c'était inacceptable socialement. Pourquoi ? Parce que notre bon sens, on voit le soleil se lever d'un côté, se coucher de l'autre, nos intuitions nous donnent à penser effectivement, : la Terre est au centre du monde et le soleil tourne autour. Mais ce qui est pire, c'est que les intuitions sont

toujours garanties par l'air du temps. A l'époque, c'était la scolastique qui plaçait l'homme au centre de l'Univers et donc tout tournait autour. Et rappelez-vous que Galilée au moment de sa condamnation par l'Eglise a dû revenir sur ses positions. Pour dire que le savoir n'est pas fait pour plaire. Plus près de nous, Darwin et les théories de l'évolution, inacceptables à l'époque. Et encore plus près de nous Freud qui disait à Jung sur le bateau qui les amenait aux Etats-Unis : "ils ne se doute pas que nous leur apportons la peste". Alors, on n'a pas à juger le savoir. $E=mc^2$ on n'a pas à le juger. Et quelqu'un disait tout à l'heure, et il a raison, il faut prendre des précautions. Oui Monsieur, il faut prendre des précautions, mais pas plus qu'avec $e=mc^2$. Le savoir c'est une moindre ignorance, il nous appartient de faire ce qu'il y a de mieux avec le savoir.

IMPLIQUER LE GRAND PUBLIC

14h30/15h

Des démarches coopératives pour un engagement dans l'action. Prospective dans le cadre de l'enseignement scolaire

Cécile FORTIN-DEBARD

Muséum national d'Histoire naturelle

Cadre de référence et problématique

Force est de constater que malgré 30 années d'éducation à l'environnement, de prise de conscience, de sensibilisation, d'information et de communication, les comportements ont peu évolué... Pourquoi? Si l'on peut invoquer la difficulté du changement, la complexité des questions environnementales, l'imbrication de considérations personnelles et collectives, locales et globales, il faudrait peut être revoir la conception même des objectifs de l'éducation relative à l'environnement.

En effet, à l'instar de Robottom et Hart (1993) pour qui "l'objectif de l'adoption d'un "comportement civique responsable" relève du courant éducationnel béhavioriste", nous critiquons ce cadre de référence positiviste qui consiste, entre autres, à influencer les comportements en intervenant sur des variables susceptibles d'être contrôlées. Nous pensons que cette approche, relativement privilégiée depuis 30 ans, s'est révélée insuffisante. Elle nous semble par ailleurs incompatible avec une éducation relative à l'environnement axée sur l'autonomie et le développement d'une pensée critique (Sauvé, 1997) : en effet, dans ce courant éducatif, "les citoyens perdent (...) en partie leur pouvoir de décision puisqu'il y a inculcation de valeurs, sous l'emprise des experts qui "eux" savent ce qu'il faut faire pour "sauver la planète"" (Guilbert, Gauthier, 1998-1999). Enfin, elle sous-entend, comme l'analysent Rooney et Larochelle (1998-1999), que la crise environnementale est essentiellement une crise de comportements mal adaptés.

Il nous paraît ainsi important que l'éducation relative à l'environnement se réfère davantage à d'autres approches et notamment aux théories socio-cognitives qui

privilégient les démarches coopératives pour apprendre ensemble, dans un contexte socio-culturel contextualisé, dans le but de changer certaines réalités environnementales qui posent problèmes. C'est ce que nous identifierons comme des démarches coopératives pour un engagement raisonné dans l'action.

Nous souhaitons dans le cadre de cette communication caractériser cette approche coopérative à partir d'une revue de la bibliographie, puis illustrer avec deux exemples de projets éducatifs ce que cela signifie concrètement sur le terrain, avec des classes.

Première partie : caractéristiques d'une approche coopérative en éducation relative à l'environnement

Robottom et Hart (1993) distinguent trois approches en éducation relative à l'environnement : le positivisme, l'approche interprétative et le courant de la critique sociale. Nous avons vu que nous ne pouvons nous satisfaire de la seule approche positiviste qui offre une vision limitée de l'éducation et de l'environnement. L'approche interprétative nous semble quant à elle fondamentale puisqu'elle vise à développer un rapport étroit avec l'environnement : il s'agit en effet de reconstruire tous ces liens symboliques, sociaux, culturels que nos sociétés occidentales n'ont quasiment plus avec le milieu de vie qui les entoure. C'est par exemple le cas de la pédagogie de l'écoformation. L'approche interprétative a été peu intégrée à l'école, en revanche, on peut dire qu'elle s'est largement développée dans les activités éducatives de loisir : dans les associations d'éducation à la nature, dans les activités éducatives proposées par les parcs naturels (découverte de milieu naturel), dans les expositions scientifiques innovantes (immersion sensorielle dans des milieux reconstitués), dans les activités de plein air etc. Cette approche fondamentale est ainsi mise en pratique et également étudiée, notamment par le GREF (Groupe de recherche sur l'éco-formation, Université de Tours). Nous nous sommes quant à nous intéressés aux approches éducatives davantage liées au courant de la critique sociale tel qu'il est décrit par Robottom et Hart (1993).

Selon ces auteurs, le courant de la critique sociale vise le développement d'un engagement dans l'action, individuellement et collectivement, afin d'améliorer l'environnement physique et social : *"the development of a commitment to work, personally and cooperatively, for a better physical and social environment"*. L'approche de la critique sociale repose principalement sur des processus d'investigation des réalités environnementales, sociales et éducationnelles qui posent problèmes, *"the processes of investigating real environmental issues"*, dans le but de transformer ces dernières. Plus précisément, ces investigations et l'engagement dans l'action doivent se faire

collectivement ("*history shows that collective action is usually more productive than individual efforts in political struggles*") et en relation avec l'environnement proche (Robottom, Hart, 1993).

Dans cette perspective, les connaissances ne dérivent pas d'experts et d'enseignements bien organisés (approche positiviste), ni d'une interaction personnelle avec l'environnement (approche interprétative) mais des processus d'investigations menés sur des réalités environnementales proches et réelles : "*this form of environmental education curriculum gains its authority not through reference to other (non-educational) disciplines such as biological science, geography, natural resources management and behavioural and social psychology ; its gains its authority from the strongly educative processes of collaborative, critical self-reflection within particular practical situations*" (Robottom, Hart, 1993).

Le courant de la critique sociale tel que Robottom et Hart (1993) le décrivent est souvent associé à l'approche socialement critique qui vise selon Fien (1993) "*le changement radical de la société occidentale et du modèle économique de production et de consommation*" (Fien, 1993, traduit par Liarakou, Flogaitis, 2000). Guilbert et Gauthier (1998-1999) précisent les objectifs de cette approche : "*dans l'orientation socialement critique, les valeurs sociales dominantes sont perçues comme la cause des problèmes menant à la nécessité de renverser les structures sociopolitiques d'oppression et ce, en changeant l'école qui ne servirait qu'à reproduire les inégalités sociales*". Les idéologies sous-jacentes prennent racine dans le marxisme "*qui avait fourni, au point de départ, le langage rendant possible la critique sociale des fonctions de l'école dans notre société*" (Bertrand, 1998). Si l'approche socialement critique peut s'avérer pertinente pour répondre à la crise environnementale dans un certain cadre (peut-être celui du militantisme ou celui de l'écologie politique), nous ne souhaitons pas développer une action éducative qui s'inscrive dans une telle approche dans le cadre de l'enseignement scolaire. En effet, Guilbert et Gauthier (1998-1999) soulignent par exemple que, dans cette approche, l'émancipation des apprenants repose davantage sur "*une lutte politique entre les groupes sociaux*" que sur une "*meilleure autonomie intellectuelle*".

Nous souhaitons donc nous démarquer de cette perspective socio-critique dont l'objectif est de développer un certain pouvoir sur les structures dominantes, ce qui nous conduit à distinguer une quatrième approche éducative par rapport à la typologie tripolaire proposée par Robottom et Hart (1993). Nous souhaitons ainsi caractériser une approche éducative qui s'inspire de certaines caractéristiques du courant de la critique sociale mais qui, comme dans l'orientation de la réflexivité, vise "*le développement des*

capacités intellectuelles des personnes dans un groupe plutôt que la transformation des relations de pouvoir entre les groupes". A l'instar, de Rooney et Larochelle (1998-1999), nous considérons donc dans cette perspective la crise environnementale comme une affaire de construction sociale¹, reconnaissant que "les interactions sociales sont un agent causal de première importance (Guilbert, Gauthier, 1998-1999). Les élèves ne "sont pas vus comme des récepteurs mais bien comme des constructeurs de connaissances, d'idées, avec lesquelles il faut composer" (Rooney, Larochelle, 1998-1999). Nous sommes ici dans le cadre du socio-constructivisme qui s'opposant au béhaviorisme, insiste sur "la place prépondérante des interactions sociales et culturelles dans les mécanismes de l'apprentissage" (Bertrand, 1998), c'est-à-dire sur le rôle des interactions sociales entre élèves dans le développement de l'intelligence en général (Perret-Clermont, 1979). Bertrand (1998) caractérise entre autres ces théories par le fait que "la personne apprend avec d'autres et partage ses connaissances, ses problèmes et ses découvertes dans une démarche collective". Dans ce contexte, les théories coopératives d'enseignement et d'apprentissage telles que décrites par Bertrand (1998) nous semblent également répondre à cette vision de l'éducation relative à l'environnement. Cet auteur précise ainsi que de "nombreuses recherches et expériences (Augustine, Gruber et Hanson, 1990 ; Bennett, 1991 ; Johnson et Johnson, 1990 ; Joyce, Weil et Showers, 1992 ; Levin, 1990 ; Schniedewind et Davidson, 1987 ; Shor, 1992 ; Slavin, 1987, 1990a, 1990b, 1991) démontrent l'efficacité de l'apprentissage coopératif en ce qui a trait au fonctionnement en groupe, à l'apprentissage de la pensée critique et à l'acquisition de méthodes "métacognitives" d'apprentissage" (Bertrand, 1998).

En nous inspirant de cette diversité de courants, de théories et d'approches, nous souhaitons donc proposer une quatrième alternative à la typologie tripolaire de Robottom et Hart (1993) en définissant une **approche coopérative**. L'environnement y est considéré comme un projet communautaire qui est "*un lieu de coopération et de partenariat pour réaliser les changements souhaités au sein d'une collectivité. Il importe d'apprendre à vivre et à travailler ensemble, en "communauté d'apprentissage et de pratique". L'environnement est un objet partagé, essentiellement complexe : seule une approche collaborative favorise une meilleure compréhension et une intervention plus efficace*" (Sauvé, 2002).

Nous allons à présent caractériser en trois points cette approche coopérative que nous proposons.

¹ Reconnaissons qu'il n'y a pas une orientation éducative unique qui constituerait LA solution. Nous estimons néanmoins que les théories que nous développons ici devrait pouvoir imprégner davantage les processus éducatifs qui sont le plus souvent basés sur les aspects cognitifs et comportementaux.

Des communautés d'apprentissage et de pratique pour une responsabilisation collective

L'approche coopérative développe l'idée que la résolution des problèmes environnementaux repose davantage sur un engagement collectif que sur un engagement individuel. Cet engagement collectif peut prendre forme à travers ce qu'on appelle une communauté d'apprentissage, c'est-à-dire une unité fonctionnelle au sein d'une communauté, qui s'organise autour d'un projet concret, bâtissant un processus d'apprentissage en contexte interdisciplinaire et en complémentarité de savoirs (Orellana, 1998-1999). Ces communautés d'apprentissage sont *"articulées autour d'un problème du milieu de vie, à la recherche de solutions, ou autour d'un projet visant le développement d'un aspect particulier de la vie communautaire"* mettant en œuvre *"un processus de co-apprentissage (associé à une investigation commune) qui favorise l'émergence d'un véritable processus de changement individuel et collectif"* (Orellana, 1998-1999). Le terme communauté d'apprentissage confirme *"l'influence croissante des théories (notamment celle de Vygotsky) selon lesquelles l'apprentissage résulte de l'intégration de la culture qu'empruntent les interactions sociales au sein de la communauté"* (Dillenbourg et al., 2003). Une communauté d'apprentissage prend forme dans la durée, au sein même d'une communauté dont les membres volontaires qui partagent des valeurs et des intérêts s'organisent autour d'un projet concret.

Les communautés d'apprentissage sont également porteuses de sens par rapport à la notion de responsabilité collective, en particulier dans le cadre scolaire. En effet, l'implication d'acteurs adultes extérieurs évite un travers souvent dénoncé en éducation relative à l'environnement où de nombreuses actions éducatives ont finalement pour conséquence de demander aux enfants de résoudre nos peurs et nos problèmes d'adultes (Girault, 1991).

La construction d'un projet

La notion de projet, basée sur un besoin de savoir et de partager, semble fondatrice d'une communauté d'apprentissage. Elle donne du sens à l'apprentissage, l'inscrit dans la réalité. Il peut s'agir de la production d'un savoir nouveau qui éclaire le changement. Par exemple, les apprenants peuvent mettre en évidence des solutions, étudier la faisabilité de leur mise en œuvre etc. sans pour autant avoir les moyens de cette mise en œuvre. Le projet peut également consister à mettre en place des solutions choisies selon un processus critique et collectif. Il peut également s'agir de développer un projet d'aménagement du milieu de vie.

Il est également nécessaire que l'action productive soit accompagnée d'un retour sur l'action qui implique de porter quatre regards complémentaires :

- l'un sur l'action elle-même : un changement a-t-il été induit ? Etais-ce le changement attendu ?
- l'autre sur les apports du projet auprès des élèves : quels bénéfices en termes d'apprentissage, de sociabilité etc. pour les élèves ?
- un regard plus axé sur les enseignants : le projet a-t-il suscité un renouvellement des pratiques, développer une réflexion sur la pratique de l'éducation relative à l'environnement ?
- enfin, un regard plus large porté sur la communauté d'apprentissage : les collectivités ont-elles suivi le projet ? De quelle manière les partenaires se sont-ils impliqués ? Les familles des élèves ont-elles été touchées par le projet ?

L'apprentissage de la pensée critique

Considérer l'environnement dans une approche coopérative permet de prendre en compte la diversité des positionnements des différents acteurs impliqués, et ainsi de développer une première approche critique des réalités environnementales : *"la complexité des questions environnementales, liée à la multiplicité des variables biophysiques et socioculturelles impliquées, ne peut être envisagée sans faire appel à la pensée critique. Cette dernière est essentielle au processus démocratique de résolution des situations conflictuelles qui émergent du réseau des relations personne – société – environnement"* (Sauvé, 1997). Plus précisément, il s'agit donc *"de développer une analyse critique des valeurs, positions et intérêts mis en présence et constituant le problème. Cette analyse critique est nécessaire pour rendre explicite la nature contradictoire et conflictuelle des réalités sociales et politiques qui se trouvent au cœur du problème étudié"* (Liarakou, Flogaitis, 2000).

L'analyse critique doit également viser le projet éducationnel en lui-même : quelle vision de l'environnement développe t-on ? Quelle éducation est favorisée par ce projet ? Y a-t-il des absences, des manques à combler, voire des risques ? Par exemple, certains thèmes peuvent être anxiogènes pour un jeune public. Comme le suggère Sauvé (1997), *"l'approche critique doit être adoptée à l'égard des questions éducationnelles associées à l'ERE"*. Finalement, nous pouvons retenir deux objectifs d'analyse critique :

- clarifier les valeurs, les intérêts, les positions des protagonistes (et également ses propres valeurs, position, intérêt);
- clarifier le projet dans une perspective éducationnelle et environnementale.

Le tableau 1 suivant propose une synthèse des différentes caractéristiques de cette approche coopérative.

Tableau 1. Caractéristiques d'un projet éducatif inscrit dans une approche coopérative

Objectifs	Caractéristiques de la situation d'apprentissage	Vision globale de l'approche
Apprendre ensemble	Communauté d'apprentissage et de pratique (les élèves ensemble, avec des partenaires extérieurs)	Responsabilisation collective....
Construire un projet, choisir en concertation des engagements, les mettre en œuvre et les évaluer	Donner du sens aux apprentissages, inscrits dans une réalité locale et concrète pour un engagement.....
Développer une approche critique : <ul style="list-style-type: none"> - sur la situation socio-environnementale abordée - sur le projet éducatif lui-même 	Prendre en compte la diversité des positionnements, des valeurs, des représentations socio-culturelles... raisonné.

L'approche coopérative apparaît ici comme une démarche éducative complexe et exigeante. Mais c'est peut-être cela même qui fait qu'elle est cohérente avec l'objectif de mettre en œuvre une réelle éducation relative à l'environnement. Se pose alors la question de l'intégration d'une telle démarche dans l'enseignement scolaire. Nous allons aborder deux exemples de projets, l'un passé, l'autre en cours qui s'inscrivent dans cette démarche et qui éclairent donc d'une manière concrète les caractéristiques de l'approche coopérative au sein de l'enseignement scolaire. Nous souhaitons souligner ici qu'il existe bien entendu d'autres projets susceptibles d'aborder les principes d'une approche coopérative. Remarquons également que ce type de pratique est développé dans d'autres pays, citons à titre d'illustration les travaux de l'équipe de Lucie Sauvé de l'Université du Québec à Montréal (Orellana, 1998-1999 ; Sauvé et al., 2001).

Euroforum, un projet pédagogique pour des classes européennes

Nous allons présenter tout d'abord un projet mené en partenariat avec un musée scientifique. En effet, certains travaux ont montré que le courant de la critique sociale commence à imprégner les musées scientifiques, soit avec des expositions qui invitent les visiteurs dans un début de démarche critique, soit avec des projets éducatifs et culturels innovants, inscrits dans la réalité d'une communauté (Fortin-Debart, 2004). Rappelons également que les musées de sciences sont en train de vivre un changement paradigmatique profond (Girault, 2003 ; Girault, Fortin-Debart, 2002), notamment avec l'avènement des questions socialement vives (Albe, Simonneaux, 2003). Dans la réalité, qu'en est-il vraiment ? Nous allons présenter ici un exemple de partenariat école-musée qui illustre d'une part la capacité à intégrer l'approche coopérative dans l'enseignement scolaire et confirme d'autre part l'évolution des musées de sciences vers une approche sociétale des sciences.

Ce projet, appelé Euroforum, a été organisé sur deux années (1999-2000) par le service d'action pédagogique et culturelle du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Depuis plusieurs décennies, le Muséum National d'Histoire Naturelle est engagé dans des actions de conservation du patrimoine naturel, qui prennent en compte de nombreux travaux réalisés au sein des anciens laboratoires de recherche (le Muséum est actuellement organisé en départements de recherche). Un nombre important de ces chercheurs est regroupé au sein de l'Institut d'Ecologie et de Gestion de la Biodiversité (IEGB) qui soutient en France, le Ministère de l'environnement et du développement durable dans sa politique de conservation et de restauration du patrimoine naturel et de la diversité biologique. Enfin, depuis 1995, le Muséum accueille le Centre Thématique Européen pour la Conservation de la Nature qui a pour missions l'harmonisation, la collecte et la synthèse des données relatives au patrimoine naturel en Europe.

Forts de cette longue expérience, et pour marquer symboliquement le passage au troisième millénaire, les membres du service d'action pédagogique et culturelle du Muséum ont souhaité promouvoir collectivement une action de sensibilisation des jeunes européens à la gestion de notre environnement. Les discours des médias sur l'Europe étant notamment à cette époque très ancrés sur l'Europe monétaire d'une part et d'autre part sur la politique agricole commune, nous avons comme principal objectif d'échanger sur nos pratiques et représentations de l'environnement, en bref de débattre d'une Europe de l'environnement.

L'environnement "milieu de vie européen" qui soutenait notre attention était en réalité confondu à "l'environnement comme projet communautaire". Nous souhaitons plus précisément réfléchir sur nos représentations sociales de l'environnement, susciter un questionnement, créer une dynamique propice à la construction d'outils cognitifs, en permettant aux adolescents de s'investir dans un travail de recherche (Girault, 2004).

À l'instar d'Aubé et David (2003), nous pensons qu'une bonne situation didactique doit tout d'abord impliquer divers acteurs à divers niveaux d'expertise. Notre projet Euroforum a permis à 450 élèves de 6 nationalités différentes (*allemands, espagnols, français, finnois, grecques, hongrois*) encadrés par 28 enseignants, et une quinzaine de personnes ressources de travailler sur un projet complexe, significatif pour les apprenants. Ces 450 élèves se sont divisés en 8 sous groupes (appartenant à deux ou trois classes différentes dont au moins une d'origine française) dont chacun a travaillé sur l'un des thèmes suivants : le développement urbain et ses conséquences ; l'action de l'Homme sur la biodiversité ; l'environnement et la biodiversité ; la transformation des paysages ; la biodiversité en question ; la qualité de l'air ; la ville idéale ; les déchets.

Cette communauté d'apprentissage s'est enfin inscrite dans la durée (deux ans), "*afin de permettre une recherche d'informations sur plusieurs sources et des retours réflexifs sur la démarche*" (Aubé, David, 2003). Durant la première année les élèves ont collecté des informations propres à leur environnement proche dans le but de pouvoir, au cours de la deuxième année, effectuer des comparaisons avec les résultats obtenus par les élèves du même groupe vivant dans un pays différent. Les nombreux échanges effectués principalement par Internet (et le plus souvent en anglais avec de nombreuses difficultés), mais également au cours de voyages scolaires ont permis à ces jeunes européens de comparer leurs valeurs, leurs préoccupations, voire même leur législation sur l'environnement. Les 450 élèves ont eu l'occasion de présenter leurs travaux au Muséum National d'Histoire Naturelle pendant un Week-end de trois jours non seulement à l'ensemble de leurs camarades mais également aux promeneurs du Jardin des Plantes (site du Muséum). Ils ont également rédigé des textes collectifs (dans les 5 langues) qui sont regroupés dans un ouvrage : *Euroforum le livre blanc de l'environnement pour les générations futures*.

Il n'y a pas eu d'évaluation du projet. Cependant, nous avons remarqué que si les sujets retenus par les élèves et leurs professeurs étaient le plus souvent de nature biocentrique (c'est-à-dire lié à la nature), le texte final rédigé par des représentants des différentes classes traduit une approche bien plus sociale et critique, traduisant ainsi une

évolution certaine de leurs représentations de l'environnement, ce qui était l'objet même de ce projet de communauté d'apprentissage.

En quoi donc ce projet s'inscrit-il dans l'approche coopérative, et par conséquent permet-il de confirmer des formes de médiation et d'éducation muséale inscrite dans cette approche ?

Tout d'abord, il est évident que ce projet permet de mettre en place un processus collectif, qui est établi à plusieurs niveaux :

- les élèves, de nationalités et cultures différentes ;
- les enseignants ;
- les familles ;
- des partenaires scientifiques et pédagogiques du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

En fonction de chaque projet, des partenaires locaux ont été impliqués : des institutions scientifiques (le Muséum d'Histoire Naturelle de Crète, le verger conservatoire de Puycelsi), des associations (l'Association pour le Développement du Golfe d'Amvrakikos, l'Association de défense de l'environnement en Vendée – ADEV) etc. Les problématiques sont toutes locales, elles ont impliquées le plus souvent des enquêtes auprès de la population locale et des collectivités. Elles ont été le plus souvent établies selon un processus d'investigations critiques à propos du milieu de vie.

Enfin, le projet a débouché non pas sur des actions réelles mais sur des propositions d'action. Par exemple, une classe française d'un établissement situé sur le littoral vendéen a exprimé les propositions suivantes : "guider les gens pour accéder aux plages, interdire le passage des véhicules dans les dunes, installer plus de poubelles, informer par documentation dans les lieux publics, expositions dans les écoles, déchetterie plus accessible" (Collectif, 2000). Ces exemples de propositions montrent que les élèves sont tout à fait capables de faire des propositions raisonnées, à leur niveau, qui dans bien des cas pourraient amener les acteurs locaux à une réflexion plus élargie sur la question traitée.

Finalement, le projet Euroforum est un exemple de projet éducatif mené avec des classes scolaires qui illustre parfaitement la possibilité d'intégrer l'approche coopérative dans le cadre de l'enseignement scolaire. Cet exemple montre qu'il ne peut s'agir que de projets qui s'étalent sur une durée relativement longue : une année semble le minimum.

Il semble cependant que deux aspects essentiels de l'approche coopérative telle que nous l'avons définie aient été négligés au cours de ce projet :

une réflexion critique préalable sur le projet de la part des enseignants : quelle vision de l'environnement va-t-on privilégier au cours du projet ? Quelle est l'orientation du projet éducatif ? etc....

un retour sur l'action : y a-t-il eu de véritables changements dans les réalités environnementales abordées au niveau des représentations des élèves et/ou celui du niveau de la pratique professionnelle des enseignants ? Les communautés d'apprentissage mises en place (élève, collectivités, associations) ont-elles continué à s'engager dans une démarche éducative ? 7

Ce projet Euroforum, est donc un projet ponctuel et contextualisé dans une certaine problématique (les représentations culturelles liées à l'environnement). Il illustre néanmoins ce que peut donner un réel projet d'éducation à l'environnement inscrit dans une approche coopérative. Nous allons à présent voir un autre type de projet pédagogique que peut adopter tout établissement scolaire, quel que soit le niveau d'enseignement.

Les Agendas 21 d'établissements scolaires

L'agenda 21 local est une démarche à l'échelle d'un territoire, qui vise à élaborer et faire vivre un programme d'actions en faveur du développement durable. Cette démarche est inspirée de l'Agenda 21 tel qu'il a été proposé lors du sommet de Rio en 1992. Selon ces mêmes principes, on parle aujourd'hui d'Agenda 21 d'établissement scolaire. Les retours d'expérience des premières classes engagées dans cette perspective soulignent la possibilité de mettre en œuvre de véritables projets complexes...

L'Agenda 21 d'établissement scolaire n'est donc pas un label, mais une démarche éducative qui s'inspire de la démarche des Agendas 21 locaux. Dans le cadre d'une

7 On peut noter cependant le fait que nous avons organisé une formation des enseignants sur ce sujet et que nous les avons fait réfléchir sur leurs propres représentations sur l'environnement. Par manque de temps sur place et compte tenu des difficultés linguistiques, ces éléments n'ont pas été suffisamment valorisés. Pour les mêmes raisons, le questionnaire qui était prévu à la fin de l'opération (fin de l'année scolaire) aussi bien à destination des élèves (fin du collège pour les élèves français issus de classe de troisième) que des professeurs n'a été rempli que par très peu de protagonistes ce qui rend caduque son utilisation en terme d'évaluation. Enfin nous avons tenté d'effectuer une évaluation de cette opération avec un recul de deux ans, mais il était impossible de retrouver les élèves, et certains enseignants avaient changé d'établissements d'affectation, d'autres n'ont pas pris le temps de répondre au questionnaire...

collaboration avec les éditions Nathan et l'association Comité 21 qui ont mis en place un programme commun d'éducation au développement durable⁸, nous avons élaboré une stratégie pédagogique de mise en œuvre d'Agenda 21 d'établissement scolaire⁹ (Fortin-Debart, Sacquet, 2004). Par ailleurs, nous allons au cours de l'année 2004-2005 travailler dans le cadre d'une recherche collaborative avec cinq classes de primaire qui s'engagent dans un projet d'Agenda 21 d'établissement scolaire¹⁰.

Plus précisément, l'Agenda 21 d'établissement scolaire repose sur la mise en place de plans d'actions qui répondent à des problématiques sociales, environnementales et économiques identifiées à l'échelle de l'établissement scolaire : le transport et l'accès à l'établissement, les consommations d'énergie et d'eau, la solidarité avec les familles etc. Ces plans d'actions répondent aux grands axes d'engagement du développement durable : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle etc. Par exemple, un établissement peut initier un Agenda 21 en abordant dans un premier temps un projet relatif à la consommation responsable : dans cette perspective, à partir d'enquêtes et de propositions effectuées par les élèves, et en concertation avec les acteurs impliqués, l'établissement va s'engager à favoriser des achats responsables ("écologiques" et éthiques) pour la cantine, la collation, le matériel et les fournitures scolaires, et à réduire les consommations d'eau et d'énergie. Divers thèmes sont ainsi abordés : le commerce équitable, les déchets, l'eau, l'énergie, l'alimentation etc.

Le projet peut également être bâti autour d'un lieu spécifique de l'établissement scolaire (cantine, bibliothèque, salles de classe etc.). Par exemple, un projet de rénovation de la cantine peut constituer l'occasion d'envisager ce lieu selon plusieurs axes d'engagement : respecter la diversité culturelle liée à l'alimentation et notamment les habitudes alimentaires des uns et des autres, favoriser la consommation durable dans les choix du mobilier, identifier les modes de production agricole responsables et solidaires pour l'approvisionnement, favoriser l'équilibre alimentaire dans les choix des menus et s'informer sur la traçabilité des aliments, favoriser le confort au niveau du bâtiment (établir un lieu agréable et convivial), envisager des éclairages et des systèmes de chauffages économes, participer à la solidarité locale (partenariat avec une banque alimentaire locale pour récupérer les aliments non consommés) etc.

8 Cf. site eduquer-au-developpement-durable.com

9 Cf. site eduquer-au-developpement-durable.com

10 Participeront à cette recherche collaborative plusieurs enseignants du primaire du département des Ardennes -Catherine Lapérouse (CP), Pierre Bouvard (CP/CE1), Marie-Thérèse Colas (CE2), Martine Heydari (CP), Marie-Hélène Lambert (sous réserve-CP) - et deux chercheurs de l'équipe de recherche du Muséum -Yves Girault et Cécile Fortin-Debart.

Tel que nous la proposons, la stratégie d'Agendas 21 d'établissement scolaire (Fortin-Debart, Sacquet, 2004) correspond bien aux principes de l'approche coopérative et souligne donc certaines caractéristiques de son intégration dans l'enseignement scolaire.

En effet, la stratégie proposée invite dans un premier temps les acteurs du projet à commencer par une réflexion critique, dans une double perspective éducationnelle et environnementale. Lors de l'étape préalable qui consiste à organiser le pilotage de l'Agenda 21, nous conseillons aux enseignants de se questionner sur le développement durable et en particulier sur cette démarche innovante qui consiste à envisager dans un projet éducatif les dimensions sociales, environnementales et économiques de l'établissement scolaire.

Il est ensuite conseillé de développer cette démarche critique avec les élèves en tentant de les emmener à se questionner à propos de leur cadre de vie et de leurs moyens d'action en faveur de ce cadre de vie. Dans cette perspective, une discussion collective au sein de la classe permettra d'une part de faire émerger les représentations des élèves et d'autre part de "problématiser" le projet.

A l'école, la discussion peut reposer sur l'observation de photos. Le professeur peut également demander aux élèves de dessiner leur cadre de vie. Pour des niveaux supérieurs, le professeur pourra inviter les élèves à lire un article ou l'extrait d'un livre qui aborde une problématique socio-environnementale d'actualité, si possible en liaison avec le cadre de vie des élèves. Le professeur peut alors poser des questions telles que :

- Quel est le problème évoqué ? Vous sentez-vous concerné ? Pensez-vous pouvoir agir à votre niveau ?
- Plus généralement, quels sont pour vous les problèmes les plus importants sur notre planète ? Lesquels concernent notre cadre de vie (ville, village, région) ?
- Qui est responsable ? Qui peut agir ?

Cette série de questions doit amener les élèves à problématiser la situation, c'est-à-dire à envisager l'ensemble des individus de la communauté éducative élargie (élèves, enseignants, familles, acteurs économiques et associatifs, élus) comme des agents de transformation des réalités qui posent problème dans leur cadre de vie... Se pose alors la question suivante : quelles sont les réalités qui posent problème dans et autour de l'établissement scolaire ? Pour répondre à cette question, les élèves vont établir un diagnostic. Il s'agit plus précisément d'établir, pour l'échelle d'action que l'on s'est donné

un état des lieux : quel est le patrimoine naturel, écologique, économique, social, culturel de l'établissement scolaire ? Quels sont ses atouts, ses forces ? Quels sont les problèmes (sociaux et environnementaux) le plus souvent rencontrés dans le cadre de vie des élèves ? L'objectif est de mieux connaître la situation et d'identifier les grandes lignes de progrès à engager. Différents moyens d'investigations peuvent être mis en place : enquêtes, témoignages, observation, recherche documentaire etc.

Ces premières étapes de la stratégie proposée s'inscrivent bien dans une approche critique à la fois du projet éducatif mais aussi des réalités socio-environnementales propres au cadre de vie. Le projet est ainsi ancré dans le territoire : il concerne des réalités sociales, environnementales et/ou économiques relatives au cadre de vie des élèves : leur établissement scolaire, leur quartier, leur village etc. Mais surtout, il implique les acteurs locaux et les différents adultes agissant dans et autour de l'établissement scolaire. Comme nous l'avons déjà vu, cela signifie que dans cette démarche éducative il est sous-entendu que l'éducation au développement durable ne peut être du seul ressort de l'école : elle repose sur une responsabilité partagée entre les enseignants, les collectivités territoriales, les associations, les familles etc... De nombreuses catégories d'acteurs sont ainsi susceptibles d'être associées au futur plan d'actions Agenda 21 : les élèves, les enseignants, les parents, les personnels non enseignants (agents d'entretien, agents de laboratoire, gestionnaires, cuisiniers...), la structure administrative de rattachement (rectorat, inspection académique), les entreprises à proximité du site scolaire, le maire, les élus et les services de la commune, le conseil municipal d'enfants quand il existe, les associations de quartiers, les associations d'environnement et de solidarité, les services de l'Etat, les acteurs économiques, les medias locaux, les différentes institutions muséales et culturelles s'il y en a... Dans cette perspective, les Agenda 21 d'établissement scolaire sont idéalement intégrés dans les Agenda 21 locaux, dans les contrats de ville (dans le volet éducation), ou bien encore dans des contrats éducatifs locaux qui regroupent différents acteurs autour d'un même projet éducatif.

Le projet répond également à une autre caractéristique de l'approche coopérative : il repose sur un processus d'investigations collectives qui implique des moments de coopération, des moments de concertation etc. Ainsi, le diagnostic est réalisé par tous les élèves, qui coopèrent ; le choix des axes d'engagement est établi au cours d'une séance de concertation qui rassemble les différents acteurs de l'Agenda 21 (élèves, enseignants, divers partenaires). Ce temps de concertation peut se dérouler de plusieurs manières : soit sur le temps de vie scolaire, tous les élèves sont impliqués et on procède par

exemple à un vote à main levée ; soit par questionnaire distribué à tous les élèves impliqués, dans ce cas, les résultats sont rapidement affichés pour être connus de tous.

Il est également important de définir lors de cette première séance de concertation les moyens d'expression des élèves : comment les élèves peuvent-ils partager leurs idées, exprimer leurs souhaits, leurs préférences, leurs remarques ? Divers moyens peuvent être mis en place et il appartient à l'ensemble des acteurs d'en choisir un parmi les moyens possibles pour chaque établissement : boîte à idées, radio de l'établissement, journal de bord...

L'objectif final de tout Agenda 21 d'établissement scolaire est d'établir un plan d'action, c'est à dire une série de mesures concrètes à mettre en œuvre dans un premier laps de temps (douze mois ; dix-huit mois...). Pour chaque action seront précisés : les objectifs ; l'action ; le délai de réalisation ; les partenaires associés à la mise en œuvre ; le budget et financement éventuels ; le pilote de l'action.

Enfin, la stratégie proposée invite les acteurs du projet à établir un retour sur l'action. Par exemple, le plan d'action doit être régulièrement évalué, notamment à travers le suivi des indicateurs d'objectifs et les indicateurs de résultats. Un Agenda 21 s'appuie effectivement sur deux types d'indicateurs :

- des indicateurs d'objectifs : par exemple, achat pour la cantine scolaire de 100% de viande d'origine biologique, à échéance de trois ans ;

- des indicateurs de résultats : pourcentage d'augmentation d'achat de viande bio, dans le cadre du 1er plan d'actions.

Le plan d'action doit donc être évalué et actualisé régulièrement. Ainsi, à l'issue du 1er plan d'actions, on évalue les résultats obtenus, on réoriente s'il le faut les actions à poursuivre et on rédige le 2ème plan d'actions, selon le même principe de concertation et de démarche. Chaque année, on évalue les résultats obtenus et on précise à quel moment l'objectif général du plan d'action est atteint.

Mais le retour sur l'action est également envisagé dans une perspective éducationnelle : le cheminement proposé n'a de sens que s'il débouche au final sur un nouveau questionnement à propos de la situation problématisée au départ : il s'agit de se questionner sur les impacts réels de l'Agenda 21 au regard des dimensions sociales, culturelles et environnementales de l'établissement, sur les liens entre le local et le global

(en quoi, l'Agenda 21 d'établissement scolaire participe aux changements globaux nécessaires ?), sur les principes de participation et de concertation... Ce retour sur l'action constitue ainsi l'occasion d'une part de définir ce qu'est le développement durable et d'autre part de porter un regard critique sur le projet. Par exemple, voir les questions que l'Agenda 21 d'établissement scolaire n'aborde pas, ce qui permet de faire des liens et de maintenir la complexité.

D'un point de vue plus pédagogique, l'évaluation est également indispensable pour mesurer la progression des élèves et valider leurs acquis. Mais au-delà, elle permet de garder une trace du projet, des difficultés rencontrées ; elle constitue ainsi un "savoir" sur la pratique qui a une valeur pédagogique inestimable. Ces évaluations permettront à d'autres enseignants désireux de s'engager dans de tels projets de bénéficier de l'expérience de professeurs déjà engagés dans un Agenda 21 d'établissement scolaire.

L'évaluation peut être envisagée à différents niveaux selon les projets :

- l'évaluation des connaissances acquises, des comportements (initiative personnelle, autonomie etc.) et des changements de représentations chez les élèves ;
- l'auto-évaluation du projet par les élèves ;
- l'évaluation du projet par les enseignants.

Conclusion

Pour conclure, nous souhaitons citer ici les propos de Sauv  et al. (2001) : "imaginons une  cole qui s'ouvre sur les r alit s du milieu de vie et qui interagit avec la communaut  environnante. L'enseignant y accompagne les  l ves pour qu'ils acqui rent des savoirs pertinents, qui ont une r elle signification pour eux et qui les aideront   mieux vivre au sein de leur milieu,   valoriser leur culture et   s'ouvrir sur le monde. Dans cette  cole, les  l ves, les enseignants, les parents et les autres membres de la communaut  apprennent ensemble, les uns des autres, et travaillent collectivement   am liorer ou   maintenir la qualit  des conditions de vie dans leur milieu. (...) Une telle  cole est possible".

Les exemples pr c dents, tout comme nombre d'autres projets, prouvent en effet qu'une telle vision de l' ducation relative   l'environnement est possible. Citons encore  

titre d'illustration le mouvement lancé au début des années 1990 au Québec, les Etablissements Verts Brundtland¹¹, qui aujourd'hui rassemble près de 800 établissements. Ce projet s'inscrit dans la perspective d'une éducation pour un avenir viable et repose sur 6 principes directeurs dans lesquels les établissements s'engagent : réduire la consommation des ressources, réutiliser les biens, recycler les produits, réévaluer les systèmes de valeurs, restructurer les systèmes économiques, redistribuer les ressources.

L'analyse de l'ensemble de ces projets souligne à la fois la complexité et l'exigence d'une telle approche mais également toute la richesse des connaissances construites par les élèves eux-mêmes, des liens créés entre différents partenaires etc. Reste la problématique de la pérennisation de tels projets au sein de l'enseignement scolaire afin qu'ils ne constituent pas une anecdote dans le cursus des élèves mais réellement l'occasion de faire émerger des communautés d'apprentissage et de pratique qui œuvrent pour un objet commun : l'environnement. L'inscription de telles démarches dans les projets d'école ou d'établissements nous semblent constituer une voie à approfondir...

Références bibliographiques

- Albe V., Simonneaux L., (2003). *Procès sur les téléphones mobiles : impact sur la réflexion épistémologique d'enseignants*, in Actes des 3^{es} rencontres scientifiques de l'ARDIST.
 - Bertrand Y., 1998, Théories contemporaines de l'éducation, 4^e édition, Montréal : Editions Nouvelles.
 - Aubé M., David R., (2003). *Le programme d'adoption du " Monde de Darwin " : une exploitation concrète des TIC selon une approche socioconstructiviste*, In A. Taurisson et A. Senteni (dir.), Pédagogies.net : l'essor des communautés virtuelles d'apprentissage. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, pp.46-72.
 - Collectif, 2000, Le livre blanc de l'environnement pour les générations futures, Paris : Muséum national d'Histoire naturelle.
 - Dillenbourg, P., Poirier, C. et Carles L. (2003). *Communautés virtuelles d'apprentissage : e-jargon ou nouveau paradigme*. In A. Taurisson et A. Senteni (dir.), Pédagogies.net : l'essor des communautés virtuelles d'apprentissage. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, pp.11-47.
 - Fortin-Debart C., (2004). Le partenariat école-musée pour une éducation relative à l'environnement. Paris : L'Harmattan
-

11 Cf. site www.evb.csq.qc.net

- Fortin-Debart C., Sacquet A-M., (2004). Un projet pédagogique pour le développement durable : l'Agenda 21 d'établissement scolaire, Editions Nathan, Comité 21.
- Guilbert L., Gauthier B., (1998-1999). *La réflexivité en éducation environnementale : l'émergence d'une nouvelle orientation ?* In Education relative à l'Environnement, Vol 1, Montréal : Université du Québec à Montréal, pp. 217-223.
- Girault Y., (2004). *Des recherches collaboratives aux communautés d'apprentissage en ERE : des situations de co-construction de savoirs en ERE*, in actes du Colloque ACFAS, Montréal : Université du Québec à Montréal, Mai 2004.
- Girault Y., (2003). *Le musée de sciences : d'un parti pris épistémologique à la prise en compte des publics*, Girault Y. (dir.). L'accueil des publics scolaires dans les musées, aquariums, jardins botaniques, parcs zoologiques, Paris : L'Harmattan, pp. 15-50.
- Girault Y., Fortin-Debart C., (2002). "Le musée forum : un difficile consensus : l'exemple du Muséum National d'Histoire Naturelle", Quaderni, 46, La science dans la cité, Paris, La Sorbonne, Gentilly, Editions Sapienza, p. 147-162.
- Girault Y. (1991). *Analyses descriptives de bandes dessinées sur l'éducation relative à l'environnement*. Actes des XIII JIES, Ecole et médias face aux défis de l'environnement, pp.495-500.
- Liarakou G., Flogaitis E., (2000). *Quelle évaluation pour quelle éducation relative à l'environnement*, In Education Relative à l'Environnement, Vol.2, Luxembourg : Fondation Universitaire Luxembourgeoise, Montréal : Université du Québec à Montréal, pp.13-29.
- Orellana I. (1998-1999). *La communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement : une nouvelle stratégie dans un processus de changements éducationnels*. In Education relative à l'Environnement, Vol. 1, Montréal : Université du Québec à Montréal, pp.225-231.
- Perret-Clermont A-N., (1979). La construction de l'intelligence dans l'interaction sociale, Berne : Peter Lang.
- Robottom I., Hart P. (1993). Research in environmental education. Deaking, Australie : Deaking University Press.
- Rooney E., Larochelle M. (1998-1999). *Esquisses des types de recherche dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement*. In Education relative à l'Environnement, Vol. 1, Montréal : Université du Québec à Montréal, pp.171-178.

- Sauv  L., (1997). Pour une  ducation relative   l'environnement. Montr al : Editions Gu rin.
- Sauv  L. et al. (2001). L' ducation relative   l'environnement. Ecole et communaut s : une dynamique constructive, Montr al : Editions Hurtubise.
- Sauv  L., (2002). *L' ducation relative   l'environnement : possibilit s et contraintes*, in Connexion, Bulletin international de l'enseignement scientifique et technologique et de l' ducation environnementale de l'UNESCO, vol.XXVII, n 1-2, Paris, UNESCO, pp.1-4.

- Questions   C cile FORTIN-DEBARD :

Maurice WELLHOFF – Le Loubatas   Peyrolles : Il y a une action qui me para t possible, en particulier sur les  conomies d'eau et  conomies d' nergie, c'est que par rapport   l'engagement, et  a a d j   t  fait, en particulier dans un lyc e de la r gion il y a quelques ann es, je crois   Salon, un lyc e professionnel avec la participation de l'agence r gionale de l' nergie, c'est qu'il y ait un engagement r ciproque dans le cadre de la coop rative scolaire ou des foyers sociaux culturels pour le secondaire, ou et de la municipalit  ou de la collectivit  territoriale. O  il y a un engagement r ciproque entre les  l ves et le gestionnaire de l' tablissement : la mairie, ou la r gion ou le Conseil g n ral. Et o  ils s'engageraient collectivement    conomiser l' nergie, et s'il y a des  conomies d' nergie qui sont r alis es et mesur es et suivies,   ce moment l , il y a un reversement de l'argent  conomis  par la collectivit  pour des projets d' ducation   l'environnement ou des voyages scolaires ou autre projet  ducatif. Et dans ce lyc e de Salon, malheureusement,  a n'a pas  t  suivi, parce qu'il se trouve que c' tait soutenu par un prof, il avait r ussi   mobiliser aussi le personnel technique, les parents, etc., Il avait r ussi    conomiser   l' poque 250 000 Francs en un an d' conomie d' nergie dans un lyc e professionnel. Donc c'est quand m me des enjeux importants. Et donc l , je pense que la dimension coop rative d'engagement,  crite, a aussi son importance et   ce moment-l  je pense que c'est la politique au sens noble du terme, c'est   dire que l'argent   quoi il va servir ? Il y a beaucoup de profs qui r lent parce qu'ils n'ont pas assez de moyens pour faire les choses. L , par une mobilisation de l'ensemble de la collectivit  scolaire, c'est des choses qui sont reproductibles. Si la r gion ou certains conseils g n raux faisaient des propositions comme   en lançant des appels   projets, il peut y avoir du r pondant. Il ne faut peut- tre pas chercher   vouloir le faire du jour au lendemain dans tous les  tablissements scolaires   la fois, mais faisons le d j  dans des  tablissements pilotes o  il y a une motivation. Ca veut peut- tre dire qu'il faut former aussi des enseignants pour cette d marche l .  a rejoint la d marche "d'Agenda 21".

Ce matin on a dit, l'éducation à l'environnement c'est primordial. Est-ce que c'est les enfants qui doivent faire changer les adultes ? Donc est-ce que ce n'est pas plus efficace si on fait à la fois l'éducation à l'environnement, à la fois il y a un engagement de la collectivité territoriale et à la fois il y a une sensibilisation des parents et des adultes ? Comme ça s'est fait un peu au Beausset. Mais je pense qu'effectivement si la mairie, par exemple, commence à dire on met des lampes à économie d'énergie,... et qu'en même temps on sensibilise par les espaces INFO ENERGIE. Est ce qu'on ne pourrait pas le faire au niveau de communes pilotes, où à ce moment là, il y a une conjonction qui va dans un sens constructif de plusieurs partenaires ? Parce que si on attend tout de l'éducation à l'environnement et qu'on ne joue pas sur les différents tableaux, est ce que ça peut être efficace ?

C'est pour ça que le comité 21 est impliqué. C'est une association qui est là pour promouvoir les agendas 21 surtout auprès des collectivités. C'est ce que vous venez de dire. Ce qui serait intéressant, serait d'abord d'impliquer les collectivités locales, qu'elles essaient d'initier des agendas 21 locaux. Et que dans ces agendas 21 locaux, il y ait un volet éducation qui se fasse en partenariat avec les établissements scolaires. Effectivement, c'est un cheminement qui est intéressant et c'est celui qu'on essaie de promouvoir.

Jean-Michel DELEUIL : En quoi, les projets que vous nous avez décrits font-ils partie de l'analyse critique ?

Pour nous, ils font partie de l'analyse critique parce qu'ils impliquent différents acteurs et qu'ils impliquent de prendre en compte les positionnements des différents acteurs. En se disant que, bien voilà, il y a la mairie qui a des intérêts politiques, il y a l'association qui est impliquée et qui a d'autres intérêts, il y a les familles qui ont d'autres intérêts de vie quotidienne. Pour nous, l'analyse critique, elle est là, dans : prendre en compte la diversité des positionnements de tous les acteurs impliqués.

Jean-Luc DEBARD – Ecopolénergie- GRAINE PACA : Donc il y a une différence entre ce qu'on nous a donné ce matin et ce qu'on nous donne cette après-midi comme expérience. Ce matin, on donnait des informations aux gens et là, la différence, que je vois importante et qui permet d'augmenter le champ de la liberté, c'est l'investigation collective. C'est à dire qu'il y a un apprentissage à aller chercher des informations par soi-même ou avec d'autres. Et qu'en plus, on construit un lien humain entre les personnes qui vont faire cette investigation. Et je pense que là, vous me direz si je me

trompe, il y a une différence fondamentale qui vient en plus, effectivement, mais qui pour moi est capitale pour l'apprentissage de la liberté.

Il y a une diversité d'approches, et chacune correspond à un contexte d'intervention, je pense qu'il n'y en a pas une qui est forcément meilleure que l'autre. En tout cas, il y en a qui sont meilleures dans un contexte précis pour un public précis.

Lucien HARROUS – ADEME – Conseiller à l'éducation à l'environnement : simplement deux mots. On se trouve dans des problèmes de généralisation et de prise en compte de mobilisation, de l'implication de tous les acteurs et de tous les décideurs. Sur les Agendas 21 des écoles : il existe une entité collective, ce sont les conseils d'écoles et les conseils d'établissement et c'est important, surtout quand il y a des économies à répartir mais aussi des investissements à consentir, c'est important que les décisions se situent dans ce cadre collectif de façon à ce qu'il y ait une vraie pérennisation et une vraie généralisation de telles pratiques, de telles démarches.

15h/15h30

Tentatives de sensibilisation pour un passage à l'acte

Maximilien ROUER

Be Citizen

RESUME D'INTERVENTION

Introduction

Si le grand public commence à s'intéresser au développement durable et aux problématiques associées, la prise de conscience d'une responsabilité individuelle des citoyens et l'adoption par les particuliers de gestes éco-citoyens ne sont pas à la hauteur de l'urgence d'agir.

La démocratisation du message sur le développement durable, préalable nécessaire à la prise de conscience généralisée, passe par le dépassement de l'approche spécialisée au profit d'une approche généraliste, pédagogique et pratique, responsabilisante et non culpabilisante.

Au-delà de l'effort d'information et de sensibilisation du public aux enjeux du développement durable par la diffusion de contenus accessibles, l'originalité des solutions proposées par BeCitizen réside dans la présentation de solutions concrètes qui peuvent être mises en œuvre au niveau individuel.

BeCitizen, acteur de référence en matière de conseil et d'expertise sur le développement durable en France, est en effet à l'origine de plusieurs initiatives innovantes destinées à sensibiliser le grand public aux différents enjeux du développement durable :

- le Climaction : A vous de jouer pour sauver la planète ! ;
- Objectif Terre ;
- le site Internet Blue Dot Project.

Détournant les outils traditionnels de la communication au profit des enjeux du développement durable, ces trois initiatives adaptent le mode de communication, le ton et le message au public visé.

1/ Climaction

Concept : émission télévisée diffusée en prime time et en direct sur France 2, destinée à un public très large, familial (présence de peuples sur le plateau, animateurs connus...). Le format est ludique et interactif. Le public est sans cesse sollicité, que ça soit pour donner son avis, voter ou jouer... il est par exemple invité à calculer son empreinte climatique¹ tout au long de l'émission.

Date de diffusion : 2 juin 2003

Résultats quantitatifs : audience de 3,5 millions de téléspectateurs, avec des pointes à 6 millions, ce qui est dans la moyenne de la chaîne.

Résultats qualitatifs : une étude sur les résultats de l'émission en terme de sensibilisation du public a été réalisée par l'Ademe, en collaboration avec un institut de sondage.

2/ Objectif Terre

Concept : 260 programmes courts de 2 minutes, diffusés chaque soir à une heure de grande écoute (19h40). Chaque épisode présente de façon claire et précise un enjeu du développement durable et propose un axe d'amélioration, permettant de faire évoluer les comportements. Le ton, consensuel, le format, court, le support, les photos de Yann Arthus Bertrand, expliquent le succès des programmes auprès du grand public. Ces programmes ont été sponsorisés par EDF.

Date de diffusion : du 15 avril 2002 au 15 avril 2004.

Résultats quantitatifs : audience moyenne de 7 millions de téléspectateurs par jour.

¹ BeCitizen a développé l'empreinte climatique sur le même principe que l'empreinte écologique de Weizackers, à la différence près que l'unité retenue est la quantité de « gaz à effet de serre » émis en équivalent carbone, en regard de ce que la biosphère est en mesure d'absorber chaque année. La mécanique est ensuite la même, à savoir d'extrapoler aux 6 milliards d'habitants son propre mode de vie et convertir le résultat en nombre de planètes.

Résultats qualitatifs : une étude a été réalisée pour EDF par TNS (un institut de sondage), analysant notamment les résultats de l'émission en terme de sensibilisation du public.

3/ Blue Dot Project

Concept : site-jeu destiné au public 15-25 ans pour lequel Internet constitue un mode de communication privilégié, Blue Dot Project se fixe comme objectif de sensibiliser les jeunes aux enjeux du développement durable, de traiter l'actualité à travers son prisme, de valoriser les exemples concrets de gestes éco-citoyens et de développer chez ce public une réflexion collective. Site interactif et ludique, il propose des contenus informatifs, un jeu de stratégie et du divertissement virtuel. Le ton adopté, décalé et impertinent, s'adresse spécifiquement au public visé : Blue Dot Project n'est pas un site institutionnel sur le développement durable, mais se veut le lieu fédérateur d'une communauté de jeunes.

Date de lancement du site jeu : 13 octobre 2003

Résultats quantitatifs : plus de 200 000 visiteurs sur le site, plus de 30 000 joueurs inscrits, plus de 18 000 messages échangés sur le forum du site.

Résultats qualitatifs : une étude a été réalisée pour les partenaires de Blue Dot par un institut de sondage, analysant notamment les résultats du site jeu en terme de cible, de temps passé sur les différents espaces...

4/ Limites de ces initiatives

Il est notamment question des limites suivantes :

- La rareté de ce type de messages, marginaux dans le paysage audiovisuel français.
- La résistance institutionnelle, qui freine le développement de ces messages.
- Le passage à l'action (à partir d'un média et non d'une expérience vécue).

- Questions à Maximilien ROUER :

Suzanne de CHEVEIGNÉ : Je partage l'idée de s'aligner sur les formes médiatiques qui réussissent, qui plaisent,... Je crois que c'est vraiment une des meilleures solutions. Ou plus exactement de s'aligner sur différentes formes médiatiques, et ne pas considérer qu'il y en a une qui est bonne : qui est le documentaire tristounet – bien qu'il ait une certaine utilité. J'aurais voulu savoir plus précisément pourquoi les chaînes n'avaient pas accepté ? Parce qu'au fond, le parallèle avec le Téléthon est intéressant, c'est les deux grandes préoccupations des Français : la médecine et l'environnement. Pourquoi est-ce que ça n'aurait pas pu évoluer vers ça ?

Sans langue de bois. France 2 est complètement piégée par le Téléthon. Ça lui coûte de l'argent et ça ne lui rapporte rien. En terme d'émission de télé, c'est complètement merdique, ils ne peuvent pas avoir de scores plus dégueulasses. Et ils sont complètement piégés parce que politiquement ils ne peuvent pas abandonner. Donc à partir de là, la place est prise. Premier élément de réponse. Deuxième élément de réponse, sur le fond, ça tient vraiment à peu de choses. Pourquoi je n'ai pas fait un deuxième climaction cette année ? Parce que Marc Teissier, le président de France Télévision, en fait, ils avaient fixé un objectif pour le climaction de 15 millions de personnes. Et comme on a eu que 6 millions, ils ont considéré que c'était un échec. C'est comme quand Coca Cola dit que l'année a été dégueulasse parce qu'ils ont fait que 8% de croissance et pas 15. Je me suis trouvé dans une situation où quand je suis allé discuter avec ce Monsieur qui est très important, dans sa tête climaction c'était mort. Et ma connerie a été de ne pas comprendre qu'il fallait changer de nom. Voilà mon premier élément de réponse. Deuxième élément de réponse, j'ai présenté à M6, TF1, etc..... Au début chez M6, ils m'ont dit : "c'est génial, on va faire quelque chose comme ça, on va faire de la télé réalité avec de gros morceaux de sens dedans". Moi je m'en fous du moment qu'on arrive à sensibiliser les gens. Donc j'ai dit pourquoi pas. Et puis en fait, après m'avoir fait perdre un peu de temps, ils m'ont dit que non c'était quand même vachement trop intello. Alors même que par exemple, je me fais engueuler par Greenpeace parce que ce que je fais c'est de la merde, parce que c'est beaucoup trop grand public. Par contre, ce qui est étonnant c'est qu'il y a de très très bons audimats pour tout ce qui concerne l'environnement. Mais je peux vous dire qu'en ce moment, j'essaye, j'ai des tentatives toujours avec M6, avec France 5, France 2 et avec TF1. Et je pense qu'en terme de probabilité, il y en a bien une qui va déboucher. Si je ne suis pas mort avant.

Hélène SUBRÉMON – Doctorante en sociologie : Ma question n'est pas complètement directe avec le sujet, mais vraiment avec vos dernières paroles, notamment sur votre frustration après tout ce travail accompli. J'ai bien compris la difficulté que vous aviez avec les interlocuteurs qui sont les télévisions en particulier. J'aurais aimé avoir votre sentiment, votre réflexion surtout, comme retour d'expériences. C'est à dire que, qu'est ce qui dans votre démarche a fait qu'on n'aboutit pas non plus à une sensibilisation. Est-ce que vous avez aussi réfléchi sur votre format, la façon dont vous aborder le sujet ? Autrement dit, s'il y a un résultat qui n'est pas à la hauteur de ce que vous espériez, il y a toute la partie média et télévision, et leur problématique à eux, est-ce que vous avez des éléments de réponse sur votre démarche ? Autrement dit, est-ce que vous auriez fait les choses autrement ?

Oui . Très honnêtement, j'ai deux gros défauts : je suis ingénieur et intello. Et en plus parisien, tout ça accumulé fait que j'ai voulu faire une émission complète. J'ai voulu tout dire. J'ai voulu tout faire. Il y avait 40 questions pour faire l'empreinte climatique, et puis il y avait un référendum après. L'émission a duré 2h30, et c'était trop. Donc j'aurais dû être beaucoup moins intello, j'aurais dû aller beaucoup plus loin, me rendre accessible pour le grand public. J'aurais dû être beaucoup moins parisien. Et j'aurais dû être encore plus Patrick Sébastien. Si j'avais voulu vraiment. Maintenant, je sais que la prochaine émission sera encore plus grand public, parce que l'objectif doit l'emporter, il faut rendre accessible l'information. Et donc ce sera un format nécessairement maximum d'1h30 et avec encore moins de dimension rationnelle rigoureuse, et plus d'émotions. Là, j'ai voulu faire passer cinq idées clés. Finalement l'ADEME a fait une étude avec Daniel BOIS sur : qu'est ce que les gens ont retenu du climaction, qu'est ce qu'ils ont compris ? Il y avait au moins 5 trucs à retenir, et ils ont retenu qu'une seule chose, c'est déjà pas mal, c'était que, les gens qui regardaient climaction avaient compris qu'ils étaient responsables de la modification du climat. C'est à dire que leurs gestes, leurs comportements quotidiens étaient responsables de la modification du climat. Mais il y en avait encore une grande partie qui confondait toujours couche d'ozone et climat.

Mireille DAPON- Professeur de collège : C'est la première fois que j'entends parler du projet "Blue Dot". Est-ce que vous avez pensé à communiquer avec les établissements scolaires, que ce soit collèges ou lycées, et notamment avec leurs CDI, centres de documentation et d'information, où les ordinateurs sont généralement en libre utilisation et où il peut y avoir une incitation à visiter certain site par les documentalistes ?

Oui, à différents niveaux en fait. Il y a un niveau avec FILLON où normalement on avance avec le ministre pour que le projet soit parrainé par le Ministère de l'éducation. Et

puis, j'ai essayé aussi par la petite porte, donc par les gens concrets du vrai terrain qui font ces choses-là. Mais là pour des raisons de coûts, parce qu'on n'est pas nombreux, on n'est qu'une vingtaine, on a dû arrêter. La solution aujourd'hui, c'est d'essayer d'avancer sur le partenariat avec l'Education nationale pour que ça soit l'Education nationale qui déploie le projet au niveau des écoles. Mais là, pour des raisons qui sont bêtement institutionnelles, ça prend du temps. Mais par contre c'est sûr que nous il faut qu'on donne. Le projet il est donné, il faut que les gens le prennent. Et on est là à le donner et pour l'instant personne ne le prend. De toute façon c'est accessible.

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA déléguée à l'environnement, à l'écologie et au développement durable : Vous avez parlé uniquement de télévision. Est-ce que vous avez pensé aux médias que sont la radio et particulièrement France Inter ? Et est-ce que, vous avez parlé de Jean-Pierre COFFE, est-ce que "ça se bouffe pas, ça se mange" de 12h à 13h le samedi ne serait pas un bon créneau et on pourrait trouver du même style que ce que vous avez l'air de faire qui est une émission, je crois, qui marche bien ?

Moi je suis ouvert à tout. Mais je ne connais pas tout le monde. Mais je suis ouvert à tout, et ceux qui me connaissent savent que je ne m'économise pas et que je suis présent sur tous les canaux et tous les médias qui me sont offerts. Et aujourd'hui je suis venu spécialement fatigué, mais d'habitude j'ai plus d'énergie.

Bernadette de VANSSAY : Les films de Nicolas Hulot ont eu un impact absolument considérable dans le grand public sur l'environnement. Parce qu'ils montrent des choses absolument magnifiques. Personnellement ma théorie est que l'instrument esthétique est extrêmement peu utilisé, vous nous avez montré que vous utilisiez des très jolies femmes, ça c'est parfait, mais est-ce que votre message ne gagnerait pas à être un peu plus basé sur les ressorts fondamentaux des individus qui sont l'esthétique ?

En fait si. "Objectif Terre" avec Yann ARTHUS-BERTRAND, la logique c'est : on entre par le regard et par la beauté de la photo, et ensuite on a une voix off qui nous explique que derrière ces jolies sourires ou ces jolies paysages, ils se passent quelque chose d'un peu plus grave. Et sur le site "Blue dot" c'est à peu près la même chose. J'illustre souvent le site avec cet exemple : comment expliquer l'éco-conception à un gamin de seize ans ? ou l'éco-efficacité ? Donc c'est un garçon, et bien sur le site, vous pouvez aller voir, on lui parle du string de Pamela ANDERSON. Voilà. Et on commence effectivement sur cette vision du string de Pamela ANDERSON. Aucun adolescent de seize ans, mâle, ne peut résister à cette vision et il se fait avoir par ce point d'entrée et

au passage, il apprend ce qu'est l'éco-conception et l'éco-efficacité. Mais c'est sûr que je dois encore gagner en maturité sur ce créneau.

Guy PARRAT – Ecopolénergie : Je m'interroge sur la volonté à tout prix de vouloir faire passer le message. Votre dernière interprétation sur le string, je ne sais pas. Jusqu'où doit-on aller pour pouvoir absolument faire passer un message ? Ça me pose parfois un problème dans vos propos. Le grand public à tout prix. Quelles sont les limites ? Est-ce que vous vous êtes fixé des limites ? J'ai une grosse interrogation là-dessus.

C'est une très bonne question. J'ai un problème de fond, c'est que ça fait maintenant 3 ans que j'arrive plus à dormir en raison d'un certain nombre d'enjeux que vous connaissez tous. Et peut-être par défaut, oui j'ai évité de me fixer des limites. Ça c'est sûr. Mon objectif, c'est de faire en sorte que plutôt que de parler du dernier match de foot ou du dernier tissu à la mode, dans les salons et dans les dîners, on puisse parler de ces enjeux qui nous intéressent. Et c'est vrai que, j'ai peut-être tort mais je me dis que si on représente la prise de conscience sur un angle de 0 à 180 degrés, on est aujourd'hui à 0, je pense que pour arriver à 90 degrés, il faut tirer très fort vers les 180 degrés. Parce que de toutes façons quelqu'un qui n'en a strictement rien à faire, on aura beaucoup de mal à l'amener à 180, si on arrive déjà à l'amener à 90 avec des procédés un peu astucieux, c'est déjà pas mal. Mais je vous dis ça parce que je me coltine au quotidien des gens qui ne sont jamais militants et qui me disent toujours, mais Max tu es bien gentil, mais retourne étudier le club de Rome, retourne étudier Malthus, etc. ... Tous les lieux communs qu'on connaît par cœur, mais qui sont très présents en conscience collective en fait. Pour arriver à ré aborder ces sujets là, sans fermeture psychologique, je n'ai trouvé que ces moyens un peu détournés. Parce que sinon, je ne faisais que constater que les gens me tournaient les talons psychologiquement. C'est "oui, oui très intéressant" mais de toutes façons ils étaient ailleurs.

Une personne anonyme : Je comprend votre inquiétude sur climaction mais les deux autres : "objectif terre" et "blue dot", comment pouvez-vous dire qu'ils n'ont pas eu de résultats, si vous le dites, puisque c'est très difficile à évaluer les résultats de ce genre de choses, puisqu'on n'a pas directement un compteur qui dit combien de gens ont arrêté de prendre leur bagnole, utilisé une lampe à basse consommation,... ce n'est pas facile à évaluer.

Et la deuxième toute petite question est : Be Citizen c'est une entreprise, comment fonctionne-t-elle et comment s'en tire-t-elle en tant qu'entreprise sur ce sujet là ?

Pour la première question, vous avez raison, je suis peut-être un peu défaitiste, mais on va dire que si je ressens plus que ça ne marche pas, parce qu'en fait, par exemple sur "blue dot" qui est un site Internet, ça a marché parce qu'il y a eu des millions d'euros qui ont été mis par les partenaires avec NRJ, la radio et Wanadoo. Et quand les millions d'euros ont cessé, s'il y avait eu une communauté fidèle et enthousiaste et durable au-delà de la publicité, ça aurait continué. Donc ça c'est une réalité. "Objectif Terre" vous avez raison, je n'ai aucun moyen de savoir. C'est strictement émotionnel, des relations que je peux avoir avec des gens qui me disent : "ah ! c'est super, les photos de Yann ARTHUS BERTRAND..." "oui mais tu n'as jamais écouté les textes à côté ?"; "on non c'est trop chiant !". mais c'est vrai que ce n'est pas du tout statistique. En fait si c'est pas vrai, j'ai une étude TNS Sofres qui démontre que pour les gens qui ont regardé, il y a eu une augmentation très nette de la prise de conscience sur les enjeux. C'est à dire qu'ils sont passés de 60 à 80% sur l'échantillon qui a été étudié. C'est vrai que ce n'est pas un échec. Par contre, il faut se représenter la position d' "Objectif Terre", c'était entre la pub pour Renault et la pub pour Pampers. De toutes façons, on est noyé.

Ensuite comment Be Citizen vit ? Be Citizen vit de manière pas durable parce qu'en fait on n'a pas de subventions, on a rien. On travaille, on fait du conseil aux entreprises, aux ONG et aux régions par exemple, sur les aspects de politiques et stratégies et communication, développement durable. Et c'est parce qu'on a de l'argent qui vient de là, que l'on peut faire des projets comme ça. Et donc ce n'est pas durable parce que ça se fait à un prix personnel pour l'équipe qui est pas durable, qui peut tenir un temps. Voilà. Et la fin, on peut commencer à la toucher, c'est qu'il y a eu une usure globale des équipes. En ordre de grandeur pour que vous compreniez, je n'ai pas pris une demi-journée de repos depuis le 23 août. Et une demi-journée c'est à dire week-end, jour férié et tout ça et soirée. Je considère que la soirée c'est une demi-journée de repos. Tout ça, ça fatigue.

15h30/16h

Eco-gestes pour la Méditerranée : vivre et respecter la mer au quotidien

Christelle MASCLEF

CPIE Côte Provençale Atelier Bleu

Initiée en 2002 par quatre associations, la campagne Ecogestes pour la Méditerranée a pris son envol. Elle est devenue, en 3 ans d'existence, **un véritable succès, réalisé dans le cadre d'un projet de réseau** regroupant structures d'éducation à l'environnement, gestionnaires de milieux, institutions et collectivités locales.

Les quelques chiffres principaux permettant d'avoir une vision synthétique des résultats de cette troisième édition :

- **16 structures** réparties entre les Bouches-du-Rhône (7), le Var (5), les Alpes-Maritimes (2) et la Corse (2).
- **Plus de 60 ambassadeurs** qui se sont relayés durant les mois de juillet et août en mer et à terre.
- En huit semaines d'intervention, **5 400 personnes directement sensibilisées. Au total, depuis 3 ans ce sont 8 000 personnes qui ont rencontrées.**
- **30 villes et 80 ports** concernés.
- **Plus de 10 millions de personnes informées** grâce à notre campagne de relations presse.
- **320 points relais** alimentés en **kits de communication (30 000 livrets)**.
- **18 manifestations** nautiques et environnementales au cours desquelles la campagne a été représentée.

Les points forts de cette édition :

- La mise en oeuvre du **plan opérationnel de campagne** a été accompagnée de la déclinaison des **outils de communication** en phase avec les messages et l'identité de l'opération.

- La campagne bénéficie désormais d'une **identité graphique** avec une visibilité cohérente et efficace. Le dispositif de relation presse nous a permis d'asseoir notre position et d'avoir plus d'impact auprès des points relais ainsi que du grand public.
- Notre démarche de sensibilisation bénéficie d'un **très bon accueil de la part du public**. 70% des entretiens se sont déroulés très cordialement.
- L'organisation de l'opération par la création d'un **comité de pilotage** et d'un comité technique a permis de renforcer les **partenariats**.
- **L'ancrage de l'opération sur les territoires** c'est fortement développée par une information auprès des gestionnaires de ports notamment.

Nos objectifs, pour l'année prochaine, sont de développer nos moyens d'action pour être le plus en phase avec les besoins du territoire.

PREAMBULE

La campagne Eco-gestes pour la Méditerranée est née en 2002 à l'initiative de quatre associations d'éducation à l'environnement. Depuis, cette opération a pris une réelle dimension régionale, en particulier, en s'appuyant sur le Réseau Mer Education à l'Environnement porté par la Région PACA.

Son objectif reste le même : promouvoir, auprès des usagers de la mer, les gestes pratiques et écologiques pour préserver la Méditerranée. Ces usagers de la mer constituent une cible aux profils et aux activités variées : pêcheur amateur, plongeur, baigneur, chasseur sous-marin ; en somme, tout individu exerçant en mer une activité de loisir à bord d'une embarcation.

Au terme de 3 années d'existence, Ecogestes pour la Méditerranée a su se structurer afin de mieux répondre à cet objectif. Des efforts ont été faits, tant sur le fond que sur la forme, de même que dans le développement de partenariats techniques et financiers.

La force de la campagne réside dans la mutualisation des moyens et des savoirs des acteurs de l'éducation à l'environnement marin et des acteurs institutionnels. Il reste à affiner les relations avec les acteurs de la mer, en particulier les représentants d'usagers et les professionnels.

1. UN LARGE TERRITOIRE D'INTERVENTION

La campagne 2004 s'entend sur le littoral régional avec

- ✓ 7 structures des Bouches du Rhône,
- ✓ 5 structures du département du Var,
- ✓ 2 structures du département des Alpes-Maritimes,
- ✓ 2 structures de Corse.

2. UNE DEMARCHE PARTENARIALE CONSOLIDEE

La campagne Eco-gestes repose sur un réel partenariat tant entre acteurs associatifs qu'acteurs institutionnels. Il a été important cette année de formaliser le fonctionnement de notre action.

Un **comité de pilotage** constitué des partenaires institutionnels, du porteur-coordonateur et des structures intervenantes a été créé. Il a eu pour rôle de définir les axes **généraux du programme**, de fixer des **objectifs communs**, des critères **de réalisation et d'engagement** et de préciser le **mode de fonctionnement**.

Un **comité technique** a aussi été constitué. Il a eu pour rôle, en particulier, d'assister le coordinateur dans la mise en œuvre de l'opération. Il s'est réuni au rythme des réunions techniques nécessaires à la mise en œuvre de la campagne et programmées selon un calendrier prévisionnel. (Cf. annexe)

Enfin, les **intervenants** sont des structures associatives ou de gestion, membres du réseau Mer. Elles ont répondu à des critères de réalisation et d'engagement définis par le comité de pilotage. Leurs représentants ont signé une convention précisant ces modalités d'engagement.

3. DES MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

3.1 Des moyens humains

Cette année, **plus de soixante ambassadeurs** se sont relayés sur le terrain. Les profils sont très différents les uns des autres - permanents, bénévoles, stagiaires, vacataires... - avec des compétences et des formations initiales différentes : formation en environnement marin, pratiquants de la mer passionnés et motivés pour préserver le milieu mais sans connaissances spécifiques...

Cette variété de profils a nécessité la mise en oeuvre d'un **processus de formation** adapté en **trois phases** :

1. acquisition de connaissances théoriques sur le milieu marin tant sur les aspects scientifiques que sur les problématiques de gestion. Cette axe de la formation s'est déroulé **en autonomie** sur le base d'un **livret de l'ambassadeur** (Cf. annexe). Pour se faire, un travail de fond à été réalisé sur les messages de la campagne.
2. mise en situation virtuelle par une séance de **jeux de rôle** visant à tester le savoir-être des ambassadeurs lors d'une journée collective de formation.
3. mise en situation réelle en sous - groupes lors de **séances de rodage**.

Cette formation, très appréciée par les intervenants, a permis à chacun de mieux appréhender le contenu de la campagne. La difficulté a résidé, notamment pour la phase 2, dans le nombre d'ambassadeurs et leur disponibilité.

Deux jours semblent être plus adaptés pour répondre aux attentes en terme de formation et d'échange. Leur contenu pourrait notamment comporter une séance de découverte concrète du milieu sous-marin.

3.2 Des moyens de communication de qualité

Le volet communication a été un des axes forts cette année. Il a été assuré par l'agence conseil Canopée, partenaire de la campagne.

L'identité graphique donnée à la campagne nous a permis d'être reconnus directement comme des acteurs crédibles.

Les outils choisis et développés ont permis de mener une opération cohérente et efficace tant sur le terrain que dans le cadre des relations presse :

- **tenue des intervenants** comprenant t-shirt et casquettes,
- **habillage des embarcations** (kayaks, pneumatiques et semi - rigides) comprenant banderoles, guirlandes et flammes,
- **kit pour les points relais** : affiches, présentoir et livrets,
- **stand** pour les manifestations et pour les interventions sur les ports,
- **site web** ; il a été particulièrement soigné afin de prolonger la campagne auprès d'un plus large public. Mis en ligne le 29 juin, 1 160 internautes l'ont visité au 23/09/2004.

4. DES MODES D'ACTION DIVERSIFIES

4.1. A terre et en mer

La mise en oeuvre de la campagne repose sur **une action phare: aller au devant des usagers directement sur leurs sites de pratique, en mer et sur les ports** durant les mois de juillet et août.

Les **modalités de ces contacts directs** ont été revues. Ainsi, le questionnaire des années précédentes a été abandonné afin de laisser plus de liberté aux ambassadeurs dans leurs interventions. En revanche, un travail de fond sur les messages et sur la méthode d'animation a été réalisé. Une formation a été développée afin de permettre l'intégration de ces messages et de cette nouvelle forme, plus libre, des interventions (cf. § 3.) Une **fiche bilan post-entretien** a été utilisée comme outil de suivi et d'évaluation.

Enfin, la plaquette a été transformée en **livret** afin d'obtenir un **outil pédagogique attractif et complet**.

Une charte des Ecogestes (inspirée de la charte du plaisancier), a aussi été rédigée, incluse dans le livret et proposée à la signature de chaque usager rencontré.

Résultats :

3 000 entretiens ont été réalisés en huit semaines d'intervention soit **5 400 personnes sensibilisées et 3 400 livrets** remis. Les interventions ont eu lieu **en mer à 57 % et au port à 43%**.

Les interventions au port avec l'aide du stand n'ont pas eu le succès escompté. En effet, les usagers sont peu disponibles et il faut donc aller sur les pannes pour les rencontrer.

De plus, l'intérêt de ces interventions varie selon les caractéristiques de fréquentation du port (port touristique ou port majoritairement fréquenté par les locaux).

Le stand doit plutôt être réservé aux manifestations (cf. § 4.3.)

Les interventions en mer reçoivent un accueil plus favorable car les usagers sont y sont plus disponibles.

La répartition des interventions par département est la suivante :

- *Bouches du Rhône* : 32 %,
- *Var* : 44 %,
- *Alpes Maritimes* : 19 %,
- *Corse* : 5 %.

Une étude sommaire de la fréquentation du littoral provençal (Corse exclus) montre que quelques zones sont particulièrement soumises à une fréquentation très élevée durant la saison estivale.

C'est notamment le cas des **Calanques de Marseille**, **l'île des Embiez**, les **îles d'Hyères** (Porquerolles et Port Cros) et les **Îles de Lérins** (plus de 400 bateaux, à un instant T, entre les îles par exemple) Ces zones mériteraient une intensification de notre action de terrain avec plus d'ambassadeurs et plus fréquemment.

Il serait donc important d'organiser nos actions de terrain en fonction **des besoins du territoire** et non pas en fonction des possibilités "locales" des intervenants.

Les personnes rencontrées sont originaires à 66 % de la région PACA. Toutefois, ce chiffre baisse dans les Alpes Maritimes et la Corse où la proportion d'étrangers est plus forte. L'édition de la plaquette en **anglais** et en **italien** permettrait de toucher plus efficacement ce public.

L'accueil est, à 70 %, jugé de bonne qualité et 70 % des plaisanciers ont montré un fort intérêt. En ajoutant les réponses "refus" et "intérêt très faible", ce sont près de **13 % des personnes qui ne se sentent pas concernés par la préservation de la Méditerranée**.

6,6 % des personnes ont refusé de s'entretenir avec les ambassadeurs. La raison du refus n'est pas souvent explicitée mais on estime qu'il s'agit soit de personnes qui sont occupées (en particulier au port) soit qui ne souhaitent pas être dérangées ou encore dont les préoccupations environnementales sont quasi-inexistantes.

Concernant l'adhésion à la charte, le retour est faible puisqu'au 15/09, seules, 240 personnes ont fait la démarche d'y adhérer. Il est à noter que 54 usagers ont participé sous la forme de dons (plus des de 500 euros). Le faible retour de chartes s'explique par le fait que les usagers devaient renvoyer leur adhésion par courrier.

4.2. Un maillage de points relais

En parallèle, à terre, sur l'ensemble du littoral provençal, la campagne a été relayée par **320 points relais** régulièrement approvisionnés en **kits de communication**.

Ce sont **30 000 livrets** qui ont, ainsi, été mis à leur disposition. Un effort particulier reste à faire pour mieux impliquer ces points relais. Il pourrait être envisagé de distribuer le kit avant la saison afin que les responsables de ces structures soit disponibles.

De plus, une ré-alimentation sur l'année pourrait être mise en place car certaines structures fonctionnent toute l'année.

Répartition des points - relais

A noter que 200 bateaux écoles et écoles de voiles recevront d'ici la fin de l'année un outil de sensibilisation appelé "**Kit Eco plaisance**". Cet outil comporte une vidéo reprenant en images les messages des Ecogestes, accompagné de trois posters humoristiques sur les "mauvais" gestes.

Ce kit a été réalisé par un groupe de travail de trois structures (CPIE Côte Provençale, Observatoire Marin du Littoral des Maures et Octopussy) et coordonné par l'association GEOM.

4.3. Des manifestations

Les actions de la campagne se prolongent le reste de l'année par les participations des ambassadeurs Ecogestes à un certain nombre de **manifestations nautiques et environnementales**.

A ce jour, 2 000 plaquettes ont été remises lors de 18 manifestations.

Manifestations réalisées

Intitulé	Lieu	Date	Nom de la structure	Nature
Med'Educ	Marseille	05 mai	CPIE Côte Provençale	Conférence 50 personnes

Exposition RTM, Métro Vieux Port	Marseille	27 juillet au 26 août	CPIE Côte Provençale	Exposition
Tour de France à la Voile	Marseille	26 au 28 juillet	Office de la Mer	Stand
La Fête des Calanques	Ensuès la Redonne	31 juillet au 08 août	AIEJE	Stand et animation 300 personnes
Soirée sûreté en mer	Bandol	11 août	Les mariolles de la Bleue	Conférence 30 personnes
Journées Faune et flore en rade d'Hyères	Hyères	13 août	Ecoleau	Stand et conférence 50 personnes
Fête de la mer	Port Gardian, Sts Maries de la Mer	26 Août	Parc Naturel Régional de Camargue	Jeux interactifs pour les enfants 10 personnes
La Mourejade	Marseille	4 septembre	Office de la Mer	Stand
Forum des associations	Ensuès la Redonne	5 septembre	Eau Secours	Stand 100 personnes
Festival international de la plaisance	Cannes	08 au 13 septembre	CPIE Iles de Lérins et Pays d'Azur	Stand
Juriscup	Marseille	16 septembre	CPIE Côte Provençale	Colloque, 60 personnes, 60 livrets
Forum des Espaces Naturel et du Patrimoine Végétal	Six-Fours-Les-Plages	16 au 19 septembre	Octopussy	Stand et animation 1000 enfants, 420 livrets
Monaco Yacht Short	Monaco	Fin Septembre	Stand RAMOGE	Mise à disposition de 200 plaquettes
Eurolittoral	Toulon	21 au 23 septembre	Stand du Conseil Général du Var	Mise à disposition de 200 plaquettes
Maritima, salon du bateau et des loisirs nautiques	Martigues	23 au 25 septembre	AIEJE	Stand 100 personnes
Les Régates Royales	Cannes	27 septembre au 03 octobre	Ecoleau	Stand 80 personnes
Les Voiles de Saint Tropez	St Tropez	03 au 09 octobre ²	Ecoleau	Stand 120 personnes

16 ^{ème} Rencontres Régionales de l'Environnement	Toulon	19 au 21 octobre	CIPE Côte Provençale	Stand 100 personnes
--	--------	------------------	----------------------	------------------------

Manifestations à venir

<i>Intitulé</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>	<i>Nom de la structure</i>	<i>Nature</i>
Festival du vent	Calvi	23 au 31 octobre	CPIE Bastua Golo Méditerranée et I Sbuleca Mare	Stand
Colloque international Eco-citoyenneté	Marseille	18 et 19 novembre	CPIE Côte Provençale	Conférence
Salon Nautique International de Paris	Paris	04 au 13 décembre	Sur les stands de la région PACA et de Marseille Provence Métropole	Stand avec animation

4.4. Un ancrage territorial fort

Cet axe de travail a été amorcé cette année par le coordinateur de l'opération notamment auprès de gestionnaires de ports, à savoir :

- La Direction des Ports du Conseil Général des Bouches du Rhône qui gère quatre ports départementaux. Une réunion d'information auprès des responsables de ces ports a été réalisée avant la saison.
- La Direction des Ports du Conseil Général du Var qui gère huit ports. L'information s'est faite directement par le service qui a alimenté ses ports en kits de communication, soit 5 000 livrets.
- La Direction des ports de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM) qui gère 24 ports dans les Bouches du Rhône. Une convention a été signée afin de faire profiter ces ports des kits Ecogestes et d'organiser des réunions d'informations sur les ports avec les représentants d'usagers et les professionnels. Ces réunions ont eu lieu durant l'été, période qui n'est pas la plus adéquate. Toutefois, cette forme d'intervention reste intéressante car elle permet de mobiliser les acteurs locaux en même temps, de les sensibiliser et de les impliquer à travers un espace de concertation. Ces réunions seront poursuivies d'ici la fin de l'année afin de présenter le bilan et les perspectives.

Les participants de la campagne ont localement pris des contacts avec leurs responsables de ports. Des réunions avec l'ensemble du personnel ont pu être mise en oeuvre sur quelques ports.

Le capitaine du port de Hyères a été particulièrement motivé. L'association Ecoleau, a formé deux de ses agents qui sont intervenus sur leur port afin de relayer la campagne auprès des usagers. Cette expérience est à étoffer l'année prochaine et à proposer à d'autres responsables de ports.

En 2005, l'organisation de la campagne devra comprendre une meilleure implication des gestionnaires de ports, en particulier dans le Var et les Alpes Maritimes.

De plus, un gros travail de contacts reste à entreprendre auprès des représentants d'usagers (sociétés nautiques dans les Bouches du Rhône, associations de plaisancier, fédérations...).

5. UNE RELATION PRESSE INTENSIFIEE

La relation presse assurée par l'agence Canopée a permis de toucher largement les médias : presse quotidienne, hebdomadaire (régionale et nationale), les radios, le web et aussi la télévision. **Plus de 80 retours presse** ont été répertoriés. (Cf. page suivante et annexe)

Au total, la relation presse a permis de générer plus de **10 000 000 de contacts** pour l'opération Ecogestes. (estimation sur la base des audiences télé et des niveaux de diffusion des journaux et magazines).

Enfin, trois temps forts ont été réalisés afin d'officialiser les Ecogestes :

- ***le 29 juin, lancement de la campagne 2004 à La Ciotat - 100 personnes***
- ***le 02 août, bilan d'étape à Cavalaire - 60 personnes***
- ***le 10 septembre, clôture de la saison à Cannes - 60 personnes***

- Questions à Christelle MASCLEF :

Eve KIRFEL – Association des petits débrouillards : Effectivement, c'est difficile de mesurer l'impact puisque les gens, on n'est pas sûr de les retrouver. Mais est-ce que déjà au niveau de ceux qui participent avec vous, donc des personnes en fait qui font les interventions, est-ce qu'ils reviennent chaque année, et est-ce que ce sont des bénévoles ? Comment ça se passe à ce niveau-là ?

En fait, le CPIE Côte provençale c'est le coordinateur de cette opération. Il s'appuie sur un réseau de structures d'éducation à l'environnement qui se réengagent chaque année sur ce projet. Cette année, on était 16 structures, et d'une année sur l'autre les structures restent souvent les mêmes, parce que c'est vraiment entré dans l'objectif de leurs associations. Et même cette année, on est encore en train d'augmenter le nombre d'intervenants. Donc les structures qui participent, oui, elles sont fidèles et c'est vraiment dans leurs axes de travail. Au niveau du statut de ces ambassadeurs, je l'ai dit, ce sont principalement des associations avec des intervenants aux profils variés, des salariés, des bénévoles, des stagiaires, des vacataires, en fait c'est vraiment en fonction des ressources présentes dans la structure. Cette année aussi, on voudrait essayé de s'appuyer un peu plus, pas seulement sur le tissu associatif éducation à l'environnement, mais également sur le tissu associatif plaisancier. Je pense aux sociétés nautiques, comme sur Marseille, il y en a un bon nombre. Il y a des associations de plaisanciers qui pourraient venir nous donner un coup de main sur les interventions, ça peut être tout simplement, mettre à disposition un bateau et un pilote, ça peut aussi aller plus loin. On a aussi expérimenté sur le port de Hyères, la participation d'agents de la capitainerie, tout simplement grâce à la mobilisation du capitaine du port de Hyères qui s'est tout simplement porté volontaire pour participer. Et donc on a pu former deux agents qui ont fait des interventions de sensibilisation sur le port.

Gilles MÉRIODEAU – ADEME Délégation Pays de la Loire : Quand est-ce que vous comptez passer le Déroit de Gibraltar ? Est-ce qu'il y a un GIE ou est-ce qu'il y a un chef de file inter-associations ?

Pour la première question, pour l'instant, on va essayer de se centrer sur la région PACA, parce que 16 structures, ça fait déjà pas mal de monde à coordonner. Sachant que cette année, la Corse va peut-être avoir sa propre campagne en s'inspirant fortement et en reprenant l'image de la campagne Eco-gestes qui se passe en région PACA. Il y aura peut-être la même chose du côté du Languedoc-Roussillon, mais pour l'instant rien n'est encore fait. Donc on va rester sur la Méditerranée, pour aller côté atlantique ou peut-être

de l'autre côté de la Méditerranée, on va attendre un petit peu de mieux se structurer et on verra après.

Concernant la deuxième partie de votre question, on va dire que le portage financier c'est tout simplement une association qui s'est portée candidate parmi les autres : donc le CPIE Côte provençale. Et en fait, il y a tout simplement une relation de prestation entre le porteur financier et les autres associations. Avec évidemment, la création d'un comité de pilotage, comité technique associant les partenaires institutionnels et les partenaires associatifs.

Maximilien ROUER : Félicitations, ça à l'air vraiment bien. On se demande pourquoi il n'y en a pas plus partout ? Tout de suite j'ai la question du coût. Ça coûte combien la personne sensibilisée ?

Et est-ce que dans la charte, on intègre des enjeux qui sont moins intéressants, évidemment, pour la région par exemple ? Parce que là quand on parle d'éco-gestes, ça coûte toujours moins cher aux acteurs territoriaux s'il n'y a pas d'huiles dégueulasses qui traînent dans la mer, s'il n'y a pas de canettes qui traînent... Donc, là on va dire qu'il y a eu une convergence dans l'intérêt de ce que vous faites avec les acteurs locaux. Si tout d'un coup, on intègre le climat ou l'énergie, il n'y a plus d'intérêt du tout pour les acteurs locaux. Ça peut même être un repoussoir.

Donc deux questions : combien ça coûte ? Et est-ce qu'on intègre aussi des enjeux plus globaux et moins faciles à vendre ?

En terme de coût évidemment cette campagne a un coût. Le budget de la campagne 2004 est de 300 000 euros. En particulier cette année puisqu'on a fait un effort énorme sur la création en terme d'outils de communication. Et la communication, ça a un coût. Mais pour nous, ça nous semble indispensable en parallèle de l'intervention terrain. L'intervention terrain, ça doit être à peu près 60% du budget, donc la rémunération des associations. Voilà en gros pour les coûts. On sait après que nos partenaires financiers n'ont pas non plus des moyens extensibles. Donc c'est pour ça aussi qu'on développe des partenariats privés. Et on fait aussi en fonction du tissu associatif présent. Comme j'ai dit toute à l'heure, il y en a qui ont des salariés, des bénévoles, des vacataires. Je n'ai pas d'idées en tête, il faudrait peut-être faire la division tout simplement : 5 000 personnes rencontrées par rapport à 300 000 euros. Je pense qu'il faut mettre les moyens sur ces enjeux là. Donc c'est sûr que ça a un coût, mais derrière il y a toute une mise en œuvre. En parallèle de ça, si on regarde aussi les retombées médias qu'on a pu avoir, 10 millions de contacts, on va dire, 10 millions finalement de personnes qui ont été informées via la relation presse, dans ce cas là, on arrive à un coût par personnes qui est largement moindre. Mais comme toute opération,

a un coût. Il faut savoir si ça rentre vraiment dans nos objectifs. En tout cas nous en tant qu'association, c'est le cœur même de notre travail, on est convaincu qu'on peut arriver à faire modifier le comportement de tout un chacun. Je pense d'autant plus que les actions comme les vôtres, comme Be Citizen, comme Climaction, que les gens soient de plus en plus bercés justement dans ce type de communication d'information, ça va faire évoluer le citoyen vers justement plus d'éco-citoyenneté.

Et est-ce qu'on intègre aussi des enjeux plus globaux et moins faciles à vendre ? On n'est pas parti justement du même niveau que Be Citizen, on fait partie du local. Nous vraiment c'est une action locale. Comme je dis, en 2002 on était quatre associations. Pourquoi on s'est regroupé à quatre ? Bien tout simplement, parce qu'on a fait des constats similaires sur nos zones, moi sur la baie de La Ciotat. J'ai pu faire une étude de fréquentation et voir un petit peu les impacts. Et donc on est vraiment parti des impacts, des causes locales, des constats locaux, et donc c'est vrai que dans notre charte, on est vraiment lié à la pratique de la mer, on ne parle pas forcément des enjeux climatiques etc. mais vraiment plus du geste au quotidien dans sa pratique d'usager de la mer. Mais finalement, ce n'est pas qu'en mer non plus. Parce que parmi les gestes que l'on préconise, c'est une certaine vigilance dans la consommation d'eau lorsque l'on entretient son bateau. Donc si on est vigilant lorsque l'on consomme de l'eau pour le nettoyage de son bateau, c'est aussi quelque chose que l'on pourra mettre en place chez soi lorsque l'on prend une douche tout simplement. Pareil au niveau des produits d'entretien utilisés, des produits pour se laver, utiliser le savon de Marseille au lieu d'utiliser un bain douche autre. Ce sont des gestes simples comme ça qui sont en fait, voilà très proche de la personne. On a vraiment voulu, il est vraiment plus facile d'arriver à convaincre lorsqu'on est proche de la personne. C'est vrai que le climat, ça semble tellement loin. Et puis on est vraiment parti de nos constats locaux, nos besoins locaux.

16h30/17h00

L'image urbaine joue-t-elle un rôle dans les comportements pro-environnementaux ?

Alexandra SCHLEYER-LINDENMANN et François BOSSY:
Université de la Méditerranée – DESMID

Avant-propos

Cette communication est basée sur un travail de maîtrise en Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales, effectué par François Bossy et Mario Roux et encadré par Alexandra Schleyer-Lindenmann, dans le cadre d'un programme de recherche soutenu par le MEDD et le Ministère de l'Équipement.

Introduction

La question de l'implication de tout un chacun dans la protection de l'environnement est aujourd'hui fortement mise en avant, notamment dans le cadre des actions entreprises dans l'esprit du "développement durable". La psychologie de l'environnement, qui s'est déjà penchée sur ce sujet dans le passé (Maloney & Ward, 1973), redouble aujourd'hui les efforts pour être une science appliquée et utile (Oskamp, 2000, Schmuck & Schultz, 2002) dans ce domaine.

La communication proposée souhaite contribuer à une meilleure compréhension des comportements pro-environnementaux à l'adolescence.

Ceci pour plusieurs raisons. Les adolescents sont déjà des acteurs de la société aujourd'hui, dans leurs comportements de consommation et au sein de leurs familles ; ils seront les décideurs de la société de demain. On peut alors s'interroger si les comportements en faveur d'une préservation de l'environnement sont pour eux chose courante ou non ; et dans quel cas ou sous influence de quelles variables cet engagement pourrait se manifester en particulier.

La perspective théorique adoptée dans cette recherche se situe dans l'approche écologique d'après Bronfenbrenner (1979), qui définit l'écologie du développement

humain comme "l'étude scientifique de l'adaptation réciproque et progressive entre un être humain actif, en cours de développement, et les propriétés changeantes des milieux immédiats dans lesquels il vit, compte tenu que ce processus est affecté par les relations des milieux entre eux et par les contextes plus généraux dont ces milieux font partie".

Questionnement et problématique

Les variables liées aux comportements pro-environnementaux peuvent être nombreuses, et ancrées dans des dimensions très diverses. Pour cette communication, nous avons interrogé deux dimensions concernant l'adolescent et son contexte de vie : la dimension psychologique, c'est-à-dire l'attitude individuelle de l'adolescent envers la nature, et la dimension urbaine, notamment l'image qu'a l'adolescent de sa ville. Commençons par cette dernière variable :

Est-ce que l'image que possède l'adolescent de sa ville a une influence sur son engagement pro-environnemental ? En effet, on pourrait supposer que l'image positive ou négative de la ville induit chez l'adolescent une propension à plus ou moins de comportements favorables à une protection de l'environnement.

Les deux villes où a eu lieu notre étude sont Arles et Berre l'Etang. Elles possèdent a priori une image assez contrastée concernant la dimension environnementale. Arles se présente comme la " capitale " de la Camargue et jouit de l'image de son environnement protégé. Berre l'Etang, situé au cœur des complexes industriels du pourtour de l'étang de Berre, lutte contre une image liée à la pollution.

On peut alors s'interroger, dans quel contexte urbain les comportements pro-environnementaux émergent avec le plus de force. Est-ce que vivre dans une ville dont l'environnement est valorisé encourage les comportements d'éco-citoyen ou est-ce au contraire dans une situation de constante confrontation aux problèmes environnementaux que ces comportements se manifestent le plus ?

Attention, notre but n'était pas de mettre Arles et Berre en concurrence, mais de trouver deux villes à image contrastée. Nous parlerons donc dans nos analyses plutôt de l'image de la ville, et non de "Berre" ou d' "Arles" (et nous verrons que les adolescents ne se trompent pas sur ce point !).

Du contexte large, urbain, passons à une variable psychologique, individuelle. Il s'agit du vécu personnel de l'adolescent dans et par rapport à la nature, et notamment

du vécu affectif. Elisabeth Kals et ses collègues (1999) ont proposé d'appeler cette dimension affective : **affinité émotionnelle par rapport à la nature**. On peut alors s'interroger avec les auteurs, si cette affinité émotionnelle influence le degré d'engagement dans les comportements pro-environnementaux.

Méthodologie

Echantillon

Nous avons interrogé 193 élèves au total, 98 élèves à Berre et 95 élèves à Arles. Ces élèves étaient soit en classe de 6ème (106 sujets, moyenne d'âge = 11,8 ans), soit en classe de troisième (87 sujets ; moyenne d'âge = 15,1 ans). Il y avait un peu plus de garçons (107 garçons) que de filles (86 filles).

Les catégories socioprofessionnelles des parents

La composition de l'échantillon en termes de catégorie socioprofessionnelle est équilibrée. Environ un quart des parents est ouvrier, nous trouvons ensuite dans des proportions semblables (allant de 11 à 15%) des artisans commerçants ou chefs d'entreprise, des employés, des agriculteurs, et des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Questionnaire

Le questionnaire comportait au total 27 questions dans le domaine de l'environnement, que nous ne pouvons bien sûr pas toutes présenter dans l'espace et le temps imparti. Pour les questions qui nous intéressent aujourd'hui, voici avec quelques exemples, comment nous les avons mesurés.

Les comportements pro-environnementaux : une liste de neuf activités (ex. ne pas laisser couler l'eau inutilement, trier les poubelles etc.), pour chaque activité l'élève devait indiquer s'il effectuait le comportement régulièrement, si cela lui est arrivé de le faire, jamais.

L'image de la ville : une liste de 12 items, présentant trois facettes de l'image de la ville :

- Image objective (ville industrielle, historique, touristique, proche d'un site naturel)
- Image subjective (ville belle, polluée, sale, qui sent mauvais)
- Image personnelle (ville où j'aime bien vivre, où je voudrais vivre toute ma vie, que je voudrais quitter plus tard, c'est ma ville).

Le participant devait indiquer les éléments caractéristiques ou non caractéristiques de sa ville.

L'affinité émotionnelle :

Une liste de quinze items permettant de mesurer différentes dimensions d'affinité envers la nature, par exemple l'attachement (je ne pourrais pas me passer des sorties dans la nature, j'adore être dehors...), sentiment de liberté (dans la nature je me sens libre, je fais plein de choses...), sentiment d'unité (parfois je me sens qu'un avec la nature, elle me fait rêver...) et le sentiment de sécurité (dans la nature, rien ne peut m'arriver). Nous avons inclus dans cette échelle aussi un versant cognitif de la relation à la nature : l'intérêt pour la nature (je voudrais savoir plus sur les animaux, plantes...).

Passation

La passation du questionnaire avait lieu dans les collèges respectifs, en passation collective, encadré par les enquêteurs. L'anonymat était assuré.

Traitement statistique

Les données ont été traitées avec les logiciels suivants : Evoc, SAS et Statview.

Le seuil de significativité adopté est de .05.

Résultats

Avant d'aborder les éventuels liens entre variables, présentons les résultats généraux concernant les trois variables en question.

Les comportements pro-environnementaux

Quel est le palmarès des comportements pro-environnementaux ?

Tableau 1 : les comportements pro-environnementaux effectués de manière régulière en ordre décroissant

Rang	Comportement	% des participants
1	Ne pas jeter les déchets n'importe où	54,5
2	Ne pas gaspiller l'électricité	44,3
3	Prendre les transports en commun	40,8
4	Ne pas faire couler l'eau inutilement	37,7
5	Trier les poubelles	24,4
6	Utiliser les énergies renouvelables	17,3
7	Utiliser des produits recyclables	14,7
8	Participer à des journées d'actions	6,6
9	Adhérer à une association environnementale	4,0

Dans ce tableau, nous constatons d'abord que les pourcentages d'adolescents indiquant effectuer régulièrement tel ou tel comportement ne sont pas très élevés. Un seul item est effectué régulièrement par une majorité des adolescents. Cependant l'image change lorsqu'on ajoute à la rubrique "régulièrement" la rubrique "cela m'arrive de le faire". Les pourcentages augmentent substantiellement. Mais nous avons choisi de présenter dans ce tableau le "tri le plus sévère". Si nous regardons les premier cinq items, qui obtiennent le plus d'adhésion, nous voyons que ce sont des comportements de la vie quotidienne. Ce sont aussi les comportements sur lesquels les adolescents ont une maîtrise personnelle et directe. Et ce sont aussi des comportements pro-environnementaux mis le plus en avant dans les médias et campagnes publicitaires (les "gestes simples").

Pour le premier item "ne pas jeter les déchets n'importe où", on remarque que le comportement pro-environnemental est pour les adolescents peut-être avant tout un comportement civique. Il y avait effectivement dans cette question aussi une rubrique "autres" (comportements pour préserver l'environnement), et parmi les réponses indiquées nous trouvons "dire aux personnes de ne pas jeter de papier par terre", "éviter les déchets des chiens sur la voie publique" ou "aider les autres". Nous sommes dans ce sens bien face à une attitude d'éco-citoyen. C'est-à-dire, et comme le souligne la sociologue Marie Jacqué (2003), au-delà de la préservation de la nature qui est sensée

être assurée entre autres par ces comportements individuels, ce sont aussi les relations sociales entre les membres de la société qui sont ainsi régulées.

A partir du cinquième rang, les comportements sont effectués seulement par une petite minorité des adolescents, il s'agit dans une mesure moindre de comportements de la vie quotidienne ou sous influence directe de l'adolescent. Sur les deux derniers items, on observe un score particulièrement bas, témoignant d'un engagement collectif très faible ; point sur lequel nous reviendrons dans la conclusion.

Nous avons ensuite calculé un score global de comportement pro-environnementaux qui reflète la fréquence de tous les comportements. Plus le score est bas, plus de comportements pro-environnementaux sont effectués régulièrement. Ce score pouvait théoriquement varier entre 9 et 27 points, les adolescents ont en moyenne 19 points sur ce score global (avec une variation entre 10 et 25 points).

L'image de la ville

L'analyse factorielle des items relatifs à l'image de la ville a permis de trouver trois facteurs bipolaires qui se distribuent comme suit :

L'image objective : ville industrielle opposée à ville historique, touristique, proche d'un site naturel

L'image subjective : ville belle opposée à ville sale, polluée, qui sent mauvais

L'image personnelle : c'est ma ville, où j'aime bien vivre, où je voudrais vivre toute ma vie opposée à "ville que j'aimerais quitter plus tard".

Sur ces trois facteurs, Arles et Berre ne s'opposent que sur le premier.

Arles étant caractérisé par les adolescents arlésiens comme "historique, touristique, proche d'un site naturel", Berre étant caractérisé par les Berratins comme "industrielle". **Les deux villes ne sont pas opposées sur les autres facteurs.** C'est-à-dire les adolescents à Arles et à Berre perçoivent leur ville dans des proportions semblables comme belle (ou sale ou polluée), ou expriment dans les mêmes proportions le souhait de rester ou de la quitter plus tard.

Ce résultat n'est pas négligeable. Il montre d'abord qu'en tant que chercheur on doit rester humble et de ne pas imposer sa logique (qui aurait été d'opposer systématiquement Berre et Arles, en croyant que leur image était contrastée), mais de vérifier d'abord la logique des sujets.

Ensuite, et nous y reviendrons, ce résultat nous renvoie déjà à l'importance du vécu de l'adolescent. En effet, pour lui Arles ou Berre ne sont pas les villes décrites par les offices de tourisme respectifs, mais l'espace de vie où se déroule leur existence quotidienne, avec ses avantages et inconvénients et avec ses possibilités d'action.

Pour la suite de l'analyse nous avons donc distribué les sujets, sans prendre en compte leur lieu d'habitation, dans les groupes caractérisés par l'opposition sur les facteurs mentionnés ci-dessus.

L'affinité émotionnelle

Deux analyses ont été menées :

D'une part, nous avons calculé le score global de l'échelle, plus le score était bas, plus l'affinité émotionnelle par rapport à la nature était élevée. Il pouvait varier entre 15 et 60 points. En moyenne, les élèves ont 30 points sur cette échelle, donc une affinité élevée (elle variait quand même de 16 à 52 points).

D'autre part, nous avons effectué une analyse factorielle sur tous les items, dont cinq facteurs ont émergé :

- Sentiment d'unité (affinité personnelle faible / forte)
- Sentiment de bien-être (affinité activités faible / forte)
- Sentiment de liberté (faible / forte)
- Sentiment de sécurité (faible / forte)
- Intérêt pour la nature

Revenons maintenant aux questions initiales.

L'image de la ville joue-t-elle un rôle dans les comportements pro-environnementaux ?

Les résultats de notre étude ne nous permettent pas de valider cette hypothèse (Tableaux 2, 3 et 4 en fin de texte). En effet, ni l'image subjective, ni l'image objective de la ville font varier significativement la moyenne du score des comportements pro-environnementaux. Tout au plus, et à un seuil de significativité de .052, le fait de vouloir rester ou quitter sa ville influence ce score, mais dans un sens a priori inattendu : ce sont les adolescents qui souhaitent quitter leur ville plus tard qui ont un peu plus de comportements pro-environnementaux que ceux et celles qui souhaitent y rester.

A l'adolescence, l'image globale de la ville ne semble donc pas jouer un rôle primordial dans la conduite à tenir à l'égard de l'environnement (urbain ou en général). Nous reviendrons sur ce point dans la conclusion.

Est-ce que l'affinité émotionnelle par rapport à la nature joue un rôle dans les comportements pro-environnementaux ?

L'affinité émotionnelle joue un rôle dans l'importance de l'engagement dans ces comportements. En effet, plus les adolescents ont une affinité forte envers la nature, plus ils pratiquent des comportements pro-environnementaux. Cette relation est statistiquement significative. Une analyse de régression montre que l'affinité émotionnelle peut-être prise comme prédicteur des comportements pro-environnementaux, le coefficient standardisé de régression étant de .34 ($p < .0001$).

De même, lors qu'on examine séparément chaque facteur de l'affinité émotionnelle, on constate que trois des cinq dimensions influencent les comportements pro-environnementaux de manière significative (Tableaux 5 à 9 en fin de ce texte) :

Le sentiment d'unité, le sentiment de bien-être, et l'intérêt pour le fonctionnement de la nature. A chaque fois, un score élevé sur le facteur va de pair avec plus de comportements pro-environnementaux.

Par contre, l'aspect liberté / contrainte et sécurité / insécurité (de toute façon minoritaire dans les réponses) ne joue pas un rôle différenciateur.

L'âge ne joue pas de rôle en ce qui concerne les comportements pro-environnementaux (score total) et l'affinité à la nature (score total), les adolescents de 12 ans et de 15 ans ayant des scores semblables.

Conclusion

Cette étude souhaitait contribuer à une meilleure compréhension des comportements pro-environnementaux à l'adolescence. En effet, si l'on envisage d'intervenir pour favoriser les comportements de ce type, il est utile de savoir quelles sont les dimensions qui sont susceptibles d'être liées à un engagement fort.

Comme nous avons vu, et contrairement à nos hypothèses, l'image de la ville ne joue pas un rôle fort, on peut alors s'interroger pourquoi ? Ne sommes-nous pas quotidiennement sensibles ou sensibilisés à cette dimension dans nos conduites ? La préservation de l'environnement ne commence-t-elle pas dans notre environnement immédiat et notamment devant notre porte ?

Pour interpréter ce résultat il faut se rappeler quel est le contexte de vie de l'adolescent. Bien sûr il habite dans une ville donnée, mais son rayon d'action, son espace de vie, c'est tout d'abord son quartier, plus éventuellement quelques lieux qu'il fréquente pour des activités précises (ex. sport). La ville dans sa totalité est une entité relativement confuse, inconnue dans des larges pans. Il semble alors plus plausible que cette image abstraite n'ait pas de lien immédiat avec les comportements pro-environnementaux de la vie quotidienne.

Nous observons par ailleurs, que les comportements pro-environnementaux de type "adhérer à une association", "participer aux journées d'action" sont très peu endossés. Ceci est peut-être dû à la spécificité de la période d'adolescence. Comme nous avons montré dans d'autres études (Schleyer-Lindenmann, 1997), l'intérêt et l'engagement dans la vie publique est, en tout cas en début et milieu d'adolescence encore limité.

Par ailleurs on voit cependant émerger une vraie notion d'éco-citoyenneté, car les comportements pro-environnementaux sont perçus aussi et surtout comme des comportements civiques, comme en témoigne la place accordée à un item comme "ne pas jeter les déchets n'importe où", comportement en général certainement favorable à l'environnement, mais qui exprime tout autant une attention portée à autrui en général.

Par contre, l'affinité par rapport à la nature est, comme nous avons vu, une variable qui joue sur les comportements pro-environnementaux. Plus l'adolescent a une expérience positive et immédiate de la nature, plus il montre des comportements pro-environnementaux. Cela est vrai pour les aspects affectifs (sentiment d'unité, de bien-être) et pour les aspects cognitifs (s'intéresser au fonctionnement de la nature) de l'expérience de la nature.

Cette affinité et cet intérêt pour la nature est peut-être particulièrement accrue à l'adolescence, car faire une expérience intime de la nature est aussi faire une expérience de soi, "se retrouver", mieux se connaître, un des thèmes centraux à l'adolescence. On pourrait alors partiellement expliquer le "sous" investissement dans la sphère publique par un "sur" investissement temporaire de soi et de l'expérience de soi en début et au milieu de l'adolescence.

A la lumière de ces résultats concernant l'affinité émotionnelle, les actions d'éducation à l'environnement, souvent effectuées dans le cadre scolaire, révèlent toute leur importance. En effet, dans ces actions éducatives, une approche sensorielle et immédiate de la nature est proposée aux enfants (Jacqué, 2003). Nous pensons que ces actions ont alors une influence positive et probablement à long terme sur l'attitude envers la nature et les comportements pro-environnementaux, **surtout si l'enfant et l'adolescent a par ailleurs, dans le cadre de sa vie privée, des expériences positives de l'environnement.**

Pour conclure, ajoutons que cette étude dont l'analyse des données est en cours, s'appuie sur un questionnaire très détaillé qui permettra de vérifier des liens éventuels entre d'autres variables comme le sexe ou les catégories socioprofessionnelles et les comportements pro-environnementaux.

Références :

- Bronfenbrenner, U. (1979). The Ecology of Human Development. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Jacqué, M. (2003). *Eduquer à l'environnement : la formation de l'écocitoyen*. In Communications Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Bienfaisante Nature. Paris : Seuil. Pp. 103 – 116.
- Kals, E., Schumacher, D., & Montada, L. (1999). Emotional Affinity toward Nature as a Motivational Basis to Protect Nature. *Environment and Behavior*, 31 (2), 178 – 202.

- Maloney, M. P. & Ward, M. P.(1973). Ecology : Let's hear from the People. American Psychologist, 28, 583 – 586.
- Oskamp, S. (2000). A sustainable future for humanity ? How can psychology help ? American Psychologist, 55, 496 – 508.
- Schleyer-Lindenmann, A. (1997). Influence du contexte culturel et familial sur les tâches de développement et l'investissement de l'espace urbain à l'adolescence. Etude sur des jeunes d'origine nationale ou étrangère à Marseille et à Frankfort-sur-le-Main. Thèse de Doctorat Nouveau Régime en Psychologie sous la direction d'A. Moreau et M. Piolat. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Schmuck, P. & Schultz, W.P.(Ed.). (2002). Psychology of Sustainable Development. Boston : Kluwer Academic Publishers.
- Schultz, W. P. (2001). The structure of environmental concern : Concern for self, other people and the biosphere. Journal of Environmental Psychology, 21, 1 – 13.

Annexe : Tableaux 2 à 9

Effet de la variable "image de la ville"

Tableau 2 : Score total de comportements pro-environnementaux en fonction de l'image objective de la ville

	Une ville industrialisée Moyenne (écart-type)	Une ville historique, touristique, proche d'un site naturel Moyenne (écart-type)	P
Score global des comportements pro- environnementaux	19,67 (2,58)	18,95 (2,72)	ns.

Tableau 3 : Score total de comportements pro-environnementaux en fonction de l'image subjective de la ville

	Une ville polluée, sale, qui sent mauvais Moyenne (écart-type)	Une belle ville Moyenne (écart-type)	p
Score global des comportements pro- environnementaux	19,46 (2,98)	19,01 (2,31)	ns.

Tableau 4 : Score total de comportements pro-environnementaux en fonction de l'image personnelle de la ville

	Une ville que plus tard j'aimerais quitter Moyenne (écart-type)	Une ville où j'aime bien vivre, où j'aimerais vivre toute ma vie, c'est ma ville Moyenne (écart-type)	p
Score global des comportements pro-environnementaux	18,84 (2,60)	19,62 (2,67)	.052

Effet de la variable "affinité émotionnelle"

Tableau 5 : Score total des comportements pro-environnementaux en fonction du sentiment d'unité

	Affinité personnelle faible m (é.t.)	Affinité personnelle forte m (é.t.)	p
Score total de comportements pro-environnementaux	20,07 (2,53)	18,75 (2,52)	.0016

Tableau 6 : Score total des comportements pro-environnementaux en fonction du sentiment de bien-être

	Affinité activités faible m (é.t.)	Affinité activités forte m (é.t.)	p
Score total de comportements pro-environnementaux	20,19 (2,56)	18,75 (2,46)	.0006

Tableau 7 : Score total des comportements pro-environnementaux en fonction de l'intérêt pour la nature

	Intérêt faible m (é.t.)	Intérêt fort m (é.t.)	p
Score total de comportements pro-environnementaux	19,87 (2,37)	18,92 (2,75)	.02

Tableau 8 : Score total des comportements pro-environnementaux
en fonction du sentiment de liberté

	Liberté faible m (é.t.)	Liberté forte m (é.t.)	p
Score total de comportements pro- environnementaux	19,49 (2,79)	19,31 (2,41)	ns.

Tableau 9 : Score total des comportements pro-environnementaux
en fonction du sentiment de sécurité

	Sentiment d' insécurité m (é.t.)	Sentiment de sécurité m (é.t.)	p
Score total de comportements pro- environnementaux	19,55 (2,54)	19,27 (2,66)	ns.

- Questions à Alexandra SCHLEYER-LINDENMANN :

Une personne anonyme : Je voudrais revenir sur votre questionnaire sur les comportements pro-environnementaux. Je suis un petit peu étonnée des chiffres que vous affichez, que je trouve très élevés, je ne les ai pas tous notés. Pour moi, dans la formulation de vos questions et dans les chiffres très élevés que je vois, j'ai plus envie de voir des intentions de comportements que des réels comportements. Tout d'abord, la formulation pouvait être parfois comprise différemment par les adolescents. Et notamment quand on voit 17% des jeunes qui de façon régulière utilisent les énergies renouvelables. D'abord qu'est ce que c'est qu'utiliser une énergie renouvelable ? Et puis 17%, on sait bien que ce n'est pas possible. Ne serait-ce que le chiffre qui est le plus bas dans ce tableau qui est celui de 4% d'adhérer à une association engagée dans le domaine de l'environnement, il s'agit encore ici de façon régulière. Je pense que si 4% des adolescents étaient adhérents d'une association engagée, on aurait déjà fait un grand pas.

Donc, je voudrais avoir votre avis sur est-ce que pour vous, on est vraiment en train d'observer des comportements, en tout cas de pouvoir les mesurer, ou mesure-t-on ici plutôt des intentions de comportements ?

D'une manière générale, effectivement, il peut toujours y avoir des mauvaises formulations dans les questionnaires. Je suis tout à fait d'accord. Alors, je vous ai remis du coup le questionnaire "aujourd'hui dans ta vie quotidienne, que fais-tu pour préserver

l'environnement ?". Quand on a posé la question comme ça, on s'est plutôt dit qu'on allait plutôt avoir plus de réponses positives parce que c'est une normatif comme question. Et par contre, ensuite c'est très comportemental : "inscris pour chaque item si tu le fais régulièrement". On laissait au discernement de la personne ce qu'elle entendait par régulièrement. Parce que adhérer à une association par exemple on le fait une fois, par contre après on renouvelle chaque année ou on ne renouvelle pas. Donc là, je pense quand même que l'on fait attention et appel à l'aspect réellement fait. C'est rigolo, vous voyez bien, un même tableau appelle des interprétations totalement différentes parce que moi j'ai trouvé ces chiffres plutôt bas, à vrai dire. 54% qui dit : je ne jette pas n'importe où, mais seulement ensuite on est dans les 40% qui dit : j'arrête l'eau, je ne gaspille pas l'énergie, etc. Je trouvais ça relativement bas vu l'énormité de la communication, de la publicité faite autour de ces comportements. Ensuite, effectivement, utiliser des énergies renouvelables dans cet item là, on savait bien que ce n'était pas l'adolescent qui allait décider de l'achat d'un panneau solaire dans sa famille, mais ça reflète selon moi aussi le nombre de familles qui sont impliquées là-dedans, qui sont éventuellement proches de ça, parce que si chez moi j'ai un panneau solaire, je peux dire que j'utilise des énergies renouvelables. Mais je suis d'accord, sur ces items là, c'est plus éloigné, c'est moins pratique à mesurer, c'est plus difficile à mesurer.

Même personne anonyme : Je doute qu'entre les villes d'Arles et de Berre-l'Etang, il y ai 17% des familles qui utilisent des panneaux solaires.

Il faut vérifier. De même que pour la dernière question : "adhérer à une association engagée dans le domaine de l'environnement". Il y a des chiffres nationaux. Suite à votre proposition, je vais certainement vérifier le décret d'adhésion réelle. J'attire encore une fois votre attention sur l'excellente thèse de Marie JACQUÉ, qui a fait son travail sur la formation de l'éco-citoyen et qui a aussi beaucoup travaillé sur les associations qui travaillent dans ce domaine.

Une autre personne anonyme : J'étais contente à la fin de votre exposé d'entendre parler de sensibilisation, disons plutôt d'utiliser le sensoriel même avec les adolescents, et dans le cadre d'éducation à l'environnement, parce que c'est quand même quelque chose qui est important et qu'on essaie aussi de prôner, qu'il n'y a pas que du scientifique, pas que de la transmission de savoir. Que c'est un tout, qu'il faut alterner les différentes approches, etc. donc c'est bien. Voilà.

Par contre c'était dans le choix des villes. Dès le départ, c'est un petit peu étonnant. Bon Berre, on comprend. Mais, Arles ? Je trouve que la différence entre les deux villes n'est peut-être pas en elle même "significative". Que peut être en ayant pris Aix, ou des villes

complètement opposées, que peut être ça peut fausser un petit peu les résultats. Et qu'il serait bon après de faire ressortir un petit peu plus le taux de d'émotivité, d'affectivité,... C'est dans le choix des villes, et que certainement c'est une étude qui doit être continuée sur plusieurs autres villes, et comparé, enfin voilà.

Mais enfin, en tout cas un travail sur les adolescents, c'est bien parce que c'est des jeunes aussi, que quelque fois, on ne sait pas trop comment les prendre pour les faire adhérer à des comportements environnementaux un peu mieux cernés. Et effectivement, les chiffres m'ont étonné aussi. Je veux dire c'est plus que la moyenne nationale et puis c'est vrai que ce sont des intentions puisque par exemple on pose la question même à des petits de maternelles. La première des choses qu'ils vont dire c'est : il ne faut pas jeter les papiers par terre. Chez tous les gens c'est la première des choses. Après les énergies renouvelables, peut-être que, chez les ados, ils savent encore ce que c'est, mais c'est vrai qu'il y a un petit truc là-dedans.

Par rapport au choix de ville, finalement, je me dis : n'importe quelle ville. Parce que, vous voyez que réellement pour les adolescents, à part effectivement, qu'ils trouvent Berre industrialisée et Arles proche d'un site naturel, c'est pour ça qu'on l'avait choisi au départ, donc c'est cohérent. Mais à part ça, il n'y a pas de différence dans leur vécu et dans leur perception de ces villes. Enfin, sur les intentions, à la limite, je dirais peu importe. Si tout le monde l'a compris comme une intention alors les résultats se portent sur : est-ce que sur les intentions il y a une différence ? Mais je n'en suis pas sûr. Effectivement, peut-être le 17% peut paraître élevé. Mais moi je me suis plus intéressée au premier 5 parce que c'est des éléments de la vie quotidienne, mais je retiens bien votre suggestion.

Patrick RATEAU : J'aurais voulu savoir d'où venait votre hypothèse initiale ? Quel était le socle théorique qui vous permet de poser l'hypothèse que des différences en terme d'image urbaine peuvent avoir des effets sur les comportements pro-environnementaux ?

Je suis au départ une psychologue du développement qui s'intéresse aux interactions entre différents systèmes dans lequel est inséré...

... en comparant les adolescents et leur tâche de développement en France et en Allemagne. Et effectivement là, c'était en ayant toujours devant les yeux les images de publicité, les campagnes de publicité, par exemple "Marseille ville propre", qui est donc une campagne qui a eu lieu dernièrement, et qui a eu lieu périodiquement, que je me disais, bon est-ce que cette image qu'on essaye de médiatiser et de transmettre quotidiennement, est-ce qu'elle a un effet ? donc cette idée-là, de voir, de plus ou moins

loin ou proche, quels sont les contextes de développement, quels sont les contextes d'évolution de la personne qui peuvent influencer sa perception de l'environnement ?

17h/17h30

Eau et cultures : les pratiques de la diversité culturelle

Bernadette de VANSSAY

Université de Paris V

RESUME D'INTERVENTION

"S'il n'est qu'une seule planète, il est en revanche de multiples façons de l'habiter. Et cette diversité n'est pas seulement ethnique ou économique : dans chaque aire de peuplement existe une sensibilité à la nature particulière et dominante". Pour une part, ces sensibilités, ont elles-mêmes été façonnées par les grandes religions ; elles se sont également enrichies, au cours du temps, des grands courants philosophiques et des différentes "visions du monde" qu'ils ont développés ("Les sentiments de nature", Dominique Bourg, La Découverte).

Dès les plus anciennes civilisations, l'eau est sacrée parce qu'elle est perçue comme la source même de la vie. Ses pouvoirs conjugués de vie et de mort en font un élément métaphysique. Sa valeur symbolique dans l'imaginaire de l'homme lui confère une charge émotionnelle très particulière.

La culture, à son tour, procède, dans une large mesure, de l'imagination créatrice de l'homme, c'est-à-dire de ses facultés de représentation, d'invention et d'innovation. Elle est, selon Bachelard, une puissance foncièrement dynamique et organisatrice. Elle est l'expérience de l'ouverture, l'expérience de la nouveauté, l'expérience de l'invention.

L'interaction entre l'homme et les éléments naturels n'existe que dans la mesure où celui-ci leur donne une signification en les intégrant à son univers mental. Ainsi en fonction de nos cultures, l'eau est toujours contextualisée et chargée de significations symboliques.

L'eau touche intimement aux sensibilités, aux représentations et aux mentalités qui fondent les sentiments d'identité individuelle et collective, et qui constituent simultanément une source de conflits potentiels, mais aussi un puissant facteur de solidarité, et par là de cohésion sociale et territoriale.

Mise entre parenthèse actuelle de ces données fondamentales

Les changements actuels très rapides des sociétés confrontent les citoyens au sentiment de l'impermanence du monde ; ces changements, si apparents, mais si peu intégrés dans les schémas de pensée, les situent dans le transitoire et la précarité des certitudes. Ces changements se sont produits, somme toute, en l'espace d'une ou deux générations ; et les plus anciens gardent encore en mémoire, la pompe ou le puits de leur enfance, le vieil abreuvoir pour les chevaux, la mare où se posent parfois les oiseaux migrateurs.

Cependant, que pour les plus jeunes, dans les campagnes d'aujourd'hui, on se félicite de n'avoir à utiliser les eaux des anciens puits que pour arroser ses fleurs ; une eau trop polluée pour être bue, trop lourde à transporter, obtenue en trop petite quantité pour satisfaire la multiplicité des nouveaux besoins.

Ce changement du monde que nous avons accompagné, sans toujours le comprendre, dont nous avons porté l'espérance - un monde moins dur pour l'homme - nous interroge aujourd'hui vigoureusement :

Comment construire une relation à l'eau qui trouve ses racines dans l'imaginaire des cultures et des pratiques anciennes mais intègre les données socioéconomiques actuelles ?

Comment aller vers de nouvelles pratiques de gestion de l'eau, dans quel objectif, avec quelle méthode et quels outils ?

Un ensemble d'outils peut être proposé pour répondre à ces questions. On présente, ici, l'un d'entre eux qui fait l'objet d'une recherche commanditée par l'Académie de l'eau et soutenue par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

La démarche en cours

L'étude en cours, dont on donnera quelques résultats, a pour objectif d'améliorer la gestion de l'eau par une prise en compte des aspects socio-culturels dans les stratégies de gestion. L'idée n'est pas neuve ; mais la nécessité et l'impact de l'intégration des données culturelles dans la gestion de l'eau ont été mis particulièrement en évidence lors du Forum Mondial de Kyoto (mars 2003).

Cette étude s'appuie sur une double démarche : une relecture des expériences présentées lors du forum de Kyoto et une enquête de terrain prenant pour appui une démarche japonaise.

- Les textes présentés à Kyoto par 26 pays émanant de cultures très différentes et les pratiques décrites étant hétérogènes, il paraît indispensable de les reformuler pour les présenter sous une forme facilement accessible aux gestionnaires afin qu'ils puissent traduire les enseignements en actions.

Une méta-analyse des cas permettra de démontrer les dimensions communes et les contrastes entre les différentes études. La recherche des contrastes objectifs (statut de l'auteur de l'étude, conditions d'accès à l'eau dans la région visée, état de la ressource, etc.) et subjectifs (système de pensée, traditions culturelles, etc.) aidera à structurer une grille de lecture commune. Tout en préservant la richesse qui réside dans la diversité, on facilite ainsi la compréhension de la signification des pratiques grâce à des clés de lecture des éléments circonstanciels.

- La recherche des leviers de changements comportementaux dans le cadre de la restauration des berges et des aménagements des cours d'eau.

Les études antérieures ont mis en évidence l'importance pour chacun d'entre nous du sentiment esthétique dans les représentations de l'eau, sentiment qui pourrait constituer un levier essentiel dans l'amélioration des pratiques actuelles. Elles révèlent l'émergence d'une demande pressante concernant la qualité du cadre de vie : les citoyens sont aujourd'hui de plus en plus demandeurs de paysages porteurs de significations symboliques et traduisant leurs aspirations à des environnements "naturels" ; les cours d'eau constituent souvent le dernier lieu de naturalité en ville et jouent un rôle important à cet égard.

Une démarche japonaise en cours d'expérimentation a été présentée à Kyoto par un ingénieur japonais ; c'est le concept d'Hydrospace.

A partir de l'analyse physique et mécanique de la texture et de la structure de l'eau, combinée à une lecture socio-culturelle des perceptions subjectives de l'eau, il s'efforce de créer des ouvrages qui rencontrent les aspirations esthétiques et fonctionnelles des populations locales. Il redonne ainsi du sens à l'ouvrage ou à l'aménagement ; ce dernier est pré-intégré dans une culture spécifique, prenant en compte, en amont du processus de conception, les contextes culturels, historiques et artistiques de l'environnement local.

Pour favoriser, en France, et en Europe de façon plus générale, une meilleure adéquation entre les aménagements prévus d'une part, et les demandes et aspirations sociales d'autre part, il paraît nécessaire d'accompagner les projets par une approche culturelle, puis de les enrichir par des enquêtes ciblées sur les aspects symboliques et esthétiques de l'eau qui paraissent pouvoir constituer un levier fort pour modifier les relations, les comportements, les interactions actuelles avec l'eau.

- Questions à Bernadette DE VANSSAY :

Maximilien ROUER : J'ai adoré la phrase : "il est moins important de savoir comment les gens se comportent que les valeurs auxquelles ils se réfèrent". Et pour moi, ça déporte le problème. Je suis bien avancé. Les valeurs auxquelles les gens se réfèrent c'est quoi ? Et là, je suis complètement bloqué parce que, comment on fait ? Ensuite on arrive à la définition des anthropologues sur la culture et je vois que c'est un truc complètement mouvant, fluctuant que l'on ne peut pas saisir. Alors Comment on fait ?

Je dois dire que lorsque vous interrogez les gens, ils vous parlent de l'eau. Faites l'expérience, je crois que vous en avez besoin et votre démonstration tout à l'heure, nous a tous certainement un peu bouleversés. Faites l'expérience. Prenez quelqu'un que vous ne connaissez pas,..., et posez lui des questions simples sur l'eau : "pour vous l'eau qu'est ce que c'est ?, comment vous la voyez ?, quelles sont les eaux que vous aimez ? parlez-moi de l'eau...". Vous verrez que les gens ont tous des choses absolument merveilleuses à dire. Et donc, les vraies valeurs, elles existent. Le problème c'est que notre société occidentale veut parler de, et je me retourne vers les ingénieurs, la population. Ça n'existe pas la population. Je vous ai montré, j'ai six profils de personnes qui s'appuient sur des valeurs totalement différentes. Si je n'adapte pas mon langage à ce qu'ils savent déjà, je ne ferais pas progresser leur connaissance. C'est un principe de la psychologie, et je retourne vers les psychologues qui travaillent là-dessus depuis des années, qui en savent bien plus que moi certainement sur le sujet. Donc réellement, peut-être c'est flou, mais c'est le *gag*, si vous voulez, des sciences sociales. Nous apportons des choses difficilement quantifiables, mais dont l'existence est incontournable. Donc il faut faire avec. Nous ne nous prétendons pas des ingénieurs. Tout à l'heure on a montré des problèmes de chiffres, je ne pense pas que les chiffres avaient vraiment une valeur de démonstration absolue. Ce sont des choses relatives, et c'est dans la relativité que c'est intéressant.

Natacha GONDRAN : *Avez-vous déjà été contacté par des aménageurs par exemple, pour travailler en concertation avec vous, pour faire des aménagements : des routes, des aménagements urbains, ?*

Pas des routes, mais l'Agence de l'eau Seine-Normandie avec laquelle on travaille, vous savez qu'en ce moment vous avez la directive 2000 qui devrait déjà être appliquée, mais en France on traîne toujours les pieds, directive européenne, "Les populations doivent être consultées à l'amont de tout nouvel aménagement". Alors ils ne savent vraiment pas comment il faut faire, ils sont assez inquiets et une étude comme celle-là devrait leur apporter des pistes. Donc ils ont plutôt demandeurs. C'est nouveau, c'est lié à cette pression politique ou législative qui existe, et je pense que des études de ce genre-là, ou différentes, sur la valeur paysagère, mais je ne vous ai pas traité tout ce qui découle de la convention de Ramsar avec l'héritage culturel, l'héritage intangible, et ce genres de problèmes-là. On peut monter là-dessus des études qui apportent vraiment quelque chose aux aménageurs. Dans mon adolescence, on construisait des stations d'épuration d'eau, c'étaient des blocs de béton carré. Aujourd'hui ça n'est plus possible, parce qu'on demande de l'intégration dans le paysage. Je veux dire, la valeur esthétique est une des valeurs à laquelle la société fait référence. Les Brésiliens parlant de leurs sources d'eaux chaudes aux alentours des villes, c'est des choses extraordinaires, c'est merveilleux à écouter.

17h30 ECHANGES

Discutant – Patrick RATEAU

Université Paul VALÉRY (Montpellier III)

Abordons directement la problématique centrale de cette première journée de travail : que peut apporter la recherche en sciences sociales à l'intervention pratique sur le terrain, prise en charge le plus souvent par les pouvoirs publics et les professionnels ?

D'aucuns répondront : des méthodes et des techniques. Et il est vrai que les demandes issues des professionnels ou des pouvoirs publics qui sont adressées aux chercheurs sont souvent des demandes d'ordre "technologique" que les sciences sociales, et notamment la psychologie sociale, sont à même d'apporter (enquête, questionnaire, méthodes de recherches, etc.) mais qui sont toujours insuffisantes. Insuffisantes car on conviendra facilement que le fait qu'une mauvaise méthode donne fréquemment de mauvais résultats n'implique pas qu'une bonne méthode donne toujours de bons résultats. Pourquoi ? Tout simplement parce que des résultats ne sont ni bons ni mauvais en dehors de la théorie qui les supporte et qui permet de les comprendre. Et la psychologie sociale est justement là pour apporter aussi et surtout des théories sur le comportement humain en général et collectif en particulier. Des théories qui, parce qu'elles sont élaborées scientifiquement, s'éloignent très souvent de celles qu'élabore le psychologue naïf (ce terme étant à prendre au sens de "profane") qui a souvent tendance à psychologiser les situations plutôt qu'à les expertiser. Par exemple : beaucoup d'acteurs sociaux (et ce colloque fourmille d'exemples de ce type) tablent sur la communication persuasive pour promouvoir des changements de comportements et sur le sondage d'opinion pour mesurer l'échec ou la réussite de cette communication. Cette façon de faire (et de penser) relève typiquement d'une psychologie naïve et profondément ancrée dans notre système idéologique qui s'appuie sur une conception de l'homme rationnel, logique et réfléchi dont le comportement découle directement de ses opinions. Changeons les opinions et nous changerons le comportement. Or, de nombreuses recherches de psychologie sociale ont montré que les choses n'étaient pas aussi simples et que cette façon de les voir ne correspond pas au mode de fonctionnement de l'homme social au moins sur quatre points :

- d'abord, les liens entre "pensée" et comportement ne sont pas si directs. C'est bien ce que montre la théorie de l'engagement ou la théorie de l'autodétermination telles qu'elles ont été présentées ici : seule la mise en œuvre de nouveaux comportements permet à l'individu de changer sa pensée et de

s'engager dans un nouveau répertoire comportemental. Plutôt que de vouloir changer la pensée, il semble donc beaucoup plus efficace de changer d'abord les comportements à l'aide de procédures qu'étudie justement la psychologie sociale.

- Ensuite, les liens entre ce que disent les individus (mesuré par les sondages) et ce qu'ils font sont pour le moins très lâches. De même qu'il existe un fossé entre un comportement déclaré et un comportement réel. Cela suffit sans doute à démythifier la toute puissance du sondage d'opinion comme mesure exclusive d'impact d'une communication à visée persuasive.
- De plus, si les conduites des individus sont bien dictées par leur perception de l'environnement, la théorie des représentations sociales montre de façon récurrente que cette perception dépend étroitement de l'histoire et de la culture des différents groupes sociaux, qu'elle engage leur façon de voir la réalité et que, partant, elle ne change pas facilement, et notamment pas par la passivité qu'implique la réception d'un message persuasif, fut-il plaisant et répété à l'envie. Là encore, la recherche en psychologie sociale montre que pour que les représentations changent, un certain nombre de conditions très particulières doivent être réunies et que, en tout état de cause, ce changement ne s'opère que sur le très long terme.
- Enfin, et conséquemment au point précédant, le lien entre communication persuasive médiatique et pensée n'est pas direct non plus. Beaucoup de recherches ont montré que le vecteur essentiel d'une influence médiatique réside essentiellement dans l'activité des "guides d'opinions". Des individus influents au sein d'un groupe social (tel collaborateur de travail, tel membre de la famille, un enfant...) qui vont relayer le média et susciter des conversations, proposer des nouveaux points de vue qui, à terme, pourront éventuellement infléchir une opinion générale.

Ceci étant établi se pose alors le problème de l'articulation entre le savoir scientifique et son application à des problèmes sociaux concrets. Vouloir étudier les problèmes sociaux à partir de véritables formulations théoriques semble, en France, avoir encore des difficultés à se propager hors des universités et à entrer effectivement dans les faits. Prémunissons-nous d'emblée de voir dans ce propos une quelconque dévaluation de toute pratique non assujettie à un système théorique ou à sa stricte application. Nous n'oublions pas que dans l'histoire de la psychologie le hasard et l'observation récurrente ou même flottante ont suscité de riches ouvertures (Mayo,

Lewin, Freud, Piaget...). Ce que nous condamnons, c'est le verbiage ou l'impressionnisme arbitraire qui souvent, sur le terrain, semble prendre le pas sur une approche plus théorique et donc plus scientifique. De plus, je dois faire le mea culpa de ma propre discipline car cet état de fait est très largement dû au psychologues sociaux eux-mêmes qui se sont très souvent trouvés scindés entre deux tendances : d'un côté la psychologie sociale "noble", très expérimentale, forte de sa rigueur méthodologique et qui se focalise sur des processus fondamentaux. De l'autre, une psychologie sociale polarisée sur des problèmes sociaux concrets et qui souvent s'abrite derrière des contraintes conjoncturelles ou situationnelles pour justifier des flottements méthodologiques et des conclusions mal assurées. Or, l'objectif premier du psychologue social doit être, selon nous et quelques autres, à la fois de produire des connaissances (comment fonctionnent les attitudes et les conduites de l'homme de la rue, qu'est-ce qui les déterminent et quels sont les processus qui les régissent) et d'utiliser ces savoirs théoriques pour participer à la régulation sociale (c'est-à-dire répondre à une demande sociale dans le but de comprendre des problèmes pratiques et de coopérer à leur solution).

C'est dans ce "va et vient" entre connaissance théorique et application/intervention que doit se jouer la coopération entre le psychologue social et les professionnels du terrain, en s'articulant autour d'une démarche à trois points successifs : 1) le problème posé par le professionnel doit être reformulé par le chercheur en des termes qui le rendent théoriquement analysable de manière à 2) pouvoir puiser dans les savoirs théoriques ceux qui paraissent le plus appropriés pour comprendre et/ou résoudre le problème et 3) proposer des méthodes et des techniques spécifiquement adaptées au problème. Il va de soi qu'il ne s'agit pas, dans ce contexte, d'appliquer des méthodes ou des protocoles idéologiquement justifiés ou éthiquement préférés mais d'utiliser une ingénierie éprouvée scientifiquement pour son efficacité par rapport au problème.

Autrement dit, qu'il s'agisse d'aider à la compréhension ou de rechercher des moyens de résolution, la participation du psychologue scientifique au traitement des problèmes de société réside dans ses connaissances théoriques et méthodologiques mais aussi et surtout dans l'articulation théorico-pratique qu'il peut et doit leur donner.

Toutefois entendons-nous bien : si la mise en œuvre de cette démarche d'application est nécessaire, elle n'a de sens que dans le contexte social dans lequel elle s'applique. En effet, le milieu social dans lequel l'intervention se développe n'est jamais inerte. Dans ces conditions, la question de la capacité de gestion de la relation de consultation ne peut être éludée. Et c'est là aussi que se jouent les liens entre les

différents types d'acteurs impliqués dans un projet d'intervention et que des colloques de ce type sont à même, nous l'espérons de promouvoir.

ECHANGES :

Robert Vincent JOULÉ : je vous propose d'échanger sur l'intérêt d'un tel colloque pluridisciplinaire, réunissant pouvoirs publics, professionnels, chercheurs, dans le but d'essayer ensemble de dégager de nouvelles pistes. De nouvelles pistes d'action bien sûr, dans le but de s'enrichir mutuellement par la confrontation des expériences. De se donner des idées et peut-être, par delà je l'espère, de se donner l'envie de travailler ensemble. On se donne au maximum bien sûr, jusqu'à 18h30. Maintenant, nous livrons la parole à la salle pour vos réflexions et ce premier bilan. Et puis demain, on s'interrogera sur la suite à donné évidemment de ces échanges, s'il vous paraît pertinent de donner une suite à ces échanges.

Jean-Michel DELEUIL : En faisant le melting-pot de toutes les choses très intéressantes que j'ai entendus aujourd'hui. Le dernier thème de la représentation me paraît intéressant. Particulièrement, si on le croise, non pas avec l'environnement, c'est à dire le côté éco, mais avec le côté citoyen. Je reste convaincu, et l'exemple de Monsieur ROUER, me conforte dans cette idée que c'est la façon dont est représenté le citoyen chez les pouvoirs publics, chez les décideurs, chez les opérateurs, les techniciens qui finalement produisent, construisent des usagers de tous nos dispositifs, qui ont une efficacité ou non en terme d'impact environnemental. Je pense que les sciences sociales ont évidemment quelque chose à dire sur nos comportements. Je pense qu'il faudrait intégrer à ces préoccupations l'image que les acteurs de l'environnement ont des citoyens. Ça me fait penser à ce que disait Monsieur ROUER en tant qu'ingénieur (et moi j'enseigne à des ingénieurs, et c'est quelque chose qui est pour moi important dans leur formation), Monsieur disait : "j'ai du mal à saisir ce que la psychologie, les sciences sociales expriment en terme de valeur, de qualité des gens, de ce qu'ils ont dans la tête, etc. Ce qui est bien normal puisque l'ingénierie n'est pas une science sociale. L'ingénierie dispense des compétences techniques et, Monsieur a eu le courage, et j'ai adoré sa conclusion de dire : "moi avec mes compétences techniques, j'ai voulu adressé un message aux citoyens, je suis passé par Patrice LAFONT, et je me suis retrouvé en échec, parce que j'étais trop intellectuel, et j'aurais dû passer par Patrick SEBASTIEN.". Le constat de la situation d'échec est intéressant, d'autant que l'on peut le corrélér à une représentation très dégradée des citoyens. Moi j'aurais envie de dire, dans les sciences sociales, on n'a pas une vision dégradée des citoyens, parce qu'on a les outils

scientifiques d'enregistrer et de mesurer leurs richesses. Et donc j'invite les techniciens à travailler non pas avec les médias mais avec les sciences sociales : psychologie, sociologie, géographie sociale, peu importe, pour respecter les gens et pour arriver à de meilleurs consensus, c'est à dire, de véritables changements de comportement de la part des citoyens, de la part des pouvoirs publics, et également de la part des acteurs privés.

Patrick RATEAU : Juste un bémol, il n'y a pas que le citoyen tel qui l'est pensé. Le citoyen, on pourrait dire qu'il a trois facettes : il est acteur, en tant qu'il agit, qu'il vote, par exemple, pour prendre des comportements politiques ou qu'il trie ses déchets ou pas, il est pensé effectivement par les pouvoirs publics, par les ingénieurs, par les hommes politiques, par le pouvoir en général, et il est aussi penseur. Et tout le problème des sciences sociales, c'est d'essayer d'appréhender le décalage entre le fait que très souvent il n'est pas pensé comme il pense réellement, il n'agit pas comme il pense, ou il n'agit pas comme il est pensé qu'il devrait agir. Et c'est dans ces trois facettes en fait qui sont à prendre en considérations. Donc c'était juste pour ne pas donner le schéma d'un individu réduit à "on le pense tel qu'il est, et il va agir tel qu'on le pense". A chaque fois il y a conflit entre l'action, ce qu'il pense et la façon dont il est pensé.

Marie-Christine ZELEM: Je voulais juste intervenir sur l'intérêt qu'il y a effectivement à s'attacher à la notion de culture et à la notion de savoir ordinaire. En donnant juste un petit exemple pour faire suite à l'intervention de la dame qui parlait au nom de l'académie de l'eau. L'association Solagro à Toulouse en Midi-Pyrénées a enquêté auprès d'agriculteurs pour essayer de retrouver avec eux la mémoire autour de systèmes d'irrigation traditionnels que sont les Pesquiers. Les Pesquiers ce sont des petits systèmes en pierre, des petites constructions qui permettaient l'irrigation par gravitation des prairies naturelles, et ces Pesquiers étaient totalement tombés à l'abandon du fait de la modernisation de l'agriculture, du fait de tous ces changements qui avaient lieu dans le domaine agricole. Et donc les agriculteurs s'étaient complètement détournés de ces systèmes anciens sous la pression aussi du devenir de notre économie. Et en revalorisant finalement ces systèmes anciens, en leur redonnant une valeur actuelle et moderne, les ingénieurs qui ont travaillé à cette opération ont permis aux agriculteurs de redécouvrir des systèmes techniques, considérés par eux aujourd'hui comme archaïque, mais redevenu finalement valorisé au point que la valeur agronomique des prairies s'y est trouvée grandement favorisée. Donc aujourd'hui, les prairies qui sont irriguées par ces systèmes sont de meilleure qualité et avec des frais moindres que les prairies fertilisées avec des fertilisants chimiques, etc. Pour dire simplement que la culture populaire est une culture à laquelle on devrait d'avantage s'attacher et les savoirs ordinaires sont des savoirs que l'on ne devrait pas laisser de côté. Donc par rapport à la maîtrise de la

demande d'énergie, notamment, on sait qu'il existe des petites stratégies personnelles, individuelles, qui sont à l'intérieur des ménages et en les regardant, en les observant, en essayant de retrouver l'intérêt qu'il y avait ou qu'il y a encore à les mettre en œuvre, on peut aussi trouver des moyens de rentrer chez les gens pour les intéresser à leur propre savoir.

Mireille DAPONT - professeur de collègue : À quoi ça a servi ce colloque ? À mettre des mots sur ce que je faisais déjà. C'est à dire à voir que ce que j'avais fait intuitivement, ça existe, c'est déjà théorisé. Je ne le savais pas. C'est très bien, ça me conforte donc dans mes positions, mais ça me donne aussi des ouvertures. Par exemple, la théorie de l'engagement, c'était quelque chose qui m'avait échappé complètement, et je crois que c'est possible de le mettre en pratique dans les établissements scolaires. Le public jeune est vraiment un public très réceptif, par rapport à ce genre de chose. Donc à quoi ça a servi ? A me donner envie de continuer, c'est déjà pas mal, et de regretter encore plus, vu le nombre d'outils qu'il existe et le nombre de théories qui sont au point, de regretter que politiques n'agissent pas plus comme donneur d'ordre, puisque je suis dans l'Education nationale, donc il y a des programmes qui sont fait, on se demande pourquoi ça ne va pas un peu plus loin ? Au niveau des politiques publiques aussi et au niveau des collectivités territoriales, je crois qu'il faudrait vraiment qu'il y ai des appels à projet parce que il y a plein de gens dans les établissements scolaires qui pourraient se lancer dans cette démarche.

- Maurice WELLHOFF : Loubatas, association d'éducation à l'environnement

J'ai trouvé ça très riche, parce que c'est vrai qu'il n'y a pas souvent l'occasion d'avoir à la fois les collectivités territoriales, les praticiens associatifs ou enseignants, et des chercheurs. Donc en ce qui concerne notre démarche, nous on est dans une démarche de recherche pédagogique à la fois technique et pédagogique, on crée quand même des outils technico-pédagogiques, pour faire justement évoluer les comportements sur principalement l'eau ou l'énergie, l'alimentation voir même les déchets. Donc ça nous conforte dans notre envie de développer ces relations, et de ne pas être seul dans notre petit coin à essayer de faire quelque chose, et que les innovations, les recherches que l'on a commencé modestement à faire, puissent être transmises et donc là je rejoins l'idée qui a été énoncée précédemment, que ça débouche sur des appels à projet, sur des expériences, bon on a déjà eu des réunions entre associations d'éducation à l'environnement ici même, et avec le Conseil régional, pour essayer de travailler en concertation et sortir des relations où les associations sont juste là pour casser les pieds, pour être toujours à rechercher des financements, mais elles peuvent être force de propositions, force d'innovation, force de réflexion. Si les chercheurs s'y mettent en plus,

et nous aident justement à évaluer, parce que depuis des années on nous dit au Conseil régional : "oui mais quel est l'impact de votre action d'éducation à l'environnement ? comment peut-on la mesurer ? est-ce que c'est efficace ? est-ce que les gens changent de comportements ? vous faites tant d'actions avec tant de groupes depuis des années, mais qu'est-ce que ça change ?", pourquoi ne pas essayer de lancer quelques expériences où on va mesurer l'impact que ça a. Donc je pense qu'on ne peut pas tout changer à la fois, partout,..., ça ne serait pas possible. Là aussi, il faut que ça soit des gens qui soient engagés, qui ont envie de la faire, mais essayons de faire quelques expériences, par exemple dans un collège, dans un lycée, dans une école, dans une collectivité, en essayant d'avoir ces trois types d'intervenants. C'est à dire les chercheurs, les associations, les collectivités territoriales, à la fois les élus et les techniciens des collectivités territoriales. Et essayons de mettre en place un protocole pour arriver à des objectifs de ce type là. Et essayons après d'en tirer des leçons et de voir dans quelles mesures, elles sont reproductibles et dans quelles mesures il y a des choses qui marchent et des choses qui marchent moins bien.

- *Maximilien ROUER : Be Citizen :*

J'aurais besoin de la liste des gens qui ont été conviés à ce colloque avec les adresse mails par exemple, parce que je pense qu'il y a beaucoup d'interactions qui peuvent naître de ce colloque et, dans le dossier, on ne l'a pas. Deuxième point, puisque vous m'avez tendu la perche Monsieur. En fait, j'ai bien sûr commencé à essayer de trouver des chercheurs qui s'intéressaient au sujet, je ne m'y suis pas bien pris puisque je n'y suis pas arrivé. Mais par contre, ici grâce aux organisateurs du colloque, de toute évidence on a la plus belle concentration de matière grise sur ces sujets, donc moi je fais un appel, une invitation, effectivement, vous avez compris mes motivations, vous avez compris mes objectifs. Apparemment ici il y a des gens qui pourraient m'aider à ne pas me planter. Donc si parmi vous il y a des chercheurs qui prétendent avoir des outils ou des solutions ou une vision pour mieux faire la prochaine fois, je vous invite à venir me voir à 18h30, et je serais vraiment intéressé par un groupe de travail avec un objectif identifié.

- *Émilie LAPOINTE : Association Les petits débrouillards PACA*

J'interviens juste pour donner un ressenti que j'ai parfois en assistant soit à des colloques, soit à des rencontres sur l'éducation à l'environnement. Où comment, justement, avec les citoyens, faire en sorte que l'avenir de la planète puisse perdurer. J'ai toujours ce ressenti de, on a des solutions à vous proposer, citoyens qui êtes ignorants de ce que vous devez faire au quotidien. Il y a de très belles théories, je suis contente d'assister et de participer avec un ensemble de personnes qui ont envie de, qui

sont motivées par l'avenir, qui sont motivées par ces comportements-là, mais je n'entends jamais la réflexion tous ensemble de "comment on fait simplement pour faire émerger un questionnement chez les gens ?" qui après, j'en suis convaincu, découlera des solutions qui sont propres. Alors que là, on est dans une société de réponses qu'on apporte encore une fois à des gens qu'on estime ne pas réfléchir. Mais comment tous ensemble, qui sont des professionnels, des chercheurs, des scientifiques, des personnes motivées, des militants, etc. comment tous ensemble, on ne peut pas simplement se questionner nous pour savoir comment on peut réfléchir avec l'ensemble des personnes, comment on peut amener des questionnements. Parce que les solutions, il y a des apports informatifs par des tracts, par des projets d'information sensibilisation,... mais je n'ai pas encore entendu parlé de projet où simplement on fait émerger des questionnements par les gens.

Maryse GERBAL: On a entendu parler des chercheurs, des ingénieurs, des enseignants, je crois qu'ici il y a aussi pas mal de gens concernés par *Les petits débrouillards*,.... Moi je travaille pour une association d'éducation à l'environnement, donc je travaille pas mal avec des enfants. On travaille beaucoup aussi en pédagogie de projet ou des choses qui s'apparentent à ça avec les enfants, et donc on essaie que les enfants soient acteurs. Ce que je voulais dire, c'est vrai qu'on en a peut-être pas tellement parlé. J'étais intéressée justement par toutes les théories, parce que dans le monde de l'éducation à l'environnement, il y a certaines théories, il y a tout un réseau "école et nature" qui développe des idées que l'on essaie de suivre et on essaie de rendre les enfants ou les adultes, enfin tous les gens qui veulent évoluer, de les rendre acteurs. Donc il y a tout un système. On n'a jamais dans la tête de transmettre un savoir, d'asséner quelque chose, Il nous faut d'abord connaître les représentations des gens, parce qu'il faut vraiment partir de ça, et à partir de ce qu'ils savent, de ce qu'ils se représentent, faire évoluer leurs connaissances et puis, ensuite les amener à agir, à communiquer avec leurs parents et avec l'extérieur, à communiquer avec les élus enfin voilà, à les rendre un peu autonomes dans cette évolution. C'est vrai que ça n'a pas été dit, la notion de projet, mais moi je pense qu'ici tous les éducateurs à l'environnement qui sont là, travaillent comme ça.

Jacques DUPUIS – Association Piste sud : Aujourd'hui, j'ai nourri mes connaissances, mes expériences par des théories dont j'avais entendu parler mais que je ne connaissais pas vraiment. Un peu comme la dame qui est intervenue tout à l'heure, intuitivement, on applique ces théories. Et même un peu plus qu'intuitivement. Puisqu'il y a quand même des recherches en pédagogie d'éducation à l'environnement et il y a des méthodes que l'on prône lorsque l'on est formateur à l'environnement qui se rapprochent de tout ce qu'on a entendu aujourd'hui, et qui contrairement à la présentation que l'on a

eu, était morcelée, puisqu'on a parlé de l'auto détermination, ensuite de l'engagement, ensuite de la coopération, puis du fait qu'il était important de tenir compte des valeurs et des aspects culturels et des représentations. Je dois témoigner que dans notre métier, on essaie de combiner toutes ces approches et que les travaux d'aujourd'hui, vont nous permettre d'étayer par le biais de la recherche et des résultats encore notre façon de travailler. Par contre, j'ai quelque chose qui me manque, je n'ai pas entendu, je n'ai pas eu de résultats vraiment parlant en terme d'évaluation de quelques actions qui ont été menées. Moi je souhaiterais qu'on continue à travailler sur l'évaluation, sur les changements de comportements des citoyens. Je pense qu'il y a un chantier énorme.

Annick NOEL – France nature environnement : Concernant l'évaluation. On parle toujours dans ces interventions des évaluations faciles, évidentes sur l'économie d'énergie, sur le recyclage, ça on peut l'évaluer, on a des chiffres, des tableaux, c'est très bien. Mais tout ce que l'on fait par ailleurs dans d'autres domaines, pour ça on a pas du tout de méthode d'évaluation, actuellement on ne sait pas trop comment faire. Par exemple, la campagne anti-tabac dont on nous parlait ce matin, c'était vraiment aussi négatif le résultat ? Est-ce que 2 ans ou 3 ans après il n'y avait pas eu, quand même, une transformation dans le cerveau des jeunes ? Les émissions de télévisions de Be Citizen, c'est pareil. Ça m'a paru bien négatif tout ce que vous nous avez dit. Comment peut-on savoir ? Vous avez peut-être déclenché quelque chose. On met un petit cristal quelque part qui va germer, qui va grossir. Donc, c'est là aussi que j'attends les chercheurs.

Céline AUSSAL – stagiaire à l'Institut VÉOLIA environnement : je trouve toutes les interventions qui ont été faites aujourd'hui très intéressantes. Cependant, il y a quelque chose qui manque à mes yeux dans ce colloque, c'est la présence d'entreprises. On a beau dire : bon les entreprises qui font de la communication sur le développement durable c'est de la langue de bois, etc., cependant les entreprises à l'heure actuelle font quand même partie prenante et sont complètement intégrées à notre société. Les individus qui sont concernés par l'environnement sont aussi des consommateurs, qui font leurs courses, qui regardent la télévision, qui sont concernés par les publicités, donc par les annonces des entreprises, ..., et je me demandais pourquoi il n'y avait pas de représentation, aujourd'hui et demain, d'entreprises qui pourraient elles-mêmes intervenir sur le sujet et essayer d'expliquer leur vision des choses et enfin, comment faire en sorte d'expliquer aux individus que l'environnement est aussi important dans leur consommation de tous les jours, que ce soit au niveau alimentaire, touristique, voir même au niveau de l'eau, des déchets, etc,...

Christian SOUCHON – universitaire retraité : Je me demande si, ici, on ne refuse pas de poser le problème. Et il y a eu au cours de la journée un glissement, on a d'abord parlé de citoyen puis depuis un moment on ne parle plus que des gens. Or, à propos du citoyen, le citoyen n'est pas simplement un réceptacle pour des conseils pédagogiques, mais c'est aussi quelqu'un qui doit exercer sa citoyenneté. Et maintenant je plaiderais pour ça : Exercer sa citoyenneté. Un jour j'ai répondu à un élu Belge qui me demandait à quoi ça sert l'éducation à l'environnement ? Je lui ai dit que ça devrait servir à contrôler l'action des élus. Je crois qu'on est dans un problème qui est quand même un problème politique, parce que les problèmes d'environnement liés à l'utilisation des ressources, à leur gaspillage, à leur mauvaise gestion, etc. Supposons que ça marche nos actions, par exemple réduction de la consommation d'énergie, on arrive à obtenir qu'enfin cesse ce gaspillage d'énergie, il y a tous les jours aux portes de Paris, 200 kilomètres de bouchons, supposons qu'on ait instituer un système avec une voie prioritaire sur les autoroutes autour de Paris avec des cars, des parkings, voire une voie réservée aux tramways sur la voie de droite, par exemple. C'est une proposition ultra folle, mais DUMONT a bien dit l'utopie ou la mort. Alors je crois que si on ne prend pas en compte cette idée que le citoyen est avant tout un consommateur, on prêchera toujours dans le désert. Maintenant, si on prend effectivement le problème à bras le corps, les entreprises qui cherchent à vendre, supposons que par exemple cette consommation d'énergie au niveau des transports personnels diminue fortement, et bien les pétroliers seront en difficulté, l'industrie automobile aussi, etc. Et je pense que c'est une des raisons de l'échec de beaucoup de chose. De même pour le développement durable, on nous dit, il faut concilier l'économie et l'écologie, et pour ça il faut une croissance économique forte. Mais s'il y a croissance économique forte, il va y avoir d'avantage de pollution, d'avantage de consommation énergétique,... Donc il y a beaucoup de choses dans cette matière de lutte contre les problèmes environnementaux qui reposent sur des slogans, qui reposent in fine sur les modes de vie des gens et sur le fait que le citoyen est un consommateur. Je crois que lorsque l'on est devant ce problème, évidemment, cela rend la tâche encore plus difficile, mais si on n'a pas ça en tête, on sera toujours à la recherche de méthodes qu'elles soient théoriques ou pas ; effectivement, il faut pouvoir évaluer et savoir ce qu'on obtient réellement. Je ne pense pas qu'on n'obtienne rien, mais il y a peut-être une autre façon de poser les problèmes qui permettrait d'obtenir plus avec un certain nombre de précautions bien sûr.

Jérôme JARMASSON – CANOPEE : Je voulais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur SOUCHON et rebondir aussi sur l'expérience de Be Citizen. Je voudrais juste apporter une note positive sur le sujet. Par exemple, pour l'opération "éco-gestes", l'accueil que l'on a sur le terrain vraiment est dans 90% des cas positif. Pour la bonne et simple raison,

qu'on arrive avec des solutions pratiques, intelligibles et réalisables. Les gens, si on peut parler des gens au sens large, ce qui est toujours difficile puisque l'on a des catégories et des comportements différents, sont malgré tout sensibles ou conscients des problèmes environnementaux. Maintenant, il y a des problèmes sur lesquels ils ont une prise et des problèmes sur lesquels ils n'ont pas de prise. C'est très difficile d'aller au devant d'eux en leur disant, c'est vrai le réchauffement de la planète en est un exemple, consommez moins certes, mais bon si on pouvait rouler avec autre chose que du pétrole, ou, ça coûte peut être moins cher d'acheter une voiture qui roule à l'électricité au gaz ou n'importe quoi, ou on ait une solution technologique abordable et grand public. Ça peut être après beaucoup plus simple à mettre en œuvre et avoir des solutions qui ont un impact direct sur l'effet de serre. Mais c'est une solution qui est bien lointaine pour le citoyen "lambda". Moi ou quelqu'un d'autre, je ne suis pas en mesure aujourd'hui de dire je veux rouler propre, je veux prendre une voiture au gaz. Pour ce qui est de ce que peuvent faire les citoyens une fois qu'ils ont l'information et les moyens d'agir, a priori, avec certaines précautions, il y a la nécessité ou la volonté d'aller plus loin. Après c'est vrai que sur des problèmes où les prises sont différentes, où les solutions sont beaucoup plus compliquées, c'est vrai que les messages glissent peut-être beaucoup plus, que dans d'autres cas. Tout ça pour relativiser le fait que, c'est vrai, un certain nombre de problèmes relève du citoyen, de son comportement, un certain nombre de problèmes relève d'une organisation politique ou d'une organisation de marché et qu'on ne peut pas par des comportements citoyens résoudre tous les problèmes non plus.

Lucien HARROUS - ADEME : C'est vrai que dans ce domaine-là, la principale difficulté, et c'est M. RATEAU qui l'a évoquée, c'est de décroiser finalement et faire travailler en synergie l'ensemble des acteurs, des opérateurs. C'est une vraie difficulté même si au niveau de l'agence sur quelques programmes de recherche, on essaie de faire que les choses se combinent, c'est notoirement insuffisant et surtout les voies de la réussite sont extrêmement difficiles à trouver. Donc le décroisement suppose un prolongement à ce colloque, qui a une portée quand même très générale sur ces questions là, de manière à définir un peu des actions opérationnelles ou de méthodologie reproductibles à mettre à disposition de l'ensemble des acteurs et des partenaires. La grosse difficulté aujourd'hui c'est la façon dont le système français est organisé et dont il est représenté. Les consommateurs sont adhérents, pour certains, des associations de consommateurs. Ils sont regroupés nationalement et c'est une vraie difficulté à la fois de par l'éparpillement, ou l'éclatement des associations de consommateurs, que par leur consensus tant les sujets de consommation sont divers. Ce qui fait que chaque association de consommateurs à l'échelon national est concerné par un sujet ou par un ou plusieurs sujets. Il est extrêmement difficile d'arriver à ce qu'ils mutualisent, qu'ils

deviennent solidaires et qu'ils agissent en fait sur un sujet, sur un thème. La même chose se pose sur les problèmes des entreprises, des collectivités, c'est toujours dans l'urgence, et malheureusement en France, c'est toujours sous la contrainte que les choses avancent dans le monde de l'entreprise. Donc c'est extrêmement important de voir comment par des actions ou des démarches volontaires, on peut le dépasser. Et je pense qu'à l'heure actuelle, on a pratiquement été à la limite de ce qui est réglementations, normes, labels, etc. et qui reposent quand même sur la contrainte ou sur l'incitation financière, ou sur le soutien financier de façon qu'on débouche sur des prises en compte par les branches professionnelles, par les groupements d'employeurs, et groupement d'entreprises, et pas seulement par le champ des entreprises volontaires qui sont assez dispersées. Donc il y a un travail de suite très attendu pour l'agence, et je crois que ça sera extrêmement intéressant d'arriver à mutualiser les expériences et à tirer des enseignements. Ça veut dire aussi qu'il faut se concentrer sur un certain nombre de sujets, de thèmes.

Muriel JEANNERET – ADEME délégation de Franche-Comté : Moi ce que j'ai retenu de cette journée, c'est la rencontre entre différents types d'acteurs. Et pour ramener des choses sur le terrain opérationnel, il me semble que cette initiative devrait pouvoir peut-être être colportée, en tous les cas ne pas se localiser que dans certaines régions. Mais je pense qu'il y a un réseau d'universitaires, il a des réseaux de professionnels, des réseaux associatifs, des réseaux de collectivités et que, d'autres régions, pourraient par exemple reproduire ce type de rencontre pour qu'à mon avis l'acculturation puisse bien pénétrer les différents acteurs. J'ai découvert des choses et pour pouvoir les mettre en œuvre, ça pourrait m'aider dans mon activité de pouvoir voir se réaliser ailleurs ce type de rencontre.

Véronique PAPON - Greenpeace France : Mon intervention rejoint totalement les deux dernières interventions. J'ai trouvé cette journée totalement enrichissante. Il y a différents métiers dans cette salle et ce serait bien dommage que ce colloque s'arrête là. C'est à dire qu'effectivement, pour pouvoir optimiser notre champ de travail, ce serait bien que ce colloque débouche sur, peut-être des formations, des groupes de travail au niveau régional, mais également national pour qu'on arrive comme ça à fédérer nos champs d'activités et à optimiser le résultat qu'on essaie tous d'obtenir, en l'occurrence : plus de protection de l'environnement. Donc moi, je serais tout à fait intéressée pour entrer dans ce type de démarche.

Sandrine POYER : GRAINE PACA : Pour répondre à l'intervention de cette personne, le Graine Paca organise prochainement au mois de décembre, les rencontres régionales de l'éducation à l'environnement sur le thème de la consommation. Ça va être trois jours

qui vont permettre aux professionnels de l'éducation à l'environnement, du développement durable et de l'éco-citoyenneté de pouvoir travailler sur cette thématique qui est toutefois vaste, mais en abordant différents points par rapport à la consommation.

Dominique FLAHAUT – Service environnement et énergie de la Région PACA – Membre du Comité scientifique du colloque : Je voulais simplement dire un peu quelques mots clés que j'ai relevé ce soir, parce que ça va être important demain, puisqu'il faut que dans notre conclusion on arrive effectivement à construire quelque chose à partir de ce colloque. Si c'est ne pas assez, vous nous faites passer aux organisateurs éventuellement des propositions écrites, ou on en parle demain après midi comme prévu.

Ce que j'ai noté, et qui de mon point de vue peut, on pourrait éventuellement brancher des actions collectives. Je voulais justement dire par rapport à l'intervention du GRAINE PACA que, nous ce qu'on voulait là, c'est avoir les trois types de personnes dont on en a parlé, c'est à dire les élus, praticiens et chercheurs, c'est un peu cela qui est difficile à tenir, c'est un peu ça la spécificité du colloque, et c'est un peu là-dessus qu'on aimerait pouvoir continuer. Il me semble qu'un des événements sur lequel on pourrait travailler, c'est comment modifier la représentation très dégradée des citoyens ? C'est peut-être un chantier qu'il faut qu'on lance d'une façon à définir. Ensuite, dans ce que j'ai entendu, il me semble qu'il manquerait un peu un lieu de ressource, où on pourrait stocker, mais est-ce que c'est possible, les innovations qui existent sur le sujet, les recherches, les chercheurs qui font du travail là-dessus, peut-être des éléments culturels sur lesquels on pourrait éventuellement faire en sorte que les gens échangent. C'est vrai qu'avec l'informatique, on se dit que tout est possible dans ce domaine là. Ceci dit, ces bases de données un peu complexes, je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens qui les consulte. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux se voir comme aujourd'hui ?

Il y a une forte demande sur la question de l'évaluation, et sur le fait de lancer des expériences en terme d'évaluation d'éducation à l'environnement sur des périodes longues. Puisqu'on nous dit, mais peut-être qu'avec le temps, il se passe quelque chose. Ça c'était effectivement un de nos soucis : essayer de voir comment on pouvait évaluer des dispositifs d'éducation à l'environnement sur des périodes longues. On a parlé de groupes de travail sur des objectifs identifiés, c'est peut-être aussi à préciser. On nous a dit qu'il manquait des entreprises. Effectivement, il faut peut-être que dans une reprise de cette action, il faudrait qu'on ait des entreprises, mais on aura quand même EDF demain, donc il y en a une. Et puis, on nous a dit d'utiliser les réseaux existants, et de faire de la formation. Donc voilà quelques pistes d'actions sur lesquelles on pourrait

travailler pour que ce colloque ne soit pas un coup d'épée dans l'eau. Je remercie tous les courageux qui sont allés jusqu'au terme et qui nous ont fait part de leur réflexion. On compte beaucoup sur vous demain, parce qu'il n'est pas question pour l'ADEME, Jean Michel et pour moi, et pour Robert-Vincent JOULE, je pense avec qui on travaille sur ces questions-là depuis 3-4 ans, d'arrêter demain, donc il faut qu'on trouve les moyens d'aller plus loin.

Vendredi 19 Novembre

ENGAGER LES PROFESSIONNELS

9h/9h30

Passer à l'acte du développement durable :
l'importance de professionnels formés à la gestion
participative des controverses environnementales

Nicole HUYBENS

Université du Québec – Département Sciences Fondamentales

Résumé

Faire avancer **toutes** les connaissances dans les représentations de **tous** les acteurs pour prendre des décisions qui soient de l'ordre du développement durable est le fondement même du métier d'éco-conseiller. L'explicitation, la diffusion et le partage de connaissances sont de nature à faire avancer les mentalités en matière de développement durable. Parallèlement à des campagnes de sensibilisation, à des mesures législatives et à des modifications dans le contexte, associer des acteurs à la prise de décision permet d'intégrer le mode de raisonnement complexe du développement plus durable dans les décisions. Alimenter les réflexions individuelles dans le cadre d'un échange d'information, et pas uniquement dans le cadre d'une communication à sens unique comme le sont souvent les campagnes de sensibilisation, nous semble primordial pour mettre en œuvre les valeurs du développement durable que sont la solidarité, le respect de toutes les cultures, la démocratisation de la démocratie, l'équité... et pour que ces valeurs soient à l'origine de décisions et d'actions sur le terrain, propres à résoudre les problématiques environnementales.

Introduction

Les professionnels capables de mettre en œuvre le développement durable sortent au compte-goutte des universités et des hautes écoles. Les programmes généralement offerts sont centrés sur la gestion de l'environnement, sur la réconciliation économie et

environnement ou sur l'éducation relative à l'environnement. Au Québec, il existe depuis 3 ans maintenant, un enseignement universitaire pour former des professionnels du développement durable. Le programme est calqué sur le modèle de formations offertes dans deux écoles privées depuis une quinzaine d'années en France et en Belgique (Strasbourg et Namur).

Ce programme offert l'UQAC est basé sur un enseignement multidisciplinaire structuré autour de contenus relatifs aux thématiques habituellement associées à l'environnement (agriculture, déchets, nature, eau, air, énergie...) et de savoirs issus des sciences humaines : communication dans l'ensemble de ses dimensions individuelles et sociales, psychosociologie des groupes et des organisations, gestion de projets, gestion de conflits et procédures d'aide à la décision. La conception même du programme autant que les contenus enseignés favorisent l'apprentissage par les étudiants des indispensables interactions entre tous ces savoirs pour gérer des problématiques environnementales dans le cadre du développement durable. La formation est organisée par modules et autour de projets.

Former des éco-conseillers, agents de changement des comportements pour la mise en œuvre au quotidien du développement durable est l'ambition du programme. Cela se traduit notamment par le développement de leurs compétences en matière d'aide à la décision. Un consommateur, un chef d'entreprise, un fonctionnaire prennent des décisions sur base de critères qui ne sont pas automatiquement de l'ordre du développement durable, le rôle des éco-conseillers est de leur permettre de faire ce choix par la diffusion et le partage des informations nécessaires. Par ailleurs, les éco-conseillers aident également des acteurs aux intérêts diversifiés à prendre des décisions **ensemble** sur base de **critères multiples** pour favoriser des modifications profondes dans les mentalités en faveur d'une prise en compte **pérenne** des valeurs du développement durable dans l'ensemble des secteurs de la vie quotidienne, économique, sociale et politique.

Dans cette conférence, nous allons d'abord nous intéresser au paradigme du développement durable sur lequel nous basons nos réflexions pour concevoir le programme de cours. Nous rendrons ensuite explicites les savoirs à acquérir par les éco-conseillers à travers le rôle qu'ils pourraient tenir dans un processus concerté d'aménagement forestier durable au Québec (et qu'ils tiennent dans des situations de controverses environnementales des deux côtés de l'Atlantique). Nous terminerons cet article par un rapide tour d'horizon de critiques apportées au concept du développement durable et par l'importance que nous accordons dès lors à son éthique.

I. Conceptions du développement durable à la base de la réflexion sur la formation

1.1 Quelques points de repère

Le développement durable est un mode de développement viable, vivable et soutenable. (Brodhag et autres, 2004). Il tend à minimiser les aspects négatifs de la croissance économique sur les écosystèmes, resitue l'homme dans la biosphère et tente de rétablir une égalité plus grande entre le nord et le sud de la planète et entre les générations actuelles et futures.

Le développement durable bien compris, c'est la croyance dans l'indispensable contribution des générations actuelles à la construction d'un monde meilleur dans lequel tous les hommes pourraient vivre **dans** la nature et **de** la nature de manière juste, aujourd'hui et encore demain, dans le respect de leurs cultures et de leurs différences, au nord et au sud de la planète. Il est donc très axé sur des valeurs.

Ni seulement scientifiques, ni seulement économiques, ni seulement anthropocentrées, les décisions qui favorisent un développement durable sont pourtant tout cela à la fois. Le développement durable n'est pas un juste milieu, ce n'est pas un retour de balancier. Il n'est ni révolutionnaire, ni conformiste. On lui fait souvent porter l'idée de compromis à trouver entre des enjeux contradictoires. Mais nous préférons y voir un cadre de référence pour prendre des décisions qui intègrent plusieurs critères différents dans l'élaboration de solutions inusitées ou créatives bien plus encore que dans l'élaboration de solutions de compromis.

Pour nous, le développement durable est un **mode de pensée** pour comprendre et agir sur le réel. Il induit une vision du monde complexe dans lequel les raisonnements simplistes n'ont pas leur place. C'est une valorisation de la diversité pour prendre des décisions nuancées adaptées à un contexte, à une culture, à des nécessités locales et à des impératifs globaux, avec plus de conscience.

1.2 Un peu d'histoire...

Pour comprendre le concept de développement durable, il convient de se pencher sur son histoire dont deux éléments doivent être retenus : la prise de conscience des effets désastreux de l'activité humaine et du système économique sur l'environnement et

l'effet pernicieux de certaines initiatives de conservation sur les populations et sur les écosystèmes.

Le concept de "développement durable" fut mis en exergue par la Commission Brundtland dans son rapport de 1987 "Our common future" (CMED, 1988), bien que son origine soit antérieure¹. En 1992 à Rio de Janeiro, la communauté internationale adopte le plan d'action pour le développement durable au 21e siècle (Agenda 21). Depuis 1992, la notion du développement durable a gagné toutes les tribunes du monde et a fait l'objet d'une imposante littérature. Parallèlement, on a assisté à une multiplication des définitions et des modèles de ce concept.

Le sommet de Johannesburg (Rio+10) n'a en rien démenti ce courant de pensée, même si, de l'avis général, les progrès accomplis depuis Rio sont décevants.

1.3 Parmi les définitions...

Le terme de "développement durable" a donné naissance à une pléthore de définitions et d'interprétations. Au départ il caractérisait des actions et des décisions écologiquement soutenables, économiquement rentables et socialement acceptables. Le concept tend à se complexifier au fil du temps. Sa définition intègre aujourd'hui une dimension culturelle et éthique. L'importance de "la gouvernance" est également de plus en plus reconnue.

Et cette conception continue à évoluer au fil du temps, de nos connaissances, et des aller et retour constants entre les politiques publiques, les penseurs et les acteurs, porteurs d'initiatives et s'en réclamant. Ainsi, le développement durable est sans cesse réinventé de manière toujours plus nuancée et plus riche.

Le développement durable, c'est une manière de penser, un paradigme. Il fait éclater des systèmes de pensée centrés sur l'économie ou sur l'écologie

¹ Ignaci Sachs et Maurice Strong proposèrent en 1971 l'idée d'un « sustainable development » qui devait permettre la croissance économique tout en respectant l'environnement et les sociétés humaines, ce qui fut retenu dans la déclaration issue de la Conférence de Stockholm en 1972. Repris comme hypothèse des travaux du programme de l'Homme et de la Biosphère (MAB, 1981) de l'UNESCO¹², le développement durable devint un des trois objectifs de la Stratégie Mondiale de la Conservation en 1980 (PNUE, UICN, WWF, 1980). En 1983, par la résolution 38/161, l'Assemblée Générale des Nations Unies mandatait la future Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement d'étudier les liens entre l'environnement et le développement.

seulement en y intégrant une dimension humaine et en rendant logique l'idée qu'il faut se préoccuper des trois en même temps et de façon peu ou pas compensatoire.

Les critères économiques ou environnementaux utilisés seuls permettent de prendre des décisions univoques, simples et logiques, mais aussi parfaitement irréalistes. Le raisonnement lié au développement durable fait place à la complexité, à la relativité et au réalisme, ce qui lui vaut d'ailleurs bien des critiques.

Le développement durable empêche de voir en noir et blanc une réalité multicolore. Il rend inacceptables des décisions basées sur un seul critère, qu'il soit économique ou écologique. **Pour faire du développement durable, il faut accepter de prendre des décisions sur base de critères multiples, dans le cadre d'une négociation démocratique et réfléchir les conséquences de nos actions non seulement au niveau local mais aussi au niveau planétaire, sur les hommes d'ici et ceux d'ailleurs, sur la nature d'ici et sur celle d'ailleurs.**

1.4 Fonctions du développement durable dans la formation des éco-conseillers

Le concept même de développement durable reste flou et fluide, il est bien plus de l'ordre du paradigme que d'un but à atteindre. Ainsi, plutôt que de définir son "contenu" ou de modéliser des résultats pour atteindre un objectif qui serait de l'ordre du développement durable, nous préférons lui assigner des fonctions (Villeneuve et Huybens, 2003) pour permettre aux futurs diplômés d'exercer comme professionnels du développement durable sans qu'ils puissent être confondus avec d'autres professionnels de l'environnement.

Le développement durable a une fonction idéologique : il est porteur de valeurs : la démocratie, la solidarité inter et intra générationnelle, le principe de précaution, l'équité, la justice... Ces valeurs doivent se décliner dans la formation : multidisciplinaire, tolérance, apprentissage de modèles de prises de décisions concertées... Le développement durable comme amalgame de valeurs est à la base de notre réflexion pour la conception de la formation, c'est la croyance dans l'indispensable contribution des générations actuelles à la construction d'un monde meilleur dans lequel tous les hommes pourraient vivre dans la nature et de la nature de manière juste, aujourd'hui et encore demain, dans le respect de leurs cultures et de leurs différences.

Il remplit aussi une **fonction stratégique** en orientant les actions politiques et sociales qu'il favorise ou induit. Les politiques publiques qui relèvent du développement durable sur lesquels les futurs professionnels vont pouvoir s'appuyer sont omniprésentes dans la formation. Les étudiants apprennent à utiliser le cadre de référence du développement durable pour faire valoir des projets ou atteindre des objectifs.

Il est impossible de parler de développement durable sans évoquer sa **fonction instrumentale** : il est utilisé pour valider des décisions en offrant un cadre de référence permettant le traitement des controverses qui lui sont inévitablement liées. Les différentes conceptions du développement durable et la synthèse qui en est faite au moment où les étudiants sont à l'université font l'objet de cours et de discussion. Le site Internet permet aux anciens étudiants de se remémorer les modèles et de prendre connaissances des nouvelles données apportées par leurs pairs et par l'évolution du concept à travers les actions et les politiques.

Le développement durable remplit enfin une **fonction heuristique** : il permet de structurer la recherche, les découvertes, les savoirs à maîtriser dans la formation des éco-conseillers. Il existe une chaire en Éco-Conseil depuis l'année dernière à l'université du Québec à Chicoutimi qui va permettre la mise en place de recherches structurées et la diffusion de publications plus nombreuses.

II. les apprentissages fondamentaux

En dehors des informations scientifiques, techniques ou administratives liées aux problématiques environnementales qu'apprennent donc nos étudiants ?

di Castri (2002) définit trois conditions gagnantes du développement durable : la diversification, la connectivité et l'autonomisation (empowerment)². Ces trois éléments nous conduisent à introduire dans la formation des éco-conseillers l'apprentissage des compétences nécessaires pour identifier des potentiels multiples dans l'utilisation des ressources naturelles et humaines et pour acquérir la capacité et l'habitude de travailler en réseaux multidisciplinaires. Ces apprentissages ont évidemment une influence sur la perception qu'ont les étudiants de leur capacité d'agir sur les situations (empowerment).

² Le terme « empowerment » fait l'objet de plusieurs essais de traduction en français. Le terme « capacitation » renvoie plus à un renforcement des pouvoirs d'action de communautés par une meilleure distribution du pouvoir officiel (d'après le dictionnaire du développement durable, p. 29, Brodhag et autres, 2004). Mais notre propos est plus d'en faire un attribut à la fois psychologique de prise de contrôle sur une réalité pour agir sur celle-ci et à la fois un phénomène qui s'alimente grâce à des relations sociales autant formelles qu'informelles. C'est pourquoi nous préférons garder le terme anglais.

Parallèlement, il leur est aussi demandé d'acquérir les habiletés nécessaires pour soutenir d'autres acteurs dans la maîtrise de ces savoirs.

L'ensemble de ces apprentissages relèvent de "savoirs faire" et de "savoirs être" bien plus que de savoirs au sens où l'on entend ce terme habituellement dans une formation universitaire. Et ces apprentissages sont inter reliés avec des connaissances scientifiques que les étudiants doivent acquérir aussi pendant le temps de leur passage à l'université.

2.1 Capacité à (faire) trouver des solutions innovantes

Les éco-conseillers sont des généralistes de l'environnement, la formation leur offre une vue globale des problématiques. Pour gérer des problèmes particuliers ou très pointus, ils devront travailler en réseau avec des "spécialistes" de tous les domaines : chimie, eau, déchets...et des "spécialistes" des réalités locales : des habitants, des gestionnaires, des syndicalistes.... Un cours d'approfondissement multidisciplinaire leur permet de s'initier aux sciences pour lesquels ils n'ont pas de formation initiale. Les connaissances diffusées à propos des problématiques environnementales et relevant des sciences exactes leur donnent le vocabulaire nécessaire pour comprendre des spécialistes ou pour savoir quand faire appel à eux. Parce qu'ils maîtrisent des références théoriques nécessaires à la compréhension des problématiques environnementales, ils ont une vue plus large de ces problématiques et sont donc aussi capables de percevoir le peu d'intérêt de solutions toutes faites, toutes simples et parfaitement irréalistes. Une vue multidisciplinaire implique évidemment une vue complexe et nuancée. C'est cette complexité acceptée qui permet l'élaboration de solutions innovantes. Nous pensons que c'est notamment **dans l'interaction entre les avis** d'un ensemble d'acteurs porteurs d'enjeux différents que se trouvent cachées des **solutions innovantes et diversifiées** en fonction des contextes, des acteurs, des cultures.

Les contenus de cours ont donc pour objectif d'aider les étudiants à considérer que l'ensemble des avis de l'ensemble des acteurs pris en considération vaut mieux que la Vérité d'un seul imposée à tout le monde. Pour cela, nous invitons des conférenciers qui diffusent des informations pas toujours cohérentes mais représentatives des avis de différents acteurs sociaux.

La complexité reconnue empêche les raisonnements simplistes, mais elle empêche aussi les certitudes absolues. Les éco-conseillers doivent donc maîtriser des outils pour gérer cette complexité et pour agir dans un monde incertain (Callon, 2001), autrement

elle devient un frein à l'action. Les étudiants apprennent donc à développer leur capacité à gérer des groupes vivant des controverses. Leur groupe d'apprentissage est d'ailleurs constitué en tenant compte de cet objectif. La sélection des étudiants favorise l'hétérogénéité de la cohorte : des formations initiales très diversifiées, des cultures différentes, des expériences professionnelles diverses...

2.2. Capacité à se créer du capital social

Le programme est mis en œuvre grâce à la collaboration d'un grand nombre de conférenciers. La seconde partie de l'année de cours, articulée autour de recherches et de projets complexes, permet aux étudiants d'amplifier par eux-mêmes ce réseau. Le travail réalisé pendant la période de stage les habitue aussi à travailler avec les autres. Les réseaux français et québécois des éco-conseillers en poste et en formation fonctionnent très bien pour des échanges qui soutiennent les apprentissages de manière récurrente et la motivation pour l'action. En sortant de l'université, les étudiants ont un carnet d'adresses bien rempli de personnes ressources. Ils sont aussi inscrits dans des réseaux d'échanges d'information qui leur permettront de se maintenir en relation avec des connaissances dont on sait pertinemment qu'elles ne sont pas immuables et qu'il faudra donc les rafraîchir. Ils se sentiraient très vite dépassés par les nouvelles connaissances s'ils ne le faisaient pas.

2.3 "l'empowerment"

L'empowerment peut être défini comme un processus, par lequel une personne développe par l'intermédiaire d'actions et d'apprentissages, le sentiment qu'il lui est possible d'exercer un contrôle sur les aspects de sa réalité (Côté G., 2004). Les processus d'apprentissage formalisés et choisis volontairement sont évidemment une source d'empowerment.

L'empowerment se situe à l'interface du social et du psychologique. Il peut être lié à des dispositifs formels de participation. Il est aussi lié à des capacités individuelles faites de confiance en soi, de connaissances, de capacités de convaincre mais aussi de ressources matérielles. Plus encore que leur existence objective, c'est la capacité des individus à transformer ces ressources en opportunité qui est visée par l'empowerment.

Pendant la formation, les étudiants travaillent sur des projets réels avec des commanditaires réels, ils développent autour de ces projets des compétences nouvelles par eux-mêmes même s'ils sont encadrés par les

professeurs. Ces contacts avec des acteurs extérieurs leur permettent de prendre conscience de leur rôle dans la diffusion des valeurs du développement durable.

Un éco-conseiller, ce n'est pas un consultant qui fait le travail pour un commanditaire. C'est un professionnel qui habilite les autres à réaliser un projet, à prendre une décision, à gérer en fonction du développement durable. Leur fonction d'aide à la décision les destine à rendre d'autres personnes capables de prendre des décisions de développement durable en leur fournissant les informations adaptées et en leur apprenant les habiletés nécessaires.

III. Mettre en oeuvre le développement durable : l'importance des controverses

Les controverses sont souvent considérées comme un frein à la prise de décision. Mais en matière de développement durable et parce qu'il faut inévitablement concilier des enjeux qui ne vont pas forcément dans la même direction, les controverses sont fort fréquentes, inévitables et surtout souhaitables (Callon, 2001).

Les acteurs du développement durable sont nombreux, porteurs d'avis divergents et de valeurs différentes, ils sont subjectifs, diversifiés, en désaccord, décideurs, plus ou moins égaux... Ils peuvent être des experts, des utilisateurs, des politiciens, des environnementalistes, des industriels, des citoyens, des parties prenantes ou intéressées et même des "agis" (Pictet, 1996, Maystre et Bollinger, 1999). Ils vont porter des enjeux que l'on pourra qualifier de contradictoires ou d'irréconciliables *a priori*.

Toutefois, la vision élargie amenée par ces acteurs permet une reconstruction originale des problématiques et enrichit en même temps la vision des autres acteurs. A partir du caractère subjectif des points de vue de chacun, un processus de prise de décision en commun permet la construction d'une représentation "intersubjective" de la réalité (Pictet, 1996, Maystre et Bollinger, 1999) propice à l'élaboration de solutions complexes et bien plus réalistes généralement que les positions initiales des acteurs. Ces différentes reconstructions des représentations et ces micro-décisions, tant individuelles (portant sur l'élargissement de ses propres représentations) que collectives (portant sur les décisions prises en commun) prennent place tout au long d'un exercice de démocratie participative et ont un impact sur les mentalités et sur le passage à l'acte favorable au développement durable.

Une prise de décision basée sur **des échanges d'informations** rend chacun un peu plus "responsable" de son contenu. Il faut toutefois accepter l'idée qu'une rationalité mieux partagée se construit dans le processus de prise de décision et surtout que ce type de rationalité explicite est plus souhaitable que celui de n'importe quel acteur pris séparément. Ainsi, les controverses deviennent un haut lieu d'apprentissage pour toutes les parties.

3.1. L'aménagement forestier durable au Québec, un exemple de passage à l'acte.

Forêt et controverse

Les controverses sur l'aménagement forestier au Québec sont virulentes, les acteurs qui se sentent concernés sont nombreux, les décisions impliquent un grand nombre de travailleurs et l'économie de certaines régions, dites "ressources", est dépendante de ces décisions pour un grand nombre d'années. Dans ce cadre, les compagnies forestières mettent en place des processus de prise de décision encadrés par une norme volontaire (CSA). Cette norme intègre des aspects économiques (exigences du marché), sociaux (utilisations multiples de la forêt), environnementaux (protection de la biodiversité) et de gouvernance (décisions prises en groupe par l'association des acteurs). Elle vise la mise sur pied d'indicateurs et de cibles à atteindre en matière d'aménagement forestier durable. L'octroi et le renouvellement de la certification sont liés à la capacité du demandeur à prouver qu'il respecte les décisions prises par un comité de suivi. Il existe actuellement deux comités de suivi de la norme CSA en matière d'aménagement forestier durable au Saguenay Lac Saint-Jean. Ils nous offrent un "laboratoire" intéressant pour l'observation de controverses environnementales à l'origine de prises de décisions dans le cadre du développement durable.

Grâce à l'implication du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale³ dans le milieu forestier de la région du Saguenay Lac Saint-Jean, j'ai pu être associée à ces comités depuis leur début (novembre 2003 et février 2004). Je m'intéresse particulièrement à ce qui favorise le passage d'une logique de contestation ou d'imposition à une logique de concertation axée sur la prise de décisions en commun.

³ Le consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale est un centre de recherche attaché à l'UQAC financé à plus de 80 % par des fonds publics. Les recherches sont liées à l'écologie de l'écosystème forêt boréale et principalement aux mécanismes de régénération de la forêt en fonction des essences.

Echanger des informations et prendre des décisions

Il faut que les acteurs aient la certitude toujours renouvelée qu'ils pourront exprimer un avis et que cet avis sera pris en considération pour qu'ils continuent à se motiver et être présents dans ce processus long et fastidieux. Et ceci d'autant plus que la majorité des personnes est bénévole. Le processus doit donc générer cette certitude de manière récurrente. Et pourtant la prise de décision en commun pourrait induire le fait de renoncer à certains de ses points de vue pour rallier des avis majoritaires ou des représentations plus validées socialement. Pourtant au fil des rencontres, on peut observer de subtils changements dans les perceptions des acteurs et dans leurs prises de position **en groupe**, qui ne sont pas de l'ordre de l'abandon de représentations antérieures. Comme l'a dit un acteur un jour en sortant d'une réunion : "c'est sûr, je deviens un peu plus "faune" et c'est certain aussi que X devient un peu plus "arbres» !" Montrant par là qu'il intégrait la nécessité de prendre en considération les enjeux des autres acteurs dans les prises de décision.

Il n'y a pas d'autres objectifs à ces groupes que de décider ensemble quels indicateurs et quels objectifs il faut atteindre pour que la forêt soit gérée de manière à rencontrer les différents points de la norme CSA. Les changements d'avis qui interviennent dans les représentations émergent comme une propriété de ces groupes. Ils ne sont pas "forcés" par une information descendante planifiée et argumentée. Les parties prenantes ne renoncent pas à leurs convictions. Elles intègrent et partagent des informations complémentaires, ce qui leur permet de s'engager dans l'élaboration de solutions sur base d'une représentation plus complexe de la réalité environnementale, sociale et économique de la forêt boréale.

Même si le processus paraît long et parfois fastidieux aux personnes que j'ai questionnées, elles apprécient le fait d'être entendues et le fait d'apprendre. En bout de course, cette longueur permet la compréhension subtile des phénomènes et des enjeux en même temps qu'elle permet aux personnes de s'investir dans les solutions retenues, en tout cas pour beaucoup d'entre elles.

On peut relier ces modifications à **l'échange d'informations contradictoires bienvenues**. Ces informations peuvent venir d'un membre ou d'un expert appelé pour éclairer les participants. Cet échange d'informations n'aurait pas un impact aussi grand, à notre sens, si les acteurs ne devaient pas **prendre des décisions en commun**. **L'utilisation de la norme** comme cadre de référence pour guider les échanges d'information et obliger la prise de décisions est donc un élément très important. Enfin,

la qualité de l'animation est primordiale. **Le conducteur** doit être formé pour amener ce type de groupe à prendre des décisions dans le respect de l'ensemble des valeurs et enjeux de tous les participants.

Prendre en considération les enjeux de tous les acteurs

On peut observer à quel point, associer les acteurs dans les décisions pour **prendre en considération les valeurs et les enjeux qu'ils portent** est bien plus intéressant pour la créativité des solutions, que de les diaboliser ou de les écarter parce que ce sont des brouteurs de nuage ou des professionnels de la controverse.

Les vérités de ces groupes se construisent dans l'interaction. Il n'y a pas moyen de compter sur une seule Vérité pour prendre une bonne décision avec certitude en matière d'aménagement forestier durable.

Et même si les acteurs recherchent des vérités immuables surtout au début, ils se rendent compte de la nécessité de prendre en considération des critères, des besoins ou des impératifs divers dans les décisions qu'ils prennent. Par exemple, privilégier le retour d'une forêt de résineux favorisera peut-être aussi le caribou, mais défavorisera en même temps l'orignal. Or si la nature n'a pas de préférence, les chasseurs en ont, et ce sont pas les mêmes que celles des compagnies forestières, qui sont encore différentes de celles des environnementalistes...

La norme : une aide formalisée et structurante

La norme CSA est une aide formalisée à la décision puisqu'elle permet de canaliser les discussions vers l'aménagement forestier durable. Transformée en tableaux pour les besoins des discussions comprenant autant de cellules vides qu'il faut produire de décisions, elle offre un cadre de référence fixe dans des discussions floues et dans les incertitudes qui caractérisent le contexte de l'aménagement forestier durable. La norme impose qu'un certain nombre de points fassent l'objet de décisions. Elle n'en impose aucune a priori.

Le conducteur des comités de suivi CSA n'est pas un acteur neutre, même s'il se présente comme tel. Il ne pourrait pas l'être, d'abord il est mandaté par une compagnie forestière et ensuite la norme CSA canalise ses interventions. Le conducteur utilise le vidéo projecteur pour permettre à l'ensemble des participants de visualiser que son avis particulier a été entendu (il l'écrit dans la case appropriée en bordeaux). A la vue de

l'ensemble des avis, les participants font des synthèses, trouvent des arguments supplémentaires... jusqu'à ce que les formulations les plus adéquates pour le groupe soient visibles sur l'écran. A ce moment, le conducteur les colore en bleu. On peut à tout moment revenir sur les formulations, mais aussi sur la place qui lui a été assignée dans le tableau. Le processus est itératif, on ne passe pas de la cellule 1 à la cellule 2 et ainsi de suite. On va un peu dans tous les sens en ajoutant quelques mots, quelques idées à un point puis à un autre... Le comité élabore ainsi de manière chaotique et paradoxalement structurée des règles d'aménagement forestier adaptées à la région et à leur sensibilité particulière sans renoncer à leurs avis. Au contraire, l'apport de chacun augmente la créativité et l'applicabilité des décisions prises.

3.2 Quels enseignements pour l'éco-conseil ?

L'observation participante que je réalise me permet de retirer quelques enseignements pour les éco-conseillers qui devront conduire ce type de processus.

Les controverses sont une chance pour le développement durable

Rien ne fera plus avancer les connaissances qu'un avis contraire à une idée reçue ! Les acteurs porteurs de valeurs multiples et qui acceptent de travailler en groupe ne peuvent pas éviter la controverse et c'est tant mieux : les controverses sont indispensables au développement durable.

Les professionnels du développement durable doivent donc apprendre à considérer que l'ensemble des valeurs de l'ensemble des acteurs sert le développement durable. Dans une controverse, leur objectif ne sera pas de diffuser "la bonne réponse" ou "la bonne représentation", mais d'induire une représentation de la réalité qui permet la prise en compte des différentes valeurs. Devenues les valeurs du groupe, elles n'ont pas à exclure des hiérarchies différentes. Qu'une compagnie forestière accepte de favoriser les résineux plutôt que les feuillus pour des raisons économiques n'empêche pas que cette décision soit aussi intéressante pour l'environnementaliste qui y voit là une possibilité de réhabilitation de l'habitat du caribou. Trouver ces recadrages ou amener le groupe à les énoncer est une tâche infiniment plus facile que de recueillir un assentiment sur des valeurs sous-jacentes qui sont forcément différentes et a priori pas toujours compatibles.

Si les comités de suivi CSA permettent des prises de décision, c'est parce qu'ils sont alimentés en information par un grand nombre d'acteurs : ceux qui sont présents dans les comités mais aussi les invités sur demande. Parfois les connaissances diffusées ne

sont pas nécessairement nouvelles, mais elles sont explicitées. Devenues disponibles, elles permettent la reconstruction d'une représentation de groupe plus complexe de l'aménagement forestier durable.

Les éco-conseillers doivent apprendre à fonctionner en réseau. Ils ne seront pas capables de diffuser toutes les connaissances dont a besoin un groupe pour toutes les problématiques environnementales. Pour que le processus d'information ne se confonde pas avec la décision, il invitera les experts pour éclairer une situation et gèrera la prise de décision par les participants.

Il n'y a pas de bonne décision en soi

Bien que formés dans une université et bien que les savoirs scientifiques soient privilégiés dans leur formation, les éco-conseillers doivent apprendre à considérer qu'une représentation scientifique est une description et une explication d'une réalité. Elle permet en outre de prévoir certains événements et phénomènes. Mais les prises de décision pour le développement durable ne sont pas "scientifiques", en tout cas pas uniquement basé sur ce type d'information. Le développement durable est avant tout basé sur des valeurs. Les décisions qui s'en réclament deviennent acceptables si elles sont "raisonnables" (si les acteurs sont capables de reconstruire la logique qui a présidé à leur adoption). Ainsi par exemple, les connaissances en biologie sur l'écosystème forestier permettent de savoir ce qui se passe si on favorise les feuillus ou les résineux. Ils ne disent pas ce qu'il faut choisir pour la forêt boréale aujourd'hui. Ce sont les préférences des acteurs qui prennent les décisions qui, parallèlement aux informations scientifiques, vont être déterminantes dans les décisions.

La concertation amène un partage d'informations qui permet une meilleure compréhension par l'ensemble des personnes impliquées des phénomènes naturels et des besoins humains, individuels et sociaux liés à la forêt. Cette explicitation enrichit les décisions et rend possible **des décisions prises en commun sur base de toutes les connaissances**.

Un animateur non neutre

Le développement durable permet aux acteurs de maintenir leurs valeurs, de les défendre et de s'engager dans des décisions qui les respectent tout en respectant celles d'autres acteurs. L'accord se fait sur les solutions, pas sur les valeurs sous-jacentes aux prises de positions initiales. Sans outils et sans compétence en gestion des groupes

vivant des controverses, l'éco-conseiller serait démuni face à des situations où les représentations sont si diverses que le premier réflexe de n'importe quel acteur est d'argumenter son point de vue avec d'autant plus de force et de conviction qu'on ne l'écoute pas !

La norme, mais aussi une aide informatisée à la prise de décision multicritère ou d'autres grilles existantes sont indispensables au conducteur de tels groupes. C'est à partir d'une telle procédure formalisée et indépendante du conducteur qu'il est possible d'animer ces groupes au départ extrêmement conflictuels.

Les éco-conseillers doivent donc apprendre à maîtriser des outils qui formalisent les processus de prise de décision sans intervenir a priori sur son contenu.

Toutefois, les différents pôles du développement durable doivent être pris en considération pour prendre des décisions qui s'en réclament. Il appartient alors à l'éco-conseiller d'apprendre à représenter les "acteurs absents". Les absents ce pourrait être par exemple, les personnes qui dans un siècle devront s'adapter à des changements climatiques importants.⁴ Les décisions prises par des acteurs extrêmement concernés seulement ne sont pas toujours des décisions intéressantes du point de vue du développement durable. Les dimensions globales dépassent les intérêts et les enjeux perçus par les acteurs locaux. Le développement local d'aujourd'hui ne peut éluder la dimension globale des impacts de ces choix sur la biosphère.

Dès lors, les éco-conseillers seront souvent dans une situation d'acteur "non-neutre" sans être pourtant plus porteur d'un pôle du développement durable qu'un autre et donc sans a priori ou parti pris pour l'un ou l'autre acteur. Mais il sera toujours payé par quelqu'un. Les éco-conseillers doivent donc apprendre à devenir des acteurs **pluralistes** attachés à **tous les pôles du développement durable** et il n'est ni réaliste, ni nécessaire dans ce cadre, de vouloir être un acteur neutre. Cette neutralité du conducteur d'un processus de prise de décision concertée m'apparaît comme un mythe de toute façon. Je doute que quelqu'un puisse rester de glace devant la désolation d'une coupe à blanc, une usine qui ferme, devant un acteur qui s'exprime pour la Xième fois sur le même sujet, je doute que l'on puisse rester longtemps sans avis quand on est impliqué dans un conflit, même si c'est pour le gérer, surtout dans des

⁴ Dans le cadre de la norme CSA, le conducteur n'a pas besoin de porter cette problématique : elle fait partie de la norme sous l'appellation : "contribution des écosystèmes forestiers aux cycles écologiques mondiaux".

processus aussi longs. Je doute aussi de la capacité des autres acteurs à ne pas mettre une étiquette sur cet animateur supposé neutre. Même "objectivement" neutre, un conducteur d'un tel processus, sera souvent par un mot, une maladresse, une saute d'humeur, un comportement non verbal, un rien... associé à un acteur, même si c'est temporaire... Ce sont donc des procédures de prise de décision, des capacités individuelles d'écoute et de reformulation, des capacités de synthèse rapide que les éco-conseillers doivent développer bien plus que la recherche mythique de la neutralité.

Acteur pluraliste, généraliste, vulgarisateur, porteur des différents pôles du développement durable et compétent dans la gouvernance participative, l'éco-conseiller doit donc apprendre à être un acteur non neutre mais explicite sur son rôle et à maîtriser des outils d'aide à la décision. Ce rôle doit lui permettre d'offrir à chacun le droit de défendre son point de vue sans qu'il doive en changer pour que tous les enjeux soient pris en considération. L'avantage du concept de développement durable, c'est qu'il permet à l'éco-conseiller de favoriser des décisions multicritères et qu'il inclut d'office les acteurs absents.

IV Le développement durable en question

Malgré tous les avantages que nous assignons au développement durable, nous ne pouvons rester sourds aux critiques qui lui sont faites.

Pour de nombreuses personnes, il reste trop associé à la protection de l'environnement. Pour d'autres, il est trop centré sur le "développement" dans le sens de "croissance économique" puisqu'il tente d'« identifier la pauvreté comme principale responsable des problèmes environnementaux et sociaux, et à considérer le développement ou la croissance économique comme solution » (Lucie Sauvé, 2002).

Le concept de développement durable est à la fois rassembleur et très controversé. D'aucun lui reproche de vouloir tout et donc rien dire. Il y a toutes sortes d'actions qui se réclament du développement durable mais qui ne sont qu'une "façade verte", un outil de marketing ou une mise en mots "dans l'air du temps" de pratiques qui ne méritent peut-être pas ce label. Il y a aussi ceux qui pensent qu'il est trop édulcoré, puisque nécessairement orienté vers l'action et basé sur des négociations, pour permettre de réels changements. Il ne remet pas assez en question le modèle de la croissance économique de la société industrielle pour être crédible aux yeux de ceux qui luttent pour plus d'égalité en se référant à d'autres paradigmes. En même temps, d'autres lui reprochent d'empêcher la croissance économique en multipliant les embûches à la libre

entreprise... Le concept est anthropocentré, ce qui lui vaut aussi beaucoup de critiques. Certaines personnes s'interrogent sur la pertinence des termes (durable, viable ou soutenable ?). On lui reproche aussi d'être flou et de justifier n'importe quoi.

C'est surtout le parti pris pour le système économique actuel qui est décrié par ceux qui perçoivent les problèmes du monde comme nécessitant une révolution plus profonde des mentalités et souhaitent donc des décisions qui privilégient de manière bien plus manifeste l'environnement (pour les environnementalistes) ou l'individu et la justice sociale (pour les altermondialistes par exemple).

Ces critiques aiguissent notre volonté de faire primer la fonction idéologique du développement durable. Nous pensons que c'est le caractère éthique ou non de la mise en œuvre du développement durable qui doit guider notre réflexion. Ce sont ses composantes sociales et éthiques qui doivent être le fil conducteur de ce que nous apprenons à nos étudiants.

Conclusion

Nous apprenons à nos étudiants que le développement durable, c'est une culture du POUR ET AVEC. Il n'y a pas d'éthique qui tienne toute seule, elle se concrétise dans des actions (POUR) et le développement durable n'est ni contestataire ni conformiste. Les éco-conseillers apprennent donc à travailler AVEC les gens, en tenant compte aussi des "acteurs" absents. Enfin, les acteurs portent des critères, des valeurs, des enjeux importants pour eux. C'est la prise en compte de l'ensemble de ces critères (ET) qui permet l'élaboration de solutions réalistes. Il est important de développer chez les éco-conseillers la certitude qu'aucun acteur ne détient le savoir hégémonique qui peut remplacer tous les autres. Au contraire, l'ensemble des acteurs détient une partie des vérités sur lesquelles il est important de se baser pour reconstruire un tout suffisamment cohérent qui permettra un apprentissage favorable à l'action.

Bibliographie

- Belton V. et Pictet J. (1997), A framework for group decision using a MCDA model, Journal of Decision Systems 6 (3), pp. 283-303.
- Brodhag C., Breuil F, Gondran N. et Ossama F., (2004), dictionnaire du développement durable, Editions Multimonde et AFNOR (pour l'édition québécoise).
- Callon M., Lascoumes P, Barthe Y, (2001) "Agir dans un monde incertain. essai sur la démocratie technique", Seuil, La couleur des idées.

- Côté G., (2004), La participation des acteurs sociaux à l'évaluation et au suivi des impacts environnementaux et sociaux. Le cas du complexe industriel d'Alcan à Alma (Qc), thèse UQAC.
- Di Castri, F., (2002), Les conditions gagnantes du développement durable, Actes du colloque de Dakar, Francophonie et développement durable, quels enjeux, quelles priorités, IEPF.
- Huybens N. (2004), Développement durable et acceptabilité sociale des travaux de récolte en forêt, conférence prononcée lors du colloque sur le savoir forestier à Gaspé (Québec) <http://dsf.uqac.ca/dept/eco-con/ecocons.htm>
- Huybens N. (soumis) Les éco-conseillers, Interface entre savoirs scientifiques et savoirs de terrain
- Huybens N. et C. Villeneuve (2004) (soumis) La professionnalisation du développement durable : au-delà du clivage ou de la réconciliation écologie – économie.
- Maystre et Bollinger (1999) Aide à la négociation multicritère, pratique et conseils. Presses polytechniques et universitaires romandes
- Sauvé L., Berryman T. et R. Brunelle (2002), *Éducation, environnement et développement : la culture de la filière de l'ONU*, in actes du colloque : Environnements, cultures et développements, Niort, 7 et 8 novembre.
- Villeneuve, C., 1999 (révisé 2001 et 2003), Comment analyser un projet de développement durable, Chaire en Éco-conseil, en ligne <http:// dsf.uqac.ca/eco-conseil>
- Villeneuve C et N. Huybens (2002), *Les éco-conseillers, promoteurs et acteurs du développement durable*, in : VertigO, vol. 3, n° 3.

9h30/10h00

De l'étudiant "candide" à l'ingénieur "responsable" : comment susciter l'engagement écocitoyen ?

Natacha GONDRAN

Ecole des Mines de Saint-Etienne

Former des ingénieurs «citoyens responsables» qui aient «conscience et fassent prendre conscience de l'impact des réalisations techniques sur l'environnement» est devenu un leitmotiv de la plupart des écoles d'ingénieurs françaises, ainsi que le proclame la charte du Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France. Mais comment atteindre cet objectif ambitieux ?

L'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (ENSM-SE), comme de nombreuses écoles d'ingénieurs, a introduit depuis plus d'une dizaine d'années des modules pédagogiques portant sur les impacts environnementaux liés aux activités humaines et les solutions envisageables pour mieux les maîtriser. La démarche d'apprentissage par l'action, sur la base de projets tutorés obligatoires, est particulièrement utilisée au sein de l'école afin d'apprendre aux élèves les notions liées à la conduite de projet et aux travail par équipe. Nous présenterons ici l'intérêt de son application à la question de l'éducation à l'écocitoyenneté.

Les défis que pose la sensibilisation à l'éco-citoyenneté aux formations d'ingénieurs

L'enseignement de "l'environnement" dans les écoles d'ingénieurs, aborde en fait trois thèmes différents :

- la présentation des problèmes et menaces écologiques générées par l'activité humaine. Plusieurs niveaux d'impacts sont à distinguer, du niveau local ("l'environnement" étant alors perçu comme le milieu dans lequel l'homme vit qui peut alors être détérioré par des pollutions telles que la pollution atmosphérique urbaine, dégradation des milieux aquatiques, etc.) au niveau global (l'environnement étant alors perçu comme un "capital naturel" qui fournit des ressources (épuisables) et subit des modifications à l'échelle planétaire, dues à l'activité anthropique).

- les enjeux (géopolitiques, réglementaires, économiques et stratégiques), par lesquels ces menaces et problèmes écologiques se transforment en éléments décisionnels à prendre en compte par les acteurs (industriels et publics) pour ou avec lesquels les apprenants travailleront.
- les solutions organisationnelles et techniques pouvant être mises en place par ces acteurs pour réduire leur impact environnemental et/ou prendre en compte les problèmes et menaces écologiques.

Les compétences, associées à ces trois thèmes, et attendus de futurs professionnels ayant à prendre en compte les «aspects environnementaux» de leur métier sont, entre autres :

- de savoir gérer des situations **complexes** (savoir analyser et prendre en compte les interrelations fortes entre composantes physiques, économiques et sociales),
- d'avoir conscience et savoir prendre en compte les **asymétries d'information** entre acteurs impliqués (intérêts et compétences différentes selon les acteurs),
- de savoir évaluer le niveau **d'incertitude** de chaque situation (décalage entre information disponible et information nécessaire),
- de décider, ou supporter des décisions prises en situation de **rationalité imparfaite** (décisions prises en situation d'incertitude reposant sur des êtres humains pas toujours complètement rationnels),
- **d'imaginer de nouvelles solutions** à des problèmes pour lesquelles les "solutions toutes faites" n'existent pas encore.

Du fait de leur cursus scolaire préalable, les élèves ingénieurs sont souvent déconcertés devant des situations présentant de telles caractéristiques. On attend d'eux, d'une part, qu'ils possèdent une réelle vision systémique et globale des situations auxquels ils sont confrontés, et d'autre part, qu'ils ne se contentent pas de "savoir", mais qu'ils "sachent comment passer à l'action".

Le modèle traditionnel d'enseignement par cours magistraux montre ses limites pour atteindre de tels objectifs (certes ambitieux !) car ils apportent un "savoir", mais ne sont pas suffisants pour encourager le passage à l'acte et permettre l'appropriation réelle

de la complexité des problèmes par les apprenants. A cette fin, deux règles semblent émerger de la pratique et de la littérature :

- o la nécessité de pratiquer "l'interdisciplinarité" dans les formations
- o la nécessité de faciliter le "passage à l'acte" des étudiants en les amenant à s'engager dans une réelle prise en compte des enjeux environnementaux dans leur vie professionnelle et personnelle.

Intérêt de l'apprentissage par l'action pour engager les élèves dans l'écocitoyenneté et l'interdisciplinarité

Si de nombreuses publications et déclarations d'intention traitent de *l'interdisciplinarité*, le nombre d'expériences concrètes de mise en pratique est plus limité. En particulier, dans les écoles d'ingénieurs, il semble nécessaire de passer de la *pluridisciplinarité* (juxtaposition de plusieurs disciplines), que connaissent bien les écoles d'ingénieurs, à une réelle approche *interdisciplinaire*¹ qui permette à l'étudiant de faire le lien entre les différentes disciplines qu'il étudie (en quelques sortes, si les disciplines sont des pièces de puzzle, il faut l'aider à concevoir le puzzle en lui donnant des méthodes pour imbriquer les différentes pièces et lui permettre d'avoir la vision globale de l'image du puzzle !). L'approche par projet permet d'amener des étudiants à identifier et prendre en compte les différents aspects d'un sujet donné (économiques, techniques, environnementaux et humains) afin de leur faire toucher du doigt la complexité des interrelations entre ses aspects et l'intérêt d'en avoir une vision globale et intégrée.

D'autre part, la technique du "pied dans la porte"², formalise deux principes à respecter pour amener un étudiant à "passer à l'acte" écocitoyen : *amener l'étudiant à s'engager par les actes* (en lui donnant l'occasion d'effectuer une première action qui l'"engagerait" dans un comportement éco-citoyen) et lui laisser un *sentiment de liberté* (en lui donnant l'impression qu'il a effectué cette action de sa propre initiative).

De la théorie à la pratique

¹ GONDRAN N., KAMMEN D. De la pluridisciplinarité pour des ingénieurs généralistes vers une interdisciplinarité à la mesure d'ingénieurs éco-citoyens *Didaskalia*. n°24. 2004

² Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois. *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2002.

Ainsi, parallèlement aux incontournables formations théoriques, nous proposons aux élèves ingénieurs de l'ENSM-SE, dans le cadre de *projets tutorés* qu'ils doivent réaliser tout au long de leur cursus, des sujets leur permettant de mettre un premier pied dans l'engagement éco-citoyen. Le principe pédagogique qui guide l'encadrement de ces projets est d'assigner aux étudiants un objectif, de leur faire prendre conscience de la nécessité de considérer les différents aspects du problème (techniques, organisationnels, économiques, etc.), tout en leur laissant une large marge d'autonomie pour les laisser s'approprier le sujet et définir eux-mêmes leur propre démarche. Cette autonomie a pour vocation de les inciter à développer leur créativité et à accroître leur "sentiment de liberté" afin de les impliquer d'avantage dans leur projet et les engager plus fortement dans l'éco-citoyenneté. Cependant, elle exige une relation de confiance et de proximité entre l'enseignant et l'étudiant, et implique une bonne définition préalable de l'objectif à atteindre : celui-ci ne doit pas être trop ambitieux sous peine de décourager l'étudiant ou de donner lieu à des projets décevants car inachevés. De plus, le sujet du projet doit donner à l'étudiant l'occasion de s'engager dans l'éco-citoyenneté en travaillant sur un projet ayant des résultats favorables à l'environnement. Cela rend les apprenants "acteurs" eux-mêmes et les conduit à vraiment s'approprier les problèmes et enjeux, à en appréhender réellement la complexité, tout en se rendant compte qu'il est possible de "faire quelque chose". Cela leur donne également l'occasion d'expérimenter une situation complexe "à blanc" (hors situation professionnelle). Ils ont ainsi le droit à l'erreur avant d'être "jetés dans le grand bain" !

Par exemple, durant l'année scolaire 2003-2004, plusieurs projets ont été réalisés dans des cadres différents :

- Mise en place d'une démarche d'économie d'énergie au sein de la résidence étudiante de l'école des Mines par huit élèves de première année.
- Réalisation de l'analyse environnementale de l'Ecole des Mines, dans le cadre de la mise en place d'un système de management environnemental par des élèves de deuxième année.
- Calcul de l'empreinte écologique de la maison des élèves par une élève de 3^{ème} année option "environnement", réalisation, par des élèves de 3^{ème} année option "énergétique" de l'étude de faisabilité d'une installation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un des bâtiments de l'école.

Retour d'expérience : "Gestion de l'énergie à la maison des élèves"

Dans le cadre d'un apprentissage du projet par l'action, les élèves de première année de l'école des Mines de Saint-Etienne doivent effectuer un projet, par équipe de 8, tout au long de l'année afin d'expérimenter le travail par équipe et la conduite de projet. Les équipes et les sujets sont imposés aux élèves. Une équipe a travaillé sur la mise en place d'une démarche d'économie d'énergie à la maison des élèves. L'objectif fixé étant de réduire les consommations énergétiques de la résidence étudiante grâce à des actions de sensibilisation et des actions techniques.

L'équipe s'est organisée autour de 3 pôles³ :

Le pôle "questionnaire" a évalué les pratiques énergétiques des résidents au début et en fin de projet. Il est ainsi apparu que 70 % d'entre eux ont déclarés faire plus d'efforts par rapport aux économies d'énergie à la fin de l'année qu'au début.

Le pôle "technique" a contribué aux remplacements de nombreuses ampoules par des ampoules à basse consommation, au réglage des chasses d'eau pour en réduire le volume.

Le pôle "communication" a permis la structuration et la mise en place d'une démarche de sensibilisation des 300 résidents aux économies d'énergie ainsi que l'organisation d'une soirée de sensibilisation (conférence suivie de concerts) qui a précédé 3 semaines où les élèves se sont lancés le défi de réduire au maximum les consommations en eau et énergie de la résidence.

Un seul membre de l'équipe (devenu "chef de projet") était a priori vraiment sensible aux questions environnementales. Si le rôle clé d'un leader motivé et très créatif est incontestable dans un tel projet, la présence d'étudiants a priori non sensibilisés est également un plus par rapport à des démarches similaires organisées traditionnellement par des associations dont les membres sont eux-mêmes tous "convaincus". Les élèves ont ainsi eux-mêmes formalisé plusieurs principes à respecter pour sensibiliser les autres résidents :

³ Rapport disponible sur <http://www.emse.fr/fr/transfert/site/publications/eco-nrj-ME.pdf>

- **"Etre convaincus soi-mêmes pour pouvoir convaincre"** : nécessité, pour cela, de formaliser des arguments qui s'adressent à un public d'ingénieur et soit plus large que celui concernant les préoccupations environnementales,
- **"Motiver les motivés à convaincre les autres"** : la sensibilisation s'est surtout faite de façon informelle, de proche en proche et au quotidien : la démarche était de contacter l'ensemble des résidents, d'évaluer leur niveau de motivation par rapport à la question énergétique puis de diffuser des plaquettes d'information aux personnes les plus motivées susceptibles de relayer le message.
- **Avoir une démarche de responsabilisation** ("tu es responsable du fait que la lumière dans ton couloir soit éteinte") plutôt que de *moralisation*, qui entraîne de nombreux blocages.
- **Développer l'aspect ludique** du changement de comportement et de la sensibilisation : questionnaires plein d'humour tout en étant pertinents techniquement, couplage conférence / concert, etc.
- **Utiliser le phénomène de "l'identification"** : en particulier, le Tee-shirt proposé par Greenpeace pour sa campagne "Solar Generation" semble avoir eu un effet (a priori non escompté) important : certains étudiants demandaient "qu'est ce que je dois faire pour avoir ce tee-shirt ?" et ceux qui le portaient "se devaient d'être exemplaire, parce que si on porte le tee-shirt, cela se voit".

Conclusion sur les difficultés d'évaluation de l'éco-citoyenneté...

La première question posée par l'évaluation de tels projets est **l'évaluation, par l'équipe projet, des résultats** qu'elle a obtenu. Cette évaluation est plus ambiguë que pour un projet technique traditionnel qui fonctionne ou pas. En effet, la combinaison d'évaluation technique et "sociale" peut donner des résultats contradictoires. Ce fut par exemple le cas de notre équipe de 1^{ère} année qui, malgré des résultats encourageants par rapport à l'observation des pratiques et aux réponses apportées au second questionnaire, a révélé... une augmentation des consommations grâce au suivi des consommations en eau et électricité ! Cette augmentation semble liée à des facteurs externes (installations de nouveaux équipements consommateurs, par exemple), mais est décourageante pour les sensibilisés comme pour les sensibilisateurs !

La deuxième question concerne **l'évaluation des étudiants** réalisant de tels projets, qui doit absolument distinguer clairement évaluation académique, qui donne lieu à une "note", et évaluation du niveau "d'éco-citoyenneté" acquis par ces étudiants au cours de ces projets. L'enseignant devra en effet s'attacher à ne pas privilégier les élèves ayant les plus fortes sensibilités environnementales sous peine d'être injuste et de "bloquer" des étudiants qui ne sont pas encore convaincus de l'intérêt d'approches environnementales, mais sont prêts à le devenir. L'évaluation académique doit donc reposer sur des critères "traditionnels" définis clairement (compétences techniques, rigueur, qualité des présentations orale et écrite, etc.).

Cependant, cela n'exclue pas **l'évaluation de l'apport du projet dans le renforcement de la sensibilité écocitoyenne** des apprenants ainsi que des capacités ultérieures de l'apprenant à mettre en œuvre des actions (dans leurs vies personnelle et professionnelle) permettant de répondre à cette sensibilité. Il s'agit là plus d'évaluer le projet-lui-même et, éventuellement, l'enseignant que l'élève. L'approche par questionnaire permet une première estimation du niveau d'engagement de l'étudiant, mais elle montre rapidement ces limites. Des entretiens informels semblent beaucoup plus riches en enseignement pour l'enseignant, comme pour les élèves qui peuvent ainsi mieux comprendre les fins-mêmes de leur projet.

10h00/10h30

Conceptions environnementales et pratiques professionnelles des agriculteurs dans le cadre du développement durable

Karine WEISS

Laboratoire de Psychologie Environnementale

Résumé

Dans le cadre d'une action de sensibilisation d'un groupe d'agriculteurs à de nouvelles pratiques de fertilisation des sols, cette recherche visait à préciser les déterminants des décisions comportementales face aux problèmes écologiques liés au développement durable. Explorant la relation entre pratiques et relation à l'environnement dans un échantillon d'agriculteurs, un test d'associations de mots et des entretiens semi-directifs ont été mis en place. Les résultats ont montré que la représentation de l'environnement, la prise de conscience environnementale et la responsabilité perçue ne suffisaient pas à expliquer les différences comportementales. Au contraire, l'activité professionnelle était prépondérante dans la relation des agriculteurs à l'anthroposystème : la représentation de la terre n'a pas permis de comprendre les différentes pratiques des agriculteurs, mais à travers leur représentation du métier et de son avenir se dégagent des profils différenciés.

Mots clefs : Agriculteurs, représentations de la terre, pratiques professionnelles, développement durable, anthroposystème

Cette étude a pour objectif de mettre en évidence les freins et les conditions d'apparition d'un comportement favorable à l'environnement dans un groupe d'agriculteurs. Plus précisément, nous avons cherché à préciser en quoi leur perception de l'environnement pouvait être liée à leurs pratiques professionnelles et, en conséquence, à leurs décisions comportementales face aux problèmes environnementaux. Dans une perspective de développement durable, les pratiques des agriculteurs constituent un enjeu important dans la mesure où certaines techniques de fertilisation actuellement employées peuvent entraîner des dommages environnementaux durables (pollution de l'eau et du sol). Une action pro-environnementale de sensibilisation a été mise en place auprès d'un groupe de cultivateurs français. L'objectif

de cette action était de faire évoluer ou de transformer les pratiques culturelles traditionnelles afin de minimiser les atteintes écologiques à l'environnement. La participation des agriculteurs, essentielle pour la réussite et le développement de ces nouvelles pratiques professionnelles, était jugée insuffisante par les initiateurs de ce programme. C'est dans ce cadre que s'est inscrite cette recherche, dont le but était de cerner les déterminants sociaux et psychologiques pouvant influencer les décisions comportementales des agriculteurs.

Position du problème

Les activités agricoles ont un effet évident sur les conditions naturelles du sol et sur l'équilibre agronomique. Ainsi, des recherches sont aujourd'hui mises en œuvre dans de nombreux pays afin d'assurer le maintien d'une production de qualité tout en préservant les ressources écologiques. En France, une action pilote locale a été mise en place par la Chambre d'Agriculture et différents partenaires professionnels en 1992 afin d'améliorer la qualité de l'eau et du sol. L'objectif principal était de permettre la diminution du taux d'azote dans le sol et dans l'eau, celui-ci pouvant se révéler néfaste en cas de dépassement des seuils de sécurité. Cette action concernait les exploitants agricoles dans la mesure où l'azote provient principalement des substances actives utilisées par l'agriculture pour fertiliser la terre. Les initiateurs du programme se sont spécifiquement adressés à un groupe d'agriculteurs répartis dans une zone déterminée, caractérisée par la présence de sources d'eau alimentant la région parisienne. Ce site d'expérimentation se situe au sud-est de la Seine-et-Marne.

Le déroulement de l'action consistait à fournir des informations agronomiques et hydrologiques précises par analyses des sols et prélèvements d'eau pour ensuite proposer aux agriculteurs des méthodes de travail, des pratiques culturelles susceptibles de diminuer les taux de matière active dans le sol et dans l'eau. La mobilisation demandée aux agriculteurs par les instigateurs de ce programme se basait, d'une part, sur la participation à l'action (aider les ingénieurs et techniciens dans leurs investigations scientifiques, fournir des informations techniques), et d'autre part, sur la mise en œuvre des nouvelles pratiques de fertilisation préconisées par les ingénieurs et techniciens. Outre les diminutions de doses, les conseillers agricoles préconisaient l'introduction d'une nouvelle pratique dans le cycle cultural traditionnel : l'interculture. Cette culture intermédiaire de moutardes permet de "piéger" l'azote sous forme organique et donc d'empêcher sa libération et sa perte dans le sol et dans les sources d'eau durant l'hiver. Cette nouvelle pratique favorisant la préservation de l'environnement n'est actuellement appliquée que par une minorité d'agriculteurs. D'autres pratiques plus spécifiques

peuvent être préconisées, mais leurs effets sur l'environnement n'étant pas encore scientifiquement déterminés, elles ne sont pas systématiquement proposées.

Environ 80 agriculteurs ont ainsi été sollicités dans le cadre de cette action pro-environnementale. Leur participation était volontaire et les investissements demandés par la Chambre d'Agriculture n'étaient pas considérés comme contraignants. L'intérêt de cette action résidant principalement dans le caractère collectif de l'entreprise, la participation de la majorité des agriculteurs était nécessaire pour que des changements effectifs surviennent et que les résultats soient significatifs. Il est pourtant apparu que certains sont restés fortement réticents à engager des pratiques culturelles pro-environnementales alors que d'autres y ont activement adhéré.

Cette situation confrontant des acteurs sociaux (agriculteurs) à un problème environnemental (pollution de l'eau et du sol) pour lequel il existe des solutions comportementales amélioratives (pratiques culturelles spécifiques) pose un ensemble de questions sur les actions individuelles et leur positionnement social en relation avec la notion de développement durable. Il s'agit donc d'établir quelles sont les causes limitant la mise en place de pratiques pro-environnementales dans les processus de décisions de ces acteurs sociaux.

Psychologie environnementale et développement durable

La perspective transactionnelle en psychologie environnementale place au centre de son approche la relation entre environnement, perception et comportements. L'individu et l'environnement sont tous deux définis de façon dynamique et interdépendante, ce qui conduit à considérer l'ensemble personne-environnement comme unité d'analyse. On postule en effet que les individus situent toujours leurs actions dans un lieu spécifique et que la nature de ce lieu, ainsi spécifiée, est une composante importante de leur action et de leur expérience (Canter, 1986). Ainsi, le "lieu" est considéré comme une unité socio-physique d'analyse : il est conçu comme un environnement géographique expérimenté ou vécu, avec une dimension individuelle et collective, et constitué (1) de propriétés spatio-physiques, (2) d'activités et (3) d'expériences cognitives et évaluatives qui renvoient à la fois aux activités et aux propriétés physiques (Bonnes & Bonaiuto, 2002). Il est alors nécessaire de comprendre les relations existant entre ces expériences cognitives et évaluatives, et les comportements, notamment parce que ceux-ci induisent à leur tour des modifications de l'environnement. Ce sont en effet à ces modifications et à leurs effets sur une échelle spatio-temporelle étendue que l'on s'intéresse particulièrement en soulevant le problème du développement durable. En effet, le

développement durable met expressément l'accent sur une perspective globale et reflète trois priorités : la préservation de la qualité de vie actuelle, la protection des ressources naturelles, et la prévention des dégradations environnementales irréversibles. Il faut alors considérer l'environnement dans sa nature multidimensionnelle : au niveau local comme global, et dans ses dimensions à la fois physique et sociale. C'est pourquoi la psychologie environnementale du développement durable s'intéresse aussi bien aux actions et expériences individuelles et collectives concernant les environnements quotidiens qu'aux conséquences de ces actions localisées sur les changements globaux. Cependant, ce niveau global est largement délaissé car difficilement saisissable, et l'on prête beaucoup plus d'attention aux comportements et actions quotidiens. On parle alors de comportements pro-environnementaux ou de comportements écologiques en référence à des choix comportementaux concrets, répétés ou occasionnels, dans des environnements quotidiens (Bonnes & Bonaiuto, 2002).

L'utilisation croissante de ce concept de développement durable, depuis le rapport Brundtland (Brundtland, 1987) et la conférence de Rio de 1992, reflète la préoccupation grandissante des nations, des organisations, des politiques et des individus pour l'environnement et les problèmes écologiques. L'environnement est alors essentiellement considéré en termes de ressources vitales pour les écosystèmes, ressources à la fois naturelles et collectives, qui constituent des biens communs. Ces ressources, disponibles pour les besoins des êtres vivants appartenant au même écosystème, peuvent être limitées ou difficilement renouvelables, ce qui pose le problème de leur durabilité. Dans cette optique, des directives européennes ont été préconisées et, selon les pays, une mobilisation à différents degrés est observée au niveau de la législation, des médias, des entreprises et du public (Bonnes, Bonaiuto, Metastasio, Aiello, & Sensales, 1995). Ces préoccupations institutionnelles et publiques, mais aussi de nombreuses circonstances, volontés et alertes ont permis au développement durable d'être socialement valorisé (Pol, 2003). On assiste cependant à un décalage important entre ce qui est préconisé et ce qui est réellement observé. Si la notion de développement durable suscite une adhésion de principe par la majorité de la population, il apparaît en effet que les comportements pro-environnementaux individuels sont difficiles à mettre en place. On observe une inadéquation entre les efforts engagés par les Etats et la réponse pro-environnementale souhaitée chez les citoyens, celle-ci étant parfois aléatoire : les objectifs immédiats, les stratégies et l'orientation des actions sont spécifiques aux lieux et aux populations (Pol, 2003). Ainsi, une population pouvant se montrer très sensible aux problèmes environnementaux et positive face aux programmes associés ne fournira pas forcément les efforts attendus en faveur de l'environnement.

Dans une optique de "psychologie du développement durable" (Schultz & Schmuck, 2002), de nombreux modèles ont tenté de mettre en évidence les facteurs susceptibles d'influencer la motivation ou la réticence à adopter de nouvelles conduites. Ainsi, l'application de modèles bien connus en psychologie sociale, tels que les théories de l'action raisonnée (Ajzen & Fishbein, 1980) ou du comportement planifié (Ajzen, 1991) s'est avérée limitée dans la mesure où ces modèles ne tiennent pas suffisamment compte des aspects contextuels, aussi bien physiques que sociaux. Le modèle structurel, proposé pour prédire le comportement environnemental responsable (Hines, Hungerford, & Tomera, 1987), relie des facteurs de personnalité tels que les attitudes, le locus de contrôle et la responsabilité personnelle, des facteurs cognitifs tels que les connaissances des problèmes environnementaux, des stratégies d'action et des conséquences de l'action, et enfin des facteurs situationnels. Dans les années 90, de nombreuses études ont mis l'accent sur les valeurs ou les "visions du Monde" susceptibles de favoriser les comportements pro-environnementaux : l'importance de valeurs universelles et altruistes, opposées à des valeurs individualistes et égoïstes, a souvent été mise en évidence (Stern, Dietz, Abel, Guagnano, & Kalof, 1999). En effet, les comportements pro-environnementaux ont souvent été assimilés à des comportements altruistes ou d'aide, de nombreuses études se basant alors sur le modèle de Schwartz (Schwartz, 1977). Cependant, la perspective environnementale se situe plus à un niveau collectif qu'interindividuel, ce qui rend ce type de parallèle insatisfaisant. Les comportements face à un problème environnemental soulèvent en effet la question de la divergence entre choix individuels et collectifs. Les individus peuvent par exemple considérer leur action comme inefficace ou insuffisante face à l'ampleur du problème à résoudre (Uzzell, 1996), ce qui limite l'adoption d'un nouveau comportement. L'efficacité est alors perçue comme un résultat collectif plutôt qu'individuel. Ainsi, le "dilemme des biens communs" (Hardin, 1968; Thompson & Stoutemyer, 1991) met l'accent sur la difficulté à articuler intérêt individuel et collectif à une échelle spatio-temporelle étendue. Le sens de la communauté et des responsabilités joue alors un rôle primordial dans la prise de décisions, en particulier dans le contexte local. Cette approche du dilemme des biens communs met également l'accent sur le fait que, la plupart du temps, lorsqu'on s'attache à obtenir des comportements pro-environnementaux, on s'adresse à des individus "consciemment incompetents", c'est-à-dire qui choisissent de ne pas agir dans une perspective de développement durable car ils préfèrent atteindre un but positif et certain, ou éviter des conséquences négatives, immédiates et probables. Modifier ces comportements consciemment incompetents est difficile car cela nécessite un changement de motivation personnelle. L'idéal étant d'obtenir des comportements "inconsciemment compétents", c'est-à-dire des habitudes de protection environnementale, il faut de surcroît faire en

sorte que le comportement compétent devienne ensuite automatique, ce qui implique une action à long terme (Geller, 2002).

Une autre difficulté réside dans l'impossibilité, pour l'être humain, de percevoir l'état de l'environnement à un niveau global : celui-ci est généralement caractérisé par l'incertitude, aussi bien d'un point de vue perceptif que cognitif. Ainsi, l'individu est physiologiquement incapable de distinguer, par exemple, certains types de pollutions (nucléaire, ozone, etc.). En outre, la lenteur des changements environnementaux (comme le changement climatique) rend leur perception impossible à l'échelle humaine. C'est pourquoi la plupart des études mettent l'accent sur des comportements individuels localisés, en délaissant le niveau plus global (Bonnes & Bonaiuto, 2002). Mais, même à un niveau très local, il existe toujours, dans les dilemmes environnementaux, une incertitude importante quant à la quantité et à la qualité de la ressource disponible. Cette incertitude est liée à un manque de connaissances, mais également à une illusion perceptive ("the big pool illusion") selon laquelle ce manque de connaissances conduit à percevoir le niveau de la ressource comme infini, ou du moins plus important qu'il ne l'est réellement (Gärling, Biel, & Gustafsson, 2002). Cette illusion d'immuabilité de la ressource est confortée par le fait que les individus ne peuvent, la plupart du temps, expérimenter les conséquences de leur comportement, celles-ci étant indirectes, incertaines, peu claires et/ou éloignées (Geller, 2002).

En définitive, les différents cadres d'analyse, comme les nombreux outils proposés pour mesurer les facteurs supposés jouer un rôle dans l'implication vis-à-vis des actions de préservation des qualités environnementales (Ratiu, 2003), montrent que les comportements écologiques n'obéissent pas à une logique déterministe simple. La difficulté d'expliquer les changements comportementaux ou la résistance au changement est liée à la complexité des interactions entre l'individu et sa perception de l'environnement. Par exemple, des éléments situationnels particuliers peuvent entraîner des comportements pro-environnementaux ponctuels chez des individus a priori récalcitrants ou oppositionnels. Ainsi, la relation entre attitudes, comportements pro-environnementaux et contextes locaux reste incertaine. L'ensemble des recherches dans ce domaine a toutefois permis de mettre en évidence quatre grandes dimensions susceptibles d'intervenir dans les décisions et actions individuelles face aux problèmes environnementaux. Ces dimensions concernent d'une part les effets du comportement, que ce soit d'un point de vue temporel (lorsque les conséquences du développement individuel ou collectif impliquent une projection sur les générations futures), spatial (selon les différents degrés de proximité du sujet vis-à-vis de son environnement) et social (évaluation de ses propres comportements mais aussi de ceux des autres membres

de son groupe), et d'autre part la perception du risque environnemental, qui correspond à l'évaluation personnelle et subjective de la situation par l'individu. Dans la prise de décision face au risque environnemental, les sujets doivent choisir entre plusieurs possibilités de comportements, qui ont chacune des conséquences à valeur positive ou négative. La perception du risque et les niveaux d'acceptabilité du danger vont constituer des déterminants importants des pratiques sociales et des comportements environnementaux. L'analyse de la perception de l'environnement (perception de la nature et de ses ressources ; du problème environnemental envisagé) constitue une base nécessaire pour appréhender d'une part les perceptions et valeurs, et d'autre part les pratiques liées à l'environnement. La prise de conscience des problèmes relatifs à l'environnement est facilitée par la perception des changements et de la gravité des risques liés à ces changements (de Vanssay et al., 1997). Le danger est évalué en fonction de la perception des risques encourus par le vivant et par l'homme et surtout en fonction de la perception de l'irréversibilité des modifications de l'écosystème. Cette prise de conscience est prépondérante chez ceux qui ont une vision écologique globale plutôt que morcelée. Ainsi, les réponses aux sollicitations environnementales pourraient être intimement liées au mode de perception et d'appréhension du milieu naturel.

Pour la population d'agriculteurs qui nous intéresse, cette perception de l'état de l'environnement devrait avoir une incidence particulière sur leurs pratiques, dans la mesure où le milieu naturel constitue la base de leur activité. En effet, cet anthroposystème est caractérisé par des relations homme-environnement ambivalentes dans la mesure où l'utilisation des ressources est nécessaire à la satisfaction des besoins humains, mais cette utilisation entraîne des dégradations, parfois irréversibles, qui contraignent alors les usages possibles de certains espaces. Les pratiques culturelles, l'état de l'environnement et la perception qu'en ont les cultivateurs sont donc, dans ces anthroposystèmes, interdépendants : les pratiques ont un effet à court et à long terme sur l'environnement, et la modification de ces pratiques vise directement une amélioration de la qualité de l'environnement. Nous nous intéressons ici à la façon dont cet anthroposystème est perçu par des acteurs qui contribuent de façon décisive à sa modification.

Enfin, les comportements environnementaux sont liés à la perception de l'efficacité du contrôle et de la vulnérabilité individuelle, aux compétences et aux moyens susceptibles d'être mis en œuvre individuellement ou socialement (niveau de développement, moyens financiers). L'incertitude environnementale et sociale (perception des actions des autres et de la présence des minorités actives, des leviers et

des publics cibles) interagissent et font apparaître des types particuliers de rapports à l'environnement.

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la différence de réactions des agriculteurs aux sollicitations environnementales serait liée à des modes variés de perception et d'appréhension du milieu naturel qui constitue leur base de travail, à savoir la terre : la représentation de la terre pourrait déterminer les pratiques de fertilisation, en particulier l'utilisation d'intrants azotés. C'est pourquoi nous nous sommes interrogés sur ces liens existant entre les pratiques culturales et les perceptions de l'environnement par les agriculteurs, en mettant l'accent sur ce que représentait pour eux la terre. En effet, les pratiques sont ici directement liées à l'objet sur lequel elles vont avoir un effet à court et à long terme et la modification de ces pratiques vise directement l'amélioration de la qualité de cet objet. Par ailleurs, nous avons cherché à identifier et à analyser les facteurs menant aux décisions comportementales individuelles afin de comprendre les dynamiques sous-jacentes à la formation des attitudes et motivations permettant ou non le changement des pratiques professionnelles. Au-delà des facteurs situationnels, des facteurs individuels et sociaux apparaissent en effet également comme déterminants. La compréhension de ces facteurs ainsi que de leurs interrelations permet de rendre compte de l'implication plus ou moins élevée de l'individu (Rouquette, 1998), et de renseigner sur les freins, mais aussi sur les leviers des changements de pratique souhaités. Ainsi, selon la théorie culturelle (Douglas & Wildavsky, 1982) les valeurs et croyances sont à l'origine de certains types de représentations de la nature et de l'environnement, qui à leur tour conditionnent certaines préférences de stratégies face aux problèmes environnementaux.

Méthode

Population

Les 29 agriculteurs céréaliers qui ont participé à cette étude ont été contactés avec le concours de la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne. Il s'agit d'agriculteurs sensibilisés depuis cinq ans aux problèmes de nitrates (azote) dans l'eau et le sol à travers l'opération Ferti-Mieux établie sur ce site : ils bénéficient de conseils de techniciens et ingénieurs agronomes ayant évalué les besoins exacts d'azote en fonction de la succession des cultures et des conditions météorologiques. Ils sont âgés de 35 à 70 ans, la moitié d'entre eux ayant entre 46 et 55 ans. L'origine de leur exploitation est, dans la plupart des cas (26/29), d'origine familiale. La taille de ces exploitations varie entre 50 et 300 hectares ($m = 150$). Les exploitations sont, de ce point de vue, très

hétérogènes : sept exploitations ont de moins de 100 hectares ; huit exploitations sont comprises entre 101 et 150 hectares ; dix exploitations entre 151 et 200 hectares ; et quatre exploitations ont de plus de 200 hectares.

Les types de production sont tous des SCOP (Surfaces en Céréales et Oléo-Protéagineux) associés (17) ou non (11) avec une production de betteraves. Seul un des producteurs associe cette production à l'élevage.

Outils

Le recueil des données s'est fait en deux étapes : un test d'associations de mots afin de mettre en évidence la représentation de la terre et un entretien semi-directif. L'entretien vient compléter les associations libres, tout en apportant des indications indispensables à l'analyse des perceptions individuelles de la situation telle qu'elle se pose actuellement pour les sujets.

Les associations de mots se fait en deux temps : il s'agit, dans un premier temps, de faire associer quatre mots au terme "terre". A chacun de ces premiers mots (associations de niveau 1) sont ensuite associés trois autres mots (associations de niveau 2). Pour chaque sujet, on aboutit donc à seize mots significatifs de leur représentation. Leur analyse permet d'accéder au contenu et à la structure de la représentation.

La grille d'entretien utilisée a largement été inspirée de l'outil élaboré par de Vanssay et al. dans leur étude sur les représentations de l'eau à travers le monde (de Vanssay et al., 1997). Elle est construite à partir des différents facteurs susceptibles d'intervenir dans les décisions comportementales en accord avec un développement durable. En s'inscrivant dans les dimensions spatiale (exploitation, commune d'exploitation, région, pays, planète), temporelle (court, moyen et long termes) et sociale (attribution de la responsabilité), en évaluant l'état de la situation, le niveau de responsabilité attribué à chacun des acteurs et le risque de dégradation, l'entretien permet de comprendre les pratiques mises en œuvre par les agriculteurs.

Résultats

Dans cette partie, nous examinerons à tour de rôle la représentation de la terre, la perception de l'environnement et ses liens avec les décisions comportementales, la perception du métier et son impact sur l'adoption de nouvelles pratiques. Nous

terminerons avec une analyse intégrée des facteurs en jeu dans la mise en œuvre de comportements favorables au développement durable.

La représentation de la terre

Les associations de niveau 1 avec le mot "terre" permettent de relever six dimensions (cf. [Tableau 1-](#)

[Tableau 1-](#)

[Tableau 1-](#)

[Tableau 1-](#)

[Tableau 1-](#)).

Tableau 14: contenu (et nombre d'occurrences) des associations de niveau 1 avec le mot "terre"

Dimension	Mots associés
Professionnelle (34)	métier (8), outil (6), support (4), travail (3), exploitation (2), culture (2), cultiver (1), agriculture (1), agriculteur (1), structure (1), fertilisation (1), engrais (1), élevage (1), vocation (1), connaissance (1)
Nourricière (31)	vie (13), nourriture (12), subsistance (1), fertilité (1), blé (1), plante (1), terreau (1), matière (1)
Spatiale/Globale (15)	paysage (4), planète (4), environnement (3), nature (2), espace (1), globe (1)
Economique (14)	revenu (4), richesse (3), production (3), profit (2), prix (1), rentabilité (1)
Patrimoniale (10)	patrimoine (1), transmission (1), pérennité (1), protection (1), évolution (1), diminution (1), individuel (1), fondement (1), indépendance (1), habitude (1)
Affective (7)	beauté (2), respect (1), calme (1), bonheur (1), liberté (1), joie (1)

Les sujets font majoritairement référence à la fonction professionnelle, avec des mots tels que *métier*, *outil* (8 et 6 occurrences), puis dans une moindre mesure, *travail*, *exploitation*, etc., de même que les mots *cultiver*, *élevage*, *engrais*, *fertilisation*, *exploitation* qui renvoient directement aux pratiques professionnelles des sujets. D'autres termes tels que *richesse*, *travail*, *profit*, *rentabilité*, *prix*, viennent conforter cette dimension économique de la terre. La terre comme un *patrimoine* qui se *transmet* familialement et qui est source de *sécurité* correspond aussi à cette relation

professionnelle à l'environnement. La terre est également associée à des notions vitales : les mots *vie* et *nourriture* sont les plus cités (respectivement 13 et 12 occurrences). Pour certains, la terre évoque aussi des notions environnementales plus larges voire un environnement global (*paysage, planète, etc.*). Viennent enfin des notions plus abstraites qui semblent mettre en évidence une relation affective à la terre : *bonheur, calme, respect, etc.* Il est à noter que l'ensemble des notions associées au mot "terre" sont soit positives, soit neutres, mais jamais négatives.

Comme mentionné dans la présentation de la méthode, l'association de mots se poursuivait dans un deuxième temps, les sujets devant alors associer à chacune de leurs quatre premières associations trois nouveaux mots. Ces "associations de niveau 2" permettent de confirmer les catégories conceptuelles repérées dans la première phase du recueil des données, d'en préciser le sens, mais surtout d'analyser la structure de la représentation à partir de l'ordre d'apparition des mots.

Cette analyse montre alors que la dimension nourricière apparaît principalement lors des deux premières évocations, alors que les dimensions professionnelle et économique sont prépondérantes à toutes les étapes d'évocation. Elles s'articulent, pour certains sujets, avec les autres dimensions, dévoilant alors une vision plus personnelle de la terre. On peut ainsi distinguer trois sous-groupes de sujets en fonction des dimensions utilisées au cours des différentes étapes d'associations : la moitié des sujets (16 sur 29) se positionnent à la fois en tant qu'individu et en tant que professionnel de l'agriculture (représentation "mixte"). Ils associent l'aspect professionnel et économique de la terre à une ou plusieurs autres dimensions. Un autre sous-groupe (10 sujets) s'attache à une dimension spécifique, le plus souvent la dimension professionnelle (représentation "professionnelle"). Enfin, seuls trois sujets évoluent dans plusieurs dimensions, autres que cette dimension professionnelle ou économique (représentation "individualisée").

La terre renvoie sans équivoque à des notions vitales : le plus souvent associée à la profession des sujets, et par conséquent à une dimension économique, elle suggère aussi largement les aspects originel et nourricier. Elle est donc considérée comme une ressource primordiale, de la même façon que peut l'être l'eau pour certains acteurs (de Vanssay et al., 1997). En définitive, elle revêt principalement une valeur utilitaire, dans la mesure où elle constitue une matière première indispensable pour la vie comme pour la pratique du métier.

Perception de l'environnement et décisions comportementales

Les entretiens sont basés sur l'analyse des principaux facteurs déjà mis en évidence avec l'étude des déterminants comportementaux relatifs à l'eau (de Vanssay et al., 1997). Parmi ces facteurs, la perception de l'état de l'environnement constitue un aspect important du processus, en ce sens où elle précède la prise de conscience du problème. En effet, les différents éléments qui permettent d'établir un diagnostic sur l'état de l'environnement vont conduire les sujets à reconnaître ou non l'existence d'un problème, pour ensuite en attribuer les causes à des éléments internes ou externes, contrôlables ou incontrôlables. C'est seulement lorsqu'un sujet a reconnu l'existence du problème ainsi que sa part de responsabilité que pourra se poser la question de l'adoption de nouveaux comportements.

Dans notre échantillon, la perception de l'environnement est relativement homogène, tant du point de vue spatial que temporel. En ce qui concerne la dimension spatiale, les agriculteurs interrogés déclarent unanimement que l'environnement autour de leur exploitation et au niveau local est satisfaisant ; l'état de l'environnement est perçu comme plus dégradé au fur et à mesure que l'on s'éloigne du pourtour de leur exploitation : les sujets ne *"pensent pas vivre dans un environnement dégradé"* ; ils se sentent *"largement privilégiés. A vrai dire ici, pas de problème ni d'environnement ni d'écologie. On peut considérer qu'on est au minimum de nuisances de tout ordre"*. Ce diagnostic est justifié par un ensemble de caractéristiques positives du milieu rural (*"ici, c'est beau, c'est vert, ça sent bon"*) et par la comparaison avec d'autres milieux caractérisés par un degré important de pollution (*"on dit les nitrates, les nitrates... mais ici, c'est pas la Bretagne. Là-bas, ils ne peuvent même plus boire d'eau du robinet tellement c'est pollué"* ; *"en Inde ou en Russie, c'est pire que tout. On parle de catastrophes écologiques"*). Mais les comparaisons se font principalement avec la ville : *"il n'y a pas beaucoup d'habitants, alors ça fait moins de pollution, par rapport à la ville, aux tonnes de déchets qu'il peut y avoir"* ; *"quand je vais à Paris, je ne sais pas comment ils font avec toutes ces voitures, le bruit, la pollution. Dix kilomètres alentour, on voit déjà le nuage grisâtre"*.

La construction de ce diagnostic se base à la fois sur l'expérience personnelle (*"quand on regarde autour, les fermes sont propres, les champs sont propres"*) et sur la faible crédibilité attribuée aux résultats et informations scientifiques fournies par les techniciens et ingénieurs agronomes : *"de toute façon, la science n'est pas encore assez avancée pour savoir exactement ce qui se passe au niveau du sol et de la terre"*. Le diagnostic de l'état de l'environnement, ainsi basé sur des éléments positifs et immédiats, ne permet pas aux sujets d'expérimenter les conséquences de leur

comportement et d'adapter celui-ci. Ces conséquences étant considérées comme incertaines et peu claires, rien ne permet d'envisager un changement des pratiques.

Du point de vue temporel, on observe une référence au passé pour souligner les progrès effectués en terme d'écologie (*"de toute façon avec les réductions de doses, on est beaucoup plus écolos que nos parents qui en mettaient sans compter"*). La projection dans le futur utilise le même type d'arguments (*"maintenant avec les jeunes, de toute façon, ça va s'améliorer. Ils font attention. Ils cherchent des nouvelles techniques plus respectueuses de la terre"*). Cependant, la perspective temporelle à long terme est déterminée par la distance spatiale : elle ne reflète la perception d'une aggravation de l'état de l'environnement que dans le cas où elle est associée à l'éloignement spatial. Si la majorité des sujets prévoit une amélioration ou au moins une stabilité de l'état de l'environnement, justifiées par le niveau de sensibilisation des individus de plus en plus important dans le milieu agricole, ces prévisions positives ne concernent que l'environnement proche (commune, département) sur lequel l'agriculteur possède un certain contrôle de la situation. Dans le cas contraire, l'évolution est considérée de façon plus alarmante, mais la responsabilité personnelle et le contrôle perçu sont alors inexistantes : *"avec l'augmentation démographique, on ne saura plus comment éliminer toutes les ordures de la société"* ; *«les voitures, les transports, ça va être de pire en pire»* ; *«ils mettent tout au fond des mers, un jour ça explosera et tout le milieu naturel sera ruiné...Ca ne peut pas s'arrêter, et c'est ce qu'on appelle le progrès»*.

En ce qui concerne l'identification d'une "problématique environnementale", il est clair, à travers le discours sur l'environnement et la perception de l'état de l'environnement, que les agriculteurs n'identifient pas de façon précise le problème de pollution des sols et de l'eau. Ils ne perçoivent pas d'indices de cette pollution dans leur environnement immédiat. Cependant, ils se sentent considérés par les médias et l'opinion publique comme des pollueurs et des exploitants insouciants de la terre, ce qui les amène à réagir en dénonçant d'autres acteurs sociaux (secteur industriel) d'une part, et en justifiant leurs propres comportements par la nécessaire rentabilité de leur exploitation d'autre part (*"on est obligé de mettre des engrais même si ça pollue un peu, sinon on n'a plus de rendement et c'est la catastrophe de l'exploitation"*). Ce discours les amène donc à s'attribuer de façon partielle une responsabilité sur l'état de l'environnement. Les opinions et attitudes relevées dans les discours sont homogènes : le problème est peu reconnu et les agriculteurs refusent d'en supporter l'entière responsabilité. Les pratiques ont cependant déjà évolué dans la mesure où le prix des produits fertilisants constitue un investissement qui est devenu, avec la baisse des prix des productions, de plus en plus difficile à amortir. Une baisse des achats d'unités

azotées a donc été naturellement observée, celles-ci étant désormais estimées au plus juste pour atteindre une production optimale sans coûts démesurés. Du fait de ces nouvelles habitudes culturales, les agriculteurs rejettent souvent la responsabilité environnementale sur leurs prédécesseurs : *"on paye pour les exagérations de nos parents"* ; *"il va falloir des décennies pour éliminer tout ce que nos parents ont entassé dans le sol"*.

De plus, les pratiques culturales proposées sont appréhendées comme incertaines et d'une fiabilité très relative (*"avec tous les facteurs qu'il y a, c'est compliqué et ça peut varier beaucoup sans qu'on sache exactement à cause de quoi"*). Sur la base de ces incertitudes, des différences importantes apparaissent dans les évaluations individuelles des nouvelles pratiques : paradoxalement, certains considèrent finalement ces pratiques comme positives et favorables à l'environnement (7 agriculteurs). D'autres considèrent ces pratiques comme favorables à l'image et à la défense de leur métier (8 agriculteurs). Les pratiques pro-environnementales apparaissent alors comme un mode d'expression de la nécessité de défendre le métier en démontrant le caractère non nuisible des activités agricoles. Cela entraîne concrètement la mise en place d'un nouveau mode de culture basé sur les indications des ingénieurs (interculture) chez la moitié des agriculteurs de notre échantillon (15/29).

Certains agriculteurs (11) concluent au contraire à l'inutilité totale de ce type d'actions et refusent clairement tout comportement associé, alors que d'autres (3), n'en perçoivent pas l'utilité. Ces perceptions concernant l'utilité ou non des pratiques, ne semblent pas liées au type de représentation de la terre, tel que défini plus haut (cf. [Tableau 2](#)~~Tableau 2~~~~Tableau 2~~).

Tableau ~~222~~ : tri croisé des variables catégorisées
"type de représentation de la terre" et "utilité des pratiques"

		Utilité des nouvelles pratiques culturales:			
		Pour l'environnement	Pour la défense du métier	Incertaine	Inutilité
Représentation	Mixte (16)	3	4	1	8
	Individualisée (3)	0	2	0	1
	Professionnelle (10)	4	2	2	2

Total (29)	7	8	3	11
------------	---	---	---	----

Ceux qui considèrent comme inutiles les nouvelles pratiques de fertilisation semblent partager préférentiellement une représentation "mixte", c'est-à-dire qui associe la dimension économique de la terre à d'autres dimensions. Les autres sujets, qui considèrent ces pratiques soit comme utiles, soit comme incertaines, ne se regroupent pas selon des types particuliers de représentations.

Perception du métier et adoption de nouvelles pratiques

A de nombreuses reprises, les aspects professionnels semblent constituer un facteur clef pour comprendre des relations à l'environnement. Les références à la profession apparaissent dans le discours sous forme d'éléments spontanés, de bribes de phrases, digressions ou interventions subites, externes aux parties des discours élaborées par les sujets à partir des sollicitations du chercheur. Bien qu'incomplet puisque provenant de la réunion d'un morcellement de propositions dispersées dans l'ensemble des discours, cet ensemble permet d'établir la nature des facteurs à l'origine des différences d'attitudes et d'investissement entre les agriculteurs au niveau des nouvelles pratiques. Ainsi, les différences observées au niveau des réactions comportementales des agriculteurs face au programme d'actions pro-environnementales ne sont pas, contrairement aux hypothèses, liées à des différences de diagnostic ou de prise de conscience des problèmes environnementaux, mais bien à des différences de perception du métier d'agriculteur.

Avec les associations de mots, l'importance des dimensions professionnelle et économique avait déjà été mise en évidence. Les entretiens soulignent à nouveau la relation professionnelle à l'environnement comme déterminante des décisions comportementales. Ainsi, la majorité des sujets interrogés sur l'avenir écologique se sont exprimés sur l'avenir du métier d'agriculteur. Trois orientations principales peuvent alors être identifiées : une perception positive (8 sujets) qui se base sur l'apparition de nouvelles activités agricoles (agriculture biologique, par exemple) ; une perception négative d'un métier perçu comme compromis, avec l'accent mis sur les difficultés économiques du secteur (18 sujets) ; et enfin de l'incertitude pour une minorité (3 sujets) qui reste évasive voire contradictoire quant à sa perception du futur.

Le croisement du type de jugement émis vis-à-vis des nouvelles pratiques culturelles avec la perception du métier d'agriculteur montre que ces deux variables semblent liées (cf. [Tableau 3](#)[Tableau 3](#)[Tableau 3](#)).

Tableau ~~333~~ : tri croisé des variables catégorisées
"perception du métier d'agriculteur" et "utilité des pratiques"

Utilité des nouvelles pratiques culturelles			
Pour l'environnement	Pour la défense du métier	Incertaine	Inutilité

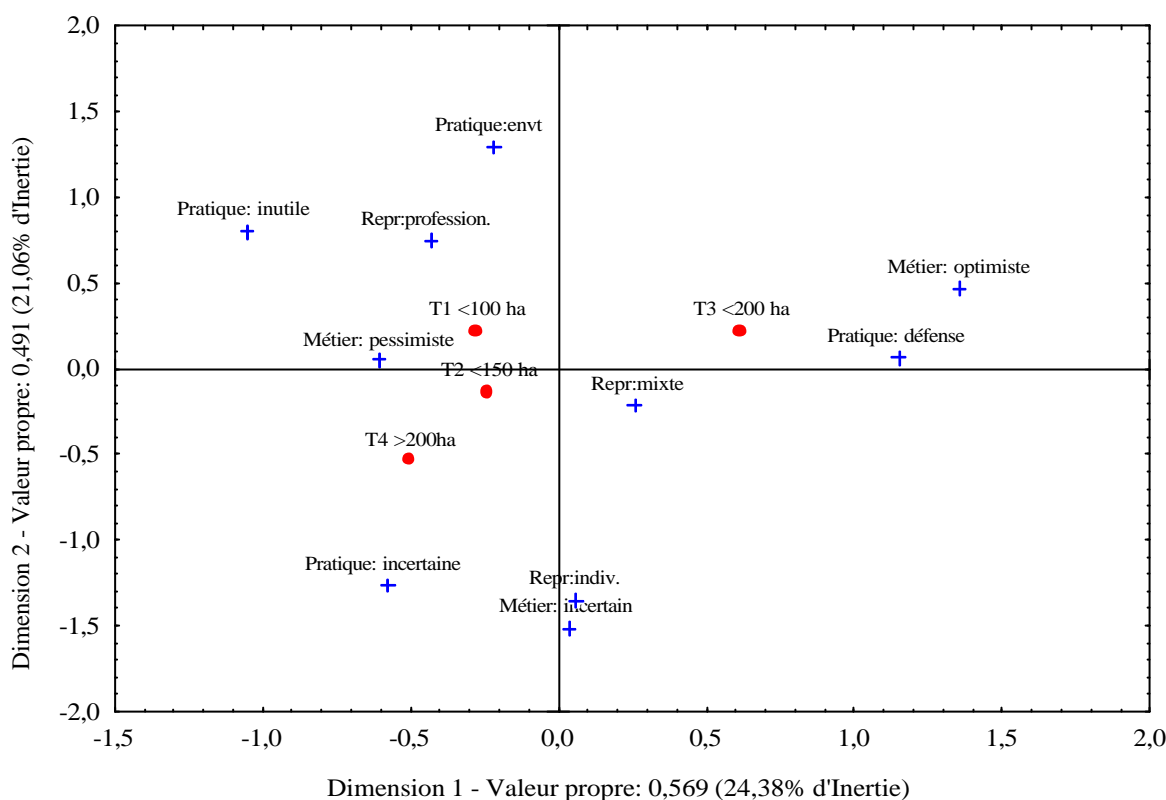
Perception du métier	Pessimiste (18)	2	3	6	7
	Optimiste (8)	1	7	0	0
	Incertain (3)	0	1	2	0
	Total (29)	3	11	8	7

Il apparaît en effet que tous les participants qui jugent les nouvelles pratiques de fertilisation inutiles ont un discours pessimiste quant à l'avenir de leur métier (7/7). Il en est de même pour la plus grande partie (6/8) de ceux qui ne sont pas convaincus de l'utilité des pratiques. Au contraire, ceux qui considèrent les nouvelles pratiques soit utiles pour l'environnement soit pour l'avenir de leur métier (15/29) sont aussi ceux qui ont une vision plutôt optimiste de l'avenir de leur métier (8/8). Mais parmi ces derniers ont trouvé aussi un peu moins du tiers de ceux qui sont plutôt pessimistes (5/18). En résumé, les optimistes quant à l'avenir de leur métier perçoivent majoritairement les nouvelles pratiques culturelles comme utiles pour l'environnement ou pour leur profession, alors que ce sont principalement les pessimistes qui les jugent incertaines ou inutiles ($\text{Khi}^2 = 11,56$; $p = 0,001$).

Une analyse intégrée des facteurs discriminants

Une ACM (Analyse des Correspondances Multiples) a été réalisée avec les trois variables catégorisées (type de représentation de la terre, perception du métier et évaluation de l'utilité des pratiques) afin de mettre en évidence le lien entre ces variables qualitatives. Dans la mesure où elle constitue une caractéristique non homogène de l'échantillon, la taille de l'exploitation a été utilisée comme variable supplémentaire. Cette variable a également été catégorisée en quatre classes, telles que décrites dans la présentation de l'échantillon. Le graphique 1 représente la répartition de ces variables sur les deux premiers axes (qui représentent 46% de la variance).

Graphique 14 : Nuage des variables sur le plan 1-2 obtenu à partir de l'ACM



Le premier axe oppose les discours positifs aux discours plus négatifs. Il oppose essentiellement une perception du métier optimiste et une évaluation des pratiques utiles pour défendre ce métier à une conception pessimiste du métier associée à la perception d'une inutilité des pratiques. Ces quatre catégories expliquent 88% de la variance de l'axe 1. Le second axe peut être décrit comme l'opposition certitude / incertitude : il est essentiellement constitué de l'incertitude aussi bien associée aux pratiques qu'au métier (46% de la variance), en l'opposant à deux conceptions différentes des pratiques, soit utiles pour l'environnement, soit inutiles (22% de la variance). Les trois catégories concernant le type de représentation sont mal représentées par ces deux premières dimensions (qualités de représentation inférieures à 0,4) et contribuent très faiblement à la variance des axes. La relation entre le type de représentation et les pratiques n'apparaît donc pas dans ces résultats. La taille de l'exploitation ne semble pas non plus constituer un élément pertinent, les quatre modalités se retrouvant au centre du graphique, avec une mauvaise représentation.

Discussion

L'agriculture repose sur un processus continu d'intervention et de modification de la nature ; son fonctionnement dépend de l'environnement et du maintien de sa qualité tout en nécessitant sa transformation et en causant inévitablement une atteinte à cet environnement. Ainsi, les agriculteurs interrogés considèrent en premier lieu les ressources naturelles sous leur aspect utilitaire et écartent de leur discours les préoccupations écologiques. En effet, ces dernières semblent être en contradiction avec les nécessités professionnelles sur lesquelles se base principalement la relation des agriculteurs à cet anthroposystème. La dimension professionnelle et économique, partie intégrante de leur relation à l'environnement, semble pertinente pour comprendre les freins et les motivations à s'engager dans de nouvelles pratiques. Contrairement à notre hypothèse, la perception de l'environnement et la représentation de la terre chez les agriculteurs, qui comprend également des dimensions nourricières et vitales, n'est en rien déterminante des décisions comportementales dans la possibilité d'adoption de nouvelles pratiques de fertilisation.

Par ailleurs, les agriculteurs placent le problème (pollution des sols liée à la fertilisation) dans une perspective spatiale réduite et leur perception de l'état de l'environnement ainsi limitée est plutôt positive. Une analyse des différences interculturelles face aux ressources en eau déjà avait montré qu'une telle vision morcelée de l'environnement entraînait une faible prise de conscience des problèmes écologiques (de Vanssay et al., 1997). L'état de l'environnement et son évolution étant jugés satisfaisants dans le périmètre sur lequel les agriculteurs peuvent percevoir un lien entre leurs propres actions et les dégradations, ils ne se sentent que peu concernés par une action pro-environnementale supplémentaire. A cela s'ajoute que la connaissance agronomique est perçue comme imprécise et aléatoire en raison des multiples facteurs extérieurs pouvant intervenir sur les résultats. Les agriculteurs estiment par conséquent que le bénéfice lié à l'établissement de nouvelles pratiques est incertain. Cette attitude commune à la grande majorité des sujets implique une faible prise de conscience face au problème soulevé, ce qui devrait se traduire par un rejet systématique des nouvelles pratiques proposées. C'est pourquoi elle n'explique pas la variété des opinions exprimées sur l'utilité de ces pratiques. Cependant, la modification d'un comportement "consciemment incompetent", dans le cadre d'un dilemme des biens communs comme ici, peut également passer par un changement des motivations personnelles (Geller, 2002). Or, le problème, tel qu'il est soulevé par les agriculteurs, n'est pas associé à une dimension environnementale, mais il est centré sur des aspects professionnels. La défense de leur métier, ainsi que la possibilité d'offrir une image positive de leur

profession au public semble constituer une motivation importante, et la prise en compte de cet aspect permet d'envisager des réponses comportementales aux conséquences plus immédiates et concrètes que la prise en compte de l'état de l'environnement. Dès lors, le contrôle de la situation s'applique à la sphère professionnelle et les différentes possibilités d'action qui en découlent (en particulier, immobilisme et actions individuelles) sont à nouveau présentes et associées à la défense du métier. Il apparaît ainsi que, dans le cas où la relation à l'environnement est déterminée par les exigences du métier, cette dimension professionnelle prend une place dominante car, avant de représenter un cadre naturel à préserver, l'environnement constitue alors une ressource personnelle et économique à préserver et à entretenir.

L'analyse multidimensionnelle des données, mise en relation avec l'analyse qualitative des entretiens, a permis de distinguer plusieurs profils dans le groupe d'agriculteurs, et de tenter une typologie, qui devra être affinée ultérieurement. L'agriculteur "optimiste" serait le plus actif et le seul à réellement envisager de nouvelles activités pour sa profession. Il conçoit les nouvelles pratiques pro-environnementales comme des moyens de valorisation et de défense de son métier permettant de donner une image positive de l'agriculture, élément essentiel à la pérennité de son développement économique. L'agriculteur "traditionaliste" aborde en priorité, à travers un discours conservateur, les difficultés liées à l'activité agricole. Les nouvelles pratiques sont perçues comme inutiles car trop aléatoires au niveau de leur efficacité environnementale et comme contraignantes par les coûts (temps, argent) qu'elles entraînent. L'avenir du métier étant qualifié de compromis, l'utilité des pratiques pour la défense de la profession n'est pas envisagée. L'agriculteur "perplexe" perçoit l'avenir du métier et les nouvelles pratiques culturelles comme incertaines. Les discours reposent principalement sur la description et l'explication concrète des techniques agricoles. Le risque perçu est ici lié à une incertitude professionnelle, et non à l'incertitude sociale ou environnementale qui entre en jeu dans les modèles des rapports à l'environnement (Biel & Gärling, 1995).

Les résultats de cette étude sont donc cohérents avec les précédentes analyses des rapports à l'environnement (de Vanssay et al., 1997), mais ils permettent également de considérer l'activité professionnelle comme un facteur important pour des populations qui, à travers la mise en œuvre de leur métier, entretiennent des relations spécifiques avec l'environnement. Ainsi, les principales difficultés perçues par ces professionnels en prise directe avec l'environnement ne reflètent pas les préoccupations de développement durable ni les questions soulevées par la mise en œuvre de comportements écologiques. Les résultats posent en outre le problème de l'articulation entre responsabilité sociale et

défense du métier, problème de plus en plus saillant avec l'augmentation des mesures coercitives de défense de l'environnement prises par les autorités (cf. les directives européennes sur la pêche, par exemple).

Références

- Ajzen, I. (1991). *The theory of planned behavior*. Organizational behavior and human decision processes, 50, 179-211.
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). Understanding attitudes and predicting social behavior. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Biel, A., & Gärling, T. (1995). *The role of uncertainty in resources dilemmas*. Journal of Environmental Psychology, 15, 221-233.
- Bonnes, M., & Bonaiuto, M. (2002). *Environmental Psychology : From spatial-physical environment to sustainable development*. In R. B. Bechtel & A. Churchman (Eds.), Handbook of Environmental Psychology (pp. 28-54). New-York: Wiley and Sons.
- Bonnes, M., Bonaiuto, M., Metastasio, R., Aiello, A., & Sensales, G. (1995, 26-28 October). Environmental discourse and ecological responsibility in media communication in Italy. Paper presented at the European Conference on the Environment. Ecological Responsibility and Environmental Resources Management : Methodological Issues, La Coruña, Spain.
- Brundtland, G. H. (1987). Our Common Future. Oxford: Oxford University Press.
- Canter, D. (1986). *Putting situations in their place: Foundations of a bridge between social and environmental psychology*. In A. Furnham (Ed.), Social behavior in context (pp. 209-239). London: Allyn & Bacon.
- de Vanssay, B., Ratiu, E., Casal, A., Colbeau-Justin, L., Porto de Lima, C., & Weiss, K. (1997). Les citoyens et l'eau. Contrastes et similitudes dans le monde : Représentations et comportements à Ouagadougou, Jakarta, Brasilia, Madrid, Munich et Osaka. Paris: Agence de l'Eau Seine-Normandie - Laboratoire de Psychologie Environnementale (CNRS - Université Paris 5).
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1982). Risk and culture. Berkeley: University of California press.
- Gärling, T., Biel, A., & Gustafsson, M. (2002). *The new environmental psychology: The human interdependence paradigm*. In R. B. Bechtel & A. Churchman (Eds.), Handbook of Environmental Psychology (pp. 85-94). New-York: Wiley and Sons.
- Geller, E. S. (2002). The challenge of increasing proenvironmental behavior. In R. B. Bechtel & A. Churchman (Eds.), Handbook of Environmental Psychology (pp. 525-540). New-York: Wiley and Sons.
- Hardin, G. (1968). *The tragedy of the commons*. Science, 162, 1243-1248.

- Hines, J. M., Hungerford, H. R., & Tomera, A. N. (1987). *Analysis and Synthesis of Research on Responsible Environmental Behavior: A Meta-Analysis*. Journal of Environmental Education, 18(2), 1-8.
- Pol, E. (2003). *De l'intervention à la gestion durable: méthodologies et instruments pour une psychologie du développement durable*. In G. Moser & K. Weiss (Eds.), Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement (pp. 305-330). Paris: Armand Colin.
- Ratiu, E. (2003). *L'évaluation de l'environnement*. In G. Moser & K. Weiss (Eds.), Espaces de vie: aspects de la relation homme-environnement (pp. 85-112). Paris: Armand Colin.
- Rouquette, M.-L. (1998). La chasse à l'immigré. Paris: Mardaga.
- Schultz, W., & Schmuck, P. (Eds.). (2002). *The Psychology of Sustainable Development*. Norwell: Kluwer Academic Pub.
- Schwartz, S. H. (1977). *Normative influence on altruism*. In L. Berkowitz (Ed.), Advances in experimental social psychology (Vol. 10, pp. 221-279). New-York: Academic Press.
- Stern, P. C., Dietz, T., Abel, T., Guagnano, G. A., & Kalof, L. (1999). *A value-belief-norm theory of support of social movement: The case of environmentalism*. Research in Human Ecology, 6(2), 81-97.
- Thompson, S. C., & Stoutemyer, K. (1991). *Water use as a commons dilemma: The effect of education that focuses on long-term consequences and individual action*. Environment and Behavior, 23(3).
- Uzzell, D. L. (1996). Environnemental hyperopia and global environmental problems. Paper presented at the V° Congres De Psicologia Ambiental " Ciudad y Medio Ambiente desde la Experiencia Humana ", Centre de Cultura Contemporània de Barcelona and University of Barcelona.

10h40/11h10

L'écocitoyenneté, c'est dans ma nature !

Marie-Isabelle FERNADEZ
EDF-Délégation Régionale Méditerranée

RESUME D'INTERVENTION

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable et de la problématique énergétique régionale, notamment la sécurisation électrique de l'Est de la région, EDF PACA a décidé en 2003 de sensibiliser ses agents à la maîtrise de l'électricité, en travaillant sur leur comportement citoyen.

Objectif de l'opération :

Amener les agents EDF à s'engager sur des gestes d'économies d'énergie et à en faire "la promotion" autour d'eux.

Cette action a été positionnée dans le cadre du Plan Eco-Energie, projet de maîtrise de l'électricité et de développement des énergies renouvelables sur l'Est de la région, mené en partenariat avec le Conseil Régional et l'Ademe. Elle a été élargie à toute la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Le thème principal visé était l'éclairage, action prioritaire du PEE en 2003, et les gestes d'économies d'énergie au domicile. Le cadre sociologique théorique de cette action est la théorie de l'engagement. L'action a été nommée : "L'écocitoyenneté, c'est dans ma nature"

Cible : les 7800 agents EDF en activité de la Région PACA.

Déroulement de l'action :

- Création d'un groupe de travail interne pour mettre en œuvre l'action.

- Conception et réalisation d'un 'kit MDE" : un kit MDE a été réalisé à destination des agents. Ce kit contient le livret des 40 éco-conseils (outil grand public du PEE), la plaquette sur l'étiquette énergie (outil EDF -ADEME), une argumentation sur la MDE et les enjeux régionaux, et deux lampes à économie d'énergie.

- Diffusion du kit MDE : un réseau de correspondants développement durable a été créé pour démultiplier l'information dans chaque unité.
Ces correspondants ont eu une formation au cadre théorique par le Professeur Joule.
Cette démultiplication s'est faite au travers de réunions, un guide d'animation à l'usage des démultiplicateurs leur ayant été mis en main au préalable.
La direction le management des unités ont été informés et mis à contribution avant le déroulement des réunions de démultiplication.
Lors des ces réunions, "événements éco-citoyens" ont été présentés la démarche, comment faire des économies d'énergie et remis le kit aux agents qui s'engageaient à faire des gestes d'économie d'énergie, à savoir a minima : installer une ampoule chez eux et en donner une à un proche en PACA, en expliquant la démarche.
Les kits n'ont pas été remis à ceux qui ne s'engageaient pas, l'engagement était matérialisé par une signature sur une feuille collective.

- En complément, les agents qui le souhaitaient pouvaient donner 2 euros (somme correspondante à peu près au coût de 2 lampes à incandescence) au profit d'une association oeuvrant dans le développement durable .
Cette association, choisie suite à un appel à projet régional, est MICRO'ORANGE, qui récupère auprès des entreprises et organismes du matériel bureautique, le remet en état et le revend ou bien le dépollue avant de le mettre hors service. Toutes ces activités sont réalisées par du personnel en insertion.

L'opération a débuté le 15 septembre 2003, et s'est terminée le 17 juin 2004, par la remise de 5680 euros à MICRO'ORANGE..

Résultats :

Sur le plan quantitatif :

- Sur les 7880 agents EDF en PACA, 6200 ont participé aux réunions de démultiplications (79%)
- Sur ces 6200 agents, 4600 se sont engagés et on pris le kit (74%)
- Sur ces 4600, 2840 ont fait un don de 2 € (62%).

Sur le plan qualitatif :

Cette opération a beaucoup motivé les agents et a rendu plus concrète la notion de développement durable.

Le réseau des correspondants développement durable s'est organisé, soudé et continue à fonctionner, pour échanger les expériences menées dans les unités et mettre en œuvre d'autres actions.

Certaines unités ont demandé à réaliser ce genre d'action, auprès de clientèles en difficulté dans leur secteur.

Sur l'opération, un questionnaire a été envoyé aux agents en avril 2004. 800 agents ont répondu (plus de 10% de taux de retour), dont 79% ayant participé à une réunion de démultiplication.

Un extrait des réponses :

- 78% ont installé une lampe à économie d'énergie chez eux et 72% en ont donné une à un proche, en expliquant l'intérêt des économies d'énergie.
- 78% ont tenu compte (ou vont tenir compte) de l'étiquette énergie pour l'achat d'un appareil électroménager.

Ces résultats très encourageants, ont été présentés le 22 juin, lors d'un forum interne régional sur le développement durable.

Cette action va se poursuivre en 2005 par une sensibilisation des agents aux économies d'énergie sur les lieux de travail, ainsi qu'une information sur leau chaude solaire (pour démultiplication à leurs proches).

- Questions à Marie-Isabelle FERNANDEZ :

Françoise FABRE : co-présidente du Naturoscope

Comment arrivez-vous à mettre en cohérence cette sensibilisation aux économies d'énergie et aux actions de marketing réalisées par EDF sur le développement de la climatisation individuelle en région PACA ?

C'est la question classique. Tout d'abord, ça fait deux ans que l'on ne fait plus de communication sur la climatisation en région PACA. Cet été, on a fait de la communication sur le confort d'été avec justement des actions de, et on l'a même faite par téléphone, où toutes les actions qui étaient conciliées sur le confort d'été c'était d'abord des actions permettant d'éviter la climatisation. Ça, ça a été mis en place en 2004, préparé les années d'avant, etc.

On a des actions en PACA, on est vraiment sensibilisé justement à cette action là. Un des usages contributeur à la pointe d'été, c'est la climatisation, on le sait, et donc depuis le lancement du plan "éco-énergie", on fait le maximum d'actions pour minimiser justement la climatisation dans le logement. Maintenant, c'est évident que la climatisation, elle avance aussi et l'objectif, si les gens se climatisent, c'est d'arriver à ce que se place de la climatisation de qualité et la moins *énergivore* possible. Mais je pense qu'on ne pourra jamais éviter complètement la climatisation. Mais en ce qui concerne la communication d'EDF, elle a changé et notablement changé, notamment en 2004.

Est-ce que vous êtes allé jusqu'à demander aux gens quel usage ils faisaient effectivement de la lampe qu'ils avaient acquise ? Est-ce qu'ils la mettent dans une pièce allumée longtemps, ou est-ce qu'ils la mettent peut-être dans une pièce qui n'est peut-être pas adaptée à l'usage que l'on préconise pour ces lampes ?

Non, on ne l'a pas demandé. Dans les informations qu'on leur a fournis au préalable, on leur a bien indiqué de mettre la lampe là où c'était le plus allumé, de ne pas l'allumer et l'éteindre trop souvent, puisqu'elles étaient fragiles. Donc ça c'était plutôt dans les conseils d'usage et dans les recommandations qu'on leur a faites. On n'a pas vérifié après qu'effectivement ils l'avaient mise là où c'était le plus consommateur.

Quelle est la politique d'EDF par rapport aux photovoltaïques ?

Je pense qu'on sort un peu de l'éco-citoyenneté, mais on est sur des stratégies de promotion et de développement de ces techniques. Et donc l'idée, c'est de faire en sorte

que ça se développe et notamment dans la région PACA où il y a quand même du potentiel.

Quels sont les problèmes qu'ont rencontré les gens avec ces lampes ? Vous parlez de mauvais éclairage, etc. Qu'est-ce qui était négatif ?

Je pense que c'était un équipement qui n'était pas forcément récent, et donc c'était des lampes qui éclairaient... Leur référence est la lampe à incandescence, donc quand les lampes éclairent trop blanc, ils n'aiment pas bien. On est sur des équivalences de lampes, par exemple 75 watts en incandescence équivaut à 15 watts en LBC, 100 watts à 20 watts. Il nous semble, et ça a été confirmé dans cette expérience là, qu'il vaut mieux lorsque l'on a du 75 watts en incandescence prendre quand même du 20 watts en lampes basse consommation. Même si on gagne moins, il est clair qu'on va avoir un niveau de satisfaction nettement supérieur. Et ça c'est très important. Il y avait le volume des lampes, trop grandes. Ça a beaucoup changé, et donc toute l'action a consisté à leur montrer que maintenant il y avait des lampes plus petites. D'ailleurs dans l'appel d'offre, les lampes qu'on a choisies, c'était les plus petites qui existaient. Et que donc maintenant, ça pouvait s'adapter à beaucoup plus de luminaires qu'avant. C'était ça les réticences. Par contre, ils reconnaissaient qu'elles duraient plus longtemps, et que c'était plus intéressant parce qu'on avait à les changer moins souvent.

Vous ne trouvez pas ça grave qu'en 2004, on en soit encore à devoir faire cadeau de lampes à basse consommation, à des personnes qui travaillent justement dans l'énergie et dans l'électricité ? Moi je trouve ça sympa votre projet, mais je me dis qu'aujourd'hui on devrait en être beaucoup plus loin quand même.

On a fait cadeau, mais justement ce n'était pas un don comme ça sans contributions. Ensuite, il y avait déjà 40 % des agents qui avaient testé les lampes. C'est quand même pas si nul que ça, surtout comparé à la moyenne nationale. On en a fait cadeau justement parce qu'il y avait des contre références, c'est à dire qu'ils ne réessayaient pas parce qu'ils trouvaient que ça ne marchait pas bien. Je ne sais pas, ce n'est pas parce que c'est des agents qui travaillent à EDF qu'ils sont ni plus motivés ni moins motivés. Au contraire, ils sont assez motivés sur l'environnement, mais en même temps l'éclairage ils ne percevaient pas bien les enjeux de cet usage. Ce à quoi à contribuer la démarche, c'est de dire par exemple, un des argumentaires c'était : on a des équivalences, si chaque foyer de la région PACA mettait une lampe à basse consommation à la place de celles qu'ils utilisent le plus en incandescence, c'est quelque part 100 mégas watts d'économisé, et 100 mégas watts, les agents EDF savent ce que ça

veut dire. Donc, non moi ça ne me choque pas plus que ça, surtout que le cadeau n'était pas un cadeau à sens unique, et que derrière, ils avaient des choses à faire. Première chose. Maintenant, si vous avez des moyens, des recettes plus efficaces, moi je suis preneuse puisque là on est vraiment dans cette démarche et on test tout ce qui est testable.

Est-ce que vous avez envisagé un suivi sur la question de la reproductibilité de l'acte, c'est à dire les intentions de s'équiper et de remplacer, de substituer les anciennes ampoules traditionnelles par les LBC d'une part ? Et d'autre part est-ce que vous avez envisagé d'impliquer un acteur qui me semble particulièrement important, c'est le vendeur, fabricant et distributeur de luminaires ? Puisqu'en fait un des obstacles aussi que les gens annoncent comme étant majeur, c'est le fait que ces lampes ne s'adaptent pas sur les luminaires existants dans leur logement.

Oui on y travaille. Là, on sort un peu de l'opération interne puisque c'est un des actes que l'on travaille sur le plan "éco-énergie" avec l'Etat, la région, l'ADEME. Où on travaille avec les fabricants d'ampoules, pour que les ampoules soient de bonne qualité et à un coût acceptable au niveau économique. On travaille avec les fabricants de luminaires, on va travailler sur les halogènes et, on va travailler également sur le lancement d'appels à projets de luminaires basse consommation, qui puissent accepter les sources basses consommations. Mais c'est de longue haleine,. Par contre un argument qui est sortit, qui est très intéressant, c'est que des luminaires qui n'acceptent que des lampes de 40 watts, donc qui n'éclairent pas beaucoup, on peut mettre une lampe basse consommation de 20 watts et, on aura là un confort d'éclairage nettement supérieur, carrément 3 fois supérieur, et dans un luminaire qui lui n'accepte pas plus normalement. Donc voilà l'autre argument.

Avez-vous ressentis la signature de l'engagement par les agents comme un acte important, efficace, ou est-ce que finalement, c'est quelque chose d'accessoire ?

C'est un acte engageant dans la mesure où il y en a qui n'ont pas signé, donc ça veut dire quelque chose. Maintenant, la force de l'acte, je ne sais pas, mais quelque part oui il y a de l'engagement. Maintenant, vous dire que ça représente 10% ou 80% de l'engagement, ça je ne sais pas.

ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES

11h10/11h40

Quand le confort et économie d'énergie entrent en concurrence : le difficile passage à l'action en matière d'éclairage

Marie-Christine ZELEM

Université de Toulouse-le-Mirail

RESUME D'INTERVENTION

Pourquoi ne pas passer du dire au faire ? Nombre de sondages récents le montrent : "les français" se disent de plus en plus sensibles à la préservation de l'environnement et déclarent être disposés à changer leurs habitudes de manière à participer à une dynamique de développement durable. Pourtant, d'autres sondages montrent que la dépense de consommation des ménages augmente de 2,6% en volume, en moyenne par an.

Société de consommation, société du confort obligeant, ces dépenses touchent les biens durables comme l'automobile, mais elles concernent aussi des postes aussi spécifiques que celui de la consommation d'électricité : pour la seule année 2001, l'INSEE¹ observe une hausse des dépenses de chauffage et d'éclairage de plus de 5,6%. Une étude du même ordre² montre que si la part de l'énergie domestique dans la consommation totale des français n'a pas varié depuis les années soixante, c'est l'électricité qui est devenue l'énergie dominante dans les foyers en occupant plus de 50% des dépenses en chauffage et éclairage.

¹ F. RIGNOLS, « la consommation des ménages en 2001. Une hausse toujours soutenue », INSEE Première (853), juin 2002.

² O. GROMENIL, « la consommation d'énergie à usage domestique depuis quarante ans. L'électricité, numéro un dans les foyers », INSEE Première (845), mai 2002.

Malgré un renouveau des politiques de Maîtrise de la Demande d'Electricité (campagne nationale de communication, plan soleil...) la transposition de la préoccupation environnementale déclarée en actes concrets de la vie quotidienne paraît donc problématique. En fait, ces observations sont à mettre en relation notamment avec deux phénomènes : la technicisation croissante de notre société (multiplication et sophistication des appareils électroménagers et audiovisuels, banalisation des nouvelles technologies de l'information, apparition des veilles...) et la poursuite du développement du tout électrique dans les logements neufs qui s'accompagne aujourd'hui d'un service client de la part d'EDF tout à fait efficace (au sens où il permet de capter et fidéliser le particulier).

En fait, l'individu, consommateur d'énergie, est contraint par un système sociotechnique, (ses comportements d'achat sont tributaires du marché - l'offre disponible - et largement conditionnée par la stratégie marketing proactive du principal fournisseur d'électricité). Il se confronte aux arbitrages intra-familiaux (consécutifs aux décalages des "compétences" en matière de MDE au sein du foyer). Les fonctions symboliques attribuées aux objets techniques et au confort viennent régulièrement contredire toute velléité de changer ses équipements ou ses usages dans le sens d'une maîtrise de ses consommations d'énergie. Surtout, ces pratiques sociales sont conditionnées par une série de paramètres difficiles à modéliser tels la routine, l'habitude et une certaine vulnérabilité (il peut se laisser séduire par des technologies ou des services aux antipodes de ses valeurs).

Du fait de rationalités multiples et situées, l'individu social se prête mal à l'enfermement dans des modèles d'action économiquement ou environnementalement qualifiés de rationnels. Il a d'ailleurs une fâcheuse tendance à mal gérer les dissonances cognitives, notamment en situation de communication institutionnelle mal ciblée.

Des sondages qui imposent leurs réalités, et occultent les comportements économes populaires : le passage à l'acte semble d'autant plus poser de problèmes que l'on descend dans l'échelle sociale. Certains sondages³ laissent en effet penser que les

³ (3)C. CARAIRE, M. DOBRE, Pratiques environnementales des ménages et modes de vie, les Données de l'environnement, IFEN, 1998.

C. Carraire, M. Dobre, la sensibilité écologique des français à travers l'opinion publique, Coll. Dossiers IFEN, 2000.

T. Lavoux, A. Roy, les attentes des français en matière d'environnement, les données de l'environnement, IFEN, 2002.

changements de pratiques font l'objet d'une forte différenciation sociale : les pratiques de protection tendraient à caractériser davantage les pratiques cultivées, alors que les pratiques de prédation tendraient à trahir des pratiques populaires⁴. Or la réalité décrite sous cette forme résulte d'une construction produite par le filtre de l'outil d'investigation qui impose en quelque sorte ses catégories qui, en retour, s'imposent elles-mêmes aux catégories réelles qui ne peuvent alors guère s'exprimer. De telles enquêtes ne permettent ni d'apprécier les comportements véritablement mis en œuvre par certaines catégories sociales, ni d'en mesurer l'évolution, tendant ainsi à stigmatiser ces catégories comme étant résistantes à l'adoption de pratiques moins énergivores par exemple.

Pourtant, des enquêtes qualitatives mettent à jour l'existence de pratiques (stratégies ?) en matière d'économie d'énergie qui s'expliquent à l'aune de transmissions culturelles interfamiliales et qui relèvent souvent de l'empirie. Jusque là, ces modes d'apprentissage, ces "cultures d'économie populaires" n'ont pas acquis de légitimité. Elles sont donc peu explorées. Pré-existant aux campagnes de MDE, elles tendent à ne pas être appréhendées dans le champ de ce qu'on appelle "le changement de comportement/passage à l'acte" alors qu'elles devraient être analysées sous l'angle de leur "reproduction/diffusion".

Des enquêtes qui zooment sur des catégories : une série d'enquêtes mettent l'accent sur les leviers à actionner pour faire changer les comportements des consommateurs d'énergie. Les unes s'attachent à conduire des investigations auprès de populations choisies pour leur sensibilité affichée aux questions environnementales ou bien auprès d'un échantillon de personnes sélectionnées au sein d'une entreprise qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Les autres s'intéressent à des populations recrutées au sein d'un univers communautaire. D'autres encore misent sur des processus d'engagement. Toutes se réalisent dans des conditions quasi expérimentales. Toutes posent le problème de la pérennisation et de la diffusion des quelques changements de pratiques observés à l'intérieur de la catégorie concernée. Toutes posent également la question des conditions de transposabilité des méthodologies à une cible tout de même plus difficile à cerner : celle du grand public.

Favoriser le passage à l'acte favorable à l'environnement suppose de combiner des dispositifs techniques aux dispositifs comportementaux sur la base d'un

⁴ C. Barthélémy, C. Clayes-Mekdade, la normalisation des pratiques sociales par l'environnement : adhésions, résistances et formes d'acceptation, XVIIe Congrès de l'AISLF, CR23 « Environnement et développement durable » Tours, 5-9 juillet 2003.

ajustement cognitif, d'informer sur les enjeux de MDE à travers des campagnes de communication régulières, très ciblées (personnalisation de l'information dans une relation de face à face avec force démonstration des enjeux domestiques), à la manière des ambassadeurs du tri. Selon les principes d'une sociologie de la captation des publics, il s'agit de mettre en adéquation les dispositifs de MDE avec les dispositifs des usagers et de parvenir à une équation de type coût diffus - bénéfices réels en matière d'engagement individuel.

- Questions à Marie-Christine ZELEM :

Marjorie DAOUDAL – Région Poitou-Charentes : J'ai été très séduite par votre intervention. C'est la première fois depuis le début du colloque qu'on entend parler de l'intérêt économique démontré et de son importance pour la réussite d'une opération. Je voulais savoir ce qui vous permettait d'en parler et comment est-ce que vous êtes arrivé à la conclusion que c'était indispensable pour arriver à cette efficacité ?

C'est en m'appuyant notamment sur les résultats de l'étude qui a été testée en région Lilloise à partir de BEE, où là les individus ont la possibilité à la fois de vérifier l'évolution de leur consommation poste par poste, et ensuite, ils ont également la possibilité d'ajouter à cette visualisation, l'information concernant la traduction en CO2. C'est essentiellement ce qui me permet de dire ça dans le domaine de l'éclairage. Bon je travaille depuis une quinzaine d'années sur les questions d'environnement, et j'ai beaucoup travaillé dans le domaine agricole, et, on sait que l'agriculteur est très sensible à ses intérêts économiques, et qu'un système technique hyper performant pour limiter les pollutions dans le milieu agricole, ne fonctionnera que si et seulement si, l'agriculteur va y trouver un intérêt d'abord financier.

Séverine GARNIER – DESS Management public environnement : Ne pensez-vous pas que le fait de récompenser l'action risquait de désengager le sujet ? Parce que donc conformément à la théorie de l'engagement, les raisons d'ordre interne vont engager les sujets et tout ce qui va être d'ordre externe à savoir récompenses, punitions, désengage le sujet parce qu'il ne fera pas de lien entre l'acte et lui-même : les raisons pour lesquelles il l'a réalisé.

Cette notion de récompense n'est pas formellement identifiée. Ce n'est pas une récompense sonnante et rébuchante. Ça peut être une récompense symbolique, ça peut être effectivement une récompense qui passe par une identification par la facture, ça peut être un label, ça peut être quelque chose qu'on accorde à l'individu comme

l'identifiant, comme ayant fait cette démarche. Ce n'est pas au sens premier du terme. Je rejoins par exemple le monde agricole. Les agriculteurs qui s'engagent dans des démarches peuvent obtenir des "éco-labels", donc peuvent être stigmatisés positivement du fait de leur démarche, de leur changement de comportement.

11h40/12h10

Le tri à la source des ordures ménagères : pratique de rejet et organisation des habitants trieurs au sein des logements

Jean-Michel DELEUIL
INSA Lyon

(...) Dans le cadre du programme "Emergence" de la Région Rhône-Alpes, l'Equipe Développement Urbain¹ a observé les usages de cinquante ménages "trieurs" et les conditions par lesquelles ils sont confrontés simultanément à leurs déchets, à une demande sociale de tri, à leur habitat, et à un service urbain redéfini.

Selon notre hypothèse, les ménages mettraient en place des dispositifs techniques et sociaux spontanés à l'intérieur des logements, prolongés jusqu'aux dispositifs collectifs, permettant une adaptation indispensable au nouveau système de collecte des ordures. C'est-à-dire que les collectes sélectives prescrivent aux habitants des modifications de l'ergonomie et de l'organisation des logements. Ces prescriptions constituent une dimension déterminante du rapport entre l'usager et le dispositif collectif, qui n'a pas été identifiée par les techniciens puisqu'elle appartient à une sphère où ils n'ont ni compétence ni légitimité à travailler, celle de l'espace privé. L'observation de ces prescriptions, et des modalités selon lesquelles les habitants les traduisent en organisations et en matériels, éclaire les contraintes mal connues qui pèsent sur les usagers des collectes sélectives, et explique pourquoi les ménages "non trieurs" ou "mal trieurs" ne peuvent ou ne veulent adapter pleinement leurs pratiques aux nouveaux dispositifs. En retour, cette observation permet d'évaluer la pertinence des campagnes de communication destinées aux usagers. (...) Nous sommes donc allé observer dans les cuisines en quoi consistait effectivement le "geste" du tri. (...)

¹ Laboratoire pluridisciplinaire de l'INSA de Lyon, membre de l'UM. 5600 « Environnement, Ville, Société »

I Les matériels du tri : des compromis entre des exigences multiples

I.1 Typologie des réceptacles

La diversité des réceptacles est patente, en ce qui concerne les recyclables (R) et les non recyclables (NR). Les NR sont jetés très majoritairement (41 cas) dans des réceptacles issus du commerce, intégré ou non au mobilier, à simple ou double bacs, avec ou sans couvercle, à pédale, à bascule... Plus rarement, les NR sont jetés directement au sac poubelle sans réceptacle (6 cas), ou dans des matériels détournés (3 cas), récupérés ou fabriqués (caisse, carton...). Les R sont plus fréquemment rejetés sans réceptacle (30 cas dont 5 sans sac). Les matériels détournés sont plus fréquents que pour les NR (9 cas) : bassine, cagette, panier, seau... qui peuvent ou non recevoir des sacs.

Le tri consiste en un traitement spécifique des R, et non en une reproduction à part de la gestion des NR. Tout d'abord, 17 ménages n'affectent aucun sac aux R, alors que les NR sont systématiquement mis en sac. Ensuite, le rejet des NR passe très fréquemment par des réceptacles du commerce (41 cas), ce qui est plus rare pour les R (11 cas). Le détournement d'usage (utiliser comme réceptacle à sac poubelle ou à déchet un récipient non conçu pour) compense cette sous-représentation de la poubelle traditionnelle dans la gestion des R : 10 cas, contre 3 pour les NR. Ces choix de matériels attestent une gestion des R plus récente, et une nécessaire adaptation qui se traduit par l'usage, détourné ou non, de matériels divers. Enfin, le sac poubelle "sans réceptacle", marginal pour les NR (6 cas) est majoritaire en ce qui concerne les R : 30 cas. C'est-à-dire que le passage au tri des ordures se traduit fréquemment par l'adjonction d'un sac à l'air libre destiné aux R, sans modification de l'installation dévolue aux NR. A ce stade, la pratique du tri est conforme à ce qu'avaient anticipé les opérateurs de la collecte sélective : un geste facile et une alternative simple entre deux réceptacles. Nous verrons par la suite que cette adjonction du matériel R induit des contraintes sociales et spatiales qui cessent de confirmer la communication des opérateurs. Nous sommes ici au point de disjonction des logiques techniques et sociales.

I.2 La diversité des contraintes élargit la gamme des matériels

Respecter la consigne du tri impose de doubler le matériel et l'espace consacrés aux sacs et réceptacles. Les ménages qui veulent échapper à cette contrainte optent pour le tri "intégré", c'est-à-dire par le partage de la poubelle NR dans le cadre du "double bac". Dix-huit personnes interrogées envisagent de s'en doter, mais trois

ménages seulement en sont équipés, et leur évaluation du système laisse penser que peu des hésitants investiront dans ce type de matériel. Car si la consommation d'espace est minimisée, c'est au détriment du volume de chaque bac, ce qui induit une augmentation des fréquences de trajet vers les conteneurs, pour un coût d'achat élevé. Investissement en temps et en argent pour un service décevant, le double bac n'est pas la panacée. Aucun des ménages à "double bac" n'en est satisfait : trop cher pour deux d'entre eux ; le troisième en détourne l'usage en stockant dans le second bac les verres (V), afin de diminuer la fréquence de rejet des R, pour lesquels il a préféré acheter une poubelle supplémentaire.

De plus, la commercialisation des "doubles bacs" se heurtera au fait que l'habitude se prend d'accepter la visibilité des R dans la cuisine, et que l'avis se répand selon lequel le stockage des R n'impose pas l'utilisation d'un réceptacle : 60 % de notre population n'en utilise pas, et un ménage sur 10 entrepose les R sans réceptacle ni sac. Les campagnes pour le tri ont imposé une vision nouvelle de l'emballage qui s'inscrit moins dorénavant dans le registre du déchet que dans celui de l'objet, à très faible valeur d'usage, soit, ce qui justifie qu'on le jette, mais sans déchéance. En quittant la poubelle des NR, l'emballage a gagné en propreté.

Déchet vide, l'emballage est rigide, souvent anguleux et volumineux, donc peu adapté à un rejet en réceptacle. Il nécessite alors soit un pliage, soit un compactage, manipulations qui restent des pis-aller. L'emballage échappe donc fréquemment à la poubelle rigide selon trois modalités :

- le réceptacle largement ouvert reçoit les R jusqu'à remplissage. Il doit contenir un volume important pour ne pas augmenter la fréquence des transferts, ne peut être facilement intégré au mobilier et occupe un espace conséquent. Il est constitué de matériels détournés ;
- le déchet entreposé sans matériel devient visible et occupe un espace dédié qui peut associer R et V, voire NR, ou adjoindre emballages vides et pleins dans le cadre d'un stockage commun provisions-recyclables. Sur notre population, la fréquence de visibilité des déchets est de 36 cas pour les V, 21 cas pour les R, 2 cas pour les NR.
- le sac sans réceptacle, très souvent issu de la grande distribution, est fréquemment exprimé par la figure du "sac Carrefour" même s'il affiche une autre enseigne. Au sol, il reste ouvert et disponible mais consomme de l'espace

et se renverse facilement. En hauteur, le voilà suspendu aux poignées de portes et de fenêtres, boutons de l'électroménager, robinets de radiateurs, libérant le sol mais encombrant à hauteur de hanches et refermé par son accroche. A moins qu'on laisse une anse libre, ce qui provoque un basculement du sac et une diminution de sa capacité.

Notons la figure transversale du déchet-réceptacle, visible ou non, l'emballage qui, par recyclage domestique, continue à emballer : le brick de lait qu'on ouvre largement pour y glisser de plus menus cartons, la boîte de céréales où l'on glisse le brick de lait... Cette figure évocatrice de certains modes de consommation contemporains renvoie au même schéma que le sac plastique de grande surface dont on a mesuré l'omniprésence. Son usage en "sac poubelle" participe à cette logique du déchet-réceptacle dans la mesure où son usage premier est une contingence des moyens répandus d'approvisionnement, qui génèrent une accumulation de ces sacs dans les cuisines. Une façon de le jeter consiste à le rendre "sac poubelle". En période d'envahissement, il peut ne contenir que des congénères.

I.3 Une satisfaction obligée des ménages

On ne s'étonnera pas de l'évaluation globalement positive que les ménages font de leurs matériels. Notre population est constituée de ménages trieurs, volontaires et appliqués. Dès lors que l'évaluation est par trop négative, la pratique cesse ou se détériore, et le ménage ne peut plus figurer dans notre population. Les avis sont particulièrement positifs concernant le coût des dispositifs sans réceptacles, et seuls sont négatifs les avis des utilisateurs de poubelles double-bacs. C'est-à-dire que les ménages ayant acheté une poubelle supplémentaire pour procéder au tri ne se plaignent pas de cette dépense, signe d'une acceptation forte de la nouvelle pratique.

Les avis sont plus nuancés à propos de l'encombrement généré par le tri. Concernant les poubelles du commerce, les avis sont plutôt positifs. Dans le détournement d'usage, la proportion entre avis positifs et négatifs s'équilibre, mais bascule du côté négatif quand il s'agit des dispositifs sans réceptacle. Ces avis se partagent entre les tenants du sac et les adeptes du stockage de R sans sac. Dans le cas du sac plastique, celui-ci est perçu comme encombrant, bien que son volume soit inférieur à celui des poubelles achetées ou des dispositifs détournés. D'autant que son manque de rigidité réduit son occupation de l'espace. Cependant, le sac n'appartient pas au mobilier. Il est lui-même un déchet, dévolu à un usage éphémère, et ne peut générer aucun attachement. C'est-à-dire qu'il n'est pas établi dans la cuisine, contrairement à la

poubelle achetée ou à la corbeille détournée, dont la genèse participe de l'histoire familiale. Ce sac est une contingence acceptée du tri, évaluée comme encombrante à ce titre, indépendamment d'une estimation quantitative de sa consommation d'espace.

Chez les ménages sans sac ni réceptacle, l'expression de l'encombrement renvoie davantage à une occupation spatiale qui ne procède pas des mêmes ressorts. Ne sont concernés ici que les déchets R. Avant d'atteindre le conteneur collectif, le déchet n'est pas jeté mais rangé. Il est propre, visible et non nuisible. Sa recyclabilité lui confère un statut d'objet à valeur potentielle, les campagnes de communication ont répété ce discours. Déchet non déchu, il ne disparaît pas de la sphère des objets après usage, il reste nommable, boîte, bouteille, brick, flacon, de sorte que la place qu'on lui attribue dans la cuisine appartient à l'ordre du rangement, et non du rejet. Mais les cuisines et leurs mobiliers n'ont pas été conçus pour cette gamme d'objets, et l'espace qui leur est affecté est nécessairement conquis sur celui d'autres objets ou usages, provisions, bibelots, plan de travail, égouttoir, étagères, coin de meuble ou espace au sol. Or les usages qui sont ainsi bousculés ne sont pas à valeur potentielle mais immédiate, laver, ranger, cuisiner, éplucher, débarrasser, se déplacer... Dans ce cas, si le déchet est encombrant, c'est que le tri impose de dédier des espaces rares à des objets de faible valeur ; une déperdition de rente foncière en quelque sorte.

En revanche, les systèmes sans réceptacle sont évalués plus favorablement que les autres quand il s'agit de transférer les déchets. Il suffit d'amener les sacs ou les objets au conteneur, et, bien que certaines manipulations méritent une attention accrue (attention à la dernière goutte de lait), l'évacuation paraît relativement immédiate. Le réceptacle au contraire, détourné ou acheté, s'il encadre bien le déchet et l'installe dans la cuisine, fait davantage obstacle à son évacuation. Rigidité du contenant, couvercle, et insertion éventuelle sous l'évier contrarient l'extraction des déchets R.

Ainsi notre population, bien que convaincue et pratiquante, évalue ses dispositifs comme peu coûteux, mais relativement encombrants et pas toujours pratiques.

II Les espaces du tri : les stratégies de moindre insatisfaction

Concernant l'évaluation de l'encombrement du tri, et non seulement des types de matériels, la répartition équilibrée entre les avis négatifs (40 %) et positifs (46 %) est surprenante chez une population volontiers pratiquante. C'est-à-dire que les insatisfaits sont nombreux, mais s'en accommodent et participent néanmoins. On devine à quel point cette insatisfaction peut peser sur les ménages moins investis, résistants au tri. En

corrélant l'encombrement et l'intégration dans le mobilier d'un au moins des dispositifs, nous observons que la majorité des évaluations se situe parmi les avis majoritairement négatifs. L'intégration traditionnelle des NR sous l'évier n'épargne pas les ménages de l'encombrement des autres déchets. Les avis sont largement positifs en ce qui concerne l'encombrement des NR qui ont trouvé de longue date leur place dans la cuisine, mais à propos des nouveaux déchets, les réponses s'équilibrent : l'encombrement est bien généré par le fait que R et V quittent l'espace traditionnellement dédié aux déchets, dans le cadre du tri.

II.1 Les configurations de l'encombrement

La première figure de la gestion de l'encombrement est celle du cache-cache. Elle consiste en une optimisation de l'occupation du sol en fonction des caractéristiques du déchet, propreté, fragilité, dimensions... On rencontre deux modèles de cette pratique : l'alignement de bouteilles vides le long d'interstices inoccupés (derrière la porte de la cuisine ou entre deux appareils électroménagers), et le glissement de déchets sous les meubles (table, chaise, banquette...). Moins répandu, l'empilement consiste à densifier l'occupation du sol, en posant une poubelle sur l'autre, ou dans l'autre. Ce gain de place exige, comme dans le cache-cache, des manipulations de déchets plus pénibles, dans le rejet comme dans le transfert.

La suspension est davantage répandue. Elle concerne les utilisateurs de sacs et exploite les aspérités de la cuisine : le radiateur, l'espagnolette, les poignées de meuble, de fenêtre ou de porte. La suspension libère le sol mais aliène les supports en les détournant de leur usage. Même contrainte du dépôt sur meuble, sur l'électroménager, le mobilier, l'évier, ou le plan de travail. Outre le fait que ce dépôt mette en vue le déchet, son inconvénient majeur est de mobiliser l'espace des tâches domestiques, d'où les conflits avec les débattements de portes, l'usage de l'électroménager ou les travaux culinaires. Si cette gêne (mi-visibilité, mi-encombrement) est ressentie trop fortement, le déchet pénètre le meuble. S'il respecte mal les critères du propre, il est stocké sous l'évier, sinon, en particulier si on l'a rincé, le déchet peut être rangé plutôt que jeté, y compris à proximité des provisions familiales, voire à l'endroit qu'il occupait avant sa déchéance. Cohabitent alors les emballages vides et pleins, dans le cellier ou le placard.

Dernière alternative, l'encombrement du sol. Avec résignation on dédie aux déchets un espace privé de tout autre usage, un coin de la cuisine, du balcon ou de la loggia. Une fois dédié, l'espace concentre les déchets, de sorte qu'on assiste à leur regroupement. La surface sacrifiée au tri libère alors le reste de la cuisine. C'est le même phénomène de

concentration des déchets qu'on a observé dans l'empilement. Regrouper ou non les déchets, et adapter l'ergonomie des matériels à ces configurations, révèle les dimensions des stratégies spatiales, qui témoignent à la fois d'une lutte contre l'encombrement, d'un souci d'économie de temps et d'une recherche d'efficacité (hygiénique, esthétique...).

II.2 Les pratiques du regroupement

Le tableau suivant montre l'aspect minoritaire des configurations à déchets séparés, moins fréquentes que le regroupement de tous les déchets, NR, R et V.

Tableau 1 : Fréquence des regroupements des déchets

Types de regroupements	Fréquences	Espaces
NR+R+V	11 cas	Dont 5 au mur et 4 à l'évier
NR+V	4 cas	Dont 2 à l'évier
R+V	8cas	sans tropisme particulier
R+NR	17 cas	Dont 6 à l'évier, 5 au mur et 3 à la fenêtre
Aucun	10 cas	

Les regroupements s'articulent autour des NR pour les déchets, et de l'évier pour les espaces. Avant de poursuivre, mentionnons que si la fenêtre et le mur sont récurrents, ce n'est que par contingence. Aucune pratique particulière n'est liée à ces dispositions sinon la gestion de l'encombrement et de l'ergonomie de la cuisine. La fenêtre apparaît ici soit sous la figure du mur, de la paroi contre laquelle on repousse les déchets, soit comme opportunité de suspension. Aucune stratégie de ventilation ou de maîtrise des odeurs n'a été enregistrée.

Le tropisme des NR est patent. Seuls 8 regroupements ne les concernent pas. Historiquement, ils occupent la première place dédiée aux déchets dans la cuisine, espace qu'on ouvre aux autres déchets à l'occasion du tri. On évite ainsi de dédier d'autres espaces, quitte à accepter l'élargissement du premier. C'est cette logique spatiale qui semble à l'œuvre, davantage qu'une logique technique, laquelle consisterait à localiser les regroupements à proximité des lieux de production des déchets. Or ceux-là sont divers : le paquet de biscottes ne devient pas déchet au même endroit que l'épluchure ou le cellophane. De plus cette logique tendrait à situer les NR à proximité des plans de travail alors qu'ils sont majoritairement placés près de l'évier. Ce serait donc moins la production du déchet qui est à l'œuvre dans le regroupement que le rejet :

rejet du déchet et refus de la diversification des espaces dédiés. Dans cette hypothèse, nous avons traité les discours des ménages sans regroupement pour observer si cette configuration était subie de par l'exiguïté des cuisines, auquel cas les plaintes contre l'encombrement seraient plus nombreuses. Il n'en est rien, et c'est la pratique du stockage intermédiaire qui explique la chose, selon que les transferts aux conteneurs collectifs soient ou non simultanés, selon la consommation du ménage, le type de collecte... Les rejets simultanés sans stockage intermédiaire sont facilités par les regroupements, alors que les non-regroupements participent à une gestion différenciée des déchets affectées à des espaces, des rythmes, et des matériels distincts. De sorte qu'on peut considérer les ménages sans regroupement comme les trieurs les plus accomplis, dissociant les emballages des autres déchets spatialement et statutairement.

Dans la majeure partie des cas, le déchet R n'a pas encore gagné suffisamment de dignité pour s'émanciper de son ancien statut de NR. Il sort de l'ancienne poubelle mais s'en éloigne peu : dans trois regroupements sur quatre, R et NR voisinent. Simultanément, R et V sont peu associés loin de NR. Alors que V n'appartient plus au même registre de représentations que NR, auquel il n'est associé que par contingence, R ne l'a pas encore rejoint dans son statut de matériau définitivement respectable. Leur éloignement spatial en témoigne. En revanche, notons que quand R et V sont associés seuls, ils occupent n'importe quel point de la cuisine, où ils sont proprement rangés. Ils sont montrables et leur proximité n'est pas une promiscuité. Du moins tant que leur volume reste raisonnable, mais leur qualité n'est pas remise en cause : ils ne sont plus des ordures.

Le stockage des déchets sous l'évier concerne 58 % des NR, 30 % des R, 16 % des V. Le regroupement R et NR sous évier concerne un ménage sur cinq. Dans les cas de regroupements, l'évier est marginal pour la seule catégorie R + V. Pour les autres, intégrant donc les NR, l'évier polarise les regroupements. C'est le lieu de rejet traditionnel des ordures selon l'usage de la vaisselle. En un même lieu, un premier tri consiste à orienter les rebuts de repas soit vers la poubelle, et le réseau de la collecte, soit vers l'évier, et le réseau d'assainissement. De sorte que les usagers des services collectifs ont regroupé les émergences domestiques des réseaux dévolus à l'évanouissement du déchet, solide ou liquide. L'association NR-évier est donc logiquement la plus répandue. Mais R-évier est moins techniquement justifiée, sauf chez les ménages "rinceurs" qui nettoient les emballages vides et qui regroupent NR et R, voire V sous l'évier. Mais ces cas restent minoritaires, ce qui confirme que la plupart des installations R-évier sont l'expression de routines en évolution. Là aussi on constate que le R se dissocie lentement du NR, avec un statut intermédiaire de semi-déchet,

échappant à l'ancienne poubelle, mais encore fréquemment inscrit dans l'espace dédié, notamment sous l'évier, même si ce voisinage ne correspond à aucune logique manipulateur.

II.3 Trajets et stockages intermédiaires.

L'accessibilité des conteneurs collectifs n'est pas toujours évaluée positivement : 15 % de notre population s'en dit mécontente. Seuils, portes, sas, parfois verrouillés, sont autant d'obstacles à l'évacuation des ordures. La plupart des manipulations décrites témoignent de contraintes, rarement vécues comme des corvées, et pourtant, les arrangements nécessaires demandent une certaine énergie, dont la dépense est peu gratifiante, mais justifiée par l'adhésion au tri. La majorité des ménages trieurs n'organisent pas de stockage intermédiaire (SI) entre poubelle et conteneur, et transfèrent les déchets à l'occasion de trajets spécifiques. Les adeptes du SI au contraire profitent de trajets autres. Ces pratiques renvoient à deux logiques. Sans SI, l'encombrement critique de la cuisine est vite atteint, auquel on pallie par des trajets dévolus aux déchets, en acceptant de perdre en temps ce qu'on gagne en espace. Dans la configuration inverse, l'opportunité d'un trajet autre (départ pour le travail ou l'école principalement) procède d'un gain de temps au détriment de la consommation d'espace. Notre questionnaire ne nous permet pas d'éclairer plus avant ces logiques, mais l'hypothèse selon laquelle les ménages optent pour une solution en fonction des évaluations comparées de la valeur de leur temps et de leur espace semble fondée.

Le SI s'effectue très majoritairement devant la porte d'entrée du logement, dans le couloir, ou le hall. D'autres lieux peuvent y être affectés, mais de façon moins récurrente (le garage, le cellier, le balcon, le jardin...). Le seuil domestique constitué par la porte joue comme interface entre dispositifs de collecte public et privé, économies domestique et collective. Certains SI se font sur le palier, devant la porte, pour éviter encombrement ou odeurs dans le logement, au détriment de l'usage des parties communes. Cette pratique doit donner lieu à des négociations intéressantes entre voisins, mais que nous n'avons pas pu enregistrer.

Les pièces concernées par les SI et les transferts ne sont pas différentes de celles que nous avons rencontrées et sans variation d'un déchet à l'autre : aucun n'a droit de cité dans la chambre, certains traversent furtivement le salon ; la cuisine et le couloir de l'entrée constituent le trajet ordinaire des déchets vers les conteneurs. Garage, cellier ou loggia peuvent jouer un rôle appréciable de local à poubelle domestique.

Le tri ne génère pas une augmentation des trajets, mais leur diversification, notamment dans le cadre des collectes en apport volontaire. Chaque type de déchets nécessite des filières domestiques spécifiques, fonctionnant à des rythmes différents, et occasionnant une division du travail. La distinction entre le "jeteur" côté cuisine et le ou les "transporteur(s)" est assez récurrente. Le premier trajet, jusqu'au SI, est souvent féminin, le second trajet, du SI au conteneur est plus fréquemment masculin ou dévolu aux enfants. Quand le premier acteur de la filière dépose les déchets au SI, le signal est donné au transporteur pour qu'il remplisse son rôle à l'occasion d'une sortie du logement.

Dans les organisations sans SI, le partage des tâches est moins net. Le dernier à remplir la poubelle la transporte au conteneur. La division du travail est alors davantage liée à celle des consommations et des tâches ménagères en cuisine, de sorte que jeteur et transporteur ne font qu'un, sans que ce soit aléatoire. Celui ou celle qui a vidé le dernier emballage se charge de l'évacuation du gisement, ce qui semble partager assez équitablement les rôles entre les membres du ménage.

III Gestes et attitudes autour du tri

III.1 Motivations conventionnelles et initiatives féminines

Les discours des trieurs révèlent la diversité des pressions extérieures. La pratique consiste en un fait social exprimé en tant que tel ("c'est dans l'air du temps") ou reproduisant la communication destinée aux ménages : lutte contre le cancer, pour l'environnement, par souci d'économie, la gamme des arguments institutionnels est complète. Les habitants convaincus se sont appropriés ces thèses en adoptant de nouveaux comportements certainement pérennes : ils s'inscrivent désormais dans une norme ("ça se fait", "c'est facile", "c'est normal", "c'est bien", "c'est une habitude"). Selon les populations, certains arguments prédominent. Si pour le verre on s'accorde pour lutter contre le cancer, sans pouvoir expliquer les relations de cause à effet, le tri des R n'est pas justifié de la même façon selon l'âge des trieurs. Chez les personnes jeunes ou actives, on procède à un tri vert : "pour l'écologie", "pour l'environnement", "contre la pollution". Parfois ce discours consensuel se fait plus militant, plus revendiqué : "devoir civique", "responsabilité civique", "lutte contre la quantité d'emballages". En revanche les ménages plus âgés intègrent moins facilement ces discours, et doivent les retraduire à partir de préoccupations plus traditionnelles de l'économie domestique : "contre le gaspillage", "pour que ce soit recyclé". La faible influence des considérations environnementales, peu tangibles pour ces populations, est

compensée par un respect marqué des institutions : "c'est obligatoire dans la résidence", "la mairie demande qu'on trie".

Dans tous les cas, la norme est attestée, et référée à un principe de citoyenneté. Le choix des opérateurs de fonder leur communication sur ce principe s'est montré efficace dans l'établissement d'une nouvelle norme de gestion des ordures ménagères. Si les finalités et les efficacités des collectes sélectives sont mal connues des trieurs, en revanche les vecteurs de la communication sont dans toutes les mémoires : ambassadeurs du tri, campagnes d'affichage, communication radio/télé, prospectus et bouche à oreille ("le voisin", "la femme de ménage") sont cités. Seule exception, les campagnes dans les écoles, soutenues pas Eco-emballages, n'apparaissent pas. Il semblerait que la cible "enfants" de la communication soit peu efficace, et relativement inutile dans la mesure où les adultes se montrent facilement mobilisables. Les enfants ne sont d'ailleurs jamais cités comme étant à l'origine du tri dans le ménage. Dans trente cas, l'initiative est commune aux adultes ; dans vingt ménages, un initiateur est identifié : 18 femmes pour 2 hommes.

Cette partition confirme la prédominance de la femme qui est citée trois fois plus souvent que l'homme à propos des manipulations spécifiques : quand une tâche est toujours dévolue à la même personne, il s'agit de la femme 14 fois, de l'homme 5 fois et d'un enfant 2 fois. Se pose donc la question du genre. Que celle-ci s'inscrive dans le cadre d'une économie domestique traditionnellement féminine ne doit pas masquer les évolutions fines qui sont à l'œuvre. Car dans les cas d'affectation de tâches, les hommes sont davantage cités à propos des NR, et les femmes pour les R et V. On peut faire l'hypothèse d'une réorganisation naissante du genre autour du tri, une masculinisation de la gestion des déchets sales et une féminisation des déchets propres. En se croisant, les genres, les ordres du sale et du propre, les registres du rejet de l'ordure et du rangement des emballages, confirment que le statut nouveau des déchets R modifie les statuts des trieurs dans les ménages, par l'entremise de représentations nouvelles qui ordonnent sexes et registres dans le cadre d'une nouvelle norme.

Que le rinçage des déchets soit exclusivement féminin sur notre population n'est pas indifférent, il contribue au glissement des R de l'ordure au déchet valorisable, amené à connaître une autre vie, dans d'autres mains, et s'inscrit dans le registre de l'économie et de l'hygiène domestiques traditionnelles, selon des modalités modernes, davantage que la gestion des NR qui participe moins d'une économie que d'une contingence technique. Pourquoi pratiquer le rinçage ? les praticiennes répondent : "parce que le lait ça coule et ça pue", "contre les odeurs", "par respect pour ceux qui vont s'en occuper

après" ; "je ne peux pas mettre [et non 'jeter', ndl'a] des bouteilles sales aux recyclables, je les rince²".

On est touché par le zèle de certains ménages trieurs. "Mes déchets, je m'en occupe bien, ça me prend du temps... comme si j'avais un chien". Au regard des techniques mises en œuvre en aval, ces gestes remarquables n'ont guère de sens, mais pour les usagers, ils réalisent un attachement dévoué à la citoyenneté. La collecte sélective rendant absurde la citoyenneté au regard de logiques techniques et économiques inaccessibles à une population normalisée ? L'hypothèse est amère mais fondée

III.2 Beaucoup d'inconvénients, peu de pénibilité.

Les manipulations sont-elles vécues comme pénibles ? Non, puisqu'il est inhérent à la norme de soumettre chacun à des contraintes aussi puissantes qu'acceptées. Le tableau ci-dessous (cf. tab. 2) présente la synthèse des inconvénients exprimés par les personnes interrogées. La diversité des registres donnant lieu à insatisfaction pourrait laisser croire à un début de fronde. Il n'en est rien. Les regrets exprimés sont disséminés dans un discours positif qui valorise le tri. A l'écoute de cette population volontaire, on découvre un tri contraignant. Qu'aurions-nous enregistré auprès de personnes déçues ou résistantes à cette pratique ?

Tableau 2 : les inconvénients exprimés par les trieurs

CATEGORIES	TYPES D'INCONVENIENTS	%
L'ESPACE	Déchets encombrants, R et V volumineux, le sac R traîne par terre, il faut aménager un espace exprès, ça prend une étagère...	64
LE TEMPS	Ca prend du temps, il faut refaire le tri aux containers, jeter les verres un par un, découper les cartons,...	52
L'ADAPTATION	Au début, il faut prendre l'habitude, il faut faire des efforts, savoir quoi trier, il faut apprendre, il faut s'organiser...	26
L'INVESTISSEMENT	demande de l'attention, de la réflexion, de l'organisation, de la rigueur, des fois on a la flemme, pour les petits déchets c'est parfois dur...	22

² Le site « grand public » d'Eco-Emballages culpabilise les « rinceurs » plutôt que de les éclairer : « Ne rincez pas les emballages, vous gaspillez de l'eau ! ».

LES GESTES	Le rinçage, le nettoyage des bords, la multiplication des trajets, des manipulations, ne pas mélanger avec les déchets du bureau, le détour pour aller au container...	16
L'ORGANISATION	habitude à prendre par le mari, faire le tri à la place des enfants, les enfants ne font pas le tri, hésitent, font des erreurs, il faut faire des rappels à ceux qui se trompent ou qui oublient, les bonnes habitudes se perdent vite...	18
LE MATERIEL	Plus d'investissement matériel serait coûteux, les poubelles sont moches, le système est mal adapté, il y a beaucoup de poubelles...	16
LA PERCEPTION DU DECHET	Ça sent mauvais, ça coule, ça pue, ça salit, on s'en renverse dessus pendant les trajets, on s'en met sur les pieds, dans l'ascenseur, trop d'emballages, les boîtes et les couvercles qui courent...	20
L'INTERFACE AU COLLECTIF	Les containers R sont insuffisants, le container V est un peu loin, mauvaise utilisation des containers par certains voisins, accessibilité difficile des parties communes, le container R est souvent plein, le jet des V dans le container est bruyant, le jour de la collecte des R, il faut sortir jusqu'à la rue avec ses déchets.	26
LES CONSIGNES	On hésite, on n'a pas de carnet explicatif, on n'a pas d'info, pas assez souvent informés, pas de précisions sur le but du tri, les résultats, pas assez de détails sur les déchets triables ou non, l'information est incomplète : faut-il jeter le sac plastique du R ? les pots de yaourts ? le polystyrène ? le cellophane ?...	18

La même population évalue la pénibilité ainsi :

Tableau 3: évaluation de la pénibilité du tri par les ménages

Pas du tout pénible

très pénible

Evaluation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
% de réponses	24	42	18	6	4	4		2		

Soit 84 % de réponses à faible pénibilité et 14 % de pénibilité moyenne. Seul un ménage exprime une pénibilité forte, évaluation qui peut laisser envisager une cessation de la pratique et une exclusion de la population qui nous intéresse. Pour celle-ci, et sans ambiguïté, le tri est contraignant mais non pénible.

La communication destinée aux ménages qui vante "le geste simple du tri" est-elle *in fine* contre-productive ? D'une part nous avons vu que le tri ne se résume pas à un

geste mais à une succession de manipulations contraignantes ; d'autre part, le tri n'est pas simple puisqu'il requiert investissement et organisation. En revanche, il peut apparaître comme facile, au sens où, du point de vue cognitif, il ne nécessite pas d'opération mentale complexe. Encore faut-il que l'information nécessaire à l'application des consignes soit claire, cohérente et disponible.

III.3 Des usagers en attente

La plupart des ménages expriment des difficultés à trier. Certains regrettent, avec une certaine anxiété, d'avoir pu commettre des erreurs, et 72 % avouent hésiter, ("Faut-il laver les emballages ?" ; "peut-on jeter le sac avec les R?" ; "faut-il séparer les emballages quand ils sont faits de plusieurs matériaux?"). La logique technique qui organise les collectes n'est pas une logique sociale, et nécessite un surplus d'information pour adapter l'utilisateur au service. Or l'information est produite par des acteurs divers, aux stratégies spécifiques et pas toujours coordonnées.

Le "point vert" Eco-Emballages jouit d'une forte notoriété auprès de notre population, qui y lit une caution officielle du tri au service d'un recyclage à vocation écologique. Comment se fait-il que ce logo soit apposé sur des déchets qui n'apparaissent pas dans les consignes du tri ? Par précaution, les trieurs jettent aux NR, pour éviter de souiller le gisement R, mais sans pouvoir se départir d'un sentiment de culpabilité : la chose était peut-être recyclable. Les documents de la collectivité font office de référence. Les aimants et les prospectus collés sur l'électroménager, les brochures conservées dans un tiroir de la cuisine ou les affiches des parties communes sont régulièrement consultés pour trancher les cas litigieux. Le zèle des trieurs va au delà des attentes de la collectivité, de sorte que les ménages regrettent de finalement être mal informés, tant leurs questionnements sont nombreux, précis, et investis d'une charge passionnelle : il n'est pas indifférent pour ces ménages de trier bien ou mal, de sorte que le devenir d'un opercule d'aluminium tient du dilemme. Cet état de questionnement résultant d'une demande de la collectivité, les trieurs s'expliquent mal pourquoi celle-ci semble moins zélée, peu précise et finalement lointaine.

Les propositions techniques s'expriment à l'occasion de l'enquête : "pourquoi ne pas utiliser les vide-ordures pour les R?" ; "il faudrait augmenter la fréquence de collecte des R" ; "il faudrait ramasser les R en même temps que les NR"... Mais c'est surtout l'acuité des demandes de participation qui surprend : les trieurs participent à un projet de société quand la collectivité met en place des filières techniques. Les usagers semblent suffisamment investis pour demander une prise en compte plus sérieuse de

leur participation : "il faudrait plus de retour" ; "on n'a pas de suivi" ; "il faudrait des campagnes de confirmation" ; "on manque de communication", "ça serait bien que la mairie nous donne des résultats"... Les ménages ont exprimé leur investissement, les contraintes du tri, puis leur demande d'une meilleure participation... de la collectivité. *In fine*, la démarche génère des questions nouvelles, qu'on adresse aux enquêteurs, à défaut d'autres interlocuteurs : "vous savez, vous, ce qui est recyclé ?" ; "à quoi ça sert, le tri ?" ; "on tri dans quel but ?" ; si tous les ménages n'ont pas exprimé ces attentes, aucun n'a affirmé ne pas en avoir. Aucune évaluation positive des opérateurs par les ménages n'a été enregistrée, qu'il s'agisse de la qualité des dispositifs collectifs, des modalités de communication et d'information, ou des conditions de financement des collectes sélectives, ce registre financier n'ayant jamais été abordé par les ménages enquêtés. La citoyenneté à l'œuvre est focalisée sur une manipulation des déchets à des fins environnementales, mais la question de l'influence du tri sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'appartient pas à cette sphère de réflexion, où la citoyenneté procède d'un désintéressement personnel. Il ne nous appartenait pas d'orienter le questionnement dans ce sens, mais force est de constater que le sujet est absent des discours spontanés. Il est vrai que la communication diffusée aux ménages participait déjà à cette occultation, en établissant la citoyenneté du geste par sa gratuité.

IV Communication vs participation

Contrairement aux discours des opérateurs des collectes sélectives, le geste du tri n'est pas simple. Il est pluriel et non immédiat. Les gestes du tri sont médiatisés par des dispositifs que les services techniques n'ont pas prévus puisqu'ils participent de la sphère privée. Pratiquer le tri nécessite un investissement en matériels, temps et espaces, tous dédiés aux déchets selon des modalités récentes. On passe donc d'une collecte tendue vers l'évanouissement du déchet à des filières qui imposent par le tri un épanouissement du déchet dans les cuisines. Cette modification profonde des usages et des acceptations s'effectue par une normalisation des comportements, que la communication officielle tentait de construire, et qui se révèle *in fine* effective, du moins chez les trieurs. Un travail auprès des non-trieurs permettrait d'observer s'ils se situent en situation de dissidence, c'est-à-dire de reconnaissance de la norme, ou d'indifférence, auquel cas la normalisation ne concernerait que les pratiquants et participerait à définir des groupes sociaux identifiables à leurs pratiques de rejet.

Cependant, on peut déjà avancer qu'en matière de communication, le statut de l'utilisateur pourrait être repensé. D'une part parce que le rôle de la femme semble avoir été négligé, alors qu'on l'a vue souvent à l'initiative du tri, ou affectée à des tâches

spécifiques dans le cadre de la division sexuelle de la gestion des déchets. D'autre part et surtout parce que la communication des opérateurs constitue finalement le seul échange entre les autorités et les usagers, hormis la taxe qui, on l'a vu, est absente des préoccupations des trieurs. Or cette communication procède du sens unique, ce qui, pour les usagers, est en contradiction avec la démarche participative à laquelle elle les exhorte. Pour les trieurs, et sous l'influence de la communication officielle, la participation est un choix civique qui s'inscrit dans un projet de société. Pour les gestionnaires de la collecte sélective, la participation des usagers consiste en un ensemble de manipulations techniques, résumé par le "geste du tri". Quand il est question de projet pour les services techniques, il ne concerne qu'un cénacle d'experts et d'élus, les usagers ne participant qu'à une opération, c'est-à-dire à la mise en œuvre d'un projet technique préétabli. Mais la communication qui accompagne l'opération appelle à la citoyenneté de chacun. Pour efficace que soit ce registre en termes de normalisation, il présente un défaut relationnel quand la forme de la communication n'est pas en cohérence avec le fond de son discours. En l'occurrence, la citoyenneté par injonction, et la participation à un projet déjà défini.

Les usagers réagissent à ces contradictions selon deux registres. D'une part, et bien que profanes, ils expriment en termes techniques leurs compétences à user des dispositifs, spontanés ou non. Ils ont fait œuvre de conception en détournant des réceptacles, ils ont investi dans des matériels, les organisent et les maintiennent. Ils participent à un projet sociétal en usant ces dispositifs qui leur permettent de respecter les prescriptions des autorités, et en participant, ils ont conscience d'agir. Ils se positionnent alors en tant qu'acteurs du projet et expriment leur expertise d'usage. Si ces discours n'ont pas tous la même pertinence technique, ils n'en constituent pas moins un corpus riche et éclairant. D'autre part le fait que le projet n'ait rien prévu pour écouter ni pour informer sur son suivi les usagers-acteurs qui l'animent fait mesurer aux trieurs la distance qui les sépare des acteurs institutionnels. Participation et citoyenneté sont affirmées comme principes du projet, mais que la participation devienne effective, et une routine technicienne s'installe qui ne laisse aucune place aux échanges entre citoyens et autorités. Les habitants acceptent les contraintes inhérentes à la demande publique, mais n'en obtiennent aucune reconnaissance et le regrettent. En normalisant les comportements au nom de principes consensuels, la communication officielle a instauré un certain flou autour du statut des habitants. Ceux-ci se veulent acteurs, mais ne sont qu'exécutants. S'il en résulte parfois une incompréhension de la part des usagers, elle n'est pas de taille à les démobiliser de leurs manipulations, dorénavant normées. De sorte que les opérateurs peuvent techniquement se permettre d'ignorer les attentes des trieurs. Du moins tant que l'acceptation des contraintes l'emporte sur la frustration de

citoyenneté. Tout dépend alors du devenir de la norme. Celle du tri se diffuse, mais portera en elle les germes de la dissidence tant que la communication n'abordera la participation des usagers qu'à travers la figure simpliste du "geste".

Extrait de "Trier les déchets : de l'injonction à la participation", JM Deleuil, Questions de Communication, Revue de Sociologie de l'Université de Lorraine, n°6, novembre 2004.

- Questions à Jean-Michel DELEUIL :

Jean-Eudes JOFFRIN – Les Verts Ouest-Etang de Berre : Vous avez fait cette étude sur des volontaires qui allaient porter leurs déchets au point d'apport volontaire. Ça serait très intéressant de faire la même étude alors que le ramassage se fait en porte à porte.

Non, quand je parlais des conteneurs, on avait dans notre groupe plusieurs configurations. Il y avait effectivement de l'apport volontaire relativement marginal au prorata de ce qui est représenté dans le grand Lyon, mais la plupart des ménages étaient desservis en porte-à-porte. Quand je parle des conteneurs, il s'agit de ceux de la collectivité, notamment dans l'habitat vertical collectif des locaux poubelles sur les espaces privés.

Jean-Eudes JOFFRIN – Les Verts Ouest-Etang de Berre : Même le recyclable était en porte-à-porte alors ?

Oui absolument. C'est la configuration la plus fréquente sur le grand Lyon.

Daniel FAURÉ – Bureau d'études ADRET : Avez-vous tiré des conséquences en matière de typologies d'espace que pourraient reprendre les professionnels du bâtiment qui à mon avis sont peu nombreux ici aujourd'hui ?

Je n'ai pas vocation à me substituer aux usagers, je pense qu'il faudrait leur demander ce qu'ils veulent. Nous, ce qu'on a remarqué c'est que les gens qui étaient, c'était relativement rare, c'est que les gens qui étaient pourvus de sellier en étaient ravis. Non seulement pour des questions d'approvisionnement et d'organisation des provisions, mais aussi pour la gestion des stockages intermédiaires et des recyclables. C'est à dire que c'est intéressant de voir comment la question de la provision et du déchet est finalement spécialement réunie autour de la question du tri. Peut-être qu'une

des vocations du tri c'est de faire revenir l'emballage à son état premier de chose valorisable, donc que l'on peut ranger au même endroit qu'il occupait lorsqu'il avait encore une valeur d'usage. Et effectivement du point de vue sellier pourquoi pas.

Daniel FAURÉ – Bureau d'études ADRET : La notion de sellier justement dans l'habitat social, par exemple, est de plus en plus combattue et supprimée. Et je trouve que c'est une erreur. Donc il y a quelque part peut-être un travail commun entre votre centre et les professionnels du bâtiment pour relancer ça. On a besoin de fiches qui feraient modifier les approches des maîtres d'ouvrage sur ce sujet.

J'en serais ravi. Je participe à former au département génie civil et urbanisme les futurs professionnels de l'urbain, mais aussi du BTP, donc s'ils peuvent entendre ce genre de discours et s'intéresser aux habitants pour savoir ce qu'ils doivent construire comme type de produit logement, effectivement j'en serais ravi. J'espère que le message pédagogique passe. Je n'ai pas de garantie encore.

Une anonyme : Je ne suis pas tout à fait d'accord quand vous dites qu'il n'y a pas de besoin de matériel en terme de poubelle, et que ce n'est pas un marché. Parce qu'au contraire, j'ai l'impression que toutes les photos que vous avez montrées prouvent que les gens ont besoin de quelque chose mais que ça n'existe pas en fait. Les poubelles à doubles bacs comme vous l'avez dit ne sont pas adaptées parce qu'elles sont trop petites, elles ne sont pas pratiques, etc. Mais le fait qu'il y ait autant d'inventivité dans le dépôt des déchets dans les cuisines etc. à mon avis montre un besoin auquel le marché ne répond pas actuellement. Alors, je trouvais que c'était un petit peu rapide de dire qu'il n'y avait pas de besoin en terme de matériel et que ce n'était pas un marché. Et en tant que trieuse, j'ai l'impression que, enfin moi, j'aurais bien envie d'avoir des poubelles efficaces pour faire le tri et je n'en trouve pas.

Vous n'êtes pas satisfaite de l'efficacité de vos dispositifs ? Je vous invite à les repenser et puis à considérer qu'il faut peut-être dissocier deux choses, les gens ne nous ont pas exprimé de besoin. Ils ont dit ça marche, je me débrouille avec mon panier, mon carton, ma corbeille, etc. Ça marche. Ça prend de la place, ça oui, mais ça marche. En revanche, on va créer un besoin à partir du moment où cette chose qui échappe à l'économie, qui est l'auto-production des ménages, c'est à dire quelque chose de vraiment développement durable, va être saisie comme opportunité économique pour la constituer en ressource. Et donc là, il y a de forts risques pour que des entreprises fassent du marketing, présentent de nouveaux produits qui répondront pas forcément mieux aux pratiques des habitants, mais avec un bon coup de marketing au nom du

développement durable etc., on va réussir à vendre aux trieurs des dispositifs dont ils n'ont pas besoin, parce qu'avec leur vieux panier en osier ils s'en tirent très bien. Mais le vieux panier en osier, ça ne crée pas une ressource économique. Donc effectivement, c'est dommage de ne pas en profiter.

Même personne anonyme : Je suis d'accord avec ça, mais peut-être que ça permettra aux non-trieurs de devenir des trieurs si un matériel approprié existe. Justement puisque cela ne sont peut-être pas trieurs parce que qu'ils n'ont pas trouvé le moyen de stocker, notamment dans les appartements qui sont de petite taille.

Pourquoi pas. J'ai d'autres hypothèses sur les résistances au tri, mais elles sont nombreuses.

Jacques DUPUIS – Association Piste Sud : Je voulais réagir par rapport à "éco emballage". je ne vais pas en faire l'apologie, ce n'est pas mon rôle. Je suis formateur d'un outil qu' "éco emballage" a permis de monter, qui s'appelle "roule ta boule". Et grâce à cet outil, il y a un espace vous avez dit qui était un peu délaissé, c'est ce que font les gens entre le tri et la suite des évènements, on se penche un peu sur ça grâce à cet outil. "Eco emballage" a aussi mis en place quelque chose l'an dernier qui s'appelle "l'éco parlement des jeunes" qui ressemble un peu à tout ce qu'on a entendu notamment hier sur certaines pédagogies, méthodes pédagogiques. Et je pense qu'il ne faut pas, il y a des passerelles qui ont tenté d'être crée par "éco emballage", notamment avec le réseau école et nature, et avec le GRAINE PACA. Je sais très bien que "éco emballage", c'est critiquable. Je pense quand même qu'il faut qu'on continue à travailler tous ensemble. Et le discours que vous avez est un peu trop négatif je trouve par rapport à cette société.

Oui, je suis allé vite, je m'en excuse, c'est aussi dans ma nature, et aussi dans ma frustration de chercheur. D'accord travaillons ensemble, mais travaillons clairement, dans la transparence. "Eco emballage" est une boîte noire. Depuis le temps que j'essaie de travailler avec eux, dans des conditions de recherche, et en essayant de ne pas être instrumenté. Ça fait des années que nous n'y arrivons pas parce que "éco emballage" n'accepte de nous financer que dans des situations qui sont, du point de vue idéologique, inacceptables pour nous. Et nous n'arrivons pas à travailler sur cet opérateur fondamental, alors que nous arrivons à travailler sur les collectivités, et avec les collectivités. Notamment celle du grand Lyon qui fait aussi son mea culpa et qui sait bien qu'elle a un problème relationnel et une image trop dégradée des citoyens. Et qui accepte de travailler avec nous sur eux-mêmes, et on le fait, et c'est intéressant. "Eco

emballage" non. Et je trouve regrettable que "Eco emballage" se permette cette attitude tout en étant responsable très massivement des représentations qu'ont tous les citoyens français du tri. La communication de "Eco emballage" : "la nature vous le rendra" avec le gros nounours Disneyland qui fait un bisou au conducteur parce qu'il trie etc., je trouve ça grave. Parce que pendant ce temps, on ne nous apprend pas à questionner, d'abord l'identité de "Eco emballage" et les stratégies de "Eco emballage". Et ça ne me permet toujours pas de savoir en tant que trieur quel est l'impact environnemental de mon geste quand je m'encombre et quand j'explique à mes filles que le paquet de céréales on va le mettre sur le radiateur et pas dans la poubelle parce que c'est mieux. Et quand je pose la question à des professionnels, ils me disent : il faut faire le tri, c'est bien. Pourquoi ? Parce que c'est pour l'environnement. Pourquoi ? C'est bien. Ça me frustre un peu en tant que scientifique et en tant que citoyen.

Jacques DUPUIS – Association Piste Sud : Peut-être que vous n'avez pas tapé à la bonne porte en tant que professionnel. Par exemple, "Eco emballage" nous a demandé de former les ambassadeurs du tri, alors peut-être qu'on l'a mal fait, mais c'est une formation au niveau national, ils ont demandé donc à des spécialistes des pédagogies de former les ambassadeurs du tri pour faciliter leur travail dans les écoles. On a répondu, évidemment on n'a pas foncé, et, on a pris des garanties aussi en terme d'éthique, etc. mais on n'a pas refusé ce travail. Actuellement, "Eco emballage" nous demande de préparer avec eux un argumentaire pour les collectivités locales sur l'éducation à l'environnement. On refuse ou on accepte ?

Je vous propose : vous vous allez accepter et moi je vais refuser parce que comme ça, ça nous permettra d'être un peu partout. Mon positionnement de laboratoire, imaginez tous les laboratoires qui répondent chaque fois aux mêmes questions, aux problématiques de comment former les futurs professionnels de l'environnement ? On ne peut pas tous faire ça. Moi, j'ai un positionnement qui est différent. De par l'histoire de mon laboratoire, on travaille beaucoup sur les jeux d'acteurs. Justement pour comprendre comment les jeux d'acteurs génèrent des usages sociaux ? Donc travailler sur les usages sociaux, moi je m'intéresse aux jeux d'acteurs. Et je dois bien me rendre compte, et c'est un constat d'échec qu'en matière de jeux d'acteurs sur le tri, et bien, on se casse les dents.

Eva BONNEVILLE – Association Les petits débrouillards : Vous avez très peu parlé de la valorisation des déchets. Je voulais savoir s'il y avait des personnes qui étaient conscientes qu'on pouvait réutiliser des déchets au lieu de les jeter. Par exemple, utiliser des bouteilles ou des bocaux en verre à la place des tupperwares, et savoir s'ils avaient

conscience aussi qu'il existe des structures, des associations qui travaillent beaucoup avec du matériel de récupération et qui pourraient solliciter l'aide des citoyens pour récolter le matériel plutôt que devoir acheter des choses qui existent et qui finissent à la poubelle ?

Notre protocole d'enquête n'était pas trop orienté vers ce type de questionnement. C'était un sujet intéressant, on ne l'a pas traité en tant que tel. De ce que l'on a pu enregistrer des discours, il semblerait que les filières de recyclage soient relativement confuses dans l'esprit des trieurs. On se souvient de quelques exemples que les ambassadeurs du tri ont particulièrement présentés avec application. On se souvient qu'il y a une grande diversité de cas de figures mais on est finalement très peu informé des tenants et des aboutissants de ces filières. Comment ça marche techniquement ? On n'en sait rien. Est-ce que c'est public ou est-ce que c'est privé ? On n'en sait rien. Quelle est la relation entre ces filières et les impôts que je paye dans le cadre de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ? Ce sont des questions qui ne sont pas abordées et qui pourtant pourraient être intéressantes. Ce qui marque beaucoup, c'est le pull fabriqué avec des bouteilles en plastiques. Ça c'est une image très efficace du point de vue marketing, on est dans une sorte de magie technocratique qui est assez fascinante qui marque les esprits mais qui alors n'apporte rien du point de vue de l'information citoyenne. Parce que du coup, dès qu'on a un enquêteur ou quelqu'un qui passe à la maison pour s'intéresser au sujet, on lui renvoie la question en lui disant, vous savez comment ça marche ? Et on nous a demandé pourquoi quand on trié le verre, on arrivait à dégager de l'argent pour la lutte contre le cancer ? Personnellement, je trouve ça aussi très mystérieux. Il me semble que c'est une filière qui est plutôt déficitaire, subventionnée. Je ne sais pas du tout en tant qu'usager, en tant que citoyen, comment cette filière subventionnée peut générer des ressources économiques qui participent à lutter contre le cancer ? C'est ce genre de questions qui nous ont été retournées et qui montrent une confusion colorée à la fois de techniques et de soucis environnementaux, qui représente l'avenir des déchets recyclables et d'une façon effectivement très confuse.

12h10/12h40

Stratégies de communication au service du tri sélectif des déchets d'une communauté d'agglomération : Pôle Azur Provence

Hélène MASSON-MARET :

Université de Provence – Laboratoire de Psychologie sociale

RESUME D'INTERVENTION

Soucieuses de réduire l'impact des déchets sur l'environnement et de faire entrer leurs communes dans une logique de développement durable, 12 communes se sont réunies en 1994 pour former un syndicat, le "SIVADES" (Syndicat mixte de coopération pour la valorisation des déchets. Parmi elles, situées entre Cannes et le Haut Pays Grassois, la Communauté d'Agglomération POLE AZUR PROVENCE (CAPAP) regroupe 5 communes et une population de 67 727 habitants. Le SIVADES, ayant pour compétence le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés a mis en place le tri sélectif de ces communes qui consiste à demander aux ménages de trier leurs déchets en séparant d'une part les déchets valorisables, à savoir les emballages (papiers, cartons, tétra brick, métaux, etc.), le verre et les papiers (journaux, magazines, revues) des autres déchets (déchets fermentescibles, poussières, objets divers, etc.).

Or, force est de constater que les mesures effectuées au cours des années témoignent que le tri sélectif n'est pas toujours effectué avec le succès escompté.

On peut avancer comme explication que, lorsque la publicité et les campagnes de communication essayent de modifier les attitudes et les comportements, c'est généralement pour proposer plus de plaisir, essayant de motiver dans le sens de ce qui plait, apportant bonheur et rêve. Elles orientent les comportements vers ce qui est attitudinal, suscitant un désir supplémentaire. C'est le cas des campagnes incitatives à l'achat de produits alimentaires qui éveillent les plaisirs gustatifs, ou de celles vantant des produits de confort et de luxe et qui s'adressent à diverses motivations, hédonistes, d'auto-expression et oblatives, déjà mises en évidence dès les années cinquante (Joannis, 1981).

La demande qui est faite de trier ne peut être associée à ce type de campagnes. Elle s'apparente plutôt aux campagnes de prévention qui, elles, rencontrent d'importantes difficultés à modifier les attitudes et les comportements. En effet, conduire moins vite, ne pas boire d'alcool, arrêter de fumer, porter des préservatifs, toutes ces campagnes d'intérêt collectif non seulement ne procurent pas de plaisir, mais plutôt une restriction de ce dernier, voir une gêne. Concernant le tri des déchets, la gêne n'est pas de réelle importance, mais elle occasionne certains désagréments. Il faut trouver la place pour intégrer ce mode de collecte dans l'habitation, réfléchir à comment trier, vérifier les jours de collecte, désagréments minimes, mais qui surajoutés au lot quotidien représentent souvent des freins au succès du tri.

La recherche des voies de l'influence les plus opérationnelles pour modifier les attitudes et les comportements est classique en psychologie, remontant aux préconisations de la rhétorique aristotélicienne, aux premières avancées scientifiques de G. Allport (1935), aux polémiques opposant les chercheurs partisans de la théorie de l'apprentissage, dont C.I. Hovland (1949) et l'Ecole de Yale sont les premiers représentants, à ceux travaillant dans le sillage de L. Festinger (1960), plus préoccupés d'obtenir des informations sur les relations humaines en explorant les processus mentaux susceptibles d'influencer les changements d'attitude. Plus récemment, elle s'est trouvée stimulée par les travaux sur la psychologie de la soumission (montrant que le comportement d'un individu s'obtient plus efficacement si sont créées les circonstances (stratégies du pied-dans-la-porte, de la porte-au-nez) qui le conduisent à décider, de lui-même de se soumettre librement (Joule et Beauvois, (1988, 98). Plus actuelles encore sont les recherches s'orientant vers "la communication engageante", étude du lien entre engagement et persuasion (Girandola, 2003).

La présentation qui est faite des opérations de communication mise en place par le SIVADES, afin d'inciter les ménages au tri sélectif, se propose d'apporter le témoignage d'une expérience concrète dont les stratégies de communication se sont inspirées des avancées théoriques et de leur application évoquées ci-dessus mais sans prétendre rendre compte d'un travail scientifique.

Collecte sélective sur La CAPAP et moyens mis en oeuvre

- Les moyens mis en place

La collecte en porte-à-porte a été privilégiée chaque fois que cela s'est avéré possible, (des sacs de collecte ont été distribués aux ménages), au détriment de la

collecte en points de regroupement (l'utilisateur se déplace vers ces points pour déposer ces matériaux issus du tri sélectif recueilli dans un cabas donné gratuitement et qu'il doit jeter dans un bac operculé). Sont mis à disposition des bacs avec couvercle jaune operculé pour le tri sélectif (emballages, métaux, cartonnettes, plastiques...), des bacs avec couvercle bleu operculé pour la collecte des journaux, magazines et revues et des colonnes vertes pour la collecte du verre.

- La stratégie de communication

Elle est divisée en 2 grands axes. L'un fait appel à la persuasion, à travers des actions médiatiques utilisant différents supports visant à informer largement de la nécessité de trier. L'autre, réalise, avec la contribution des "ambassadeurs du tri", des actions relationnelles auprès des habitants, destinées à obtenir leur engagement à trier à travers des actes simples.

L'approche persuasive

L'objectif de la campagne de communication était de créer un message mettant en exergue l'impact du geste de tri sur la préservation de l'environnement. Il s'est traduit dans la conception du message scripto-iconique qui repose sur un message iconique axé vers une communication positive, la valorisation de la nature. Ce dernier représente une vue du bassin grassois, couvrant les 5 communes de la CAPAP, sélectionnée pour la beauté du paysage. Le message linguistique quant à lui a été formulé sur le mode impératif : "TRIEZ plus simplement! Un petit geste grandeur nature", donnant du sens à l'image, évoquant la nécessité de trier car le geste de tri permet que la nature reste préservée. Ce message joue sur l'opposition entre l'adjectif petit, c'est à dire simple, facile, et le mot grandeur qui confère de la valeur au geste de tri et le but de sa mission.

L'approche relationnelle

Pendant 3 mois, les ambassadeurs ont sillonné les communes de la CAPAP pour rencontrer les habitants à leur domicile, sur les marchés, devant les esplanades des marchés. Ils avaient une double mission, offrir le guide du tri, les sacs et cabas aux habitants et ensuite leur demander de s'engager à trier ou à améliorer leur geste de tri et de faire du prosélytisme en faveur du tri sélectif. Ce même message était également délivré au cours de réunions où participaient élus et responsables.

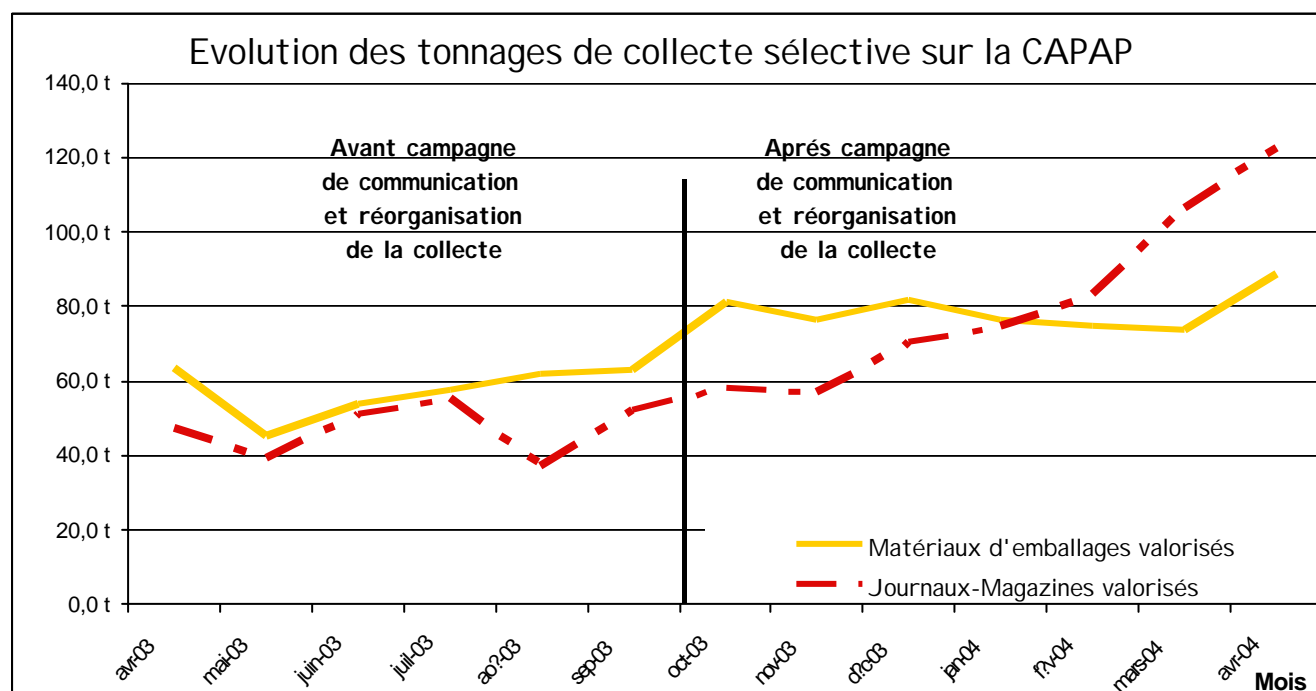
- Les moyens

Il a été choisi de donner à cette campagne la plus grande visibilité possible. Réalisation d'une lettre d'information du Président du Sivades à l'ensemble des habitants (40 000 ex.), d'un Guide de l'élu (200 ex.), d'un Guide du tri (50 000 ex.), d'affiches 320 x 240 (10 ex.), d'affiches 400 x 300 (10 ex.), d'affiches 120 x 176 (150 ex.), d'affiches 40 x 60 (1000 ex.), d'affiches locaux poubelles (100 ex.), de bâches (20 ex.), d'akilux (400 ex.), d'articles dans la presse (Nice Matin : 1 page complète le jour du lancement et une semaine plus tard, Kiosque, 1 page le 1^{er} mois et 4 pages le mois suivant), plusieurs lettres du Président de la CAPAP de remerciement de participation et d'information

Résultats

Les résultats ont été perçus dès le premier mois les mesures étant effectuées en quantité et en qualité. Avant la mise en place du nouveau dispositif de collecte sélective sur la CAPAP et la campagne de communication "triez plus simplement !", la quantité valorisée était de l'ordre de 1270 tonne par an. Après le nouveau dispositif, la quantité valorisée ramenée à une année est de l'ordre de 1930 tonne par an, soit une augmentation de 52 %. Concernant la qualité, le taux de refus de tri est passé de 40% à 17% après le dispositif.

Sur le graphique ci-après, témoigne de l'évolution des tonnages valorisés suite au



nouveau dispositif.

Il apparaît donc, au vu des résultats, que le nouveau mode de collecte associé à un programme de communication important, permettent de faire croître les quantités de matériaux valorisés par le tri sélectif de façon très claire et d'améliorer sensiblement la qualité des produits collectés.

Bibliographie

- ALLPORT, G. (1935). "Attitudes" in C.M. Murchison, Handbook of social psychology, Worcester, Mass., Clark University Press, pp.798-884
- FESTINGER, L. (1957). Theory of dissonance cognitive, Evanston: Row, Peterson.
- Girandola, F.(2003). Psychologie e la persuasion et de l'engagement. Ed. Presse Universitaire de France
- HOVLAND, C.L., JANIS, I.L., KELLEY, H.H., (1953). Communication and social change. Psychological studies of opinion change. New Haven, Conn. Yale University Press.
- JOANNIS, H. (1981). *De l'étude de motivation à la création publicitaire et à la promotion des ventes*, Paris, éd. Dunod. JOULE, R.V. et BEAUVOIS, J.L. (1988). Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens, Grenoble, éd. Presses Universitaires de Grenoble.
- JOULE, R.V. et BEAUVOIS, J.L. (1998). La soumission librement consentie. Paris, éd. Presses Universitaires de France.

- Questions à Nicole HUYBENS / Natacha GONDRAN / Karine WEISS / Hélène MASSON MARET :

Brigitte LEBIODA – Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes – Espace INFO ENERGIE : Par rapport au tri, question de quantité de déchets, d'encombrement, le tri c'est bien. Je regrette, même si ça ne rentrait pas dans le cadre des expériences qui avaient été menées, je regrette que l'on n'ait pas parlé des recherches qui peuvent être faites, ou des incitations qui peuvent être faites à éliminer justement ces déchets à la base, c'est à dire à utiliser, à acheter des produits moins gourmands en déchets tout simplement.

Dominique FLAHAUT Service environnement et énergie de la Région PACA- Très bien, c'est une proposition pour une prochaine réunion.

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA à l'environnement, l'écologie et au développement durable : Je suis d'accord avec cette dame qui vient d'intervenir. Je

trouve que c'est un peu dommage qu'aucun des deux derniers intervenants n'aient prononcé la réduction à la source. Je voudrais revenir sur ce qui a été dit ce matin, surtout par Madame HUYBENS, concernant la prise en compte des valeurs du développement durable. Je voudrais vous poser deux questions et vous relater un peu ce qui se passe en Région PACA. Ça fait effectivement que six mois que nous sommes élus, mais il me semble qu'effectivement c'est extrêmement difficile de faire passer de la théorie à la pratique. C'est à dire que j'ai des difficultés à faire comprendre au directeur général des services, qu'il faudrait un référent dans chaque direction afin que ces valeurs du développement durable soient intégrées dans toutes les politiques de la Région. J'espère que ce colloque va aider, et que ce sera entendu.

Nicole HUYBENS : Mes étudiants qui deviennent éco-conseillers ont un cours de psychosociologie des organisations, pour savoir comment ça fonctionne une organisation et comment amener un changement à l'intérieur d'une organisation. Parce que entre l'idée qu'il faut décloisonner une organisation qui est une bureaucratie professionnelle ou mécaniste et le fait de le faire, entre l'idée que l'on a et le fait d'y arriver, il faut s'appuyer sur des fonctionnements organisationnels, et ça cela fait partie des cours qu'ils reçoivent.

Annick DELHAYE – Vice-présidente de la Région PACA à l'environnement, l'écologie et au développement durable : On aurait vraiment besoin de cours. Deux questions par rapport toujours à votre intervention. Par rapport au développement durable, en 1992, à Rio, le mot "sustainable" était traduit "soutenable". Je crois que la première ou deuxième année, ça a toujours été traduit comme "développement soutenable". Est-ce que vous savez pourquoi sur le plan de la recherche, ça s'est transformé en développement durable ?

Et la deuxième question, c'est à propos des éco-conseillers. Est-ce que vous pouvez nous donner un peu les débouchés professionnels qu'ont eu les premiers éco-conseillers au Québec.

Nicole HUYBENS : Pour le vocabulaire, il y a une controverse sur l'utilisation du mot soutenable ou durable. Expliquer pourquoi, moi j'ai beaucoup de difficultés, mais en tout cas, ce que je dis à mes étudiants c'est que le développement durable est écologiquement soutenable, parce que la soutenabilité ne s'adressait qu'à l'écosystème, mais qu'il est en même temps économiquement rentable et en même temps, socialement acceptable. Donc j'ai résolu le problème en allant le mettre ailleurs, et en prenant développement durable comme quelque chose de plus large. Maintenant, est-ce que c'est

approprié ? En tout cas c'est intéressant pour les éco-conseillers qui doivent se faire une tête à ça.

Concernant la deuxième question, où les éco-conseillers trouvent de l'emploi au Québec, mais vous savez, il y a 1 000 éco-conseillers en France et en Belgique. Donc on pourrait aussi s'interroger sur ce qu'ils font ici. C'est sensiblement la même chose, sauf qu'au Québec comme c'est une société Nord-Américaine et beaucoup plus centrée sur l'efficacité économique encore que la France ou la Belgique, ils trouvent d'abord de l'emploi dans les grandes entreprises. On a deux éco-conseillers dans la plus grande banque Québécoise qui est Desjardins. On a des éco-conseillers dans des alumineries, dans des papeteries et chez HydroQuébec, dans ce que vous appelez des communautés de communes. On en a à l'université, c'est intéressant pour la gestion des déchets, notamment, parce que la réflexion sur la gestion des déchets à Chicoutimi, qui se trouve au nord nord nord de Montréal, qui est une région ressource mais aussi une région éloignée : faire une collecte sélective des plastiques et les envoyer à 500 km de là, pour les faire après voyager jusqu'en Chine pour en faire des flocons et pour en faire des polaires, il n'y a rien de plus mauvais pour l'environnement que ça. A l'université, il n'y a pas de tri de déchets, il ne faut pas rire, on est au Québec ! Donc il n'y a aucun tri des déchets, il y a un éco-conseiller qui a été engagé l'année dernière pour mettre ça en place à l'intérieur de l'université et son travail essentiel consiste à trouver dans la région des filières pour que ces déchets deviennent une matière résiduelle, et donc une matière première. Or il se fait qu'à Chicoutimi, il y a des alumineries, donc tout ce qui est cannettes retournent directement à l'aluminerie, c'est un circuit très court et c'est extrêmement intéressant pour l'université. En mettant en place le système qu'il a imaginé, et donc il a pris des contacts pour les matières fermentescibles, pour les cannettes d'aluminium, pour le verre, des choses comme ça, avec des entreprises uniquement régionales. Ça paye son salaire. Voilà le travail des éco-conseillers.

Hélène MASSON-MARET : Vous avez dit que l'on n'a pas parlé en amont. Alors c'est vrai que c'est un problème. C'est un vrai problème politique et je pense que si ce congrès à lieu dans un lieu aussi prestigieux et en même temps aussi politique, ce n'est pas un hasard, et ça va peut-être ouvrir des horizons nouveaux. Effectivement, on peut se poser la question quand on n'est pas dans le milieu politique de se dire mais que font les politiques ? Après tout, moi je pose une question toute simple, pourquoi le gouvernement ne prend pas une mesure pour que toutes les ampoules ne soient plus des ampoules à incandescence. C'est tellement simple après tout. On a bien empêché l'essence sans plomb, etc... Donc on pourrait raisonner comme ça, et c'est vrai que non seulement on pourrait mais il ne faut pas ne pas raisonner comme ça. C'est vrai qu'il y a encore au

niveau des politiques des mesures à prendre qui doivent être draconiennes et sur lesquelles on peut agir. Je vous donne un petit exemple, en Corse par exemple, les politiques et les grandes surfaces se sont mises d'accord pour qu'il n'y ait plus de sacs en plastiques. Ce sont des sacs en papier. Donc je crois qu'un congrès comme aujourd'hui, où nous sommes réunis entre universitaires, professionnels, je pense qu'il est très important parce qu'il faut faire changer avant tout, il faut être exemplaire. Les politiques qui nous cautionnent aujourd'hui, et on les remercie vraiment chaleureusement, il faut qu'eux-mêmes soient exemplaires. Alors, je pose des questions toutes simples. Est-ce que à l'Hôtel de Région, le tri sélectif est bien fait ? Ce n'est pas du tout une attaque, c'est une question que je pourrais poser à toutes les mairies de France, à tous les Conseils généraux et régionaux de France. Est-ce que vous avez bien changé toutes vos ampoules d'économies d'énergie ? Vous voyez, des petites questions simples comme ça qui pourraient montrer si finalement oui ou non, les politiques sont derrière nous. Alors maintenant, il ne faut pas non plus leur jeter la pierre. Et j'aurais tendance à reprendre un petit peu ce qui a été dit tout à l'heure au niveau d'EDF. C'est vrai qu'EDF est ambigu, ils nous sollicitent pour qu'on consomme plus, entre autres par les climatiseurs, et d'un autre côté, on voit un travail remarquable qui est fait pour qu'on consomme moins. L'erreur est humaine, l'ambiguïté est humaine. Moi je pense que les actions remarquables qui sont faites doivent servir d'exemple pour une raison toute simple, c'est qu'on a des générations aujourd'hui, et je vais rebondir sur ce que vous avez dit tout à l'heure au niveau du recyclage. On a des générations qui doivent de toutes façons avoir des comportements d'écocitoyenneté, ça c'est sûr. Maintenant, et c'est une grande question, c'est vrai que si on dit aux gens, vos bouteilles de plastiques elles servent à faire des pulls, mais elles servent aussi à faire que des bateaux, plein de bouteilles de plastiques, aillent en Chine être recyclés et polluent aussi par le gasoil qui est dépensé. C'est vrai qu'il y a une ambiguïté. Ce n'est pas pour ça qu'il ne faut pas aller plus loin et qu'il ne faut pas continuer à s'investir et à s'engager.

Marie-Christine ZELEM : Je voudrais juste conforter la communication qui a eu lieu tout à l'heure de la part de Karine WEISS sur le monde professionnel agricole, pour vous faire part d'une expérience que je vis en ce moment. J'appartiens à un GIS (groupement d'intérêt scientifique) aux déchets, qui a pour mission de gérer la problématique des pollutions agricoles diffuses. Et ce GIS a observé la façon dont des scientifiques ont mis au point des systèmes techniques considérés comme performants du point de vue du scientifique pour traiter ces effluents, qui sont inspirés de techniques traditionnelles, rustiques, faciles de mise en place, faciles de maintenance, pas chers, qui sont des systèmes de filtres plantés de roseaux combinés à des systèmes de lagunages. Et ces scientifiques se posent la question de savoir pourquoi les agriculteurs ne les adoptent

pas. Alors que c'est totalement en phase avec le développement durable et avec ces soucis stigmatisant de réduire les pollutions. En fait, dans l'analyse qu'on a pu conduire, on se rend compte que les dispositifs techniques ont été parachutés, et ça c'est une erreur fondamentale, qu'évidemment, on a affaire à une situation de dissonance cognitive, parce que les agriculteurs en question n'ont pas compris que leurs eaux de lavages des salles de traie notamment avaient une incidence, sur les pollutions, relativement importante. D'autre part les professionnels et les responsables agricoles n'ont pas du tout été associés à la démarche. Là, on se rend compte aussi que d'un point de vue systémique, si on ne prend pas en compte tous les acteurs, on bute sur un problème. D'autre part, les besoins concrets des agriculteurs n'avaient pas été pris en compte. Aucune analyse ante n'avait été faite sur les pratiques réelles des agriculteurs en matière de gestion des effluents d'élevage. Et puis, on avait oublié totalement le fait que les agriculteurs sont confrontés à une multiplication de normalisation, et que ça c'est arrivé comme une normalisation supplémentaire, en tout cas une anticipation de normalisation supplémentaire. En fait, cet exemple qui conforte votre communication, conduit une nouvelle fois à réfléchir à la nécessité d'associer dès le départ et en amont, les publics qui vont être destinataires des politiques publiques. Au risque sinon d'aboutir à des situations où ces publics là s'approprient de manière stratégique tous les dispositifs et du coup, ça va à l'encontre finalement des enjeux qui sont affichés au départ.

Une étudiante en maîtrise de psychologie : Madame MASSON-MARET par rapport au fait que vous ayez dit que le tri sélectif est un comportement contre attitudinal, donc j'ai compris vos définitions d'un comportement pro et contre attitudinal, mais c'est vrai qu'un comportement contre attitudinal à la base c'est quand même un comportement qui va à l'encontre de l'attitude initiale de la personne et j'aimerais pouvoir penser qu'aujourd'hui, la plupart des français sont quand même sensibles à l'environnement. C'est pour ça que ça m'a paru bizarre de dire que le tri sélectif est un comportement contre attitudinal.

Vous vous souvenez que j'ai légèrement nuancé quand j'ai dit que c'était un comportement contre attitudinal, parce qu'effectivement il y avait des freins. Vous vous souvenez des quatre freins que j'ai exprimés au départ, surtout l'intelligence de trier c'est quelque chose qui demande un effort, la place, on l'a vu. Il y a des freins. Donc ce n'est pas un comportement facile. C'est un comportement qui peut être sublimé par une motivation d'auto expression, voire hédoniste, tout ce que l'on peut imaginer. Je participe à l'environnement et c'est là-dessus que l'on a joué. Mais c'est vrai qu'au départ le fait de faire des petits tas de tous les cotés, d'aller sous la pluie, mettre dans les conteneurs à des moments précis certaines choses, ce n'est tout de même pas quelque chose qui vous apporte un plus on va dire. C'est là que c'est contre attitudinal. C'est beaucoup plus fort

dans certain comportement comme arrêter de boire quand on va conduire, etc. mais malgré tout, c'est assimilable à cela.

14h/14h30

La promotion des comportements citoyens à travers la mise en œuvre d'agendas 21 locaux

Laurence MONNET

Rhônealénergie-Environnement

L'engagement de démarches de développement durable et notamment d'Agenda 21 Local s'appuie sur la mise en place de dispositifs d'échange et de dialogue entre acteurs de la société. La dynamique lancée dans cet échange vise à faire naître les qualités de respect, de solidarité et de responsabilité nécessaires à la mise en œuvre d'un développement durable. Elle permettra aussi l'éclosion de nouvelles initiatives individuelles et collectives assurant la diffusion du message et favorisant l'accès à un environnement de qualité pour tous.

1 - Point sur les démarches engagées en Rhône-Alpes

Après 7 années d'animation en matière d'Agenda 21 Local et de développement durable, l'Agence régionale Rhônealénergie-Environnement dispose d'un certain recul pour proposer des adaptations des projets à leur contexte particulier.

Au sein du Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE), elle participe à la réactualisation du guide sur l'élaboration d'Agendas 21 Locaux "Le développement durable : une autre politique pour les territoires", dont elle a rédigé la première version en 2000.

Depuis 1998, Rhônealénergie-Environnement anime le Club des Villes et Territoires Durables et Solidaires de Rhône-Alpes (CVTDS) qui met en réseau près de 130 acteurs.

L'Agence a pu accompagner 7 collectivités rhônalpines (Romans, Fontaine, Echirolles, Aix-les-Bains, Crest, Annemasse, Feyzin) dans une démarche d'Agenda 21 Local et l'OPAC 38 dans un plan de développement durable. Ces démarches sont à des stades différents d'avancement et ont pu donner lieu à une mobilisation différente des acteurs.

La région compte aujourd'hui près d'une vingtaine de collectivités – villes moyennes, agglomérations, villes périphériques, villes-bourg et territoires plutôt ruraux – engagées dans une démarche partielle¹ ou globale de type Agenda 21 Local.

Notons que 11 expériences rhônalpines (sur 45 en France) avaient été retenues aux deux premiers appels à projet du MATE et que 9 collectivités en Rhône-Alpes (sur 41 en France) sont lauréates du 3^{ème} appel du MEDD.

Le Conseil régional et la DIREN Rhône-Alpes participent eux aussi à la mise en œuvre du développement durable par la promotion et le soutien d'initiatives des collectivités territoriales.

2 - Quelques changements de comportements perçus chez les citoyens, élus et techniciens au sein de différentes instances de participation

Pour aboutir à la rédaction d'un plan d'actions, les collectivités qui se sont engagées les premières dans l'élaboration d'un Agenda 21 Local en Rhône-Alpes ont pu s'appuyer sur des formes minimales d'instances de concertation.

Un processus de conscientisation, d'expression de propositions et de passage à l'acte semble s'opérer chez les participants à ces instances.

La **cellule opérationnelle** regroupant élus et services les plus concernés et motivés par le projet suivra le processus dans la durée. L'implication des personnes n'est pas forcément spontanée et on peut noter un intérêt croissant de ces dernières au fur et à mesure de la "montée en puissance" du processus d'Agenda 21.

L'attitude de certains membres de la cellule opérationnelle pourra évoluer du rejet (notamment lors du partage du diagnostic) vers une réelle appropriation du concept, une participation constructive aux débats et un engagement personnel dans certains projets.

¹ Certaines collectivités se sont engagées pour l'instant uniquement dans un diagnostic initial ou encore en mettant en place un processus de participation.

La formation interne, dite de sensibilisation-action, d'un plus grand nombre de personnel de toute catégorie, permet des avancées dans ce processus de changement qui sont significatives dès lors que les évolutions induites sont valorisées.

Débats et questionnements sur les pratiques professionnelles et gestes au quotidien entraînent une prise de conscience des avantages possibles liés à ces changements (économie de fonctionnement, amélioration des conditions de travail, ...).

Le Forum et les ateliers de travail sont, du point de vue même des habitants, un lieu de sensibilisation au développement durable et d'information sur les projets de la ville.

Placé en qualité de détenteur de l'expertise d'usage le citoyen change peu à peu son discours et son état d'esprit ; d'une position de plaignant sur une situation individuelle et locale, il passe à une position de proposant sur des sujets d'intérêt général. Sa participation régulière aux débats le rend peu à peu conscient des enjeux, de sa part de responsabilité, de ses marges d'initiative et des impératifs du processus de décision.

Dans les ateliers-actions certains membres du Forum prennent en charge au sein de ce dispositif la réalisation de propositions faites dans le cadre de l'Agenda 21 en direction des citoyens eux-mêmes. A l'issue des Forums et ateliers de travail les citoyens deviennent capables d'inclure les principes de développement durable dans leur projection de l'avenir souhaité, voire de mettre en œuvre eux-mêmes et de diffuser à leur tour les messages.

3 - Retour d'expérience sur l'intérêt et la manière d'organiser la participation des acteurs :

Au-delà de la rédaction du plan d'actions, la finalité d'un Agenda 21 est d'engendrer un processus de changement des comportements, des pratiques et des projets. Il s'agit donc de construire un projet global permettant l'implication individuelle de l'ensemble des acteurs y compris certains publics habituellement plus difficiles d'accès (comme les jeunes, populations d'origine étrangère, populations défavorisées, handicapés, acteurs économiques, certaines populations actives, ...).

Son animation doit donc reposer sur des formes de mobilisation et des instances de concertation les plus diverses et originales possibles (celles citées au §2 étant nécessaires mais non suffisantes).

Ainsi, une programmation de moments et de moyens d'expression variés offerts ou suscités par la ville avant, pendant et après la rédaction de l'Agenda 21 Local, doit s'adresser à un large panel de cibles et viser à :

- **Diffuser les notions de développement durable** c'est à dire : informer, sensibiliser, former, qualifier, ...
- **Enrichir l'état des lieux du territoire et co-produire un plan d'actions**, c'est à dire : consulter, concerter, ...
- **Faire agir individuellement ou collectivement les acteurs** (multiplier les initiatives individuelles ou collectives)

Comme en matière d'éducation, la notion de durée revêt une importance particulière et l'organisation de la participation des acteurs doit faire échos au processus de changement individuel des comportements.

La collectivité veillera à aller vers les foyers de mobilisation, à préciser les objectifs et le cadre de la concertation, à définir avec les participants des règles du jeu permettant de veiller à l'équilibre des prises de paroles, à faire porter les débats sur des points d'intérêt général, à varier les formes de concertation,...

Enfin une attention particulière pourra être portée à la notion de "convivialité". La dynamique positive qui pourra se dégager des débats motivera les participants à y prendre part et à s'engager concrètement dans la mise en œuvre des recommandations.

- Questions à Laurence MONNET :

Une personne anonyme : Vous disiez que souvent dans les ateliers, au départ il y avait des attitudes individuelles qui devaient devenir collectives pour faire émerger des projets d'intérêt général. Je voulais savoir si vous pouviez en dire un peu plus sur les moyens que l'on a justement pour rendre une attitude individuelle quelque chose d'intérêt général.

Les moyens, je ne pense pas que l'on puisse les résumer comme ça en un mot. Je pense que les gens tout au long de la démarche ont évolué. Dans un premier temps, c'est vrai qu'il y a eu cette attitude d'écoute de ces demandes. On a essayé aussi de réfléchir en parallèle, comment, par exemple ça pouvait être du type de plaintes : mon conteneur est toujours débordant au bout de deux jours ou des choses comme ça. Donc la collectivité a essayé de pouvoir répondre à ces demandes, assez rapidement. Mais aussi, je pense que c'est la participation dans l'ensemble de la démarche qui a fait que les gens ont saisi peu à peu que ici ce n'était pas le service des plaintes mais c'était autre chose. Et ils ont appris, et puis entre eux aussi, il y a des gens qui ont d'autres niveaux viennent avec un autre éveil par rapport à ce type de démarche. Et puis, entre eux aussi ils se remettent un petit peu en place. Je n'ai pas de moyens, mais c'est tout au long de la démarche que ça se passe.

Jean-Luc DEBARD – Ecopolénergie : Est-ce que les agendas 21 locaux peuvent être démarré par des associations, des personnes pour impulser la démarche en attendant que les élus se réveillent ?

On n'a pas l'expérience, en tout cas en Rhône-Alpes, que ce soit au départ d'une association. Mais je pense que les associations ont en tout cas leur place dans la démarche. Par rapport à l'initiative, personnellement je pense que ça dépend un petit peu du positionnement qu'a l'association et de son habitude de travail avec la collectivité, qui peut permettre qu'une association soit à l'initiative d'une telle démarche. Je n'ai pas vécu l'expérience où c'est l'association qui lance la démarche, mais je pense que suivant le positionnement de cette association par rapport aux élus, ces associations sont certainement une force de proposition pour lancer les élus sur ce type de démarche.

14h30/15h

Les agences locales de maîtrise de l'énergie : un outil de proximité pour agir sur un territoire le cas de l'agglomération grenobloise

Martine ECHEVIN

ALE Agglomération de Grenoble

RESUME D'INTERVENTION

Dans le cadre du programme européen SAVE, et de par l'initiative d'un certain nombre de collectivités territoriales, une quinzaine d'Agences Locales de l'Energie (ALE) ont été créées, ces dernières années, sur le territoire national. Ces associations sont aujourd'hui regroupées dans le réseau FLAME. Elles agissent en coordination et complémentarité avec d'autres acteurs : les délégations régionales de l'ADEME, les agences régionales de l'environnement et de l'énergie (réseau RARE), les associations de développement des énergies renouvelables (CLER).

Dans le domaine de l'énergie, leur mission est, au plus près du citoyen, sur un territoire donné, de participer à la sensibilisation et à la formation des acteurs, mais aussi de favoriser l'émergence de projets et de les accompagner.

L'ALE de l'agglomération grenobloise a été créée en 1998, à l'initiative de la METRO (communauté d'agglomération de Grenoble) et des 23 communes qui la composaient alors (elles sont aujourd'hui au nombre de 27, regroupant 400 000 habitants).

Les missions d'origine étaient spécialement orientées vers les communes et les bailleurs sociaux ; elles ont été complétées, par la suite, sous l'impulsion de l'ADEME, vers le conseil "grand public" à travers l'Espace Info Energie.

Les attentes étaient différentes selon la taille des communes : pour les plus grandes, être un centre de ressources sur les questions d'énergie, un lieu d'échanges et de sensibilisation ; pour les plus petites, remplir le rôle d'un service énergie qu'elles n'ont pas, les aider à connaître et suivre leurs consommations, à faire des choix pour les bâtiments neufs.

Un des rôles des ALE est de fédérer, d'être un lieu d'échanges et de concertation de l'ensemble des partenaires locaux et la liste des membres de l'association illustre cette volonté : à côté des collectivités territoriales (METRO, communes, Syndicat Mixte des Transports, Conseil Général), de l'ADEME et des associations oeuvrant dans le domaine de l'énergie, on trouve les fournisseurs d'énergie, les bailleurs sociaux, les chambres consulaires, les universités, quelques entreprises, des associations de consommateurs et de locataires...

En ce qui concerne les moyens : une équipe de 7 personnes travaille aujourd'hui pour notre ALE et le budget nous est apporté essentiellement par la METRO, la Région Rhône Alpes et l'ADEME.

Parmi les actions que mène notre association depuis bientôt 6 ans, peuvent être présentées un certain nombre d'expériences concrètes qui visent la promotion de comportements citoyens :

- **dans le domaine du logement et des bâtiments :**

- o animation d'une OPAH-énergie dans un quartier de Grenoble : incitation à la réalisation de l'amélioration thermique des logements privés et à la réduction des charges pour les locataires ;
- o animation de la phase pré-opérationnelle d'une OPATB (Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments) qui vise à engager des travaux sur l'ensemble d'un quartier de Grenoble : copropriétés, bâtiments tertiaires publics et privés, commerces ...
- o ensemble des missions de "l'Espace Info Energie" : réponse aux questions des habitants, animations dans des restaurants d'entreprises et dans des quartiers...
- o accompagnement des bailleurs sociaux : par exemple campagne de Maîtrise de la Demande d'Electricité à l'OPAC 38 (formation des gardiens et gestionnaires, rédaction de fiches d'information, distribution de lampes basse consommation ..) ;

- **avec les communes :**
 - o aide à la gestion de l'énergie pour 13 des plus petites communes de l'agglomération : démarche qui permet, à partir du suivi et du bilan annuel des consommations et dépenses, d'engager diagnostics et travaux sur les équipements municipaux ;
 - o accompagnement de campagnes de diagnostics énergétiques dans les communes, accompagnées d'actions de sensibilisation du personnel ;
 - o participation à des animations scolaires ;

- **avec l'ensemble des partenaires de l'agglomération :** élaboration du bilan "énergie et effet de serre de l'agglomération grenobloise", puis concertation pour préparer un "plan climat local" , ensemble d'actions visant à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les domaines suivants : transports, logement, tertiaire, patrimoine communal, enseignement , avec engagement des premières actions dès 2004 ;

- **avec les universités :** engagement du projet "université citoyenne" qui porte sur le "bilan énergie et effet de serre" d'une des universités grenobloises.

Notre rôle est réellement de contribuer à la promotion de comportements citoyens, par la sensibilisation, la formation, l'exemple, pour que chacun, élève, locataire, gestionnaire, commerçant, industriel ... se sente concerné et convaincu de pouvoir agir, à son niveau, pour la santé de la planète !

- Questions à Martine ECHEVIN :

Hélène SUBREMON – Doctorante en sociologie : Vous avez parlé en terme d'énergie, d'un plan réflexion sur l'urbanisme, sur le secteur des transports et également sur le secteur du logement. Ma question : est-ce qu'il s'agit d'une pensée d'ensemble ? C'est à dire qu'on pense transport, en même temps qu'on pense construction du logement, ou est-ce que vos réflexions ont été chacune dans deux instances séparées ? Autrement dit, pour moi penser transports évidemment, et on sait comment l'agglomération de Grenoble peut souffrir d'une congestion à ce niveau-là. Mais si c'est pour construire des logements loin du centre ville, sans transports en commun pratiques

et directs, et du coup les habitants sont obligés d'utiliser leur automobile pour rentrer en centre ville, on est dans une contradiction parce qu'on est confronté au niveau local parfois au fait que ces deux instances ne travaillent pas conjointement, autrement dit on parle de façon disjointe.

Ce qu'il faut bien comprendre c'est que ce n'est pas nous qui impulsions toutes ces réflexions. Dans une grande agglomération comme celle-là, il y a une agence d'urbanisme qui travaille depuis des années sur les questions de logement et d'urbanisme en général, d'organisation des déplacements, de l'implantation des différentes industries, des services, etc. Il y a également un syndicat mixte des transports en commun qui a élaboré en partenariat avec les collectivités territoriales, le plan de déplacement urbain. On essaie à travers ce plan climat, de donner une cohérence à l'ensemble des actions. Elles ne seront d'ailleurs pas forcément toujours cohérentes, mais, c'est sur le volet énergie qu'on attire l'attention. Vous soulignez en effet qu'il peut y avoir des contradictions si on va bâtir une ZAC de logements loin des transports en commun ou d'un centre ville, ça va induire des déplacements, etc. Tous les partenaires sont déjà bien sensibilisés à ces questions-là. Mais ils ne peuvent pas toujours y répondre de la façon optimale, mais nous attirons l'attention sur l'impact énergétique en effet de ces décisions. Mais elles sont travaillées et prises par des organismes qui sont bien plus, enfin qui ont une autre dimension que la nôtre. Je vous rappelle qu'on est une association de sept personnes, et on sert d'aiguillon, on rajoute un petit plus à certaines choses. Par exemple, dans les politiques de déplacements, il est peu fait référence aux véhicules propres, donc nous on va essayer de rajouter un petit plus là-dessus, on est persuadé qu'il y a une sensibilisation à faire des conducteurs, que ce soit des conducteurs privés ou dans les auto-écoles ou dans les gens qui sont dans des flottes de véhicules importantes sur la conduite économe, donc on va proposer ce type d'actions, mais dans ces domaines-là, ça ne sera qu'un petit plus par rapport à des grandes décisions qui ont déjà été prises.

R.V. JOULE : Au nombre des actions dans lesquelles vous êtes impliquée, qui sont toutes passionnantes, il y en a une qui m'intéresse particulièrement en tant qu'universitaire, c'est celle que vous avez appelée "université citoyenne". Est-ce que vous avez une documentation ? Est-ce que vous pouvez en dire quelques mots de plus ?

Bien sûr, on pourra vous transmettre par e-mail quantité d'informations. C'est une démarche qui est un peu parallèle à ce que font les universitaires de Bordeaux qui sont fédérés dans le groupe "éco-campus" dont vous en avez peut-être entendu parler. Ils essaient, sur les campus universitaires, de travailler aussi bien sur le patrimoine bâti,

pour faire faire des économies d'énergie sur les bâtiments, de travailler également sur l'aspect déplacement, avec des plans déplacement-entreprises, l'équivalent de ce qu'on appelle des PDE (plan déplacement entreprises) ou plan déplacement administrations pour les étudiants et le personnel des universités. Mais aussi d'accompagner tout ça d'une sensibilisation des étudiants, des professeurs et puis de tout le personnel technique des universités. Je vous enverrai volontiers plus d'informations.

Une anonyme : Est-ce que dans le plan Climat national, il est prévu des mesures financières incitatives pour les plans Climat locaux ?

Moi je ne peux pas vous répondre. Peut-être que mes collègues de l'ADEME en savent un peu plus. C'est inscrit sur le papier, mais à ma connaissance, jusqu'au jour d'aujourd'hui, il n'y a rien de précis.

15h/15h30

"Economies d'énergie : faisons vite, ça chauffe". La campagne de mobilisation de l'ADEME

Patrice JOLY

Directeur de la communication, ADEME

RESUME D'INTERVENTION

L'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a été chargée par les pouvoirs publics de lancer en mai 2004 une action de communication d'incitation à la maîtrise de l'énergie et de sensibilisation au changement climatique, à destination du grand public, de ses relais et principaux partenaires (associations de protection de l'environnement et de consommateurs, organismes professionnels, grands opérateurs du secteur de l'énergie, collectivités territoriales etc.). Cette action, qui s'inscrit dans une stratégie à trois ans, vise à une prise de conscience du lien entre les problèmes de consommation d'énergie et de protection de l'environnement, notamment de lutte contre l'accroissement de l'effet de serre. L'objectif est de rappeler aux Français les gestes simples qui peuvent générer des économies sur leur propre facture, sur la consommation nationale et en outre avoir des effets bénéfiques dans la lutte contre l'effet de serre. Un volet essentiel est aussi la mobilisation autour de cette opération de nombreux partenaires publics et privés s'engageant, dans le cadre d'un Club "Planète Gagnante", à mettre en œuvre des opérations concrètes de promotion des économies d'énergie avec, en appui, le relais du réseau d'information de proximité des conseillers INFO→ENERGIE que l'ADEME a mis en place en collaboration étroite avec les collectivités territoriales et plus particulièrement les Conseils Régionaux.

En un siècle, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ont augmenté de 35 %, avec pour principales conséquences : l'augmentation de la température globale et des phénomènes météorologiques extrêmes qui semblent se multiplier. Ainsi, en France : les tempêtes de décembre 1999, les inondations de 2001 ou la canicule de l'été 2003 sont autant d'évènements climatiques extrêmes qui interpellent sur la vulnérabilité de notre société au changement climatique...

Il est devenu urgent de se mobiliser durablement et d'agir maintenant.

Mais si 73 % des Français déclarent qu'une modification importante des modes de vie sera nécessaire pour empêcher l'augmentation de l'effet de serre... moins de 10 % d'entre eux pensent à citer les économies d'énergie dans leur vie quotidienne comme un geste efficace pour contribuer à éviter l'accroissement de l'effet de serre (Source : RCB Conseil 2003).

Les ménages ne sont pas conscients de l'importance de leurs comportements, alors qu'ils contribuent pour moitié aux émissions de gaz à effet de serre...

En effet, nous utilisons tous de l'énergie pour nous éclairer, nous chauffer ou nous déplacer : autant d'actes quotidiens qui sont à la fois des sources de dépenses et d'émissions de gaz à effet de serre.

Aussi, la nécessité d'informer et de sensibiliser le grand public en permanence apparaît comme une condition essentielle de réussite des politiques mises en œuvre en faveur des actions de maîtrise de l'énergie.

Adopter quelques réflexes simples, acheter des produits à faible consommation d'énergie peuvent déboucher sur des économies substantielles et réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, sans nuire pour autant à notre confort.

"Faisons vite, ça chauffe" : une campagne de communication incitative

Tout l'enjeu de la campagne est d'inciter les Français à passer de la parole aux actes.

Sur un registre d'abord mobilisateur (le film diffusé à la télévision), puis concret (les spots radio), la campagne incite à l'action immédiate en mettant en exergue le lien entre dérèglement climatique et consommation d'énergie.

Elle met en scène un message mobilisateur et populaire : "Economies d'énergie, faisons vite, ça chauffe" associé à la chanson "Paroles, Paroles" de Dalida, en phase avec l'enjeu de la communication. Grâce à l'humour ainsi qu'à l'univers populaire de la chanson, la connivence avec le public, propice à l'action immédiate et à la mobilisation durable s'installe. La signature-logo "Economies d'énergie, faisons vite, ça chauffe" peut se décliner à l'infini en fonction des partenaires et des thèmes concernés : ex : "Energies

renouvelables, faisons vite, ça chauffe !", "Isolation thermique, faisons vite, ça chauffe !", etc.

Elle utilise un dispositif média à fort impact dès 2004 en 2 temps distincts :

Un premier temps en télévision destiné à interpeler les Français (mai-juin 2004) : si chacun est conscient de ce qu'il faut faire en matière d'économies d'énergie, le passage à l'acte reste difficile.

Un second temps en radio destiné à montrer les exemples à suivre sur les thèmes du transport, de la climatisation, du chauffage... en juin 2004 puis à la rentrée. Une campagne multimédia aura lieu en soutien de la vague de printemps (juin 2004).

La mobilisation des partenaires pour démultiplier l'action

Illustration concrète de la volonté de démultiplier l'action en cautionnant l'idée mobilisatrice du "tout le monde s'y met", la création du Club "Planète Gagnante" qui rassemble des partenaires de l'ADEME de toutes tailles, s'engageant à mettre en place des actions concrètes permettant d'amplifier la portée de la mobilisation. Début juillet 2004, plus de 350 opérations sont déjà recensées sur l'ensemble du territoire.

Des partenaires nationaux parmi les premiers engagés et bien connus du grand public : la SNCF, le WWF, la Fédération des Magasins de Bricolage, UFC Que Choisir, la Poste et les réseaux de cinéma Pathé et Gaumont - en prise directe avec le grand public - ont annoncé dès le lancement de la campagne, le 14 mai dernier, leur intention de mettre en place des programmes originaux de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie et le défi climatique aux couleurs de la campagne. D'autres partenaires ont rejoint entre-temps cette mobilisation parmi lesquels : Les Petits Débrouillards, EDF, la Mairie de Paris, la Fondation Nicolas Hulot, la CLCV (Confédération du Logement et du Cadre de Vie), le Réseau Action Climat, et l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL).

Les partenaires locaux ne manquent pas à l'appel et vont démultiplier eux aussi les principes de la campagne de mobilisation en s'appuyant sur les 280 conseillers du réseau d'information de proximité des 155 Espaces INFO→ENERGIE que l'ADEME met en œuvre en étroit partenariat avec les collectivités territoriales et notamment les conseils régionaux. C'est une action de longue haleine qui se met en place progressivement.

Ont également été développés des outils novateurs pour aller à la rencontre du grand public et inciter chaque citoyen à s'engager individuellement dans la mobilisation. Ainsi, en se connectant sur le site www.ademe.fr/climact, les internautes peuvent, grâce au Test CLIMACT, calculer leur "empreinte climatique", c'est-à-dire leurs émissions actuelles, et s'engager à les réduire en adoptant de nouveaux comportements. 350 000 exemplaires de la version papier (simplifiée et ludique) du test ont été diffusés, notamment dans les cinémas Gaumont et Pathé partout en France, à l'occasion de la sortie du film catastrophe "the day after" lors de la semaine de lancement de la campagne. Le bilan d'impact réalisé est excellent tant sur la compréhension des messages de l'outil que de sa capacité à entraîner une prise de conscience. Un partenariat avec l'UFC "Que choisir" permettra d'en diffuser 400 000 exemplaires encartés dans la revue.

- Questions à Patrice JOLY :

Françoise FABRE – Naturoscope : A Marseille il y a énormément de programmes de construction de nouveaux logements et il n'y en a pas un qui soit équipé en énergie solaire. Est-ce qu'il n'y a pas une entrée que l'on pourrait utiliser vis-à-vis de ces grands constructeurs qui ont quand même une certaine responsabilité dans la mise en place des logements dans une commune, et également leur responsabilité dans l'effet de serre ?

Bien sûr. Alors là ça dépasse le cadre de la pure communication, vous imaginez bien, parce qu'il s'agit, d'investissements. Mais nous on s'y emploie. C'est à dire qu'il est clair qu'en matière d'énergie solaire, c'est les opérations groupées, plus que les autres, qui feront le marché. Et donc pour cela on a des procédures de soutien, de subventions, qui maintenant vont être remplacées par des crédits d'impôts puisque le gouvernement, ça devrait être voté bientôt, a décidé de permettre des crédits d'impôts qui vont jusqu'à 40% des investissements pour installer des chauffe-eau solaires dans l'habitat individuel. S'agissant des habitats collectifs, il y a des procédures d'aides qui existent. Mais bien sûr, là ce n'est pas nous qui décidons. C'est ceux qui les font. Et il y a des exemples remarquables. Mais encore faut-il que les gens le décident, que les investissements soient suffisamment rentables pour qu'ils les fassent. Mais ça c'est au delà de la communication, ce n'est pas dans le champ de ce que je présente aujourd'hui, ce n'est pas dans mes prérogatives.

Un anonyme : De fait dans votre réponse, on constate qu'on en est toujours devant cette espèce de blocage entre l'intention et l'action. Et c'est vrai que quand on voit dans d'autres pays, et en particulier comme le Japon, où tout individu, où toute collectivité ou

immeuble collectif, est doté de système de récupération d'énergie ou d'énergie solaire. Et c'est ahurissant de voir le retard qu'a la France de ce côté-là.

Ce n'est pas le débat d'aujourd'hui, mais on ne peut pas dire ça. Il y a une réglementation thermique en France qui est très contraignante. Vous allez demander ça aux constructeurs thermiques, ils vous diront qu'elle est tout à fait contraignante et elle a ses effets. Elle n'est pas ridicule par rapport aux autres. On est peut-être en retard sur certains pays pour les énergies renouvelables mais on est pas non plus complètement nul. Il faut arrêter de dire ça. On est quand même dans un système où il y a des réglementations tout à fait performantes de ce point de vue là. Ce n'est pas mon sujet aujourd'hui, mais vous avez raison de le poser. Mon sujet c'est de dire que c'est vrai qu'il faut des aides, il faut de l'argent mais il y a beaucoup de choses que l'on peut faire soi-même, par son comportement. On a nous ces débats là en interne. C'est : est-ce qu'il faut plus d'interventionnisme ou moins ? Ce sont des débats récurrents à l'ADEME. Mais il est clair que malgré tout ce qu'on peut dire, le comportement individuel est fondamental. Par exemple, si les choix économiques, si les choix d'automobiles étaient rationnels, personne n'achèterai une Porsche. On peut très bien imaginer que les gens achètent des choses même si elles ne sont pas d'une rationalité écologique extraordinaire. Par exemple les chauffe-eau solaires, même si des fois ce n'est pas toujours d'une performance extraordinaire, y en a qui le sont bien sûr et beaucoup, d'autres moins, et bien on peut imaginer que les gens se fassent plaisir en en achetant. Pourquoi pas, c'est pas idiot, c'est pas absurde. Il y a des pays comme l'Allemagne où il y a des consciences écologiques plus élevées où les gens vont beaucoup plus loin dans leur implication. Et il n'y a pas forcément beaucoup plus d'aides, contrairement à ce que l'on croit.

15h30

L'avenir de cette rencontre

Discutant : Pascal MARCHAND

Université de Toulouse III

Il y a un décalage entre les idées et les actes, c'est beau comme du Robert-Vincent JOULE. Mais on peut le dire autrement et Madame Annick DELHAYE l'exprimait ainsi dès l'ouverture : "les gens sont conscients des enjeux, tiennent un discours favorable mais ne changent pas de comportement", Patrice JOLY vient de le confirmer à l'instant. Alors on pourrait le formuler autrement : comment passer d'une attitude favorable à l'écocitoyenneté, à des comportements écocitoyens. Si je voulais être savant, je dirais comment passer d'une écophilie à une écopraxie.

De ces journées peut ressortir l'idée que l'écophilie semble acquise.

C'est déjà pas si mal, même si Bernadette de VANSSAY attire notre attention sur le fait que l'attitude écophile est sans doute plus complexe que ça, et qu'il y a des profils attitudinaux. Karine WEISS montre également différentes dimensions dans la représentation de la Terre qui peuvent peut-être faciliter ou entraver des conduites écocitoyennes. Je crois qu'il faut garder ça à approfondir pour plus tard.

Mais si des gens sont globalement plutôt favorables à l'écocitoyenneté, on le doit à deux choses principales : une politique médiatique et des actions de communication .

Politique médiatique : Patrice JOLY vient à l'instant de nous en rappeler des exemples, Suzanne de CHEVEIGNE nous a montré le traitement télévisuel des thèmes liés à l'environnement : la distribution de la parole en fonction des profanes, les formats discursifs impliqués et Maximilien ROUER, nous exposait différents dispositifs médiatiques : soit du côté de ce qu'on appelle parfois l'"infotainment", c'est à dire les émissions de divertissement qui tentent d'impliquer de l'information ; soit du côté des clips "objectif Terre"; soit enfin sur le web. Il nous a dit sa déception quand il tente d'évaluer l'impact financier, mais surtout sur la sensibilisation du public. Cette question est essentielle et on peut avoir un avis assez partagé.

On peut être plutôt optimiste. Lorsque M. CALLEJA nous disait que d'après ses sondages, les gens se souviennent de la campagne médiatique et même de gestes écocitoyens, la question vient tout de suite : mais les font-ils ?

On peut aussi être moins optimiste. Dans un autre domaine, une étude que je viens de terminer avec un étudiant de maîtrise montre que les émissions de divertissement qui invitent des hommes politiques FOGIEL, ARDISSON, DRUCKER par exemple, ne produisent ni conscience, ni culture, ni comportement politique. Donc la présence de l'écocitoyenneté dans ce type d'émission peut être discutée. Et pas uniquement pour des questions éthiques comme je l'ai entendu.

En tout état de cause, deux choses semblent devoir être retenues :

- Les méthodes à base de sondages sont impuissantes à évaluer des pratiques. C'est en partie le sens d'une question qu'on posait à Alexandra SCHLEYER : les adolescents ne surévaluent-ils pas leurs propres comportements de préservation de l'environnement ? Je reviendrai sur ce point un petit plus tard.

- Les campagnes médiatiques sont nécessaires, mais insuffisantes. Je suis bien placé pour savoir qu'elles ont des effets. Mais loin d'être directs et immédiats, ces effets sont le plus souvent indirects et différés.

En effet, aucune campagne anti-tabac n'a fait arrêter quelqu'un de fumer. Par contre, une campagne anti-tabac peut modifier le regard que l'on porte sur le fumeur. C'est à dire que le regard social va changer, qu'il va devenir plus ou moins marginalisé, psychologisé, subir une pression sociale de plus en plus forte et à ce moment-là, il va être amené à envisager de s'arrêter. C'est plus long, mais ça peut être redoutablement efficace.

Donc Maximilien ROUER, votre action n'a peut-être pas été aussi vaine. Rendez-nous donc "Objectif Terre" ! Un peu de beauté dans notre monde n'est jamais inutile. En plus, cela augmentera notre affinité pour la nature, ce qui, toujours selon Alexandra SCHLEYER, induit des comportements de protection de l'environnement.

A côté des campagnes de médias, il y a des **campagnes de communication**. On en a vu plusieurs. J'avais pris en arrivant le petit livret de l'ADEME des 40 éco-conseils, mais on a parlé aussi de pédibus, de vélobus jusqu'au kit écogeste de Christelle MASCLEF qui elle aussi se pose la question de l'évaluation de l'impact de cette belle action.

Cette question de l'impact est récurrente. L'une des façons de la traiter est la théorie de l'engagement. Il faut ici retenir plusieurs points:

D'abord faut-il préciser ce que sont les comportements écocitoyens. Je reviens encore sur l'intervention d'Alexandra SCHLEYER. L'image de la ville influence-t-elle le comportement écocitoyen des adolescents ? Nous avons comme comportement : ne pas gaspiller l'électricité.

Une théorie que nous appelons la théorie de l'identification de l'action pose que nous pouvons parler d'une même action en plusieurs niveaux. Un exemple : si ma femme rentre dans la maison pendant que je fais de la cuisine, elle peut me demander : "qu'est-ce que tu fais ?" Et je peux lui dire : "je touille". C'est un certain niveau d'identification de cette action. Je peux aussi lui dire : "je prépare une blanquette de veau", c'est un autre niveau d'identification de l'action. La même action n'est pas identifiée au même niveau d'abstraction.

Ne pas gaspiller l'électricité est un niveau très général et qui attire assez facilement une réponse de prestige : "Bien sûr que je cherche à ne pas gaspiller l'énergie, pour qui me prenez-vous ?".

Mais Jean-Michel DELEUIL nous a montré que ce que nous appelons le tri sélectif, recouvre une pluralité de petits gestes quotidiens qui peuvent introduire une véritable différence de représentation entre celui qui cherche à promouvoir une action écocitoyenne, et celui (l'usager, le citoyen) qui va devoir la mettre en pratique.

Un autre exemple toujours aussi dans le même questionnaire : ne pas faire couler de l'eau inutilement. Là on a une formulation assez évaluative, un peu empreinte d'un jugement de valeur, au-delà d'une simple description de ce que les gens font, ou sont appelés à faire.

N'aurait-on pas intérêt à travailler sur des niveaux d'identification inférieurs et des formes plus descriptives ?

Pour Robert-Vincent JOULE, c'est éteindre la lumière en sortant. C'est adopter des ampoules économiques. Mais pour d'autres, comme Bernadette de VANSSAY, c'est le journaliste qui interrompt sa douche quand il se savonne et le chef d'entreprise qui ferme les robinets avant de partir. Ça peut aller jusqu'à retrouver les petits comportements oubliés de l'irrigation ancienne que Marie-Christine ZELEM avait évoqués. A ce moment,

Luc G. PELLEIER peut alors étudier les conditions d'intégration de tous ces comportements concrets et propose un continuum motivationnel qu'il va valider par des analyses multidimensionnelles et corrélationnelles.

Ensuite, il faut être clair avec nous-mêmes. Ce dont il s'agit est bien de vouloir changer les conduites de nos concitoyens pour qu'ils en adoptent de meilleures.

Mais Karine WEISS nous dit que les agriculteurs ne changent pas leurs comportements après une campagne d'information et même qu'ils mettent en place des mécanismes de défenses personnelle et professionnelle lorsqu'ils parlent de la terre. On croyait qu'il suffisait de responsabiliser les agriculteurs, d'en appeler à leur citoyenneté du Monde pour transformer les pratiques, ça ne marche pas.

Jean-Michel DELEUIL nous décrit les contraintes ressenties par les usagers à propos du tri sélectif. C'est comportementalement couteux. Ça freine le tri.

Hélène MASSON-MARET va encore plus loin, la plupart des comportements de tri, et non l'idée du tri lui-même, sont contre-attitudinaux et sont difficiles à mettre en place.

Et Marie-Christine ZELEM nous a décrit à propos de l'économie électrique, les résistances auxquelles on doit faire face qui sont réelles et qui sont liées aux systèmes socio-techniques représentationnels, à l'absence de référentiel technique, aux routines domestiques et d'autres encore.

Or les éco-conseillers, et c'est Nicole HUYBENS qui le dit, sont des agents de changement. (...) Nicole HUYBENS prône une action conjuguée de la pédagogie, de l'engagement et de la loi en impliquant les différents niveaux du système social. Elle n'hésite pas à décrire les fonctions idéologique, stratégique, instrumentale et euristique de la formation au développement durable.

Alors, allons-y. Mon école maîtrise l'énergie. On est tous pour ! La pensée sociale est pour. C'est véhiculé par les médias qui comme nous, disent que c'est bien d'économiser l'énergie. Donc il ne reste plus qu'à le faire, et le faire faire.

Et Robert-Vincent JOULE met en place des techniques d'engagement directement liées à cet objectif. Vous l'avez compris, ces techniques ne fonctionnent que si elles sont conformes aux normes dominantes de notre société. Le terme de norme est issu de la statistique, ce sont ces conduites et ces pensées normales de la plupart des gens, sauf

bien sûr des gens anormaux – ce qui est anormal, n'est jamais un jugement négatif pour nous.

Parmi ces normes, certaines sont d'une redoutable prégnance. Une en particulier : la liberté. On ne peut plus rien nous vendre sans manipuler de la liberté. Par exemple : les poulets du Gers sont libres à la radio. A la télévision, on vante les mérites d'un magazine du troisième âge qui rend libre. Même ici, dans cette maison, si vous allez aux toilettes, vous tomberez sur une publicité pour la CFE-CGC indiquant : "se syndiquer : une liberté". C'est important la liberté dans notre société. Effectivement *"celui qui vous déclare libre, c'est celui-là qui attend votre soumission"*, mais c'est une soumission librement consentie. Et ça marche ! Ça marche pour nous faire acheter du poulet, pour nous faire acheter un magazine, pour nous faire adopter un comportement syndical. Ça marche aussi pour nous faire adopter des comportements écocitoyens.

C'est l'effet paradoxal de l'injonction "vous êtes libre de". Plus on dit aux gens qu'ils sont libres, plus ils se soumettent. Et Maya DUFOURQ multiplie par cinq le tri sélectif.

Marie-Isabelle FERNANDEZ utilise cette technique en communication interne chez EDF. Avec "l'écocitoyenneté, c'est dans ma nature". Et ma nature, c'est aussi d'être libre bien entendu.

Alors certains ont été un peu choqués par cette étude présentée par Fabien GIRANDOLA. Ce ne sont pas les psychologues (sociaux ou non) qui dictent ses normes à la société, notamment celles des libertés. Le contrat de la liberté, ce n'est peut-être pas la soumission. Le contrat de la liberté, lorsque j'agis comme bon me semble, c'est sans doute plutôt la responsabilité collective.

Responsabiliser plutôt que moraliser disaient Natacha GONDRAN et Thomas SCHAMASCH. C'est intéressant comme idée.

Mais la liberté n'est pas la seule norme sur laquelle on peut agir, il y a aussi la consistance.

La consistance est la tendance qu'on a à rester fidèles à nos engagements, à nos conduites, à ne pas passer pour des girouettes. Et Maya DUFOUR multiplie par huit le tri sélectif avec un pied-dans-la-mémoire. Et puis, il y a le sentiment d'appartenance, "tout le Beausset s'engage", si je ne m'engage pas, je m'exclue moi-même du Beausset. C'est

le sens des expériences que décrivait Fabien GIRANDOLA sur l'engagement en groupe, "nous économisons tous ensemble".

Et là, l'action Agenda 21 a des choses à nous dire. Laurence MONNET nous a rappelé les opérations. Il s'agit de s'appuyer sur des interactions, des valeurs participatives. Et pour revenir à ce que disait Cécile FORTIN concernant l'apprentissage collectif au service d'un projet commun : la responsabilisation collective pour un engagement raisonné. 450 élèves qui participent, *librement*, à un projet dans lequel on les invite à se questionner, diagnostiquer, poser des actes d'engagement, établir collectivement un plan d'action. Je ne connais pas précisément le dispositif. Mais je pense qu'on devrait dire à ces jeunes gens quelque chose comme : "vous allez participer volontairement à une discussion importante dans laquelle vous allez exercer votre autonomie pour agir envers le monde de demain. J'ai été très surpris d'entendre qu'il s'agissait là d'une école de la liberté, alors que c'est exactement la réplication des expériences de Kurt LEWIN sur le changement d'habitudes alimentaires aux Etats-Unis qui ont conduit justement aux théories de l'engagement et de la soumission librement consentie. Derrière un discours certes plus coopératif, "rendre acteurs les apprenants" nous disaient Natacha GONDRAN et Thomas SCHAMASCH – qui savent ce qu'ils manipulent – on a vraiment un cas d'école passionnant : M. JOURDAIN ferait-il de la soumission librement consentie sans le savoir ?

Laurence MONNET nous décrit sa démarche. Interpeller personnellement en éveillant l'émotion : "la solution est en vous"; favoriser l'appartenance au groupe : "tout le monde d'ici et là, pour vous écouter, et nous sommes unis"; dans la convivialité et légitimer l'engagement des participants dans le processus : "ce que vous faites est juste et bon". On a tous les ingrédients pour que cette étude soit utilisée par Robert-Vincent JOULE dans ses enseignements.

Enfin Fabien GIRANDOLA nous explique que l'une des variables nécessaire à l'engagement, c'est le face-à-face. Comme le dit Bernadette de VANSSAY, "il faut interagir et non asséner des connaissances bla bla bla". Nicole HUYBENS confirme les messages complexes ne passent pas dans une communication à sens unique. Christelle MASCLEF a bien compris cette nécessité absolue de l'interaction. Il faut établir le contact avec les gens, quitte à utiliser ce que nous appelons un amorçage : on s'habille de façon ambiguë, on ressemblerait presque à la police maritime, mais non, ce n'est pas la police. Et les contacts sont pourtant très sympas quand on a levé l'amorçage. 90% de contacts positifs, Vive les théories de l'engagement !

Voici donc posées les bases d'une technique visant à enrichir les actions classiques de communication événementielles par des engagements. Robert-Vincent JOULE nous propose un plan de communication engageante et ses étapes. Pour rappel, les quelques applications que nous avons entendues : Marie-Isabelle FERNANDEZ avec une action de communication interne d'EDF, Robert-Vincent JOULE d'une part, Hélène MASSON MARET d'autre part, avec des campagnes de communication institutionnelle, et là-encore, ça marche sur le taux de tri et sa qualité.

Alors, manipulation, soumission, voilà de vrais gros mots. En en discutant avec l'une de mes collègues spécialiste de ces questions et travaillant sur les retours de boîte de nuit du samedi soir, j'ai appris qu'elle utilise des techniques d'engagement en suscitant des capitaines de soirées qui s'engageront à ne pas boire. Elle me disait : "s'il faut manipuler pour obtenir une personne à jeun au volant, j'assume." Je vais reprendre cette idée-là parce qu'on peut bien sûr préférer une approche différente.

Comment fait-on pour faire émerger un questionnaire chez les gens ?

On a évoqué un éco-parlement des jeunes. Laurence MONNET nous a parlé de co-élaboration et de démarche participative, d'écoute, d'intelligence collective. Cela suppose quand même fortement et sans toujours oser se l'avouer que le questionnaire en question ira dans le sens attendu. Or Marie-Christine ZELEM indique que les valeurs du groupe ciblé ne sont pas forcément celles de tout le monde. Karine WEISS nous l'a montré avec certains agriculteurs.

Alors que faire ? Comment faire émerger ces questionnements ? Qu'émerge-t-il si on fait discuter des personnes qui n'ont pas de sensibilité écocitoyenne ? Ne risque-t-on pas de consolider des conduites et des attitudes contraires à celles que nous visons ? Et n'est-ce pas dans leur liberté de citoyen de ne pas être écocitoyen ? Il faut aussi prendre cette responsabilité-là vis-à-vis des actions de communication et notamment des communications engageantes qu'on entreprend.

Je vous livre un petit problème que j'étudie en ce moment. Après avoir étudié le traitement des OGM par la presse, j'ai pu mettre en évidence que l'opinion avait été manipulée. Pour le dire vite, on lui a fait croire que les OGM, c'était comme la vache folle. C'est un processus qu'on connaît très bien en psychologie cognitive. Et je vérifie effectivement la présence de ce lien chez les gens. Or, on sait que ça n'a rien à voir ni scientifiquement, ni économiquement, ni politiquement. Est-ce que je peux dire aux gens : "pour exercer votre citoyenneté et vous faire librement une opinion, je dois vous

dire que vous avez été trompés et l'information à propos des OGM a été biaisée pour vous les rendre négatifs."? Quel effet cela va-t-il produire ? qui va s'emparer de cette étude ? pour servir quels intérêts ? Pourtant, c'est vrai ! mais certains de mes collègues ne veulent pas que ce travail soit publié.

Alors oui, c'est aussi la façon dont les acteurs et les décideurs se représentent les citoyens qui conditionne le progrès de l'écocitoyenneté. Oui, on a et vous avez du travail à faire aussi là-dessus. Oui, on ne doit pas avoir une vision dégradée des citoyens. On est tous d'accord là-dessus. Et oui, il faut travailler simultanément à ces divers niveaux.

Je finirai par là où nous avons commencé, Madame DELHAYE disait que ces journées étaient un point de départ. Ayant quelques responsabilités dans la promotion de la psychologie scientifique, je ne peux que me féliciter d'une telle collaboration entre les collectivités locales – je citerai bien sûr le Conseil régional qui nous accueille somptueusement – le milieu associatif – bien représenté –, la recherche universitaire – particulièrement le laboratoire de psychologie sociale de l'Université de Provence –, et aussi les entreprises un peu moins représentées par EDF et l'ADEME dont Patrice JOLY vient de nous décrire les actions. Il y a certainement quelque chose à perfectionner sur ce point. Les aspects économiques portés par les entreprises ne peuvent pas être ignorés, ça a été dit et peut-être pas uniquement en se demandant si telle ou telle entreprise qui s'empare de cette question est légitime ou non pour promouvoir l'écocitoyenneté.

Vous nous disiez Madame DELHAYE que la césure entre recherche fondamentale et appliquée n'était pas aussi évidente mais aussi qu'aux frontières des disciplines naissait l'innovation. L'intervention de Nicole HUYBENS a montré l'énorme intérêt de l'interdisciplinarité sans en cacher pour autant les difficultés. Mais les controverses sont une chance, même si elles sont virulentes comme entre ingénieurs et psychologues sociaux. Mais j'espère que vous avez conscience après ces deux journées de la possibilité et de la nécessité de travailler ensemble. C'est une tarte à la crème chez nous que de dire: rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie. Mais nous sommes tous d'accord pour promouvoir en plus la nécessité d'une connaissance universitaire socialement utile, c'est à dire à l'écoute de la demande sociale prête à y répondre avec ses concepts, ses méthodes et ses outils quelquefois avec son manque de questionnement et la nécessité d'élargir les débats.

Monsieur CHENORKIAN se réjouissait, au nom de l'Université de Provence, de cette ouverture des relations entre l'université et le milieu social et politique. Et je vous

rappelle l'une des premières questions adressées à Luc G. PELLETIER – à propos des enfants prescripteurs de conduites envers leurs parents : "devons-nous continuer notre pratique de formation des enfants ou pas ?" De telles questions nous engagent tous et nous sommes libres de nous engager à essayer d'y répondre. Mais la qualité des travaux et des échanges auxquels ces deux journées ont donné lieu sont d'excellent augure pour une collaboration qui doit forcément déboucher sur des initiatives et des actions raisonnables et raisonnées. Pour une inauguration, vous avez déjà un bon bilan. Maintenant, y a plus qu'à !

DISCUSSION GENERALE :

Isabelle MOUSSAOUI - anthropologue EDF R&D: Je trouve que pour travailler ensemble, il faut prendre en compte l'autre, et je trouve que dans la discussion que vous avez eue, vous avez voulu tout ramener à la théorie de l'engagement, rendre tout cohérent et enfermer un petit peu la discussion là-dedans et je trouve ça un petit peu dommage. Puisque pour discuter, il faut accepter la diversité. Je crois que de la multiplicité des gens que l'on a vu pendant deux jours on peut discuter, on peut aller au-delà, on peut-être complémentaire, et je trouve juste un petit dommage dans cette fin de colloque de vouloir tout ramener à la théorie de l'engagement.

Je ne suis pas un spécialiste de la théorie de l'engagement, donc je n'ai aucun intérêt à ramener tout à la théorie de l'engagement. J'exerce mes activités dans un domaine, je m'y suis intéressé à une époque mais dans un domaine un peu différent qui est la psychologie médiatique. Je n'ai pas essayé de ramener à la théorie de l'engagement, vous étiez là hier ? J'ai essayé simplement de reprendre certains éléments qui me semblaient bons à éclairer de la discussion que l'on a eue hier. Et l'un des éléments, c'était de ne pas en rester peut-être à des discours sur des pratiques mais d'essayer de questionner la réalité des pratiques. Parce que quelques fois, on s'aperçoit que les pratiques sont extrêmement semblables, mais quelles sont habillées de discours différents. Donc à ce moment là, je me suis dit que c'était peut-être intéressant de pointer que ce n'était pas parce qu'on a abordé des concepts avec des gros mots comme soumission, manipulation qu'on faisait quelque chose de fondamentalement différent que d'autres qui appelaient ça : participation active à des discussions et des engagements personnels. L'idée ce n'était pas forcément de tout ramener à l'engagement, encore qu'il y ait eu quand même suffisamment d'études à base d'engagement dans ce colloque pour quand même qu'on lui fasse une petite place. Mais j'ai essayé quand même de vous montrer que ce n'est pas aussi différent, qu'il n'y a pas autant de clivages que ça entre

les différentes approches quand on les regarde, non pas au niveau du discours mais au niveau des pratiques.

-Jean-Michel DELEUIL : J'ai réagi sur une demi-phrase à propos de ce que vous avez dit sur le travail à la sortie des boîtes de nuit. C'est une idée qui est revenue de façon plus ou moins sous jacente à plusieurs reprises et notamment exprimée par des chercheurs selon laquelle finalement la fin justifie les moyens, et que dans ces conditions, on peut négliger le débat sur la manipulation si c'est pour obtenir de bons résultats. Je trouve ça grave parce que ça veut dire que l'expert se substitue au citoyen pour décider ce qui est bien ou non. Et c'est une négation de la citoyenneté. Par exemple dans le cas présent, le travail sur les sorties de boîtes de nuit, si on manipule et si on travaille sur la personne qui va prendre le volant, on focalise la démarche sur ce sujet-là et on oublie de questionner les logiques de marketing des vendeurs d'alcool et des vendeurs de voitures, et je trouve ça dommage. Donc résultat : au lieu d'obtenir des éco-citoyens, on obtient des sujets soumis à des logiques qui sont écologiques des fois et économiques d'autres fois. Et cet arbre qui cache la forêt des stratégies économiques me paraît vraiment au cœur de ce type de préoccupations.

Hélène MASSON-MARET : C'est un problème auquel on est confronté nous qui enseignons la psychologie et certaines théories. C'est vrai que rien que le titre de l'ouvrage le plus connu de Robert-Vincent JOULE est un titre un petit peu corrosif pour certaines personnes. C'est quelque chose d'un peu particulier. Il faudrait tout de même être logique. On fait, nous enseignants et vous qui n'êtes pas enseignants, on agit tout de même comme le disait Marquez, qui dit on fait de la psychologie sociale pour améliorer les qualités de vie. La qualité de vie, c'est aussi l'amélioration des comportements. Il ne faut tout de même pas exagérer. Qu'un psychologue de qualité ou des gens qui travaillent à l'ADEME ou à l'EDF ne veuillent pas se vendre pour faire vendre du camembert ou autre chose, je veux bien qu'on ait des réticences, mais enfin on est tout de même là pour faire en sorte que des citoyens améliorent leur comportement, que ce soit pour eux : ils ne conduisent pas en état d'ivresse, ils portent des préservatifs, ou pour les autres ; on améliore l'environnement. Moi je pense que c'est un faux débat de dire qu'on fait des gens soumis ou des gens qui n'ont pas de responsabilités, ou de regarder ce qu'il y a en amont. Non, je crois qu'on est tout de même là parce qu'on a des techniques et si ces techniques on les utilise pour quelque chose qui est le bien, pour faire avancer une société vers une qualité de vie ou autre chose, je crois qu'on a pas le droit de soulever ce genre de problèmes. Enfin, qu'on peut, on a entièrement le droit et moi j'ai une réponse qui est tout de même on s'engage. C'est le cas de le dire pour faire des éco-citoyens.

- Quand on s'empare d'une question comme les boîtes de nuit, la variable dépendante, c'est simple, c'est le nombre de morts. Donc, moi je peux vous dire, avec une technique d'engagement, ma collègue signe un contrat disant "je m'engage à faire diminuer le nombre de morts". Maintenant vous me dites si en questionnant les vendeurs d'automobiles, les vendeurs d'alcool vous vous engagez à faire baisser le nombre de morts ?

- Évidemment, sauf qu'eux sont moins manipulables.

-Dominique FLAHAUT *Moi je voudrais dire que je ne suis pas du tout ni sociologue, ni psychologue sociale et faisant partie des organisateurs, j'avais vraiment peur des conflits qui allaient naître, et en fait j'ai trouvé que tout le monde était plutôt ouvert aux autres et j'espère que ça va continuer. Donc moi qui ne suis pas sur ces questions là, de chapelle,, je dirais, quand j'ai découvert ce dont me parlait Monsieur JOULE, je n'ai pas du tout entendu parlé de manipulation. Moi j'ai trouvé ça génial. Je me suis dit, plus une personne est libre, plus elle prend conscience de sa liberté, plus elle est responsable et plus elle est généreuse. Est-ce que l'humanité n'est pas formidable ? Donc, on peut toujours voir la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Moi je la vois à moitié pleine dans cette affaire-là. Et ce qui serait bien, c'est qu'on ne parte pas sur des frustrations, c'est à dire qu'on utilise vraiment ce débat pour faire des propositions. Est-ce que nous pouvons continuer à parler ensemble nous qui venons de milieu différent, et comment est-ce que nous pouvons continuer à parler ensemble ?*

Franck MINET : Pendant ces deux jours, la nécessité de travailler ensemble a été pointée par grand nombre d'intervenants. Les acteurs associatifs syndicaux de l'éducation à l'environnement se sont depuis déjà un bon moment, notamment en région à travers les GRAINE et depuis 1997 à travers le collectif français pour l'éducation à l'environnement, organisés pour travailler ensemble et mettre en commun leurs travaux. En 2000, ils ont organisé les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement réunissant 1 500 personnes. Le projet du CFE pour le printemps 2006 est d'organiser les deuxièmes assises. On a deux objectifs principaux dans ces rencontres. C'est bien de faire le bilan de ce qui a été fait ces dernières années, mais aussi d'associer de nouveaux partenaires, notamment les collectivités territoriales et les chercheurs. Donc je lance officiellement l'invitation. On a l'organisation de ces assises qui débutent pour nous. On se donne un long temps de travail, de plus d'une année pour organiser ceci, à travers des débats dans les régions. Mais aussi pour pouvoir inviter les chercheurs et les collectivités territoriales à nos travaux.

Jean-Luc DEBARD : J'étais intervenu hier en disant qu'effectivement l'apprentissage de la liberté c'était entre autres en faisant l'apprentissage d'aller chercher par soi-même les informations et je pense que ça a été un peu déformé dans votre intervention dernièrement. Je répète, je pense qu'effectivement quelque soit les méthodes qu'on puisse utiliser, ce qui me paraît important c'est au moins d'impulser un questionnement mais pas seulement des réponses toutes faites qu'on apporte nous même et dans une psychologie de dire : c'est ça la vérité, c'est ça qui est bon. Parce que le débat se pose là aussi. Qu'est ce que c'est qui est bon ? Qu'est ce que c'est qui est mauvais ? Même si nous, on peut être convaincu de certaines choses. Le but c'est de faire des citoyens, parce que la question, elle n'est pas que par rapport à l'environnement, elle est par rapport à tout. Et si on impulse une démarche pour que les gens se posent des questions, pour écouter les réponses qu'on donne, mais aussi qu'on leur dise ou qu'on impulse une démarche pour qu'il aille chercher par eux-même des réponses qui seront les leurs. Je pense que ça oui c'est formateur de liberté.

-Annick NOEL France Nature Environnement J'ajouterais que ce qui est peut-être aussi très important de développer, surtout au niveau de l'éducation des enfants au-delà du tri, la protection de la nature, c'est peut-être l'acquisition de valeurs d'éthique, de responsabilité, de solidarité qui développeraient chez eux le sens critique qui pourrait ensuite leur permettre d'être plus critiques vis-à-vis des systèmes de marketing des entreprises, de l'alcool, etc. et d'acquérir une réelle liberté, et que l'on n'est plus besoin d'utiliser ces méthodes qui sont très intéressantes à mon avis pour aujourd'hui car il y a quand même un enjeu immédiat qui est ou de sauver des vies, ou de protéger l'environnement. Donc il faut à la fois utiliser peut-être ces méthodes immédiates pour l'enjeu d'aujourd'hui, mais ne pas oublier l'éducation à long terme des enfants et peut-être plus les tourner vers des valeurs d'éthique, de responsabilité.

Robert-Vincent JOULE : J'ai envie de dire encore une fois que le savoir n'est pas fait pour plaire, mais ce n'est qu'ensemble que l'on peut avancer. Donc, il faut que vous acceptiez un savoir qui est produit scientifiquement par une discipline, même s'il ne nous renvoie pas une image de l'homme qui est très confortable. Alors regardez ! Des enfants, et puis on leur fait une leçon de morale, on leur explique, ce n'est pas bien mes enfants de jeter des papiers par terre. On leur explique : la femme de ménage commence à être âgé, on leur explique toutes les raisons qu'il y a à ne pas laisser traîner de papiers par terre. Leçon de morale traditionnelle. Et on termine en disant : vous m'avez compris, je compte sur vous, ne jeter pas de papiers par terre. On se reconnaît tous plus ou moins dans ces pratiques. C'est une des conditions. Deuxième condition, on donne les mêmes arguments, parce que j'ai insisté : informer c'est indispensable. J'ai simplement rajouté :

ce n'est pas suffisant. Convaincre c'est indispensable, j'ai simplement rajouté : ce n'est pas suffisant. On dit la même chose mais on rajoute. Et vous allez voir que le présupposé n'est pas du tout le même. On rajoute et je vous connais mes enfants, je vous dis ça, mais je vous connais. Je sais que ce n'est pas vous qui laisseriez traîner des papiers par terre, n'est-ce pas ? Et puis la vie continue, la classe, la récréation, re classe, réfectoire. Les enfants mangent et puis le repas se termine, on leur donne des friandises. Évidemment, tout est enveloppé dans du papier. Et puis on compte le nombre de papiers qui traînent par terre. Et bien je peux vous dire que de façon systématique, il y aura moins de papier par terre dans la deuxième condition expérimentale. Le présupposé n'est pas le même. Dans le premier, je présuppose qu'il n'est pas dans la nature des enfants de jeter des papiers par terre, puisque je dis, je compte sur vous, vous m'avez compris, ne jetez pas les papiers par terre. Dans l'autre cas, j'ai argumenté de la même manière, j'ai donné les mêmes informations, mais j'ai rajouté : je vous dis ça les enfants mais je vous connais, je sais que ce n'est pas vous qui laisseriez traîner des papiers par terre. Mon présupposé n'est pas le même. Je présuppose qu'il n'est pas dans la nature des enfants de jeter des papiers par terre.

Je ne connais pas de théorie qui soit davantage une théorie de la responsabilité que la théorie de l'engagement. Je pourrais peut-être si j'ai le temps évoquer le travail que nous avons fait dans le cadre de la lutte contre le sida. En deux mots, au lieu de simplement dire pourquoi c'est important de se protéger, donner toutes les informations disponibles, on a comparé ce type de stratégie à d'autres stratégies où on allait plutôt voir les élèves et on leur donner un statut tout autre. On s'est rendu compte que les campagnes traditionnelles n'ont pas eu l'impact escompté sur les adolescents. Est-ce que vous accepteriez de nous aider à mieux réfléchir ? et voilà, on met les enfants, les élèves en l'occurrence, ensemble et on leur demande d'imaginer un meilleur slogan, qui aurait un meilleur impact sur les jeunes. Je me souviens d'un, c'était à l'époque où Serge GAINSBOURG était encore extrêmement présent, "Préservatif affirmatif. Je me préserve actif.". Ce sont les élèves et on leur dit que l'on a besoin d'eux. On arrête là. Un peu plus tard, on retourne voir les élèves. Il ne faut pas se fier au déclaratif donc on avait construit un indice. L'indice on l'a construit de cette façon-là . Dans le cadre d'une enquête générale portant sur les questions de sociétés, les élèves étaient interrogés. On leur demandait différentes choses, et au nom de ces choses, il y avait des questions qui portaient sur le préservatif. Est-ce que vous connaissez des marques de préservatifs ? Est-ce que vous savez à quel endroit on peut acheter des préservatifs ? Est-ce que vous connaissez le prix d'une boîte de préservatifs ? Il y a combien de préservatifs dans une boîte ? Avant dernière question, vous auriez des préservatifs dans vos affaires ? Si la personne répondait oui, on continuait en répondant, vous pouvez me montrer le

préservatif que vous avez dans vos affaires ? et avec ça, on fait un score. Et on présuppose qu'évidemment les gens qui connaissent des marques de préservatifs, connaissent le prix, etc. qui ont sur eux des préservatifs, ont une probabilité d'utiliser des préservatifs plus élevée que d'autres évidemment qui ont un score plus bas. Et on a comparé les faits de la condition d'engagement, dont je viens de parler à d'autres conditions affirmatives. De façon systématique, vous avez un impact plus marqué de la dernière façon de procéder. Alors moi, je crois qu'il est, après c'est une question évidemment d'éthique, mais est-ce qu'on a le droit de continuer à simplement informer, persuader quand il en va de la vie des gens. Alors qu'on sait que si on prenait autrement, on serait plus efficace. Je prends un dernier exemple. Le travail que nous avons réalisé il n'y a pas très longtemps avant le passage du franc à l'euro. Parce que c'est important que nous réfléchissions ensemble, et qu'on sache si oui ou non et au service de quelle cause on met le savoir disponible. C'était juste avant le passage du franc à l'euro dans les rues d'Aix-en-Provence. Au coin de la rue quelqu'un perd un billet de banque. Et, on regarde quelle est la probabilité que spontanément sur la base de ses valeurs, de ses attitudes, de l'idée que les gens se font de ce qu'est un acte citoyen. Quelle est la probabilité que les gens spontanément disent, Monsieur, vous avez perdu de l'argent. Elle est faible, elle est très faible. Depuis on l'a fait dans différentes villes, elle est de l'ordre, cette probabilité, de 20%. Ce qui veut dire qu'il y a 80% qui prennent l'argent. Ça ne me plaît pas du tout. Je sais que ce n'est pas avec une leçon de morale que je vais affecter cette probabilité d'obtenir l'acte citoyen recherché. Alors qu'a-t-on fait ? On a tablé sur une procédure d'engagement que j'aime beaucoup, qui est le pied-dans-la-porte avec une demande implicite. Préalablement, vous savez qu'un acte préparatoire doit avoir les mêmes caractéristiques que le comportement attendu sans en avoir le coût. Qu'est-ce qui caractérise ce que j'attends, ce que je souhaite ? C'est un acte citoyen, pas n'importe lequel : rendre service à quelqu'un. Acte préparatoire moins coûteux, rendre service à quelqu'un. Pas à n'importe qui, à un inconnu. Alors préalablement, avant que la personne ne prenne cette rue, c'est un Anglais dans cette expérience qui lui dit : "excusez moi s'il vous plaît, pouvez-vous m'expliquer où se trouve le Cours Mirabeau s'il vous plaît ?". Tout le monde explique où est le Cours Mirabeau. Merci beaucoup. L'Anglais disparaît. La personne continue son chemin. Un peu plus loin, au coin de la rue, quelqu'un perd le même billet de banque, dans les mêmes conditions. Cette fois la probabilité n'est plus de 20%, elle est déjà de 40%. Maintenant, il suffirait de rien pour que le comportement citoyen attendu soit encore plus fort. L'Anglais pose la même question mais lorsque la personne lui a expliqué où se trouve le Cours Mirabeau, l'Anglais lui demande de lui montrer où il doit tourner. Ce qui fait que la personne est obligée, mais elle le fait très volontiers, elle a commencé à rendre le service évidemment, elle va poursuivre. Elle est obligée donc d'accompagner l'Anglais et de faire une dizaine de

mètres, en fait ce sont trente mètres pour traverser la place et mettre l'Anglais dans la bonne direction. En général on se parle. Ce qui est sûr c'est que l'acte préparatoire est un peu plus coûteux. Cette personne s'est déplacée, a traversé la place, a mis l'Anglais dans la bonne direction qui lui dit merci. L'Anglais disparaît, la personne revient fait trente mètres, comment ne pas se dire en faisant ces trente mètres, je suis quelqu'un d'assez formidable. En tout cas, je ne sais pas ce que ce dit cette personne, mais je sais ce qu'elle fait. Parce qu'un peu plus tard, lorsqu'au coin de la rue quelqu'un va perdre un billet de banque, il n'y aura plus 20%, il n'y aura plus 40% mais il y aura dans cette recherche là 70% de personne qui vont réagir en réalisant le comportement citoyen recherché. Et vous avez gagné sur deux tableaux, vous avez gagné, parce que vous avez obtenu l'acte citoyen recherché, mais surtout, et là est toute la force de la théorie de l'engagement, parce que vous l'avez obtenu dans des conditions telles, que la personne ne peut pas expliquer ce qu'elle a fait autrement que par ce qu'elle est. C'est à dire un bon citoyen. Je le montre tout de suite et je ne connais pas de meilleures façons d'enclencher des dynamiques citoyennes, de toucher la responsabilité. Je vous dis pourquoi. On termine et puis on dit à la personne : "permettez-moi, je me présente chercheur. Actuellement nous réalisons dans les rues d'Aix, une étude pour voir comment les gens se comportent lorsqu'ils voient un inconnu perdre un billet de banque. Et bien Monsieur, vous faites partie des gens qui avaient alerté la personne de sa perte. Vous vous doutez que ce n'est pas le cas de tout le monde. La rue était déserte, vous auriez pu garder le billet pour vous. Vous pouvez me dire pourquoi vous avez rendu le billet ?". Mais les personnes se drapent dans leur dignité en vous répondant : "je suis honnête moi". Vous voyez c'est extrêmement important d'obtenir ces dynamiques collectives dans des conditions telles que les gens s'y reconnaissent. C'est la seule façon de pérenniser les effets que l'on a pu avoir. C'est la seule façon de déclencher des dynamiques scolaires porteuses de succès. J'insistais hier sur le principe de dénaturalisation et de naturalisation. C'est fondamental, on ne peut pas continuer à dire aux enfants : tu es mauvais. C'est inacceptable parce que ça ne correspond pas à l'état actuel du savoir. Mais en utilisant un principe de dénaturalisation, le sujet aura tendance à se dire, à tisser un lien entre lui et sa production scolaire qui est mauvaise en l'occurrence en se disant : oui mais je suis mauvais en math, ça ne m'intéresse pas. Ça il faut l'interdire, vous coupez ce lien au moment même où l'enfant va l'établir. Mais je ne connais pas de meilleure théorie de la responsabilisation que la théorie de l'engagement.

Jean-Michel GRAILLAT – ADEME Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur – Membre du Comité scientifique du colloque : En écoutant Robert-Vincent JOULE, c'est vrai qu'il raconte bien les histoires et que la théorie de l'engagement est une théorie qui comme ça au premier abord est séduisante effectivement d'un certain nombre d'effets. Mais par

rapport aux actions qui ont été lancées, on voit bien aussi que ce n'est pas cette seule théorie qui occupe toute la place, ce n'est pas cette seule manière de faire qui occupe tout. C'est à dire que l'apport des autres disciplines, que ce soit la sociologie, l'ethnologie, mais aussi les actions de terrain, sont indispensables pour continuer. Quand il y a un groupe d'une quinzaine de personnes, qui sont réunies pendant deux heures, on peut faire de l'engagement, de l'amorçage. Mais à un moment, il y a du débat, il y a des échanges, des discussions, et tous les éléments qui sont les représentations des personnes, etc. rentrent bien en compte à ce moment-là. Effectivement, l'apport de l'ensemble des disciplines est nécessaire pour petit à petit ensemble, avancer dans ces échanges et puis dans un autre projet commun, je l'espère, d'essayer d'aller vers quelque chose de mieux pour notre planète, pour notre société.

Jean-Michel DELEUIL: Merci monsieur JOULE. Votre discours est très intéressant, loin de moi l'idée de vouloir remettre en cause quoi que ce soit du côté de vos disciplines que je respecte profondément. Je pense qu'une idée de débat tout à fait intéressante et ce que vous avez dit sur le geste écocitoyen, vous partez du principe que vous savez ce qui est écocitoyen, je pars dans ma discipline du fait que je ne sais pas ce qui est écocitoyen. Je ne sais pas in fine si trier ses ordures c'est écocitoyen, ou est-ce que c'est travailler pour l'environnement, ou est-ce que c'est travailler pour le lobby de l'emballage et de l'incinération. Je ne sais pas si la loi de 92 est une loi verte ou une loi qui est sortie de la pression des lobbies. Et donc dans ces cas là, je m'interdis de plier les citoyens à des gestes, tant que je n'ai pas vérifié l'efficacité et l'éthique de ce qu'on nous demande.

Lucien HARROUS - ADEME : je voudrais simplement dire ma grande satisfaction des deux journées, de la richesse des interventions qui ont été faites. Il me semble que sur la façon dont on peut aborder effectivement des éléments un peu d'appréciation des éléments, c'est la réflexion, c'est la démarche commune, c'est la complémentarité à la fois en direction des citoyens. Au niveau de l'ADEME, nous sommes préoccupés par l'ensemble des forces qui constituent la société. À la fois les collectivités, les entreprises, les corps intermédiaires, le système d'enseignement ce qui fait que pour l'ensemble de ces cibles, on a des politiques d'incitation. On accompagne les changements, c'est extrêmement important qu'on puisse avoir des lieux de réflexion, de discussion, de confrontation de façon à définir un peu les stratégies d'action et la façon dont on peut les mettre en œuvre dans le cadre de confrontation et de discussion, et associons l'ensemble des compétences qu'elles soient techniques ou qu'elles soient d'expertises sociales ou d'accompagnement de projet.

CONCLUSION

Annick DELHAYE

Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée à l'écologie, à l'environnement et au développement durable

J'ai donc la redoutable tâche de conclure ces deux jours qui étaient effectivement très riches.

Comme citoyenne d'abord, comme éco-citoyenne et comme élue, j'ai été vivement intéressée par les différents intervenants, les différentes interventions qui étaient très riches, sans compter les discussions, c'est vrai qui étaient trop courtes avec la salle mais qui étaient fort pertinentes et qui étaient intenses et stimulantes. J'espère que c'était la même chose pour vous et apparemment oui.

Les commentaires des uns et des autres me montrent qu'au moins sur une partie, le pari des organisateurs : la Région, l'ADEME et l'Université de Provence, a été gagné. Et je voudrais ici remercier le service environnement-énergie qui a organisé ce colloque et qui a été bien organisé. Je voudrais aussi bien évidemment remercier l'ADEME et tous les intervenants qui sont pour certains venu de très loin. Donc merci beaucoup.

La rencontre : élus, chercheurs, praticiens a eu réellement lieu et on l'a vu aujourd'hui, et beaucoup s'en trouvent conforté, revigoré et prêt à lancer de nouvelles initiatives sur cette question de l'éco-citoyenneté.

Pour ma part, je vois trois applications très concrètes de vos réflexions pour des actions lancées par la Région. Le Conseil régional des jeunes qui a été lancé il y a quelques années, par notre président Michel VAUZELLE, et je suis allée il y a quelques jours, à la commission environnement composée de jeunes lycéens. Elle s'est emparée de la question environnement et va lancer une action de "certification" de lycées exemplaires, c'est à dire sur le tri des déchets, des papiers, papiers recyclés, économies d'énergie,...

Autre action qui est menée par la Région au niveau des lycées, puisque vous savez que le lycée est une compétence directe de la Région. Donc deux actions thématiques sont lancées : le tri des déchets et le compostage des matières organiques d'une part, et

la réflexion sur les économies d'énergie, d'autre part, dans 12 lycées des Alpes-Maritimes. Tout ça suit le plan "éco-énergie" dont on a parlé aujourd'hui ou hier.

Enfin, une action nouvelle que nous nommons "Région exemplaire" qui a été actée par l'exécutif, c'est à dire que c'est une préfiguration de l'agenda 21 régional que nous allons lancer en janvier prochain. Cette "Région exemplaire", c'est à dire que lorsque l'on subventionne des collectivités, on leur demande d'avoir certaines actions éco-citoyenne et on s'est aperçu que nous Région, on n'était pas toujours en phase et donc qu'on ne peut pas demander à d'autres ce que nous nous faisons pas. Donc la "Région exemplaire" va permettre de faire évoluer notre région, notre institution, son impact sur l'environnement dans le domaine des déchets, de l'économie d'énergie, de l'eau, des achats éco-citoyens, équitables, avec la participation de l'ensemble des agents que nous voulons impliquer. Grâce à ces deux jours de colloque, je pense que je vais ajouter dans ce que j'ai commencé à faire comme préfiguration pour cette Région exemplaire, c'est de demander une formation des salariés sur la théorie de l'engagement, ça me paraît, effectivement, extrêmement nécessaire. Et puis ce qu'a évoqué Madame MASSON-MARET, c'est un guide des élus qui permettrait aux élus de pouvoir être convaincus et donc convaincre leur délégation du bien fondé de cette action "Région exemplaire".

Pour ces trois actions, il me semble qu'il faut tenir compte des approches qui ont été développées pendant ces deux jours. Nous pensons aussi, et ça a été évoqué cette après-midi sur le plan local, climat local, je m'avance peut-être un peu, mais je pense que ça sera entériné, donc je souhaiterais faire un plan local régional.

La seconde partie du pari, qui consistait à faire de ce colloque un point de départ et ça a été dit par le Monsieur tout à l'heure, voici plusieurs années que la Région, l'ADEME et le laboratoire de psychologie sociale de l'Université de Provence collaborent et expérimentent cette idée, c'est à dire, qu'il faut créer ce va et vient entre recherche en sciences humaines et actions de terrains. Ça a été dit aussi par Monsieur MARCHAND. Cette fécondité nécessaire pour affronter les grandes questions environnementales qui marqueront notre XXI^e siècle.

Ce colloque était un moyen d'aller plus loin, de faire partager à d'autres cette ambition, d'élargir le cercle, de multiplier les approches théoriques pour multiplier les moyens d'action.

Des pistes, pendant ces deux jours, ont été suggérées permettant de prolonger cette rencontre. Elles concernent la recherche, comment faire évoluer la représentation

très dégradée ou assez dégradée selon que les responsables, quels qu'ils soient, ont des citoyens sur la question environnementale.

Deuxième point, comment revaloriser les savoirs populaires sur ces questions de la gestion des ressources, pour intéresser de nouveau les citoyens à leur propre savoir. Elles concernent donc la transversalité, on en a beaucoup parlé, de chercheurs praticiens.

Donc lancement d'appel à projet, on en a aussi parlé, liant les deux groupes. Mise en place de groupes de travail thématique et animations de réseaux. Elles concernent aussi bien l'évaluation dans maintenant et bien sûr l'évaluation dans la durée, et ça va sans dire, toute la formation.

Toutes ces idées générales doivent maintenant être précisées. Mais pour rester dans le ton de ce colloque, je souhaite que pour définir la prochaine étape, il y ait un engagement des participants, c'est à dire de vous tous.

Qu'êtes-vous prêts à faire pour que l'aventure continue ?

Nous attendons donc vos contributions, celles-ci nous aideront pour aller plus loin. Et vous avez sur l'écran le site sur lequel vous pouvez envoyer vos contributions.

Certes la période est difficile, certains se sont dits fatigués des efforts d'information sans lendemain, Monsieur ROUER par exemple. Nous savons maintenant que les plaquettes et les outils d'informations seuls ne règlent rien. Changer les comportements est à la fois plus facile, il faut retrouver le contact avec les citoyens mais aussi plus difficile, plus compliqué car nous devons modifier la vision inculquée par des communicants trop pressés et s'adressant au consommateur plus qu'au citoyen. Devenons consommateur !

Nous avons ici, une conscience aiguë des enjeux environnementaux. Si certains parlent du "syndrome du Titanic", c'est le livre que je vous recommande de Nicolas HULOT qui est fort instructif, ou du mur vers lequel notre société fonce à toute allure, d'autres agissent alors continuons à être de cela.

Pour ma part, je m'engage à mon échelle à agir pour que notre Région continue à devenir éco-citoyenne et passe à l'acte en faveur de l'environnement.

Je vous remercie.